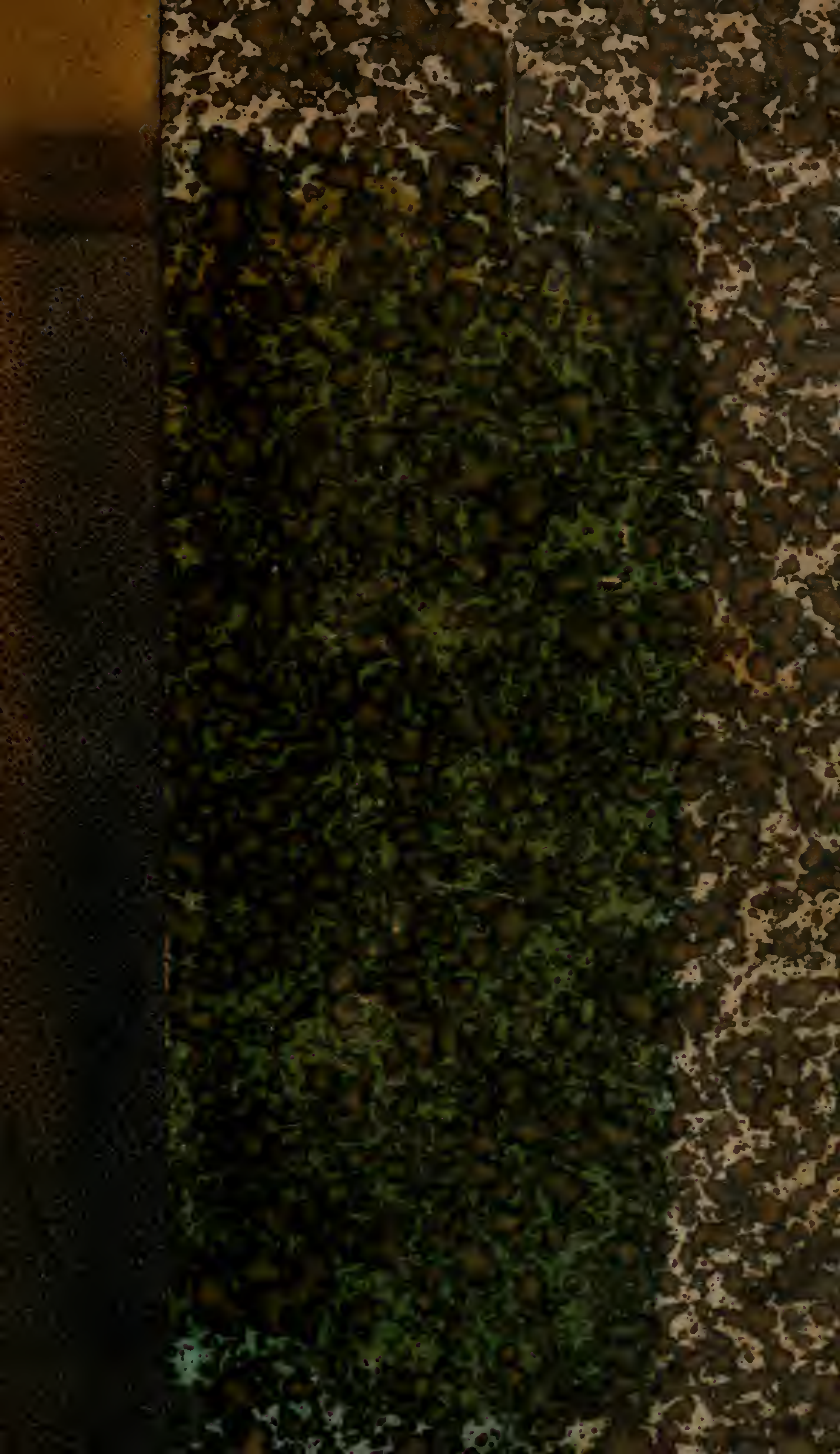
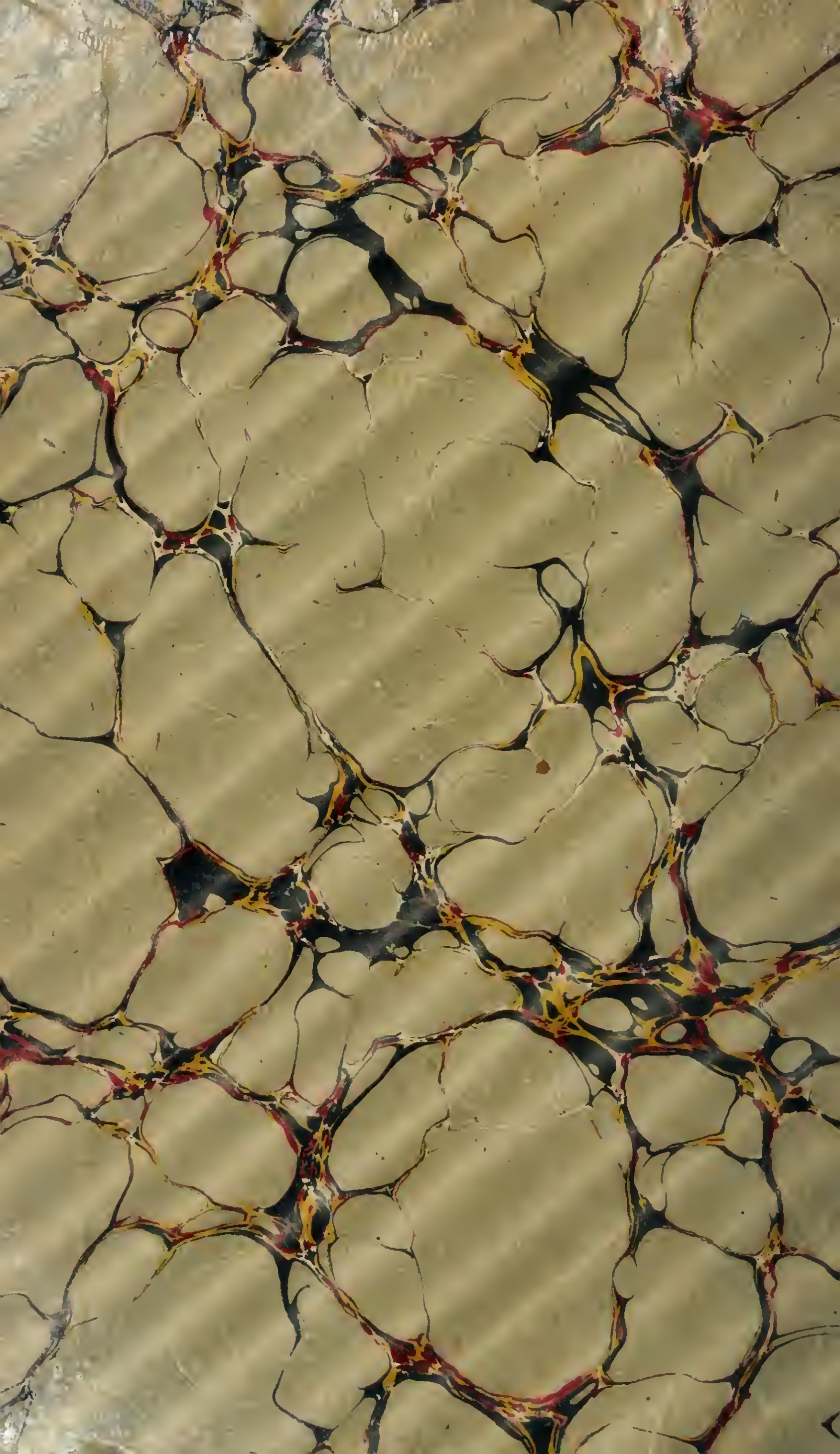
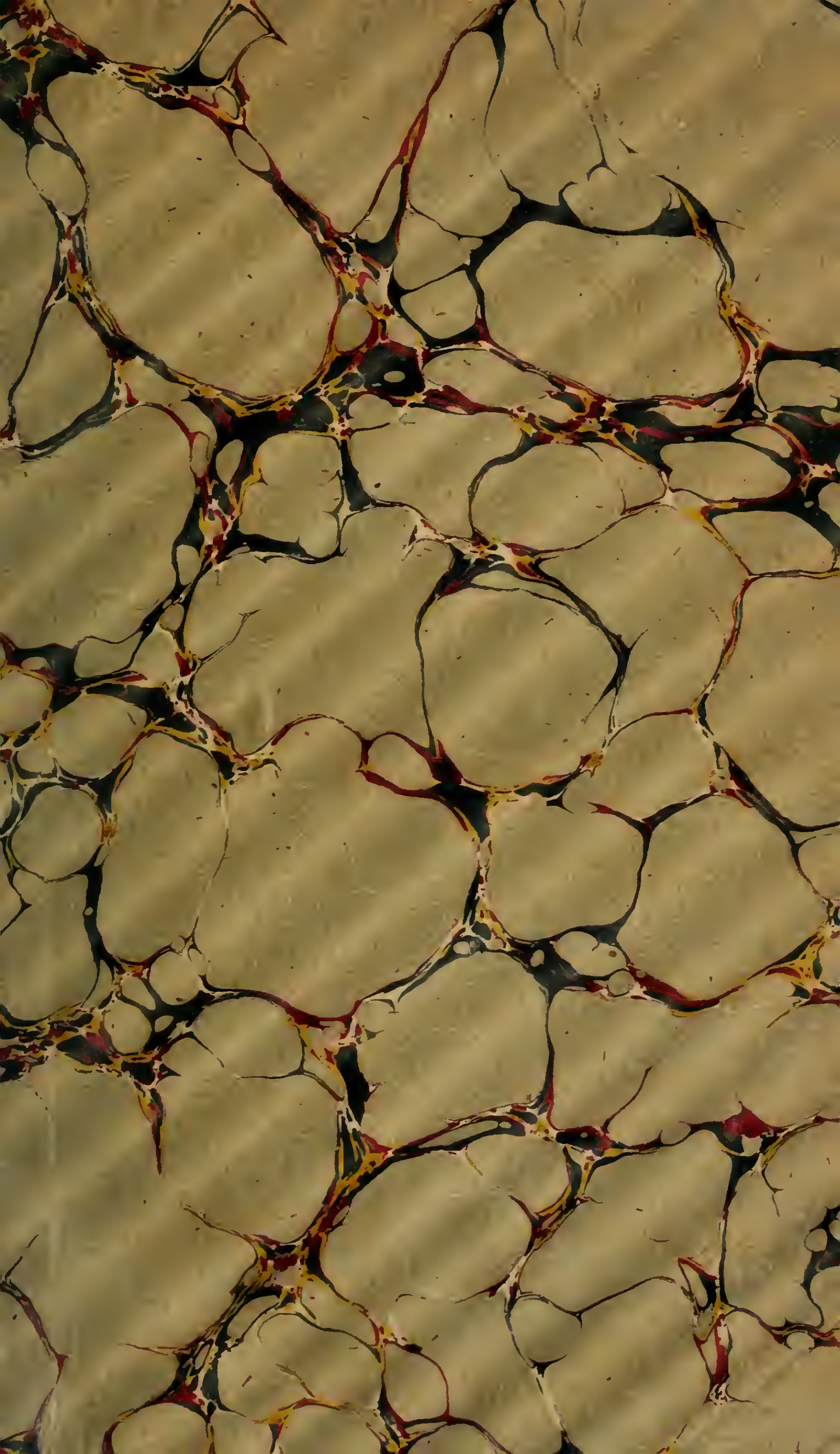






LC
260
.B85
R3
1890
v.1
SMRS



SOUVENIRS

DU

BARON DE BARANTE

5775-90. — Corbeil. Imprimerie Crété.

SOUVENIRS

DU

BARON DE BARANTE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

1782-1866

PUBLIÉS PAR SON PETIT-FILS

CLAUDE DE BARANTE

I

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
3, RUE AUBER, 3

1890

Droits de reproduction et de traduction réservés.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/souvenirsdubaron01bara

AVIS DE L'ÉDITEUR

L'éditeur de ces *Souvenirs*, en les présentant au public, ne peut se permettre d'en donner une étude préalable. Toute critique semblerait déplacée, toute louange ne serait au contraire que trop dans l'ordre des sentiments d'un petit-fils pour son grand-père et n'aurait aucun crédit. Voici seulement un court aperçu du plan général de cet écrit.

M. de Barante était âgé de quatre-vingts ans quand il se résolut à mettre en ordre ses notes consignées pour la plupart sur des feuillets manuscrits intercalés entre les pages de la *Biographie des vivants* de Michaut, ou de *L'Europe sous le Consulat, l'Empire et la Restauration*, par Capefigue. Il en avait déjà utilisé beaucoup dans l'*Histoire de la Convention et du Directoire*, dans la *Vie de Royer-Collard*, dans les *Mélanges historiques*. Toutefois, ses impressions du moment, ses jugements intimes sur les personnes et les

choses, des détails jusque là ignorés constituaient encore un fonds suffisant pour l'engager à laisser des mémoires destinés à ne paraître que dix années après lui.

Mon grand-père mourut, ce dernier travail de son extrême vieillesse inachevé. Il retraçait les débuts de la restauration. Son rôle considérable dans les conseils du gouvernement jusqu'en 1820, puis dans l'opposition constitutionnelle, ne le mettait que mieux à même de parler de cette époque, la plus active de sa vie publique. Continuer l'œuvre commencée avec les matériaux déjà préparés était indiqué. Mais cette seconde partie n'aura pas l'unité de composition des premiers chapitres, et les notes de M. de Barante devront être plus d'une fois reliées et complétées par ses correspondances avec d'illustres amis.

De hautes fonctions diplomatiques appelèrent M. de Barante à l'étranger sous la monarchie de Juillet. Le troisième volume fera surtout connaître ses dépêches datées de Turin et de Saint-Pétersbourg, dont M. Vitet disait, le 18 mars 1868, à l'Académie française : « Lorsque le temps aura permis qu'elles soient livrées à la publicité, pour l'écrivain, cette révélation ne sera pas sans valeur, car jamais sa plume ne s'est montrée plus souple et plus habile, et quant au politique, je ne crains pas d'affirmer que ses meilleurs amis auront eux-mêmes, en le lisant, d'agréables surprises, tant sa discrète modestie aimait à laisser ignorer les occasions de clairvoyance qu'il avait su le mieux saisir. » Les dépêches de M. de Barante ne sont pas, en effet, coulées dans le moule ordinaire des documents

de ce genre. Placé dans des postes d'observation et non pas d'action, il n'avait pas à rendre compte de discussions méticuleuses ou d'entretiens dont la subtilité devient souvent monotone. Ses dépêches sont des narrations alertes et rapides de ce qu'il voit, de ce qu'il entend, mêlées de récits anecdotiques, d'études de mœurs et de caractères.

La fin de ces *Souvenirs* ne se composera plus que de correspondances. Éloigné des affaires par les événements de 1848 et de 1851, M. de Barante y converse avec ses amis de la longue carrière parcourue ensemble. S'ils s'en rappellent les succès, ils ne cherchent pas à s'en dissimuler les fautes et en regrettent certaines méfiances comme certaines illusions. Leurs heures de retraite ou de disgrâce ont toujours été fécondes pour l'histoire, la philosophie et la critique. Aussi, leurs travaux, leurs lectures, l'Académie, sont un des sujets habituels de ces conversations épistolaires. Ils ne se désintéressent pas, toutefois, du spectacle politique. Le régime parlementaire a disparu après trente-deux ans de paix et de liberté, le césarisme succède à une crise révolutionnaire pour se terminer par des désastres que leur jeunesse a connus, et dont plusieurs années auparavant ils prévoient le retour.

Dans le courant de cet ouvrage, quelques lettres des amis de M. de Barante seront nécessairement reproduites. Les appréciations diverses d'éminents esprits sur des faits importants offriront de l'intérêt. Mais aucune d'entre elles ne sera citée sans l'assentiment

des héritiers de ceux qui les ont signées. Un refus de leur part n'est pas à craindre ; car rien n'inspirera une plus haute idée des hommes composant ce groupe que l'expression improvisée de leurs pensées et de leurs intentions.

Leurs noms, du reste, n'éveillent plus aujourd'hui de polémiques irritantes. Quelque jugement que l'on porte sur eux, que l'on blâme leur modération ou que l'on raille leurs doctrines, ils ne sont point associés dans l'histoire aux catastrophes que ce siècle nous a prodiguées. Nulle discorde civile, nulle guerre sanglante ne peuvent leur être reprochées ; les droits de la conscience et de la raison, les intérêts sociaux, les libertés publiques, les eurent pour défenseurs. Le patrimoine de la France n'a pas périclité entre leurs mains. Si les folles popularités, que d'autres ne connurent que pour les entendre suivre de malédictions plus vives encore, ne les entourèrent point, l'estime de la postérité leur restera. On étudiera leurs paroles et leurs actes comme on relit ces auteurs d'autrefois, dont on admire les écrits même sans désirer toujours s'en inspirer.

Ils seront les classiques du vrai parlementarisme.

Claude de Barante.

AVANT-PROPOS

Je n'avais aucune envie de laisser des *Mémoires;* il me semblait que tout ce qui se rapporte à la vie privée ne doit pas être livré à la publicité, et, si j'ai vécu longtemps dans la région des affaires politiques, je n'ai jamais été ni ministre, ni grand orateur, ni homme de parti. Je me suis borné à remplir mon devoir consciencieusement, restant toujours fidèle à mes opinions et à mes amitiés. Je n'ai décidé aucune grande question, je n'ai pris une part active à aucun notable mouvement.

Tel était mon sentiment lorsque j'ai fait lire à mes enfants une notice sur notre famille et spécialement sur mon père. Mes premières années y ont nécessairement trouvé place, mais sans beaucoup de détails. J'en ai communiqué quelques morceaux à mes amis les plus intimes et ils me pressent de raconter ma vie publique. Je veux déférer à leur désir, mais je

n'aurai rien de plus à retracer que ce que j'ai vu, ce que j'ai su, et quel jugement je portais des événements, des situations et des acteurs du théâtre politique.

C'est dans cet esprit que j'ai écrit beaucoup de notes qui n'ont ni suite ni liaison. Je les jetais sur le papier sans autre destination que de rectifier les inexactitudes, de combler les lacunes de l'historien dont le livre était entre mes mains, de réfuter des opinions qui me paraissaient contestables. Je vais les transcrire en les entremêlant quelquefois de récits personnels. J'ignore si parmi ces derniers ceux qui se rapportent aux années où j'étais enfant et puis jeune étudiant auront quelque intérêt pour les lecteurs. Ils n'y découvriront pas de documents curieux, mais ils pourront y voir quelle influence les phases successives de la révolution, le changement de l'ordre social et les mœurs de l'époque, exerçaient sur la génération nouvelle qui n'avait pas connu l'ancienne France.

SOUVENIRS

DU

BARON DE BARANTE

I

1782-1800

Mon père et ma mère prenaient grand soin de mon éducation. Leurs enfants étaient presque leur unique pensée. Je ne puis songer sans un attendrissement profond, sans une reconnaissance inexprimable, à ce qu'ils ont été pour moi. Du plus loin qu'il m'en souvienne, je me les rappelle occupés de moi sans cesse, et toujours dans l'idée de développer mon âme et mon esprit, toujours avec une affection éclairée, raisonnable et prévoyante. Nourri par ma mère, je ne la quittais pas; elle a veillé sur mes premières impressions, et je ne retrouve aucune idée reçue dès mon enfance qui ne soit liée avec la bonté attentive de mes parents. L'éducation passionnait alors singulièrement les

esprits. D'autres opinions sur ce sujet étaient dérivées de la philosophie nouvelle et des points de vue sous lesquels on envisageait toutes choses.

Mon père et ma mère, chacun selon son caractère et sa tournure d'esprit, dirigèrent toutes leurs études et leurs réflexions de ce côté. On faisait ou l'on refaisait pour moi des livres élémentaires ; il n'y avait rien qu'on n'essayât de m'expliquer par conversation. Les promenades, les voyages, les amusements, étaient arrangés en pensant à moi. Mon père composa une *Grammaire raisonnée*, extraite de Dumarsay, Duclos et Condillac ; elle a été imprimée depuis. Lorsque je la relis, je suis touché de la patience complaisante qu'il a fallu pour faire comprendre de telles notions abstraites à une intelligence enfantine, et je m'étonne qu'il ait pu réussir à cet enseignement. Plus tard, mes parents ont fait aussi une géographie. Les dialogues qui en forment l'introduction sont de ma mère. Elle écrivait beaucoup pour nous : elle faisait des contes, des extraits d'histoire ; elle complétait l'instruction qu'elle avait reçue au couvent de la Ville l'Évêque; elle apprenait assidûment afin de pouvoir nous enseigner.

Je devins ainsi très avancé dans mes études d'enfance. Mes parents avaient pour société habituelle des hommes d'esprit, une sorte de coterie peu nombreuse. Souvent on me laissait écouter des entretiens où je ne saisissais guère ce qui se disait ; toutefois j'y prenais intérêt et ne m'ennuyais pas.

Mon père observait avec grande attention cette avant-scène de la révolution, les changements de ministres, les délibérations de l'assemblée des notables, la convocation des états généraux. Très au courant de ce que désiraient, espéraient et voulaient, les premiers amis de la liberté, il avait, comme la jeune magistrature dont il faisait partie (1), un penchant véritable pour les opinions libérales, que l'on commençait dès lors à appeler patriotiques. Le milieu qu'il fréquenta, surtout au sortir de Juilly, ne fut pas sans influence sur ses idées. Arrivé à Paris pour faire son droit, recommandé à des oratoriens et à des génovéfains, bons jansénistes (2),

(1) Il remplissait les fonctions de lieutenant criminel et de trésorier de France en la sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Riom.

(2) Mon bisaïeul, Claude Brugière de Barante [1669-1745], avait été fort janséniste. Sa maison était ouverte à tous les hommes de ce parti, surtout aux oratoriens, qui possédaient en Auvergne plusieurs établissements, entre autres le beau collège d'Effiat. J'ai encore un *Nouveau Testament* qui porte la signature de Joseph Massillon, neveu du célèbre évêque de Clermont et comme lui oratorien. Ils étaient tous les deux amis de mon arrière-grand-père. Pendant la persécution du cardinal de Fleury pour la bulle *Unigenitus*, Claude de Barante fut le conseil du parti en Auvergne, et l'on avait surnommé sa femme, également d'un grand zèle, « la Mère de l'Oratoire ». Une de ses filles, religieuse, fut dénoncée comme janséniste par son abbesse assez méchante femme. Enlevée par lettre de cachet et conduite dans un couvent à Châlons, on l'y maltraita tellement qu'elle perdit la raison. Je l'ai vue bien vieille,

c'était dans des maisons parlementaires qu'on le présenta tout d'abord. Il allait le plus souvent chez M. de Saint-Vincent, magistrat des plus austères. Une de mes grand'tantes avait épousé M. Roland de Tremeville, fils du président au parlement; et son beau-fils était M. Roland de Villarceaux, fermier général. Mon père vivait dans cette société de robe et de haute finance où régnait M. Séguier, l'avocat général, homme d'un grand

végétant encore dans ce triste état. Claude de Barante, pendant toute sa jeunesse, passée à Paris, vécut beaucoup dans le milieu érudit et littéraire de Port-Royal où les anciennes relations d'amitié qui unissaient sa famille avec celle des Arnaud, le mariage d'une de ses tantes avec Mathieu Pascal, oncle de Blaise, lui donnaient une certaine situation. Fort lettré lui-même, lié avec Le Sage, Regnard et Furetière, il fit plusieurs comédies pour le Théâtre-Italien, imprimées sans nom d'auteur dans le recueil de Gherardi. Il collabora avec Nicole au *Dilectus Epigrammatium*, dont la seconde partie est de lui, et réunit également les meilleures épigrammes des poètes français depuis Marot, en y joignant en français le discours de Nicole *Sur la vraie et la fausse beauté dans les ouvrages de l'esprit*. Auteur d'une traduction souvent réimprimée de la fable de Psyché dans *l'Ane d'or* d'Apulée, les dissertations qu'il publia sur les *Fragments de Pétrone trouvés à Belgrade*, sujet alors de nombreuses et vives polémiques, sont pleines de goût, et l'opinion qu'il y soutint est généralement adoptée. Rentré dans sa province, il fut un jurisconsulte des plus réputés, et le barreau et le présidial de Riom lui durent en grande partie le lustre qui les a distingués pendant le commencement du siècle dernier. (Extrait des *Souvenirs inédits de famille*.)

sens, d'un esprit pénétrant et facile, jugeant bien les gens et les circonstances, en somme plus sérieux que ne donnaient lieu de croire son attitude et le dérèglement si connu de ses mœurs.

C'est à cette époque que le parlement fut exilé et remplacé par le parlement Maupeou. La vivacité des opinions parlementaires, la haine et le mépris que l'on exprimait pour le despotisme du gouvernement d'alors, étaient toujours restés gravés dans les souvenirs de mon père, et ne contribuaient pas peu à lui donner une antipathie prononcée contre les intrigues de cour, mais il ne s'y mêlait pas l'ombre d'une malveillance contre les personnes. Ayant fort étudié les questions relatives à l'ancien droit public français, il avait sur ce chapitre des connaissances acquises pertinemment et à fond. L'histoire des institutions et les traditions lui faisaient juger de la frivolité des arguments qu'on allait chercher dans le passé, en faveur d'un despotisme sans force réelle, sans direction et, partant, sans aucun droit au respect.

Il était ami intime d'Adrien Duport, sans avoir pourtant les mêmes ardeurs et les mêmes ambitieuses espérances. Je lui ai entendu rappeler comment, pendant un séjour à Paris, il prit part plusieurs fois chez lui à cette réunion des « Trente », où Mirabeau préludait par l'éloquence de la conversation à l'éloquence de la tribune.

Malgré ces dispositions, mon père assistait, silencieux témoin, à ce qui se préparait. Quelques

écrits publiés en Auvergne sur les questions qui animaient tous les esprits, sont ce qu'il fit de plus actif à ce moment de grande agitation. Ils sont fort sages et respirent le désir de l'ordre et de la paix ; une de ces brochures était relative aux élections des députés aux états généraux. Je crois qu'il aurait vivement souhaité être élu, mais il n'en afficha jamais la prétention et ne prit aucun soin pour se concilier les suffrages. Il n'aurait pas su comment s'y prendre pour travailler à gagner la faveur des hommes puissants, et encore moins pour plaire à la foule. Estimé et considéré dans notre province, ses opinions étaient trop modérées et ne comportaient pas de liaison avec un parti déterminé.

Je n'ai qu'un souvenir confus de tout ce qui se faisait ou se disait alors, mais je n'ai pas oublié l'effet produit par le trouble et la terreur qui agitèrent notre petite ville de Riom, lorsque, comme dans toute la France, se répandit la nouvelle que des brigands menaçaient la paix publique. D'où venaient-ils ? Par quelle route les verrait-on arriver ? Quelles villes avaient déjà été mises à feu et à sang ? C'est ce que personne ne savait. Mon père ne comprenait rien à une semblable panique ; je me rappelle qu'il m'emmena avec lui pour parcourir les rues et voir les barricades qu'on y élevait par précaution. Dès le lendemain on forma une garde nationale, car c'était pour susciter l'armement de la population des villes que cette alarme

avait été répandue. Peu de temps après, le 14 Juillet inaugurait la révolution et jetait mon père dans la plus profonde tristesse. Le massacre de Foulon, Berthier et Delaunay qui, loin d'être puni, était célébré comme un acte de justice et un triomphe populaires, inspirait aux vrais partisans de la liberté des regrets et des inquiétudes. J'écoutais curieusement et je comprenais fort bien les conversations où ses amis et lui s'affligeaient et s'indignaient de la férocité populaire, excitée par les journaux et les pamphlets des révolutionnaires qui voulaient, non pas la liberté et l'égalité devant la loi, mais la destruction de l'ordre social et l'extermination des individus ou des classes dont la supériorité attisait leur envieuse vengeance. J'ai encore présente l'impression que je reçus en voyant une caricature jointe à un numéro du journal de Camille Desmoulins. C'étaient les victimes du 14 Juillet descendant aux enfers en portant leur tête au bout d'une pique.

En 1790, je fus placé au collège d'Effiat, tenu par les oratoriens. Les élèves, et surtout ceux de mon âge, ne s'occupaient nullement de ce qui se passait dans le monde politique. Nous ne nous apercevions même pas de l'agitation où les progrès de la révolution jetaient nos professeurs. Nous ne savions point de quoi il s'agissait; nous ne comprenions pas bien ce qui avait eu lieu le 10 Août; il est vrai que nous ne lisions pas un journal. Mais, quelques jours après, lorsque je fus en vacances,

je trouvai mon père désespéré, malade, absorbé dans la douleur que lui causait cet événement. La nouvelle que madame Duport avait obtenu de Danton, la veille des massacres de Septembre, la liberté de son mari détenu dans les prisons de Melun, et qu'il allait se réfugier en Suisse, put seule guérir la fièvre dont il était miné.

Je rentrai au collège, où professeurs et élèves étaient maintenant plus absorbés par les incidents du dehors que par l'enseignement et les études. Chacun avait rapporté des vacances l'opinion de sa famille. La nouvelle de la mort du roi affligea les uns et laissa les autres au moins indifférents. Peu de mois après, mon père apprit que les autorités départementales avaient résolu de supprimer le collège d'Effiat. Il vint me chercher. Quelques jours plus tard, un commissaire de la municipalité d'Aigueperse arrivait et renvoyait les professeurs et les élèves.

Les sentiments que mon père manifestait, ses relations politiques, commençaient à être des titres de persécution. Mes parents quittèrent Riom, pour vivre désormais à la campagne. Cependant la tyrannie révolutionnaire ne s'étendit que fort tard sur l'Auvergne. Toute la noblesse militaire avait émigré; notre département donnait pour gage de ses opinions démocratiques l'élection de ses députés à la Convention, presque tous d'une extrême violence. L'autorité révolutionnaire ne rencontrait ni opposition ni résistance. Blottis dans leur retraite,

mes parents attendaient avec effroi les nouvelles du lendemain. Cependant le calme qui régnait autour de nous, les discordes qui déchiraient la Convention apaisaient un peu les alarmes.

Il n'en était pas ainsi dans tous les départements. Un des plus féroces montagnards, Léonard Bourdon, en se rendant en mission, s'arrêta à Orléans. A la suite d'un banquet qui devint une sorte d'orgie, il fut gravement insulté par quelques jeunes gens. De cette injure, il fit un complot et une insurrection. Sur sa plainte, les autorités municipales et judiciaires furent changées, et un grand nombre de citoyens honorables mis en prison pour être traduits devant le tribunal révolutionnaire.

C'était quelque temps avant le 31 Mai. Les girondins reconquirent pendant un moment la majorité dans la Convention. Ils accueillirent avec empressement et faveur les adresses et les pétitions qui leur dénonçaient les excès et les actes arbitraires de leurs adversaires. Une députation des jeunes femmes d'Orléans, parmi lesquelles était une sœur de ma mère, se présenta à la barre de la Convention pour demander la liberté de leurs pères et de leurs maris, menacés de la hache révolutionnaire. Reçues avec la bienveillance la plus marquée et fêtées par les girondins, elles obtinrent justice.

Bien peu de jours après, ce parti vaincu, en fuite ou en arrestation, une cruelle réaction menaçait Orléans. La famille de ma mère se trouvait

fort compromise. Son père était un homme prudent et tranquille, mais important dans la ville et considérable parmi les adversaires de la révolution. On accusait un de ses fils d'avoir fait partie du groupe qui avait insulté Léonard Bourdon. C'était sa belle-fille, madame Tassin de Brouville, qui, à la tête de la députation, avait porté la parole avec tant de succès à la barre de l'Assemblée.

Mon grand-père savait l'Auvergne encore assez tranquille. Lyon, Bordeaux, Marseille, se révoltaient contre la Convention. Le moment était mauvais et les circonstances pouvaient changer; il fallait gagner du temps. Il arriva à Barante avec son fils et mes deux tantes.

J'avais alors onze ans. Je commençais la troisième lorsque je quittai le collège. Mes études classiques continuaient sous la direction de mon père, mais nécessairement sans une complète régularité. J'étais distrait par la vie qu'on menait autour de moi, je lisais le journal avant de faire mon thème ou ma version.

Je me suis souvent étonné depuis, en y réfléchissant, de l'insouciance, de l'amusement, de la gaieté, qui, malgré de telles circonstances, régnaient dans cette réunion de famille. Les amis de mon père venaient souvent le voir. M. de Bruno, homme d'esprit et zélateur de Mesmer et du magnétisme; son fils, devenu depuis le général de Bruno, alors jeune homme de vingt-deux ans, fort en train et spirituel, figuraient aussi au nombre

de nos habitués. La conversation était ordinairement frivole, et, quand elle l'était moins, on parlait de littérature plus que de politique. On pensait très peu au lendemain; n'ayant rien de bon à prévoir, on s'occupait le moins possible de l'avenir.

Mais, au commencement de septembre, il devint impossible d'échapper au sérieux et à la tristesse. Le siège de Lyon commençait. Couthon et Maignet arrivaient pour « mettre au pas » le département du Puy-de-Dôme, c'était la phrase du moment. On échauffa le jacobinisme; les autorités locales furent renouvelées, les villes livrées aux clubs populaires, les comités révolutionnaires institués, des emprunts forcés et des réquisitions exigés, la levée en masse de tous les hommes en état de porter les armes proclamée, le départ pour l'armée de tous les jeunes gens depuis dix-huit ans jusqu'à vingt-cinq ans ordonné sans délai. Mon oncle de Nonneville et M. de Bruno, compris dans cette mesure, partirent. Bientôt les arrestations commencèrent. Une commission de justice populaire fut établie à Feurs et l'échafaud s'y dressa. L'Auvergne cessait d'être un lieu de refuge: la terreur y régnait comme dans toute la France, mes tantes retournèrent à Orléans. Il ne resta plus avec nous que mon grand-père, qui ne voulait pas s'aller mettre aux mains des jacobins de cette ville. Mais, comme les divers comités révolutionnaires correspondaient entre eux, celui

d'Orléans écrivit à Thiers pour que le citoyen Tassin-Villepion fût arrêté et envoyé dans son département.

Mon grand-père était réellement assez malade : mon père obtint qu'il serait mis en détention dans une auberge de Thiers, sous la garde d'un gendarme, et non dans une prison. Mes parents allaient l'y voir tous les jours; mais le comité d'Orléans ne consentit pas à ce sursis : il fut décidé que le prisonnier serait conduit de brigade en brigade à Orléans. Ma mère se désolait. Un tel voyage, lorsque dans chaque ville on trouvait une population en désordre, mise en mouvement par un club de jacobins capable de tout crime, ainsi qu'un comité révolutionnaire dont l'autorité était arbitraire et absolue : il y avait là de quoi donner de cruelles alarmes. En outre, l'état de mon grand-père exigeait des soins. Mon père offrit à ma mère d'accompagner M. de Villepion. Ils partirent dans une mauvaise carriole escortée par des gendarmes. On s'arrêtait chaque soir. La traversée des villes était inquiétante, et plus d'une fois ils entendirent des clameurs menaçantes contre les aristocrates. A Moulins, on força le postillon de faire le tour de l'échafaud. A cela près, le voyage se passa mieux qu'on ne l'espérait et mon père revint d'Orléans, sinon rassuré sur ce qui pourrait advenir à mon grand-père, croyant du moins sa chance la même que celle des détenus avec lesquels on l'avait emprisonné.

Il était de retour depuis peu, lorsqu'un soir, à neuf heures, le château fut investi par un détachement de la garde nationale de Thiers, qui venait le prendre et le mener en prison. Ce n'était pas qu'aucun fait lui fût imputé, ni qu'il fût question de le traduire devant un tribunal. On l'arrêtait comme suspect. Cette mesure n'avait même été prise contre lui que tardivement. Il allait se trouver en compagnie d'un grand nombre de ses voisins ou alliés : M. et madame de Saint-Hérem, MM. de Riberolles, M. et madame de Boisseulhe et leur fille, mesdames de Ternaire et de Vendègre, mesdemoiselles de Blumenstein. Ces personnes et beaucoup d'autres de tout état et de toute condition, prêtres, négociants, artisans, paysans, étaient entassées dans les bâtiments du collège.

Au moment où l'on vint enlever son mari, ma mère, sur le point d'accoucher, avait même déjà senti quelques douleurs. Dans son désespoir elle voulait le suivre : on la retint ; mais, dès le lendemain matin, elle monta un mauvais petit cheval et se fit conduire à Thiers. On refusa tout d'abord de lui laisser voir mon père ; enfin, un des gardes nationaux eut pitié de son chagrin et avertit son mari qu'elle put embrasser. Rentrée à Barante, dans la nuit du 3 au 4 mars, elle mit au monde une fille qui depuis est devenue madame Anisson du Perron. Nos biens furent placés sous séquestre et, pour avoir où reposer sa tête, il fallut qu'on permît à ma mère de se rendre locataire de la

maison et du jardin. Un fermier s'établit dans les bâtiments de la basse-cour, de sorte que nous n'avions plus ni une vache ni une poule. Le mobilier ne nous appartenait même plus, et l'on inventoria jusqu'au lit où reposait ma mère.

Lorsqu'elle fut relevée de couches, elle commença à tenter des démarches pour obtenir la liberté de mon père. D'un caractère à la fois raisonnable et passionné, d'une volonté obstinée et active, se résigner et ne pas agir lui était impossible. Il n'y avait pas une espérance à concevoir; mon père était certain de l'inutilité de ses efforts; elle n'en avait pas moins de zèle à solliciter, à présenter des pétitions, à demander des audiences aux membres du comité révolutionnaire. Les uns l'accueillaient sèchement mais sans brutalité, d'autres avec une sorte de bienveillance craintive; car on redoutait d'autant plus de lui témoigner de l'intérêt qu'on pouvait être soupçonné de conserver le souvenir d'anciennes relations avec mon père. Les plus gourmés en jacobinisme étaient précisément ceux qui auraient pu passer pour ses amis. En général il y avait plus de peur que d'opinion dans la plupart des révolutionnaires de Thiers; ils suivaient le courant et n'osaient ni retourner en arrière, ni même s'arrêter.

D'ailleurs, le comité ne pouvait répondre à ma mère que par un refus. Il avait pleins et entiers pouvoirs de faire arrêter comme suspect qui bon lui semblerait, mais, seul, le comité de sûreté gé-

nérale de la Convention prononçait les mises en liberté. Ma mère résolut d'aller à Paris, puisque là seulement pouvait être obtenu l'élargissement de son mari. Il n'y avait pas encore deux mois qu'elle venait d'accoucher, elle nourrissait son enfant. Il faut se reporter à ce temps-là pour se figurer ce qu'était un semblable projet. Dans un moment où chacun se cachait dans son asile, où l'on éveillait les soupçons en se déplaçant de quelques lieues, où dans chaque ville, chaque bourgade, des agents enivrés par l'exercice d'un pouvoir sans règle et sans limite, envoyaient à leur gré qui que ce fût en prison, une femme, jeune encore, sans appui, sans défenseur, imaginait de faire une route de plus de cent lieues pour aller à Paris que tout le monde fuyait comme un gouffre dévorant. Ni les conseils de ses amis, ni les prières de mon père ne la détournèrent de ce dessein. Elle avait une vivacité de souffrance que rien ne pouvait calmer. Elle partit dans une charrette couverte et non suspendue, avec son enfant et sa femme de chambre, laissant ses quatre fils aux soins de ses parents. Elle n'espérait rien de précis, elle ne se proposait pas une démarche plutôt qu'une autre : une sorte d'instinct l'entraînait.

Je fus confié à mon oncle, M. de Laverchère, qui habitait à la campagne près de Thiers. Je continuais à aller souvent voir mon père. On m'avait affublé d'un bonnet aux trois couleurs, car le bonnet rouge était odieux même aux révolution-

naires d'un ordre un peu relevé. Il ne semblait pas nécessaire de pousser jusque là l'observance du costume républicain. On m'admettait parfois dans la prison : plus souvent on me repoussait et même assez durement. Pour donner prétexte à mes visites, j'apportais des légumes et, comme on me fouillait, je cachais dans un artichaut les billets qu'on me chargeait de remettre à mon père. Plus d'une fois j'entendis chanter sous les fenêtres de la prison :

Il faut du sang, il faut du sang
Pour affermir la république !...

J'imaginai de faire une pétition et je la présentai à un membre du comité que j'avais vu quelquefois. Il m'accueillit comme un enfant et m'appela : « Mon petit ami ». Ce ton et le sourire qui accompagna sa réponse m'offensèrent beaucoup. Je trouvai indigne qu'il ne prît pas au sérieux la sollicitation d'un fils qui l'implorait pour la libération de son père.

Les détenus furent transférés dans un ancien hôpital, prison plus étroite encore. On enferma mon père avec une vingtaine de ses compagnons dans une salle où les lits se touchaient. Il ne sortait jamais, on ne me laissait plus entrer et je ne le voyais qu'à travers les barreaux d'un obscur guichet.

Ma mère en arrivant à Paris y trouva le règne de la terreur plus épouvantablement établi qu'en

province. Chaque jour le tribunal révolutionnaire envoyait à l'échafaud vingt ou trente victimes et souvent davantage. Tous tremblaient et se taisaient. Plus on voyait de près les hommes qui régnaient dans les comités de la Convention et qui gouvernaient la France, plus le découragement s'emparait de vous.

Personne n'était plus en proie à la peur que les conventionnels eux-mêmes. Ils savaient jusqu'où pouvaient aller Robespierre et les autres hommes importants des comités de « salut public » et de « sûreté générale ».

C'est ce dont ma mère s'aperçut bientôt. Elle commença par solliciter les députés de notre département.

— Si vous m'en croyez, lui répondit l'un d'eux, vous retournerez au plus vite chez vous. Gardez-vous bien de parler de votre mari; vous feriez penser à lui et il serait de suite déféré au tribunal révolutionnaire.

Un autre lui disait :

— Je voudrais vous être utile et faire quelque chose pour vous, mais si je m'intéresse à votre mari, je ne lui ferai aucun bien et je me ferai guillotiner pour avoir essayé de l'empêcher de l'être.

Elle vit bien qu'elle ne trouverait nulle part ni justice ni pitié. Elle n'avait pas encore osé s'adresser à Couthon, l'inséparable ami de Robespierre, aussi redouté et presque aussi puissant que lui. Le

régime de la Terreur se pratiquait dans notre province par la volonté et selon les instructions de ce député du Puy-de-Dôme.

Avoir une audience de Couthon était difficile ; de crainte d'être assassiné, il ne laissait entrer jusqu'à lui aucune personne inconnue. Ma mère, plusieurs fois renvoyée, parvint enfin à lui parler.

— J'ai trop d'affaires ici, dit-il, pour m'occuper de la vôtre, mais j'irai bientôt dans notre pays et je verrai.

Nulle réponse ne pouvait causer à ma mère autant d'effroi. On savait que Couthon voulait faire un voyage en Auvergne et y installer un de ces tribunaux ambulants que Robespierre désirait instituer. Il avait déjà entretenu le comité de salut public de ce projet, et mandé à Clermont de n'envoyer aucun détenu à Paris, se réservant de désigner lui-même les victimes. On l'attendait de jour en jour.

Les membres du comité de sûreté générale, pour la plupart d'un abord encore plus farouche que leurs collègues du salut public, avaient le zèle grossier et féroce des subalternes. Ma mère apprit qu'il en était un pourtant dont on pouvait espérer de la compassion, et qui avait osé rendre de bons offices à des personnes en péril. Ce député s'appelait Élie Lacoste, du département de la Dordogne. On aurait pu douter de sa justice et de son humanité, car précisément à cette époque

(10 juin 1794), la Convention, à la suite de son rapport, adoptait, sur sa proposition, un décret qui enjoignait au tribunal révolutionnaire de rechercher dans toutes les prisons les complices de la conspiration prétendue « de l'Étranger ».

Ce prétexte conduisit plus de cent personnes à l'échafaud.

Lacoste était pourtant un de ces montagnards, tels que Tallien et Fouché qui, menacés par Robespierre, travaillaient à le prévenir et à le perdre. Un des députés du Puy-de-Dôme, M. Rudel, eut l'obligeance de lui remettre une lettre de ma mère. Il ne répondit pas. Elle lui écrivit encore sans avoir plus de succès. Elle sollicitait une audience. Il lui fit dire que si elle se plaçait sur son passage lorsqu'il sortirait du comité, il serait disposé à l'entendre. Quoique sous les yeux des gens qui allaient et venaient, Lacoste l'accueillit avec bienveillance et parut ému des paroles qu'elle lui adressait en pleurant. Elle lui remit un mémoire justificatif qu'il lut tout de suite avec attention ; puis il lui dit que la détention de son mari lui paraissait en effet mal motivée, mais que, pour le faire sortir de prison, la signature de trois membres du comité était nécessaire. Il ajouta obligeamment qu'il tâcherait de décider deux de ses collègues à joindre leur nom au sien, et l'engagea à se trouver le lendemain au même lieu, à la même heure.

Par un bonheur imprévu, ce matin-là (4 juillet 1794) arriva la nouvelle de la bataille de Fleurus

Sans prévoir que cette première victoire commençait une série de triomphes et l'abaissement de l'Europe devant la république française, la Convention fut transportée de joie : c'était une ivresse de contentement parmi tous les députés. Élie Lacoste saisit ce moment pour faire signer la liberté de mon père par deux représentants qui n'y regardèrent pas. Il écrivit lui-même l'arrêté sur le registre, et, comme la nouvelle du jour mettait le trouble dans les bureaux, en fit également l'expédition, tant il était empressé à terminer sa bonne action, sans laisser à ses collègues le temps de se rétracter. En sortant du comité il reconnut ma mère et lui donna en passant le papier qui la rendait si heureuse. Elle partit aussitôt. Son succès était un fait vraiment extraordinaire. Le comité révolutionnaire de Thiers ne fut pas peu surpris : il ne formula toutefois aucune objection contre l'arrêté du comité de la Convention, qui ordonnait en même temps la levée des scellés apposés sur les papiers de mon père et du séquestre mis sur ses biens.

Je me souviens parfaitement de ce que disait ma mère lorsqu'elle eut ramené son mari à Barante. Son contentement ne semblait pas complet, elle était encore émue d'inquiétudes et de craintes. L'impression de ce qu'elle avait vu et entendu à Paris ne s'effaçait pas. Elle songeait toujours à ces chariots rencontrés en route et remplis de prisonniers envoyés au tribunal révolutionnaire.

— Je n'ai obtenu, disait-elle, votre liberté que par un heureux hasard, par une espèce de malentendu. Il y aura sans doute quelque réclamation, il faut se résoudre à se cacher, ou à se réfugier hors de France.

Mon père parla de se retirer en Suisse.

— Je crois pourtant, dit-elle, que nous pouvons attendre quelques jours. Nous touchons à un moment de crise, personne dans la Convention ne pense que la situation actuelle puisse se prolonger. Il s'est formé une sorte de conspiration contre Robespierre ; de son côté, il veut détruire ses ennemis et les envoyer à l'échafaud. Si la lutte s'engage, le vainqueur sera obligé de renoncer au régime de la guillotine, la majorité de la Convention et l'opinion de Paris ne peuvent plus le supporter. Je crois que Robespierre l'emportera : il est plus puissant et passe pour plus habile que les autres. Déjà il répand le bruit qu'il a l'intention de faire cesser les supplices. Notre danger est de voir Couthon dans notre pays avant que les deux partis engagent le combat.

Cette conversation avait lieu pendant les premiers jours de juillet. Mon père se tenait fort tranquille, seulement il se préparait à partir pour la Suisse dès qu'on annoncerait la présence de Couthon, car il n'ignorait pas la résolution de plusieurs des membres du comité de Thiers de réclamer contre la surprise faite au comité de sûreté générale.

Le 9 Thermidor vint mettre un terme à ces anxiétés, et mon père ne se regarda comme délivré qu'après cette grande journée. Sa position redevint ce qu'elle était avant la Terreur; il fut de même spectateur des événements sans avoir aucune relation avec un seul des conventionnels, ni avec qui que ce fût tenant aux affaires publiques par position ou par influence, il ne prévoyait pas quand et comment la France retrouverait une situation calme, régulière et définitive.

Les opinions républicaines et l'esprit girondin qui, de plus en plus, prévalaient à la Convention depuis la défaite de la montagne, lui paraissaient dangereuses et funestes; il leur gardait rancune du renversement de la monarchie constitutionnelle et de la mort du roi.

Il n'avait aucune sympathie pour la réaction frivole et imprévoyante de la « jeunesse dorée » à Paris, et il détestait la réaction atroce des « Compagnies de Jésus » et des massacreurs de Marseille et de Tarascon. Les illusions des émigrés, la sottise de leurs agents en France, les vengeances qu'ils annonçaient, en comptant sur un triomphe hors de toute vraisemblance, écartaient de son esprit l'idée d'une restauration.

Hormis la suppression des échafauds et le terme mis à l'arrestation des suspects, les provinces tardèrent pendant plusieurs mois à jouir des bienfaits du 9 Thermidor; elles restaient soumises aux administrateurs jacobins qui conservaient encore leurs

fonctions. La Convention envoya des commissaires, non plus pour apporter la terreur aux populations et pour exciter le zèle des autorités locales, mais au contraire pour leur commander la modération et faire cesser les abus de pouvoir.

Le commissaire qui, deux mois après le 9 Thermidor, arriva dans le Puy-de-Dôme était un conventionnel nommé Musset, ancien curé et obscur montagnard, qui avait voté la mort du roi et toutes les lois de violence. Il ne comprenait pas encore qu'on changeait de régime et de direction; il se montra incertain et troublé, ne disant pas un mot, ne faisant pas une démarche sans laisser voir qu'il tremblait de se compromettre en paraissant indulgent pour les contre-révolutionnaires. Avant de mettre aucun détenu en liberté, il assembla le peuple pour le consulter et fit donner lecture des rapports et des conclusions demandés au comité qui subsistait encore, dans le désir d'éviter ainsi toute responsabilité. Son embarras continuel, ses variations, l'absurdité et quelquefois l'atrocité de son langage attestaient une de ces âmes faibles, un de ces esprits faux et bornés à qui la révolution venait de faire commettre tant d'iniquités et d'abominations, sans même en avoir conscience, et chez qui n'existaient ni regrets ni remords.

J'assistai à la séance populaire où il prononça le jugement des détenus de Thiers. Il me semble le voir encore, affublé d'une large écharpe tricolore et coiffé d'un chapeau empanaché de plumes

rouges, blanches et bleues; il avait le débit emphatique et déclamatoire d'un charlatan de place. Mon père essaya de prendre la parole pour plaider la cause de quelques-uns de ses anciens compagnons de prison, mais sans aucune chance d'être écouté. Cette scène se passait dans l'église de Saint-Genès, devenue la salle du club, et où on ne disait plus la messe depuis deux ans. La foule s'y était portée et ne témoignait pas beaucoup de respect pour le représentant du peuple; on se montrait sa femme, « la femme du curé », qu'il avait amenée avec lui. Ses jugements lui furent dictés par le comité révolutionnaire; il condamna le plus grand nombre des détenus à rester en prison jusqu'à la paix et ordonna que trois ou quatre d'entre eux seraient traduits immédiatement devant le tribunal : or ces grands criminels étaient de pauvres paysans, prévenus d'avoir abusé de leurs fonctions municipales pour favoriser un prêtre insermenté en lui laissant dire la messe, ou bien d'avoir vendu du blé au-dessus du maximum. Ce n'est pas que Musset eût la moindre envie de faire couper la tête à ces bonnes gens, mais quelle idée les chauds patriotes auraient-ils du représentant et du comité de Thiers s'ils n'envoyaient personne au tribunal révolutionnaire qui siégeait encore à Paris. Le sort tomba sur des paysans parce qu'ils n'avaient ni protecteurs ni défenseurs. Musset comprenait si peu les progrès que faisait chaque jour l'opinion publique que, deux semaines après,

des arrêtés du comité de sûreté générale les déclarèrent absous. Il avait décidé en outre, sur la demande du comité de Thiers, que les frais de réparation, de distribution et ameublement des maisons de détention, ainsi que les salaires des concierges, guichetiers et autres employés des prisons seraient supportés par les détenus, en proportion de leur fortune. On prenait déjà des mesures pour le recouvrement d'une telle exaction; le considérant était simple : « Toute dépense doit être payée par celui qui y donne lieu. » Cet acte ne fut pas non plus approuvé à Paris.

Il est facile de concevoir qu'après le peu de succès de cette mission du représentant Musset, on n'avait plus rien à craindre des autorités locales; elles perdaient toute considération; l'esprit de réaction pénétrait jusqu'à Thiers, et si quelques-uns tremblaient, c'étaient les fonctionnaires si redoutés naguère. Ils couraient le risque, non d'aucune violence, mais de ne plus être suffisamment respectés. On les tournait en dérision. Je composai une chanson contre quelques-uns d'entre eux; mon père ne permit pas qu'elle eût la moindre publicité. Bientôt les comités révolutionnaires furent supprimés et, plusieurs mois après survint un autre commissaire de la Convention.

Plus connu et plus important que Musset, M. Chazal avait voté la mort du roi, comme la plupart des girondins, mais il était plutôt disciple de Sieyès. Après le 9 Thermidor, il s'associa à la

réaction tant qu'elle n'eut pas de tendances contre-révolutionnaire. Il se rendit dans l'Ardèche et dans la Haute-Loire pour réprimer les bandes royalistes et y réussit facilement et sans rigueur. Sa mission comprenait aussi le Puy-de-Dôme, cependant entièrement tranquille. Il jugea pourtant convenable d'y renouveler les administrations, comme dans les autres départements. Mon père ne connaissait pas M. Chazal, il n'avait jamais eu l'occasion de le rencontrer, aussi fut-il étonné en apprenant que le commissaire de la Convention voulait l'appeler aux fonctions de procureur syndic du district de Thiers. Il était très éloigné du désir d'entrer dans les affaires publiques en un tel moment; toutefois ses amis et les plus honorables citoyens de Thiers le supplièrent d'accepter.

Évidemment ce sacrifice, car c'en était un, ne pouvait avoir une longue durée. Jamais le gouvernement de la France n'avait eu un caractère aussi provisoire. La Convention discutait alors une autre constitution qui allait modifier plus ou moins les formes de l'administration. Assurer le bon ordre et le repos dans son propre pays, calmer les esprits inquiets, établir une trêve entre les opinions opposées, apaiser les sentiments de vengeance des uns, préserver les autres de rancunes menaçantes, c'était une très digne tâche, surtout lorsque la bienveillante confiance de tous les gens de bien vous y encourageait. Mon père céda à ces instances ;

il loua une maison à Thiers. Nous n'y passâmes que deux mois environ.

Après la chute du parti jacobin, le 9 Thermidor, le comité de salut public n'avait pas cessé de gouverner le pays d'une façon aussi dictatoriale que sous le régime de la Terreur. Il triompha des conspirations et des émeutes; il pacifia la Vendée; la Hollande fut conquise, la paix conclue. La Convention obtenait de meilleurs et plus grands résultats que lorsqu'elle était livrée à une sanguinaire démence. Cependant l'opinion, de plus en plus hardie, en vint de proche en proche à vouloir chasser du gouvernement tous les conventionnels. Il fallut bien se défendre. La situation ne tarda donc pas à changer. Même les membres les plus modérés de la Convention renoncèrent à prendre part au mouvement de recul, soucieux de préserver surtout leur position personnelle. Le décret qui réservait les deux tiers des sièges, dans les nouveaux conseils, aux anciens conventionnels, puis un peu plus tard la nomination de cinq directeurs régicides, furent les principales garanties que se donnèrent non seulement les jacobins mais tous les hommes ayant exercé le pouvoir depuis trois ans. Le directoire ne comptait point un véritable homme d'État, hormis Carnot, considéré à juste titre comme un bon ministre de la guerre. Les autres étaient médiocres, comme le prouvèrent les événements.

Mon père ne songea pas un instant à se présenter

comme candidat aux élections qui se firent à ce moment. La constitution ne conservait point les districts et divisait les départements en cantons; il ne chercha pas davantage à trouver place dans la nouvelle administration, toute municipale.

Ce fut alors qu'il se décida à me conduire à Paris pour achever mes études, si souvent dérangées et même interrompues, malgré tous ses soins. J'avais acquis, grâce à lui, une instruction classique et littéraire assez étendue pour mon âge, mais, soit à cause de mon caractère, soit par suite de cet enseignement de conversation et de famille, je saisissais en général le goût et l'esprit plutôt que la connaissance approfondie de ce que j'apprenais. Je lisais surtout beaucoup, mais toute notion scientifique me manquait absolument. D'ailleurs, mes parents ne changeaient pas d'avis sur la nécessité d'une éducation publique; ils pensaient que c'est seulement par cette espèce d'indépendance dans des relations d'égalité et d'émulation, qu'un jeune homme peut se créer quelque consistance de volonté et devenir lui-même. Les collèges étaient supprimés, mais plusieurs pensions avaient été maintenues et méritaient la confiance des familles.

Nous partîmes vers la fin d'octobre 1795; nous arrivâmes quinze jours après la journée du 13 Vendémiaire, où les sections de Paris furent vaincues par le général Bonaparte. La Convention venait de faire place au gouvernement institué par la

constitution de l'an III. La ville semblait encore troublée de cette bataille; le jardin des Tuileries était couvert des tentes d'un régiment de cavalerie qui y campait. On montrait les marches de l'église de Saint-Roch et les colonnes du théâtre de la République, brisées par les boulets.

Mon père me fit voir les curiosités de Paris, le Musée, le Jardin des Plantes, les bibliothèques, les principaux théâtres; j'assistai à une séance du conseil des Cinq-Cents, récemment installé dans une salle du manège des Tuileries, où siégèrent la Constituante, la Législative, et la Convention avant de s'installer dans le théâtre du Château. Ce jour-là, Carnot fut élu membre du directoire en remplacement de Sieyès qui avait refusé.

M. Lemoine dirigeait la pension choisie par mon père. Située rue de Berri, par delà les Champs-Élysées, elle existait avant la révolution, sous le nom de « Institution de la Jeune Noblesse. » Avec un autre vocable, elle avait pu subsister pendant les plus mauvais jours. Elle se recommandait par une excellente réputation et par la composition des élèves, qui, presque tous, appartenaient à de très bonnes familles. M. Lemoine était un fort honnête homme, plutôt sensé que spirituel; mais dans son établissement tout se ressentait de l'esprit et des habitudes du moment. Il n'y avait plus comme auparavant une chapelle et un aumônier; il n'était plus question de la messe ni d'aucune pratique religieuse. Pour y suppléer, M. Lemoine nous

donnait, une fois par décade, une sorte d'instruction morale, conversation d'un homme de bien, sensible, mobile, ayant un certain usage du monde, qui ne laissait pas d'avoir quelque influence sur les élèves. Il nous racontait, du fond du cœur et paternellement, comment, venu à Paris tout jeune, il s'y conduisait sagement, méritait l'estime par une vie régulière et studieuse et se faisait ainsi une position. Le milieu où il vivait se composait de libraires et de quelques hommes de lettres. Il n'y avait pas contracté d'opinions révolutionnaires et regrettait l'ancien régime, mais, dans ses homélies, rien ne nous donnait lieu de le croire. Je ne sais si c'était aussi par prudence que ni sentiments ni souvenirs religieux ne trouvaient place dans ses causeries du quintidi.

Lorsque l'église de Saint-Philippe fut rouverte, nous allions à la messe le dimanche. Je fis ma première communion. A une autre époque, j'y aurais été préparé avec plus de solennité et de recueillement. Ce fut cependant avec une sincère piété et le ferme propos de me conduire selon les devoirs de la morale et de la religion .

Il était difficile, au milieu des idées et des mœurs du temps, de se tenir à soi-même une telle promesse. Les lectures, les conversations, les visites chez un de mes oncles, qui menait une vie assez déréglée, me firent bientôt oublier mes bonnes résolutions. En outre, on nous avait donné un professeur de littérature qui s'appelait M. Dro-

beq, très inconnu, quoiqu'il eût trouvé place dans le *Petit Almanach des Grands Hommes*. C'était un vieux fou, philosophe radoteur du XVIIIe siècle, collaborateur obscur de Court de Gébelin, qui parfois obtenait l'insertion de quelques vers dans l'*Almanach des Muses*. Il avait le plus sot et le plus pédantesque enthousiasme d'irréligion. Une certaine réaction contre les persécutions et l'intolérance despotique des révolutionnaires commençait. Camille Jordan venait de prononcer le discours où il réclamait le libre exercice du culte catholique et la liberté des prêtres incarcérés ou bannis. La discussion avait été vive et solennelle au conseil des Cinq-Cents. Le public était ému. Pour dire le vrai, la majorité des honnêtes gens, tout en étant contraire au parti révolutionnaire et favorable aux orateurs qui demandaient cette liberté, aurait vu avec quelque regret, surtout à Paris, le retour des pratiques religieuses, et gardait une malveillance hostile contre le clergé. Notre professeur nous entretenait de ce mouvement, et nous répétait les épigrammes et les bons mots dont on harcelait Camille Jordan et ses amis. Ses plaisanteries, fort lourdes, nous semblaient pauvres de raisons. J'ai souvent remercié la Providence de m'avoir ainsi, dans ma jeunesse, préservé d'une pareille influence en me présentant cet ordre d'idées sous une couleur ridicule, sans aucune autorité ni séduction. Mon père vit quelquefois ce singulier professeur, l'engagea à dîner et, en se moquant

de lui poliment, me fit plus de bien que s'il s'était livré à une indignation sérieuse et superflue.

Quel que fût l'esprit qui eût dicté la constitution de l'an III et malgré les précautions prises, on ne pouvait comprimer sans cesse les haines et les rancunes contre les continuateurs de l'odieuse domination révolutionnaire, dépouiller pour toujours la France de ses souvenirs. de ses habitudes, de ses droits à une justice impartiale. On ne pouvait pas chasser à jamais de la société politique toutes les supériorités de fortune, de naissance, d'instruction, de capacité. Il était évident que le moindre degré de liberté, que la simple et sincère observance de l'ordre légal donneraient à la raison publique le moyen de se dégager du joug pesant et méprisé de l'oligarchie révolutionnaire. Telle était la marche naturelle des événements et le péril qui menaçait les héritiers de la révolution au moment du 18 Fructidor. Sans doute, les intrigues royalistes commençaient à se mêler aux progrès de l'opinion ; il y avait déjà des agents des princes, des correspondances d'émigrés ; mais la majorité des conseils, encore moins la majorité électorale, ne s'entendait ou ne sympathisait pas avec les artisans d'une restauration. Même la réunion de députés qu'on appelait le club de Clichy manifestait son éloignement pour la cause royaliste. Dans la pensée de madame de Staël, de M. Constant, et du petit nombre de républicains modérés qui s'inquiétaient pour les conquêtes honorables de la révolu-

tion, un coup d'État n'eût été nécessaire que dans le but de se défendre contre une réaction bourbonienne. Le directoire et les patriotes de 1793 voyaient autrement; ce n'était pas de la liberté qu'il s'agissait. Tout au contraire : le jeu normal de la constitution de l'an III menaçait leur puissance, il devenait urgent de faire acte de despotisme.

Ce fut pendant les courtes vacances que je passai avec mon père à Paris, qu'advint cette journée du 18 Fructidor. Tenu, par la conversation de ses amis, au courant de la politique, dont je ne m'occupais guère dans ma pension, je savais les noms propres, je comprenais la situation, j'appréciais les opinions et les partis. Pendant la journée, je courus dans les rues pour voir ce qui se passait et, lorsque je rendis compte de ce que j'avais observé ou entendu, on me fit compliment de mon discernement. J'assistai à l'installation du conseil des Cinq-Cents dans la salle de l'Odéon, où il s'était transporté. L'affiche de la représentation annoncée pour ce jour là n'avait pas été enlevée. Les comédiens devaient jouer : *le Consentement forcé*. Je remarquai cet à-propos.

La pension de M. Lemoine ne ressemblait en rien aux anciens collèges. On n'y suivait pas régulièrement les études classiques. Les professeurs faisaient des cours, puis nous interrogeaient. Nous lisions beaucoup, mais à notre gré et presque exclusivement les grands écrivains, et surtout les poètes

français. Au total, notre éducation littéraire était incomplète et superficielle. Notre véritable étude, les mathématiques, constituait notre tâche obligatoire. Les plus distingués d'entre nous se proposaient pour but l'admission à l'École polytechnique. J'avais pour professeur un ex-polytechnicien; il s'attacha à moi et mettait beaucoup d'amour-propre à mes progrès. Ils furent rapides et j'obtins des prix. Les distributions de récompenses étaient alors de singulières solennités. Il y avait si peu de grandes fortunes, si peu de plaisirs de société, et en même temps une si grande ardeur de distractions et d'amusements, que, dans les pensions de jeunes gens et même de jeunes personnes, elles devenaient de vraies fêtes pour le beau monde. Tout ce qu'il y avait de plus élégant à Paris accourait nous voir couronner; les mères y amenaient leurs filles; cela finissait par un bal où les élèves dansaient. La tradition des anciens usages, des anciennes convenances, était pour lors si bien perdue qu'on ne s'étonnait pas beaucoup de cette nouvelle façon d'élever la jeunesse.

Nous étions en 1797. Je redoublai d'émulation et mon père consentit au désir que je lui témoignai de subir les examens de l'École polytechnique. Comme, dans l'état révolutionnaire de la France, les parents ne savaient quelle destination donner à leurs enfants, quelle position et quelle carrière choisir, cette école se présentait comme le noviciat des différents services publics. Mon

professeur avait contribué à m'indiquer cette route; il se persuadait que, tout jeune que j'étais et malgré l'insuffisance de mes connaissances mathématiques, je serais absolument admis. La présomption qu'il m'inspira eut un fâcheux résultat : je ne fus pas reçu. Mon père, déjà résigné à me voir entièrement appliqué à cette préparation, prit en méfiance la pension Lemoine, où d'ailleurs on jouissait d'une liberté beaucoup trop grande; il me rappela près de lui et je passai six mois à la campagne. Je ne pensai plus aux mathématiques; je revins, non point à des études patientes et sérieuses de littérature, mais à une occupation assidue, sans méthode et sans but. J'avais une passion de lecture, c'était l'emploi de mes journées; en aucun moment de ma vie je ne me suis autant livré à ce plaisir qui a toujours été grand pour moi.

J'avais seize ans, il fallait pourtant songer à l'avenir. Le gouvernement du directoire devenait de plus en plus déplorable; sa chute semblait infaillible, mais quelle serait la révolution qui le renverserait? Mon père se reprit à souhaiter pour moi l'École polytechnique, il me ramena à Paris, sans être décidé à s'y établir, mais je ne rentrai pas chez M. Lemoine. Un professeur de mathématiques me donnait des leçons; j'avais bonne volonté de travailler; je m'aperçus bientôt que j'étais beaucoup trop distrait par la vie que menait mon père. Il conversait avec moi de toute autre chose que de mes études; il recevait des visites de

ses amis ; j'allais au spectacle. Je lui demandai de retourner à la pension en lui promettant de ne pas y perdre mon temps.

J'y trouvai M. Poinsot, qui s'est fait depuis un nom illustre dans la science et une haute position. Fort jeune alors, il avait déjà beaucoup de mérite et d'esprit. Je compris avec lui le vrai sens de ce que j'avais cru savoir.

Je fus admis le soixante-douzième de la promotion de 1798.

L'École polytechnique n'était pas casernée. Nous venions le matin suivre les cours et travailler dans les salles, d'où on ne nous permettait de sortir que pour aller dîner. Nous y revenions ensuite pour y rester jusqu'à huit heures. L'École se divisait en vingt brigades ; chacune d'elles, après avoir entendu les cours des différents professeurs, se rendait dans une salle qui lui était affectée et, sous la surveillance d'un chef ou d'un sous-chef de brigade, travaillait aux devoirs prescrits. Ce chef et ce sous-chef, élèves des années précédentes, maintenaient le bon ordre et le silence dans la salle, chose facile, car ils avaient affaire, non à des écoliers de collège, mais à des jeunes gens heureux de recevoir l'enseignement de maîtres illustres : Monge, Lagrange, Fourcroy, Chaptal. Quelquefois même, ils pouvaient nous aider dans nos travaux ou nous expliquer les points restés obscurs de la leçon entendue. Lorsqu'avant d'installer l'École polytechnique il avait fallu instruire les

chefs de brigade, on ne saurait concevoir quel fut le zèle des professeurs et l'ardeur de ces premiers disciples. C'était, outre l'émulation et le désir de se surpasser les uns les autres, un enthousiasme pour la science et une passion pour l'étude. Il semblait que ce fût une sorte de révolution dans l'enseignement, aussi le surnom de « Révolutionnaire » est-il resté à cette première année de l'École.

Comme nous ne nous réunissions que pendant les heures d'étude, il y avait peu de camaraderie, on n'y contractait pas des amitiés durables et d'ailleurs, en se séparant, on suivait des routes différentes et l'on ne vivait pas dans la même société. J'ai retrouvé toutefois dans le cours de ma vie des élèves de l'École qui se souvenaient, ainsi que moi, de nos bonnes relations. M. de Tracy était sous-chef de ma brigade en 1799 ; M. Valazé en faisait également partie, ainsi que M. de Ségur. En 1800, M. de Roujoux la dirigeait.

Pour ne pas me laisser sans guide, mes parents vinrent passer une année à Paris. Ils louèrent un appartement chez une personne de leur connaissance, M. Mérard de Saint-Just. M. Mérard de Saint-Just était un obscur desservant de l'*Almanach des Muses*, il n'avait pas une idée au delà du cercle étroit de la plus frivole littérature, et encore tournait-il dans ce cercle avec une lourdeur qu'on ne pourrait imaginer. La tyrannie directoriale était alors si pesante, la société parisienne si détruite, que le salon de ce pauvre M. de Saint-

Just se trouvait le centre d'une réunion de personnes de plus d'esprit que lui. Son neveu, M. Creuzé de Lesser (1), et madame Creuzé, l'un et l'autre aimables et naturels, contribuaient pour beaucoup à la formation de cette coterie. On se voyait tous les jours, alternativement chez M. de Saint-Just et chez madame Creuzé. A l'exception de M. Creuzé de Lesser, les hommes qui y passaient la soirée, ne se sont pas fait un nom dans les lettres, la conversation n'était point très substantielle. Les séances des Athénées, les succès des vaudevilles, les querelles des auteurs, les injustices des journalistes, formaient le fond habituel des causeries. Lorsque l'École polytechnique m'en donnait le loisir, je me plaisais assez dans ce milieu où l'on m'encourageait et me traitait avec bienveillance. Mon père semblait trop grave pour cette société,

(1) Le baron Augustin Creuzé de Lesser [1771-1839] succéda fort jeune encore à son père dans une riche et importante charge de finances. Il épousa, en 1795, mademoiselle Dangé de Bagneux, fille d'un fermier général mort sur l'échafaud. Poète, auteur dramatique et prosateur des plus variés et des plus féconds, il sut acquérir une certaine renommée littéraire. Après avoir rempli diverses missions diplomatiques, il fut sous-préfet d'Autun en 1802, puis député au Corps législatif. Préfet d'Angoulême et maître des requêtes en 1815, M. Creuzé de Lesser abandonna, lors de la révolution de 1830, la préfecture de Montpellier qu'il occupait depuis douze ans. Une notice sur M. Creuzé de Lesser a paru dans mes *Études littéraires et historiques.*

mais on lui montrait une grande considération. Mes camarades, dans leur passion pour les sciences, dédaignaient toute littérature, aussi avais-je le soin de ne pas me vanter à eux de mes liaisons avec des gens de lettres.

On était, dans ce groupe, fort à son aise sur la politique. Personne n'y touchait, de près ou de loin. Depuis le 18 Fructidor, les hommes honorables se tenaient à l'écart et se résignaient plus ou moins patiemment à vivre en peuple conquis sous l'aristocratie révolutionnaire. Ils redevenaient des parias, mais cette fois avec moins de crainte et plus de mépris pour la nouvelle oppression.

On apprenait après l'événement quelles discordes et quelles intrigues avaient divisé les conseils législatifs et changé la composition du directoire et, lorsqu'il n'en résultait pas de persécutions ni de surcroît de tyrannie, on en plaisantait à petit bruit. A aucune époque je n'ai mieux vu comment toute tradition, tout souvenir vivant avaient cessé de lier le nouvel état de la France à l'ancien régime. On s'en entretenait comme d'un temps antique ou d'un pays étranger, sans penser un seul instant qu'il pût en revenir quelque chose. Les droits ou les prétentions qui pouvaient en dériver semblaient oubliés par ceux qui auraient dû, plus que d'autres, se les rappeler. La génération nouvelle ne s'en faisait pas une idée nette, les gens âgés en parlaient comme d'un songe, sans vivacité et sans amertume. Les espérances n'avaient pas alors ramené les regrets.

Cependant, le gouvernement directorial ne pouvait plus être qu'une tyrannie provisoire. Aux yeux de tous, les conditions nécessaires pour subsister manquaient à la république. Le directoire était condamné à flotter entre la portion ardente et la portion moins violente de la faction qui avait concouru au 18 Fructidor. Il en résultait un jeu de bascule et de fréquentes luttes qui modifiaient une ou deux fois l'année la majorité du conseil des Cinq-Cents et la composition du directoire. Le désordre régnait dans l'administration et l'absurdité à la direction des affaires étrangères. Loin de consolider les résultats de nos victoires et de conserver une paix glorieusement conquise, tout au contraire le directoire renouvelait la guerre et, comme le vainqueur de l'Italie était en Égypte, nos armées succombaient et nos conquêtes se perdaient. En trente mois, le gouvernement directorial avait atteint le dernier degré de l'abaissement. Alors les plus prévoyants commençaient à s'occuper du lendemain, mais sans décisions courageuses ni projets positifs. Sieyès (1) laissait son imagination errer sur diverses combinaisons et ne s'arrêtait sur aucune. Il pensait au duc de Brunswick, à un membre de la maison de Bourbon, au duc d'Orléans (2), peut-être

(1) Voir à l'appendice, p. 379.

(2) Le duc d'Orléans n'avait jamais voulu être confondu avec les émigrés, il eut toujours une attitude fort distincte de celle des autres princes, ce que m'a confirmé le roi

même à Louis XVIII rentrant en France sans les émigrés. Barras, aussi dépourvu de bonne foi que de fixité dans les idées, intriguait avec les princes,

Louis-Philippe lui-même, dans les circonstances suivantes : « En 1845, le roi, ayant appris que j'allais publier une notice sur le comte de Saint-Priest, m'en parla, et je vis qu'il désirait savoir s'il serait question de lui, dans ce récit d'une époque où il se trouva mêlé à tant de circonstances diverses. J'allai au-devant de sa pensée et je lui dis qu'il me paraissait, d'après les notes de M. de Priest, n'avoir eu qu'une seule fois quelques rapports avec Louis XVIII, assez peu importants pour n'être pas mentionnés. « Si je l'avais cru essentiel, ajoutai-je, je ne l'aurais » sûrement point fait avant d'avoir su les intentions de » Sa Majesté à cet égard. M. de Saint-Priest raconte qu'au » mois de novembre 1795, au moment où il partait de » Stockholm, le duc d'Orléans, depuis quelque temps » en Suède, le chargea de présenter au roi Louis XVIII les » assurances de son respect, de sa fidélité et de son obéis- » sance. M. de Saint-Priest venait en effet d'être appelé, » comme ministre du gouvernement de l'émigration ; il » se rendait à son poste en passant par Saint-Péters- » bourg. Il fit observer à M. duc d'Orléans que c'était sans » doute le cas d'exprimer ses sentiments par une lettre à » Sa Majesté. Le prince s'y refusa, en alléguant des mo- » tifs, selon M. de Saint-Priest, insuffisants. Il insista inu- » tilement et partit, en emportant seulement une lettre » pour l'impératrice Catherine. » — « Tout cela est exact, » me répondit le roi, et il est vrai aussi que je n'expli- » quai point à M. de Saint-Priest mes motifs pour ne pas » écrire. Il faut que je vous les dise ; revenez demain, » nous causerons plus à loisir. Vous vous occupez de » l'histoire ; peut-être laisserez-vous quelque chose d'é- » crit, je suis bien aise que vous placiez dans votre sou-

offrant ses bons offices si on lui garantissait une position après la restauration. M. de Sémonville rêva l'offre de la couronne à Madame Royale, qui aurait

» venir ces détails sur ma vie et ma situation à diverses époques. » Lorsque je revis le roi, il était fort en train de raconter, et il y excellait. Ses récits étaient naturels, vivants et spirituels. Il m'expliqua sa position d'émigré et comment, proscrit en France, privé de sa patrie par les gouvernements révolutionnaires, il lui semblait un devoir de reconnaître et respecter comme roi le chef de sa famille. « Mais je n'entendais pas, ajoutait-il, me faire » émigré ni aller servir dans l'armée de Condé. Ma volonté sur ce point était inébranlable. Je connaissais » l'esprit qui y régnait, l'accueil que j'y trouverais. Me » battre contre mon pays et contre mes opinions, renier » mon passé et accepter une attitude d'amnistié ne me » convenait nullement, c'est ce que je ne voulais pas dire » à M. de Saint-Priest ni exposer dans une lettre au roi. » Ma réconciliation ne pouvait être formelle, tant que ma » position ne me serait pas bien définie. » Puis il me raconta comment, peu de temps après, et lorsqu'il habitait près de Hambourg, il avait eu à s'expliquer plus formellement, dans une sorte de négociation entamée avec lui. Il partit ensuite pour l'Amérique, condition imposée par le directoire de la république française à la délivrance de ses deux frères détenus à Marseille. En 1800, lorsqu'il revint en Angleterre, il y trouva M. le comte d'Artois. Leurs relations furent rapidement faciles et même assez cordiales. Il écrivit au roi Louis XVIII; la réconciliation fut complète, et les réserves de M. le duc d'Orléans admises. Sa position à Londres était très bonne, il y jouissait d'une considération que ses opinions, sages, modérées, libérales, contribuaient à augmenter; il jugeait bien des circonstances et des hommes, ne demandait pas

eu pour mari l'archiduc Charles. C'était pour se rendre assez puissant en gagnant quelque bataille que le général Joubert, qui venait d'épouser la

de faveur et ne proposait aucun projet. Vers l'époque de la paix d'Amiens, le gouvernement anglais invita le comte d'Artois, dont l'activité s'employait toujours en intrigues et en complots contre le gouvernement français, à ne pas quitter Édimbourg. M. le duc d'Orléans contribua à lui faire obtenir la permission de venir à Londres, et les deux princes, malgré tant de différence, vivaient avec une sorte d'intimité, quoique leur entourage et leurs habitudes eussent peu de conformité. Un jour, ils furent, l'un et l'autre, invités à une grande revue. Monsieur y vint en uniforme et avec la cocarde blanche, prenant place dans le cortège de l'état-major. M. le duc d'Orléans était en frac, mêlé aux spectateurs. Cela fut très remarqué, surtout par les émigrés. Monsieur en parla au duc d'Orléans, avec une sorte de blâme, ou tout au moins d'étonnement. — « Je n'appartiens à aucun corps militaire, répondit-il. » Je n'ai le droit de porter aucun uniforme. » — « Dites- » vous vrai? vous ne voulez pas prendre la cocarde blan- » che? » — « Oui, Monsieur, et je vous ai expliqué com- » ment et pourquoi. Je n'étais pas de l'armée de Condé. » — « Il faudra pourtant que cela finisse. Vous ne la porterez » donc jamais? » — « La livrée de l'émigration...? jamais! » Ils se quittèrent là-dessus, mais sans rancune ni brouillerie. En 1814, le roi était revenu et la restauration accomplie lorsque M. le duc d'Orléans, alors en Sicile, arriva à Paris. Nommé, avant son retour, colonel général des hussards, le prince alla rendre ses hommages au roi avec l'uniforme de son grade, puis il passa chez Monsieur, commandant général des gardes nationales, qui le reçut avec sa bonne grâce accoutumée. Après les premières paroles amicales, le comte d'Artois lui prit son chapeau qu'il tenait à

belle-fille de M. de Sémonville, prit le commandement de l'armée d'Italie.

Au fond, il n'y avait qu'une conviction bien établie chez les politiques du lendemain, c'est que rien ne pouvait être entrepris ni accompli que par un général et avec la force militaire. Depuis le 13 Vendémiaire et le 18 Fructidor, la population de Paris était intimidée et indifférente. Sieyès passa six mois à chercher un général qui voulût bien agir sous sa direction et se contenter d'un rôle secondaire, sans lui donner l'inquiétude de s'emparer de la dictature. Il tarda tant que ce fut lui qui se trouva réduit à être l'instrument docile du personnage dont, avec raison, il avait le plus de crainte.

Mes parents retournèrent en Auvergne au commencement de l'automne. Quelques semaines après, lorsque les cours de la première année furent terminés, je profitai des vacances pour les rejoindre. Sur la route, je rencontrai, un peu au delà de Briare, la voiture du général Bonaparte qui revenait d'Égypte. Il est difficile de se faire une idée de l'enthousiasme universel que produisait son retour. Il a dit que les acclamations qui l'avaient accueilli

la main. « Eh bien! dit-il en lui montrant la cocarde blanche. Jamais? jamais?... » Le duc d'Orléans lui répondit : — « Oserai-je vous demander, Monsieur, quel uniforme vous avez là? » — « L'uniforme de la garde nationale. » — « La livrée de la révolution! » — « L'une va pour l'autre! » Et tous deux se mirent à rire. C'est par cette anecdote que le roi Louis-Philippe termina son entretien. »

sur son passage lui avaient donné la mission de sauver la France. C'était la vérité. Sans savoir ce qu'il voudrait faire, sans prévoir ce qui allait advenir, chacun, dans toutes les classes, eut la conviction qu'il ne tarderait pas à mettre fin à l'agonie où périssait la France. On s'embrassait dans les rues, on se précipitait sur son passage, on tâchait de l'apercevoir.

Quinze jours après, nous reçûmes l'annonce du 18 Brumaire. Mon père plaça d'abord peu d'espérance dans cette nouvelle révolution. Les procédés militaires lui inspiraient toujours une extrême répugnance; il avait sur le cœur les souvenirs du 13 Vendémiaire, les adresses de l'armée d'Italie et l'appui prêté au 18 Fructidor (1). Du

(1) Un jour que nous parlions du maréchal Augereau, M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely me dit : « L'empereur ne lui pardonnera jamais le 18 Fructidor. » Je fus surpris. car je croyais jusqu'alors que le général Bonaparte avait envoyé Augereau à Paris exprès pour servir le directoire contre les conseils, et les adresses de l'armée d'Italie me semblaient un témoignage de l'opinion et de l'intention de son chef. M. Regnaud me répondit qu'en effet le général Bonaparte, de crainte qu'un mouvement royaliste ne renversât le directoire, avait voulu le protéger et le maintenir. Son projet était, aussitôt la paix signée, de s'en faire élire membre. Comme il n'avait que vingt-huit ans et que la constitution exigeait quarante ans d'âge pour être nommé directeur, on devait proposer au conseil des Cinq-Cents de déclarer éligible, par exception, le vainqueur d'Italie, le pacificateur. Le général Bonaparte, peu en peine, une fois parvenu au pouvoir, de

reste, il était dans une disposition triste et souffrante, il se croyait menacé de perdre la vue.

Je rentrai à Paris pour reprendre mes travaux. Le gouvernement commençait à s'installer et à se manifester, à la grande joie de toute la France et surtout de la jeunesse. Mon père y vint bientôt faire soigner ses yeux et se soumettre à un régime énergique. Il logeait dans la maison même où j'avais loué un appartement en commun avec trois

s'y établir en maître, n'en demandait pas davantage. Il avait dès lors une telle idée de son avenir, que l'offre faite par des agents bourboniens de la dignité de connétable, avec le duché héréditaire de Milan, ne le tentait nullement. Tout son plan se trouva bouleversé par la sottise d'Augereau qui, au lieu de rester dans la mesure prescrite par son général, se fit l'homme du directoire et remit, le 18 Fructidor, la France dans les voies révolutionnaires. Tel fut le récit de M. Regnaud. J'ai causé depuis, de cette époque, avec le général Dessoles. Son caractère, ses opinions le rapprochaient du parti modéré, et pour avoir des aboutissants de ce côté, le général Bonaparte le rechercha beaucoup à ce moment. Le siège de Toulon et le 13 Vendémiaire avaient, en effet, placé Bonaparte dans un milieu révolutionnaire, et ce n'était pas chose facile à un homme, tenant de si près au gouvernement, au commandant de l'armée d'Italie composée des généraux les plus ardemment dévoués à la révolution, de se mettre en rapport avec les opposants. Il fallait beaucoup de hardiesse et de grands ménagements. Le général Dessoles, sans me parler d'un projet arrêté comme celui que m'avait raconté M. Regnaud, m'a plus d'une fois confirmé que telles furent les intentions et les espérances de Bonaparte.

de mes camarades. Je le soignai et je tâchai de le distraire de la mélancolie et du découragement où il était plongé. Précisément, alors on nommait les préfets créés par la nouvelle loi réglementaire de l'administration. Le premier consul, qui voulait ne plus avoir affaire uniquement à l'oligarchie révolutionnaire, chargea le troisième consul, M. Lebrun, de choisir ces fonctionnaires. En se le donnant pour collègue, il avait pensé trouver en lui un intermédiaire entre le gouvernement et les hommes qui s'étaient tenus éloignés de la révolution. Il désirait se rattacher les honnêtes gens qui n'appartenaient pas au parti royaliste actif, les partisans raisonnables des principes de 1789, les déportés ou exilés du 18 Fructidor; il jugeait avec raison que les fonctions de préfet devaient être confiées à des administrateurs modérés, conciliants, pris hors des habitudes raides et arbitraires de la révolution, susceptibles d'obtenir de la considération parmi les classes supérieures.

Ce fut dans ces idées qu'il demanda au troisième consul une liste pour les préfectures. Mais Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, en établit une de son côté, composée de conventionnels et de jacobins ralliés (1), car il n'avait pas d'autres relations.

(1) Le parti jacobin proprement dit, tel qu'il existait au moment du 18 Brumaire, ne se divisa point et ne fut, dans aucune de ses fractions, adopté par le premier consul, qui ne faisait point de cas de sa soi-disant énergie. Il mit au conseil d'État, il employa dans de hautes fonc-

Il semblait qu'il appartenait au ministre, chef de l'administration à créer, de présenter les candidats

tions des hommes chargés des souvenirs révolutionnaires les plus prononcés, mais ce fut pour leur capacité spéciale, certain qu'il ne lui serait pas nécessaire de ménager leurs anciennes opinions. Leur irritabilité n'était vive que sur tout ce qui touchait aux intérêts créés par la révolution, sur la jouissance pleine et assurée de la situation qu'ils avaient acquise, sur tout ce qui pourrait ramener quelque chose de l'état social et de l'aristocratie de l'ancien régime. Sur ces points, il fallait être en garde avec eux; mais le premier consul, tout en voyant les choses de plus haut et sans avoir les mêmes motifs pour s'inquiéter d'un retour vers le passé, ne laissait pas de reconnaître une certaine communauté entre lui et les hommes nouveaux. Quant aux jacobins d'un étage inférieur, il aimait peu à les employer dans l'administration; ils furent en général de mauvais préfets. Leur manière d'être les rendait impropres à ce genre de fonctions; peu à peu il fallut les déplacer. Je me souviens pourtant d'avoir vu et connu un ancien jacobin, des plus violents, qui était un excellent administrateur à Besançon : M. Jean de Brie, estimé et considéré de tous, juste, impartial et poli, quoique un peu trop officiel et gourmé. Ce fut dans les tribunaux qu'on absorba les jacobins de province. Cambacérès en enrôla un grand nombre, soit parce qu'il leur était facile d'arriver jusqu'à lui et de se ranger sous son patronage, soit parce que le premier consul pensa qu'ils n'auraient pas les mêmes inconvénients dans l'autorité judiciaire, et qu'on trouverait ainsi un moyen d'attacher au gouvernement des gens qui seraient restés mécontents. Il n'ignorait pas que la plupart des révolutionnaires veulent avant tout des emplois et des appointements. On disait alors qu'on avait fait, des places de juge, les canonicats du jacobinisme.

qu'il croyait dignes de sa confiance. Lucien Bonaparte n'était point encore accoutumé à obéir passivement à son frère. Il y eut une lutte de quelques jours, qui se termina par une transaction ; la part accordée à la liste du troisième consul resta de beaucoup la plus large.

Je pus savoir ces détails avec certitude. M. Lebrun avait alors pour secrétaire intime M. Creuzé de Lesser, condisciple et ami de son fils aîné, M. Charles Lebrun. M. Creuzé de Lesser était en grande liaison avec mon père et même avec moi, tout jeune que je fusse. Il nous vint la pensée de placer mon père dans une préfecture, c'était un choix tel que les demandaient le premier consul et l'opinion publique. Dans ce temps-là, on n'avait pas encore la fièvre des places. Mon père en écrivit cependant à ma mère. Elle désirait aussi vivement que moi une occupation pour lui. Il se décida, sans croire au succès des démarches de M. Creuzé. Un jour que M. Lebrun dictait à ce dernier un projet de liste, il ne se présenta à sa mémoire personne pour le département de l'Indre. M. Creuzé lui dit que s'il voulait le permettre, il lui indiquerait un fort bon candidat et lui parla de mon père. « — Je ne le connais pas, répondit le consul, mais écrivez le nom, j'y songerai. » Par un heureux hasard le nom resta sur la liste après la part faite aux protégés de Lucien Bonaparte. Mon père fut nommé préfet de l'Aude et non pas de l'Indre, qui convenait mieux à un ami de M. Le-

brun. Il alla remercier le consul, qui le reçut aimablement. « J'ai fait, monsieur, lui dit-il, une chose un peu légère, j'ai désigné pour un poste important un homme que je ne connais pas. Tout ce que j'ai appris de vous me persuade que j'ai bien fait. Il est possible que vous soyez quelque peu aristocrate. Il n'y a pas de mal quand on l'est dans une juste mesure. Vous ne trouverez sans doute pas mauvais que les jeunes filles aiment mieux danser le dimanche que le décadi. Vous mettrez dans tout cela de la prudence et du discernement. »

Ce bon accueil, cette indication sommaire de l'esprit du gouvernement, le salutaire effet du traitement qui lui conservait la vue, mirent mon père dans une heureuse disposition. Il se rendit à Carcassonne, en s'arrêtant quelques jours en Auvergne ; ma mère le suivit de près.

Il est difficile de se figurer dans quel état de soulagement et de bonheur se trouva bientôt la France. Après dix ans d'anarchie, de guerres civiles, de discordes sanglantes ; après la chute d'une ignoble domination, on voyait l'ordre public se rétablir comme par miracle. L'aristocratie envieuse, grossière et méfiante, issue de la révolution, ne dominait plus et n'exerçait plus ses vexations. Les hommes honorables reparaissaient dans les emplois publics ; chaque jour une branche d'administration était rendue régulière, une source d'injustice tarie. L'égalité devant la loi, ce symbole de la so-

ciété française, recevait pour la première fois une tranquille application. Un désir d'amélioration et de gloire nationale régnait partout. La jeunesse embrassait avec délire de si heureuses espérances; elle voyait devant elle un bel avenir et tout excitait son émulation.

Quelques esprits plus clairvoyants remarquaient avec chagrin que cet ordre de choses était dû au pouvoir absolu d'un seul homme, et que son habileté à reconnaître l'état actuel de la société le rendait de jour en jour plus puissant. La France ne tarderait donc pas à lui être livrée sans libertés et sans garanties. Mais cette prévoyance, parculière à un très petit nombre de personnes, était attribuée à leurs opinions théoriques, à leurs souvenirs révolutionnaires ou à leur amour-propre blessé.

La magistrature des préfets constituait un des organes les plus efficaces pour propager partout le calme et la légalité. Mon père s'attacha aussitôt à une mission si utile; il s'en acquittait avec soin et discernement, sans nulle pensée d'ambition. Il se recommandait aux habitants du pays par son impartialité, sa capacité et sa douceur. Il se consacrait aux intérêts du département et devenait l'ami des hommes qui jouissaient de l'estime générale. L'affection qu'on lui témoignait était la seule récompense qu'il recherchait. Savoir mon père satisfait et apprécié comme il le méritait fut pour moi un grand contentement.

Je continuai mes études à l'École polytechnique, mais le spectacle des affaires publiques m'intéressait de plus en plus et m'inspirait le désir de suivre une carrière politique.

II

Février 1800 — Mars 1801.

Ce ne fut qu'au mois de février que le premier consul s'installa aux Tuileries. Le Carrousel ne ressemblait nullement à ce qu'il est aujourd'hui. C'était une toute petite place. A droite et à gauche, il y avait des rues, des îlots de maisons, de grands hôtels, tout un quartier. Avant le 10 Août, la cour se divisait en trois parties, entourées de maisons irrégulièrement bâties. Elles furent brûlées et détruites, la cour déblayée et séparée du Carrousel par une cloison de planches, que peu de mois avant le 18 Brumaire on décida de remplacer, par une grille de fer qui subsiste encore. Elle n'était pas terminée, lorsque le premier consul se logea au Luxembourg, précédemment occupé par le directoire. On en pressa l'achèvement, les ouvriers y travaillaient même de nuit. On enlevait encore précipitamment les planches de la cloison quelques

instants avant l'arrivée du premier consul et de son cortège. Je me promenais en curieux sur le Carrousel et je vis emporter les derniers débris de cette barricade. Près de la grande entrée du milieu, on avait autrefois attaché un large écriteau où on lisait cette inscription :

LE 10 AOUT 1792, LA ROYAUTÉ FUT ABOLIE;
ELLE NE SE RELÈVERA JAMAIS.

Je me demandai s'il serait replacé. Cette suppression aurait été un peu hâtive, l'inscription fut posée sur un des petits pavillons qui ornaient le milieu de la grille avant l'érection de l'arc de triomphe. Depuis elle a été retirée, et, autant que je puis m'en souvenir, avant la proclamation de l'empire. Beaucoup plus tard, en 1806, on effaça tous les trous de boulets qui criblaient la muraille du palais, en face du Carrousel, et les mots DIX AOUST tracés sur chaque brèche.

L'entrée du premier consul aux Tuileries fut solennelle. Il arriva en voiture de cérémonie avec ses deux collègues; le Sénat et les autres corps institués par la nouvelle constitution faisaient cortège, au moins par députation. On ne remarquait alors ni luxe, ni étiquette, les voitures étaient rares, presque toute la suite se composait de fiacres dont le numéro se dissimulait assez mal sous une bande de papier de la couleur de la caisse.

Cette cérémonie n'avait pas grand air; le premier consul s'en aperçut bien : « Avant peu, dit-il,

la cour sera remplie de voitures neuves, pourvu que j'y interdise l'entrée des cabriolets. »

De tous les maux et de tous les dangers qui pesaient sur la France, il n'y en avait aucun dont le gouvernement consulaire eût à s'occuper plus actuellement que la guerre qui venait de se renouveler dans les provinces de l'Ouest. Elle donnait aux résultats de la révolution du 18 Brumaire une apparence d'instabilité. Le gouvernement désirait, pour un motif plus urgent encore, se hâter de pacifier la Vendée et la Bretagne ; une guerre avec l'Allemagne et l'Italie allait sans doute bientôt commencer.

Les Vendéens et les chouans n'opéraient pas ensemble, et il n'existait pas de concert entre les chefs des deux insurrections. Les populations de Bretagne et du Poitou, très dissemblables, ne combattaient pas de la même manière.

La grande guerre civile, la véritable Vendée, avait fini avec Charette et Stofflet. Lorsqu'ils reprirent les armes en 1795, ce ne fut même que par exigence de situation et sans grand espoir. Ils ne résistèrent pas longtemps, et, après leur mort, le pays demeura paisible. Cette fois l'enthousiasme était nul, aussi M. d'Autichamp, M. de Suzannet, M. d'Andigné, désespérant du succès, traitèrent-ils avec le premier consul. M. d'Autichamp n'ayant jamais eu de rapports directs avec les princes émigrés et les Anglais, on ne prit aucune précaution contre lui ; sa soumission semblait complète. On

plaça MM. de Suzannet et d'Andigné sous la surveillance de la police, puis on les enferma dans une forteresse.

Il fut plus difficile de mettre fin à la chouannerie. Le caractère des populations bretonnes et les relations habituelles des chefs avec l'Angleterre ne comportaient pas une négociation semblable à celle qui avait pacifié l'Anjou et la Vendée. Le premier consul dirigea sur la Bretagne des forces considérables, commandées par des généraux bien choisis; un mois suffit pour disperser et désarmer les rassemblements. M. de Frotté parcourait à la tête d'une bande la basse Normandie : il refusa d'abord de se rendre, et le premier consul ordonna de ne pas lui faire quartier. M. de Frotté comprit qu'il fallait céder. Sans faire connaître son intention au commandant de la colonne qui lui était opposée, il se dirigea vers le quartier général. Il fut arrêté en route, traduit devant un conseil de guerre, condamné et fusillé. L'intérêt s'était porté sur lui dès son arrestation; en apprenant sa mort, on s'étonna de cette rigueur, indigne d'un gouvernement qui voulait se montrer modéré et généreux. Toutefois on prétendit que le premier consul avait prescrit de suspendre la procédure; le courrier serait arrivé trop tard.

Ainsi finit la chouannerie. Le premier consul désira s'entretenir avec les principaux chefs bretons. Sa conversation avec Georges Cadoudal fut remarquable. Il savait quel dévouement fanatique

le chef des chouans professait pour la cause royaliste; quelles étaient ses relations avec l'Angleterre et les princes émigrés. Il essaya de la séduction et de l'autorité sans égales de sa parole; mais il échoua complètement. Le récit de cette entrevue, par M. Thiers, est une scène des plus vivantes.

Les principales questions intérieures réglées, le général Bonaparte était libre maintenant de se consacrer à nos affaires extérieures, si compromises. Je n'ai pas à m'étendre sur les événements militaires de cette campagne de 1800. Mais, quoique la bataille de Marengo ait été souvent dépeinte, je crois qu'il peut être intéressant d'en écrire ici quelques circonstances qui ne se trouvent dans aucun des récits déjà publiés. J'en ai appris plusieurs pendant mon séjour à Turin. Le point de vue n'était pas le même que dans les relations françaises. Les narrations des vaincus, sans les contredire, les complétaient en exposant ce qui se passait dans l'armée autrichienne.

Lorsque le général Mélas fut informé, à son grand étonnement, que l'armée de réserve commandée par Bonaparte descendait du mont Saint-Bernard, avait passé le Tessin et occupait Milan : il rappela le corps d'armée stationné à Turin pour se concentrer sur Alexandrie. M. de Neiperg, celui qui devait épouser plus tard l'impératrice Marie-Louise, était un des généraux autrichiens placés sous ses ordres. Il n'y avait pas à cette époque de général plus rempli de vaillance, d'es-

prit et de manières dans l'armée autrichienne. Le jour où il partit pour Alexandrie, il vint prendre congé de la marquise de Cavour (la grand'mère du ministre). « — Je ne sais pas si je puis vous » dire au revoir », lui dit-il. « — Et pourquoi » donc ce triste pressentiment? — Nous allons » donner une bataille contre le général Bonaparte, » et j'ai idée que nous la perdrons. »

J'ai plusieurs fois entendu raconter par le duc de Plaisance non pas tout le combat, mais ce qu'il en a vu. Il était alors le capitaine Charles Lebrun, aide de camp du premier consul; ce fut lui qui porta au général Desaix l'ordre d'avancer avec les divisions Boudet et Molitor. Desaix trouva la gauche de l'armée presque en déroute, et la colonne des grenadiers hongrois s'avançant, sans résistance, par le chemin qui traverse la vaste plaine comprise entre la Bormida et la Scrivia. Les troupes qu'il amenait ne lui semblaient pas avoir beaucoup d'élan; enfin, à ses yeux c'était une défaite, et il le disait. Pendant que, sans espérance, il prenait ses dispositions, on s'aperçut que la colonne autrichienne arrêtait sa marche et paraissait hésiter dans son mouvement; elle venait d'être coupée par la charge de cavalerie de Kellermann, ce que le général Desaix, trop éloigné, ne pouvait voir distinctement. M. Charles Lebrun lui fit remarquer cette circonstance imprévue comme heureuse, et de nature à rendre quelque espoir. Desaix secoua la tête tristement. A ce mo-

ment même, atteint d'une balle, il tomba sans proférer une parole. Le général Boudet prit le commandement, ordonna et dirigea l'attaque où commença la victoire. Je me souviens fort bien comment, à cette époque, on prétendait qu'à lui seul était dû le succès. Je l'ai vu fréquemment chez M. Benoist. Le général Boudet se promenait un jour avec ce dernier dans le jardin des Tuileries. Le chef d'escadron Savary, — ancien aide de camp de Desaix, devenu, après Marengo, aide de camp du premier consul dont il n'avait pas encore gagné la faveur qui devait plus tard l'élever si haut, — l'aborda et entra en conversation. Il se plaignit d'être oublié et parla avec mécontentement et malveillance de l'ingratitude du premier consul, puis ajouta : « — C'est vous qui l'avez sauvé, vous verrez qu'il ne fera rien pour vous. »

Il fallait que Savary fût de bien mauvaise humeur pour dire une telle absurdité. Le général Kellermann avait coupé la colonne autrichienne, Boudet l'a rejetée en arrière, peut-être même ont-ils agi sans ordre ; mais gagner une bataille comme Napoléon savait le faire, c'est autre chose. Son génie consistait surtout à surveiller avec un plein sang-froid, avec un calme admirable les mouvements des deux armées, à saisir rapidement toute circonstance du combat préparée ou accidentelle, prévue ou non prévue, à juger sa partie possible, à comprendre qu'elle était décisive, à en précipiter les conséquences, à les pousser jusqu'aux dernières

extrémités, à deviner merveilleusement quelle impression morale allait être produite sur l'ennemi. C'est ainsi que l'avantage partiel d'une division devenait pour lui une immense victoire. La journée de Marengo offrit un exemple frappant de cette différence de vues entre un général habile et expérimenté qui n'a point le coup d'œil d'ensemble et ne sait rien de plus que son affaire militaire, et le grand capitaine qui détruisait une armée et renversait une monarchie par une seule bataille.

Lorsque l'armée française eut repris l'offensive et repoussé les Autrichiens jusqu'à Marengo et au pont de la Bormida, le général Victor dirigeait l'avant-garde. Il était tard, le jour baissait, on commençait à ne plus voir. Le général autrichien, qui commandait en face, demanda un armistice pour la nuit, comme cela se pratique quelquefois entre avant-postes. Victor y consentit et mit pour condition que le pont lui serait livré. Un aide de camp fut envoyé pour soumettre cette convention au général en chef. En arrivant au quartier général, il apprit que Mélas traitait. Victor exigeait le pont de la Bormida, mais Napoléon avait obtenu toute l'Italie.

Le comte de La Tour, ministre des affaires étrangères à Turin, retraçait d'une manière curieuse et intéressante la bataille de Marengo à laquelle il se trouvait. Son père, maréchal de Savoie, était à ce moment gouverneur d'Alexandrie. Je l'ai sou-

vent pressé d'écrire cette relation, — ce qu'il ne fera sans doute pas.

La bataille paraissait si bien et si décidément gagnée que M. de Mélas, quittant ses colonnes, rentrait à Alexandrie avec son état-major. Il avait prescrit à M. de Zach de pousser avec ses Hongrois jusqu'à la Scrivia et de ne point essayer de la franchir s'il rencontrait quelque résistance. Il ne voulait pas qu'on engageât un combat de nuit. Parvenu déjà dans les rues d'Alexandrie il entendit un bruit de vive fusillade : « — Fusillade d'avant-garde, le passage de la rivière est disputé! » s'écria-t-il, tellement il était assuré de la victoire. Peu après, survinrent d'autres nouvelles, et lorsqu'il sut que M. de Zach avait capitulé avec toute la colonne hongroise, il perdit la tête et ne se fit plus aucune idée juste de ce qui se passait sur le champ de bataille. Il s'inquiétait surtout de ce que devenait sa gauche. Elle n'avait pas donné de toute la journée. Loin d'être coupée, elle aurait pu facilement se faire un passage et rentrer à Alexandrie, ou du moins suivre le long de la rive droite du Pô, pour traverser ensuite le fleuve.

C'est dans cet état de trouble que M. de Mélas écrivit au général Bonaparte. Celui-ci vit de suite qu'il avait affaire à des gens hors de sens et imposa cette merveilleuse capitulation. Elle fut conclue avec une telle précipitation qu'on oublia d'y mentionner l'armée piémontaise, sous les ordres éga-

lement de M. de Mélas. Le maréchal de La Tour dépêcha le lendemain son fils au quartier général du premier consul pour savoir ce qu'il ordonnait des Piémontais. M. de La Tour arriva au moment où Bonaparte était enfermé avec le général Berthier. L'état-major déjeunait dans la salle qui précédait son cabinait. On engagea M. de La Tour à attendre quelques minutes et à se mettre à table. Les convives étaient joyeux, enivrés du triomphe de la veille plus encore que du vin dont on buvait largement. Les propos s'animaient; chacun racontait ce qu'il avait fait ou vu. Il fut question de cette charge de cavalerie, point de départ du succès; Kellermann l'avait commandée, Murat se vantait d'en avoir donné l'idée. Là-dessus, de parole en parole les deux généraux s'échauffèrent sans pourtant sortir du ton de la plaisanterie. Ils se disputaient ainsi à qui avait remporté la victoire, lorsque Berthier entra : « — Qu'est-ce que cela, messieurs? dit-il. Comment, se colleter ainsi! et encore devant un officier étranger! » Ils se turent respectueusement, et le général Berthier conduisit M. de La Tour au premier consul, qui l'informa de ses intentions sur l'armée piémontaise.

Après Marengo, Bonaparte se hâta de revenir à Paris. Loin de penser à poursuivre le cours de ses conquêtes, il voulait maintenant la paix. Il savait que, désirée par la France, elle était indispensable pour y rétablir l'ordre, pour donner à son pouvoir un caractère solide, pour rendre à

la nation toute sa valeur et toute sa force. Pendant ses derniers préparatifs de guerre, il avait ouvert avec les belligérants des négociations pacifiques, mais avec la certitude que ses démarches seraient sans résultat. Maintenant l'Autriche du moins l'écouterait.

La Russie ne pouvait guère être comptée parmi les puissances encore rebelles à tout accord. Paul Ier, en s'associant à la coalition, s'était écarté de la politique russe qui n'avait nul intérêt dans cette croisade contre la révolution. Il est vraisemblable que si Catherine eut vécu plus longtemps, les forces russes n'auraient jamais été envoyées en auxiliaires contre la France. L'état militaire de la Russie avait été fort négligé ; il n'existait à cette époque de véritable armée qu'en Géorgie et dans le Caucase.

Si Catherine accueillait avec faveur les émigrés français et se montrait bienveillante pour leur cause, si elle se complaisait à leurs louanges, ils espéraient en vain qu'elle ne demeurerait pas étrangère au mouvement des opinions européennes. L'état social en Russie, le degré de civilisation ne comportaient pas l'intelligence de ce qui se passait en France. Le gouvernement, son entourage et l'aristocratie riche ne craignaient ni révolution ni conquête, et témoignaient tout au plus quelque curiosité des événements d'Occident. D'ailleurs, le trouble de la politique européenne était fort avantageux à la Russie. Grâce à la guerre que

l'Autriche et la Prusse faisaient à la France, elle put anéantir la Pologne, consommer le partage de son territoire, conquérir le littoral du nord de la mer Noire et de la Géorgie, commencer l'invasion des régions du Caucase.

Catherine fut donc trop sensée pour qu'il lui vînt dans l'idée de se mêler aux hostilités, et l'on voit dans les *Mémoires* du comte de Saint-Priest, à qui elle accordait plus de considération qu'à aucun autre émigré, combien elle était décidée à ne pas se joindre à la coalition. Mais Paul était déraisonnable; il ne pouvait être ni contrarié ni conseillé. Il avait rappelé ses soldats du Caucase. Son premier soin, en succédant à sa mère, avait été de restaurer l'état militaire, de créer une véritable armée, de compléter les cadres, de rétablir la discipline, de réveiller l'ambition, le zèle des officiers. Il était difficile à un souverain qui poursuivait une pareille tâche de ne pas souhaiter l'occasion d'affirmer la puissance de la Russie et la valeur de son armée.

En 1799, lorsque le directoire ne voulut pas que le congrès de Rastadt eût pour résultat le maintien de la paix de Campo-Formio, lorsqu'il refusa de traiter avec l'Angleterre et occupa la Suisse, quand le général Bonaparte était en Égypte avec l'élite de l'armée française, le gouvernement anglais tenta avec activité et succès à reformer une ligue contre la France. La Prusse s'y refusa, mais l'empereur Paul y adhéra avec empresse-

ment. Il s'engagea à envoyer trois armées : l'une en Italie, l'autre en Allemagne, la troisième devait débarquer en Hollande avec des troupes anglaises.

Souvarow contribua aux succès des Autrichiens, mais ne vécut pas en bonne intelligence avec leurs généraux et ne justifia pas la haute renommée qu'il avait en Russie. Gortchakow arriva sur les bords du lac de Constance après la bataille de Zurich. Placé sous les ordres du duc d'York, il fut compris dans la capitulation après la bataille du Helder.

Ainsi, l'alliance de Paul Ier avec les ennemis de la France ne lui donna pas la gloire qu'il espérait, et diminua son importance. Il se plaignit surtout de l'Autriche. On n'avait suivi ni les conseils ni les plans de campagne de ses généraux; ses armées avaient été mises dans des positions difficiles et dangereuses, il parlait de les rappeler et de se retirer de la coalition. Les représentations de lord Whitworth retardèrent une rupture, mais en même temps le cabinet de Berlin devenait un intermédiaire entre le premier consul et Paul Ier.

Ce n'était pas seulement pour presser les négociations de paix que Bonaparte rentrait à Paris. Quelque confiance qu'il eût dans l'enthousiasme provoqué par sa victoire, il savait combien, même parmi les hommes de son gouvernement, régnaient de tendances révolutionnaires et d'amour de la liberté. Plusieurs, croyait-il, songeaient à un lendemain. S'il ne marchait point encore d'un

pas rapide vers la monarchie, son pouvoir était grand, et il voulait le développer davantage. Néanmoins, il sentait la nécessité de conserver les habitudes et les couleurs du temps encore si voisin de la révolution, aussi se garda-t-il bien d'omettre la célébration du 14 Juillet. M. de Fontanes fut chargé de chanter dans un hymne cet anniversaire.

Cependant l'entourage intime du premier consul et particulièrement sa famille désiraient déjà le voir toucher plus promptement au but. La haine des révolutionnaires de bas étage, les menées que les chefs de chouans et les émigrés ne cessaient d'entretenir, inquiétaient le pays et les hommes d'État.

Dans les premiers jours d'octobre, une brochure intitulée : *Parallèle entre César, Cromwell, Monk et Bonaparte* fut, non pas éditée, mais distribuée. J'étais alors à Carcassonne chez mon père, lorsqu'il en reçut six exemplaires sous le couvert du ministère de l'intérieur. L'auteur y exposait les différences de position, de caractère, de renommée qui distinguaient Bonaparte de ces trois personnages historiques. Le seul avec lequel il eût quelque similitude, c'était César; mais César conquit le pouvoir en se faisant le chef du parti anarchique; Bonaparte avait délivré la France de la faction révolutionnaire et rétabli l'ordre public. Monk était traité avec mépris comme un transfuge vendu au prince que l'opinion publique rappelait. Si Bona-

parte voulait imiter Monk, la France serait plongée dans les horreurs d'une nouvelle révolution. L'auteur concluait en disant : « Heureuse la république si Bonaparte était immortel! Où sont ses héritiers? Le sort de trente millions d'hommes ne tient qu'à la vie d'un seul. »

Très peu de jours après arrivait une lettre du ministre de la police ainsi conçue :

Citoyen préfet, vous avez dû recevoir plusieurs exemplaires d'une brochure intitulée : *Parallèle*, etc. Cette publication est le fruit d'une intrigue, je vous prie de me renvoyer tous les exemplaires qui vous ont été adressés.

Mon père s'était douté de ce que lui écrirait le ministre de la police et n'avait fait lire cette brochure à personne.

Il est difficile de croire que le premier consul n'eût pas connaissance de ce pamphlet, de M. de Fontanes, ou de M. Esménard, disait-on. Évidemment Lucien Bonaparte en dicta sinon le texte, du moins le sens. Il n'eut guère, d'ailleurs, de publicité. L'entourage politique du premier consul et la plupart des conseillers d'État, malgré tout leur dévouement, jugèrent cette brochure blâmable et même dangereuse, et elle acheva de mécontenter le premier consul contre le ministre de la police, qui ne l'avait pas saisie de suite. Pour désavouer

encore mieux l'imprudence de Lucien, il l'envoya en Espagne comme ambassadeur. M. Chaptal le remplaça au ministère de l'intérieur.

Les négociations avec l'Angleterre venaient de se rompre, ainsi qu'avec l'Autriche qui refusait de subir les conditions imposées. La guerre reprenait; le général Moreau commandait l'armée d'Allemagne, et allait justifier sa réputation incontestée par le grand succès d'Hohenlinden. La France admirait et aimait le premier consul. Mais, au moment où les révolutions s'apaisent, où les masses de la nation demandent avant tout l'ordre et le repos, l'ardeur survit, chez un certain nombre d'hommes passionnés et déraisonnables, aux espérances et au courage de leurs partis. Nous les avons vus après 1830, et nous n'en sommes pas encore délivrés. En 1800, on était autrement lassé de leurs agissements et on les poursuivait d'une haine bien plus vive. Ceux de ce temps-là n'avaient pas seulement prêché le mal, mais ils l'avaient exécuté. D'ailleurs, le gouvernement consulaire héritait des moyens de la révolution qu'il venait terminer, il pouvait facilement agir sans respect des lois et des franchises. Ainsi point de liberté de la presse pour encourager les faiseurs de conspirations et d'émeutes, point de tribune pour faire l'apologie de leurs intentions et de leurs sentiments généreux.

Si les ennemis de l'ordre et du premier consul étaient impuissants à provoquer une insurrec-

tion, il leur restait la ressource des crimes et des complots. On eut bientôt la preuve des périls qui menaçaient Bonaparte. Une police active veillait à sa sûreté. Les liens toujours conservés par Fouché avec les hommes dont il avait été l'ami pendant la Terreur lui permettaient d'être au courant de leurs projets. Plusieurs même lui servaient d'espions.

Il sut donc par Barrère que chez un nommé Demerville, ancien employé du comité de Salut public, on préparait un attentat contre la vie du premier consul. La police, complètement informée. laissa le complot mûrir, d'après la volonté de Bonaparte. Le 18 octobre 1800, il se rendit à l'Opéra et l'on arrêta les conspirateurs qui s'y étaient apostés, armés de poignards. Le danger ne fut pas réel. Le premier consul affirma à ceux qui lui parlaient de leurs alarmes qu'elles n'avaient jamais été fondées. Toutefois, selon lui, la justice devait recevoir satisfaction, et sa vie et le sort de la France ne plus être exposés aux entreprises criminelles du premier qui se risquerait à commettre un assassinat.

Les prévenus furent traduits devant le tribunal, quatre d'entre eux condamnés à mort et exécutés. Malgré l'intérêt pris à l'existence du premier consul, on remarqua avec regret l'infamie des dénonciateurs et le zèle provocateur de quelques agents.

Deux mois après, au moment où le vainqueur

d'Hohenlinden signait un armistice, prélude de la paix, le premier consul échappa miraculeusement à l'explosion de la « machine infernale ». Au milieu du trouble, lorsqu'on ignorait si le danger était passé, il voulut néanmoins se rendre à l'Opéra où il allait entendre un *oratorio*, afin de se montrer aux spectateurs pour que le bruit de sa mort ne se répandît pas. Quelques minutes écoulées, il retourna aux Tuileries où accourait une foule nombreuse. Alors, devant les hauts fonctionnaires et les généraux réunis dans les salons, il laissa éclater sa colère contre les jacobins, les hommes de la Terreur et les massacreurs de Septembre qui, pour le tuer, faisaient périr de nombreuses victimes. « J'en ferai, disait-il, une sévère justice! » Comme lui, tous ceux qui l'entouraient n'avaient aucun doute sur les auteurs de l'attentat et accusaient l'indulgence et la partialité de la police de Fouché. Elle ne savait donc ni réprimer ni surveiller les révolutionnaires. Fouché, quoique présent, ne se hâtait pas d'avouer ce dont il était certain, que le crime appartenait aux conspirateurs de la chouannerie. Il connaissait leurs desseins, mais non les moyens et le moment qu'ils choisiraient.

Des informations venues de Paris et des départements confirmèrent encore le premier consul dans la pensée que le 3 nivôse était l'œuvre des jacobins. Les plus exaltés, ceux qui formaient des comités et correspondaient avec les provin-

ces, témoignaient depuis quelque temps beaucoup d'espoir et semblaient attendre un événement. Il y a dans les grandes villes une certaine fange d'hommes perdus de vices, qui sont dans le monde politique ce que sont les forçats libérés dans la population civile. Ils ne dépendent en propre d'aucune opinion, mais sont toujours disposés à servir de recrues aux séditions ou aux conjurations. C'était alors un fonds commun entre les jacobins et les conspirateurs royalistes. Ils vivaient et se trouvaient en camaraderie avec les chouans de bas étage. Il résultait de là que les complots, soit des uns soit des autres, pouvaient enrôler des individus qui n'appartenaient pas à leur propre faction et pénétraient ainsi les espérances de ceux qui les embauchaient. Les jacobins, sans être chargés de l'exécution, se tenaient sans doute prêts pour le lendemain qui, vraisemblablement, leur aurait profité plus qu'aux royalistes.

Le premier consul ne tarda pas à être détrompé. Ce ne fut pas cependant pour lui une raison de renoncer à se débarrasser des coupe-jarrets de la révolution. Ses principaux conseillers, à commencer par Fouché, comprirent et approuvèrent son calcul. Si Réal et quelques autres se mirent à la traverse de cette intention, c'est qu'ils avaient toujours peur que la réaction n'arrivât jusqu'à eux.

Dix ans après, l'empereur me parlait un jour de la Vendée et de la guerre des provinces de l'Ouest.

— Que sont donc devenus, me disait-il, les sous-officiers de cette guerre?

Je lui répondis que les mœurs rustiques des petits propriétaires et de la noblesse campagnarde, ainsi que leurs relations familières avec les paysans, les rendaient propres à être en même temps sous-officiers et officiers dans une telle guerre.

— C'est impossible, répliqua-t-il, vous n'avez pas bien compris ce que c'est qu'un sous-officier. Il est de la même classe, de la même pâte que le soldat, de sorte que tout en le commandant, il sympathise avec lui, il le persuade; il exerce sur lui une influence morale qui non seulement le fait obéir mais l'entraîne; il sait ce qu'il faut lui dire et ne le choque jamais, parce qu'il est son égal. Pourquoi l'armée française est-elle aujourd'hui devenue la plus redoutable du monde? C'est que les officiers s'en étant allés en émigration, les sous-officiers les remplacèrent et par suite ont été généraux et maréchaux de France. C'est avec les sous-officiers qu'on mène le monde; c'est avec eux qu'on le remue, parce qu'ils en sont. Lors du 3 nivôse, je saisis l'occasion et je fis déporter les sous-officiers de la révolution, les septembriseurs, les meneurs des faubourgs. Depuis lors, j'ai commencé à dormir tranquille, car, voyez-vous, je n'ai pas peur des conspirateurs qui se lèvent à neuf heures du matin pour mettre une chemise blanche.

Un sénatus-consulte légalisa la déportation de cent trente-trois révolutionnaires qu'on ne soupçonnait même pas de complicité avec les auteurs de la machine infernale. Cet acte arbitraire, discuté au conseil d'État, y trouva peu d'opposition. Ce n'était ni une loi ni un jugement; le Corps législatif et le Tribunat n'eurent pas ainsi à en connaître. C'était un acte de pouvoir absolu auquel le premier consul associait le Sénat, qui devait plus tard se prêter si docilement à toute violation et mutation des lois et de la constitution.

L'esprit public ne marchandait rien alors au gouvernement, et cette tendance se manifesta surtout à propos de la discussion du projet de loi instituant les tribunaux spéciaux. Formé de trois magistrats, de trois officiers et d'un président nommé par le premier consul, ce tribunal devait se prononcer sans jury sur les crimes ou délits commis contre le pouvoir ou la société.

La discussion du Tribunat (1) fut très remarquée.

(1) Lors de l'institution du Tribunat, le premier consul n'avait pas encore une claire vue sur l'avenir, point de projets arrêtés, point d'espérances formelles. Sans doute, son caractère et son génie, son inconcevable orgueil, comportaient nécessairement le pouvoir absolu et une souveraineté indéfinie. Pour qui le connaissait, il paraissait évident qu'il écarterait ou briserait toute opposition; mais lui-même ne savait pas encore quels obstacles, quelles contrariétés il rencontrerait. Il se faisait beaucoup d'illusions. Les habitudes, les souvenirs, les phases de la révolution ne laissaient pas que d'avoir une certaine in-

Dans toute autre circonstance, les opposants auraient eu l'avantage. Mais les habitudes de chouannerie plus ou moins répandues dans toute la France vers la fin du directoire; les bandes qui s'en allaient piller les caisses publiques ou exercer des vengeances politiques, les brigands qui infestaient les grandès routes au point qu'il avait fallu mettre une garnison d'un caporal et de quatre hommes sur l'impériale des diligences, n'engageaient point le public à chercher des garanties pour les accusés. Même les hommes éclairés, réfléchis, pratiques, n'avaient point de penchant à s'associer à l'opposition de MM. Chénier, Ginguené ou Benjamin Constant. On ne les confondait pas avec les jacobins, mais ils apparaissaient comme gens appartenant à une coterie philosophique inspirée par vanité et succès de tribune. On traitait d'arguties leurs appels aux vrais

fluence sur lui. Il ne se croyait pas si incompatible avec la liberté et l'ordre légal. Il avait encore cette prodigieuse présomption du 18 Brumaire, et il était bien loin de l'ombrageuse défiance où il se confirma de jour en jour davantage contre tout symptôme, toute apparence d'esprit libéral. Ainsi, il n'attacha aucune importance au choix des tribuns et ne s'en mêla point. Sieyès et la coterie philosophique mirent au Tribunat à peu près ce qu'ils voulurent. Ce fut la première fois que M. Constant réussit à entrer dans une Assemblée, il arriva au Tribunat à titre littéraire. Ce fut surtout là le caractère de cette réunion, où l'on comptait Andrieux, Ginguené, Chénier, Laromiguière, Riouffe, Say, Jacquemont et d'autres encore.

principes de justice et leur méfiance contre le gouvernement.

Les victoires de l'armée d'Allemagne avaient été suivies du traité de Lunéville conclu avec les puissances du continent. Le premier consul avait rétabli la république Cisalpine, fondé un royaume d'Étrurie pour une branche des Bourbons d'Espagne ; il menaçait l'Angleterre d'une descente, tout en espérant une paix prochaine. Ses relations avec la Prusse continuaient à être faciles et confiantes. L'empereur Paul, en guerre avec l'Angleterre, cherchait maintenant à entrer en intimité avec le premier consul. Ils méditaient ensemble des projets chimériques contre les Indes anglaises, lorsqu'on apprit l'assassinat du 24 mars 1801.

Je lis à ce sujet dans l'*Europe sous le Consulat et l'Empire*, par M. Capefigue :

« La noblesse libre et frémissante s'agite souvent pour briser l'édifice que Pierre le Grand éleva avec tant de persévérance et de génie. »

La noblesse russe n'a pas de privilèges ni de droits politiques ; elle n'est pas libre et frémissante ; elle ne s'est jamais agitée pour briser l'édifice élevé par Pierre le Grand. Il n'existe en Russie aucune tradition, aucun souvenir de garanties quelconques, d'intervention dans le gouvernement de l'État. On ne peut pas même dire qu'il y ait un moyen officiel et régulier de réclamations ; l'indifférence pour les intérêts publics est plus complète que partout ailleurs. L'esprit de la noblesse de

Pétersbourg et surtout de Moscou est souvent frondeur, mais sans tirer à conséquence. Ce qu'il peut y avoir de murmures individuels ne compose pas une opinion publique.

Mais lorsque le souverain offense chaque jour les intérêts, l'amour-propre, les habitudes de tous et surtout de ceux qui l'entourent, lorsque chacun, à la cour et dans sa famille, se sent menacé par un pouvoir absolu et déraisonnable, il se forme un consentement et même un désir universels de se séparer de lui. C'est ce qui est arrivé pour Pierre III et Paul Ier. Dans un gouvernement autocratique, quand le pouvoir repose uniquement sur la personne du prince, il faut de toute nécessité changer la personne. J'étais depuis quelques mois (1) en Russie : M. Novosiltrof, président du conseil de l'empire, homme d'esprit, mais cynique et peu estimé, me dit un jour :

— Vous devez commencer à connaître notre pays. L'étranger s'en fait de fausses idées, et je suis persuadé que vous ne nous trouvez pas tels que vous l'imaginiez. On vit ici d'une façon aussi tranquille qu'ailleurs. Le gouvernement et l'administration sont menés à peu près aussi bien que dans les autres États de l'Europe. Nous n'avons ni constitution, ni tribune, ni journaux ; cependant, vous pouvez reconnaître qu'il y a une certaine force d'opinion, un certain bon sens général,

(1) 1836.

une atmosphère qui enveloppe le gouvernement et influe sur lui de façon à faire marcher les choses raisonnablement.

Puis, répondant à une objection que je ne faisais pas :

— Vous me direz : Mais si le souverain est d'un tel caractère qu'il ne puisse écouter ni la raison, ni le sentiment général, ni les conseils, — alors il faut bien s'arranger...

Et il se mit à rire.

Assurément, les mœurs se sont adoucies. Cette action inofficielle de l'opinion est devenue plus forte; les rouages de l'administration se sont compliqués et ont rendu plus difficile et moins fréquente l'intervention personnelle et directe du souverain. On ne saurait maintenant supposer l'enivrement de la puissance absolue ni la démence de Pierre III et de Paul Ier. Mais si, par impossible, une telle chose survenait, il est assez probable qu'on s'arrangerait encore par voie de conspiration.

M. de Pahlen fut moins un conspirateur que le criminel exécuteur d'une sentence regardée comme indispensable. Je n'ai jamais entendu dire qu'il eût fait à l'empereur de faux rapports contre le grand-duc Alexandre et l'impératrice Marie, ni cherché à l'exaspérer contre eux. L'empereur, de son propre mouvement, était à peu près résolu à faire enfermer l'impératrice dans un couvent. Mais, pour obtenir le consentement du

grand-duc Alexandre à l'abdication forcée de son père, on lui exposa sans aucun doute le péril qu'il courait, ainsi que sa mère, et tous les désordres et les malheurs dont la folie de l'empereur menaçait la Russie. Toutefois, j'ai ouï dire que les conjurés, M. de Pahlen et d'autres, prirent soin de lui faire seulement des communications assez vagues sans entrer dans aucun détail. Ce fut une sorte de formalité qu'ils accomplirent. L'impératrice Marie avait été plus ou moins prévenue du projet d'obtenir une abdication, et l'on croit même qu'elle s'attendit un instant à être appelée à la couronne.

Aucun document sur la mort de Paul I[er] n'a été publié en russe, et pendant que j'étais à Pétersbourg, on ne m'en a point fait une narration complète. Les Russes n'aiment pas qu'on leur fasse des questions explicites sur de tels événements, quoique souvent ils en parlent sans trop de façons. Il y a, dans les *Mémoires d'un homme d'État*, l'extrait d'une relation envoyée au cabinet de Berlin ; elle est assez conforme à ce que j'ai pu apprendre.

En 1806, M. Prévost, après avoir passé deux ans en Russie, attaché à l'ambassade du général Hédouville, était à Paris sans emploi depuis son retour de Saint-Pétersbourg, et sollicitait inutilement le ministre. Il eut l'idée de s'adresser directement à Napoléon. L'empereur venait de régler que chaque jour un auditeur au conseil d'État se

tiendrait dans un salon des Tuileries, y recevrait de tous les pétitions qu'on voudrait lui faire parvenir, les classerait avec une courte analyse, puis le lendemain matin se rendrait au lever pour les lui remettre. J'étais alors de semaine. M. Prévost, avec qui j'avais des rapports amicaux, me confia un placet où il demandait à être employé ; il y joignit une notice rédigée avec soin et qui contenait toutes les circonstances de la mort de Paul Ier qu'il avait pu recueillir pendant son séjour en Russie. Nous la revîmes ensemble avec attention. Le lendemain, j'allai à Saint-Cloud. L'empereur, selon son habitude, en recevant le paquet de pétitions, me dit :

— Y a-t-il quelque chose de nouveau, d'intéressant ?

— Sire, répondis-je, il y a un récit de la mort de Paul Ier, par un attaché d'ambassade, qui paraîtra, je pense, curieux à Votre Majesté.

Trois jours après, la notice de M. Prévost était imprimée sans nom d'auteur, sans nulle préface ni avant-propos. Personne ne lui en a jamais parlé, mais il tarda peu à être placé. Cette pièce est devenue rare, je l'ai quelquefois cherchée à Paris sans la trouver. Elle a été connue à Pétersbourg et on l'y estime assez exacte.

Le rapport de Savary, généralement cité, ne représente pas l'état de l'opinion et la disposition unanime de tout ce qui entourait Paul Ier. Ce fut un événement prévu, et non pas le résultat de

menées secrètes. Paul sentait venir sa destinée, il se savait cerné de toutes parts, et sans issue pour éviter le coup qui le menaçait. Quelques jours avant sa mort, il eut la pensée de recourir au comte Rostopchin qu'il avait disgracié et exilé, mais qu'il croyait capable d'être touché de sa confiance et de se dévouer à le sauver. Il lui écrivit. On arrêta, à la sortie de la ville, l'officier qui portait sa lettre. Lorsque le comte Pahlen, le lendemain, à l'ordre, fut interrogé par l'empereur sur ce qu'il y avait de nouveau :

— Sire, répondit-il, on a contrefait l'écriture de l'empereur.

Et il lui montra sa lettre.

Paul reconnut qu'il n'avait qu'à attendre son sort. Deux jours après, le crime fut décidé.

Je rencontrais souvent à Pétersbourg le major Tiran, un Français venu fort jeune en Russie pendant l'émigration et qui y avait longtemps fait partie de l'armée. Il était aide de camp du comte Pahlen, et de service précisément le jour de la mort de Paul. Cela ne fait pas qu'il ait vu ni su grand'-chose. Voici ce qu'il m'a rapporté : C'est de chez le comte Pahlen que les conjurés partirent après avoir été en conversation avec lui. Dès qu'ils furent sortis, M. de Pahlen ordonna d'atteler. Il ne monta pas de suite dans son traîneau, et regardait sans cesse à sa montre. Enfin il prit, avec M. Tiran, le chemin du palais. Avant d'y arriver, il consulta encore sa montre, puis fit chan-

ger de direction et alla à une caserne voisine. Il parla un moment aux officiers, ne leur dit rien de significatif, ne leur donna point d'ordres précis, leur prescrivant seulement de se tenir prêts. Puis il passa devant deux corps de garde, paraissant toujours tel qu'un homme qui attend un moment fixé et ne veut pas le devancer. Enfin, il se rendit au palais, sortit de son traîneau, et s'arrêta dans le grand vestibule. A peine y était-il depuis quelques minutes qu'on entendit descendre l'escalier précipitamment par plusieurs personnes. Ouvarow parut le premier et s'écria :

— C'est fini !

Le comte Pahlen, sans demander aucun détail, dit aussitôt :

— Qu'on avertisse le grand-duc !

Un instant après entra le grand-duc Alexandre. M. de Pahlen lui raconta que l'empereur avait refusé d'abdiquer et qu'il avait voulu frapper ceux qui lui en faisaient la proposition. Ils l'avaient tué en se défendant. Le grand-duc s'écria en sanglotant que ce n'était pas ce qu'on lui avait promis.

— Il faut le proclamer empereur ! dit le comte Pahlen.

Tous ceux qui se trouvèrent dans le vestibule se mirent à crier :

— Vive l'empereur !

Et leurs voix couvraient les gémissements et les paroles entrecoupées d'Alexandre.

Il était dans un tel état d'agitation et de con-

vulsion nerveuse qu'il fallut le ramener ou plutôt le porter dans sa chambre, toujours au cri de : « Vive l'empereur ! »

Alors le comte Pahlen monta chez l'impératrice Marie. Elle sortait de son appartement et savait déjà ce qui venait de se passer. Sans écouter ce que le comte Pahlen essaya de lui dire, elle lui lança un regard d'indignation et de colère plutôt que de douleur et pénétra chez son fils. Cette narration d'un témoin qui n'était informé de rien, et à qui sa position d'inférieur ne donnait point la capacité de comprendre ni de savoir bien observer, a peu d'intérêt, mais indique toute la barbare simplicité de cette exécution.

M. Thiers a publié depuis, dans son *Histoire du Consulat*, une relation de cette mort, empruntée tout entière aux *Mémoires manuscrits* de M. de Langeron. Ce document ne méritait pas une confiance sans réserves, puisque M. de Langeron a transcrit la version qu'il tenait du comte Pahlen et du général Benningsen, version certainement assez suspecte. Ce qui se rapporte à l'impératrice manque de vérité.

La princesse de Lieven, après avoir beaucoup parlé de ces inexactitudes, a retracé tout ce que ses souvenirs lui dictaient de ce mémorable événement. Son mari était alors ministre de la guerre, et sa belle-mère dame d'honneur de l'impératrice. Ce récit a beaucoup d'intérêt ; il a un caractère de vérité et de vie. Madame de Lieven ne

relate que ce qu'elle a vu et entendu, par conséquent rien de l'acte même de l'assassinat ; mais l'impression générale sur la cour et le public, l'attitude et le langage des principaux personnages, l'impératrice, l'empereur Alexandre, le comte Pahlen, sont peints avec finesse et relief. La joie universelle de cette délivrance, sans aucun souci du moyen employé, est vivement représentée. L'impératrice s'y montre noble et vertueuse ; le sentiment qui la préoccupe le plus est la crainte que son fils ait pu savoir ou même prévoir l'issue de ce conflit.

III

1801-1805

J'avais quitté l'École polytechnique. Bientôt, sur la nouvelle que l'état de santé de ma mère, devenu fort mauvais dans le courant de l'été, s'était aggravé, je partis pour Carcassonne. Lorsque j'arrivai, elle sortait d'une crise qui, pendant plusieurs jours, ne permit aucune espérance. Je m'établis garde-malade. Elle se félicitait d'avoir échappé à la mort pour jouir encore de mon affection et de mes soins qui la rendaient si heureuse. C'était une confiance et une intimité parfaites. Cette amélioration ne fut pas de longue durée : quelques semaines après, ses forces diminuèrent avec une telle rapidité que tous les secours de l'art ne purent la sauver. Ma mère sentit la mort s'approcher sans illusion et avec courage, dans toute sa force et sa raison. Son âme se montra à découvert, soutenue par les souvenirs de la vie la plus

noble et la plus pure. Elle fit entendre à tous un langage à la fois si élevé et si naturel, que les personnes qui l'entouraient étaient pénétrées de respect et d'admiration. Le confesseur appelé partagea l'impression commune.

Le désespoir de mon père fut affreux, il perdait le bonheur de sa vie. Du caractère dont il était, ce coup devait influer à jamais sur lui; il ne s'en est point relevé. Tout ce qui depuis lui est survenu de malheureux s'est désormais confondu dans cette infortune et l'a ravivée. Tout ce qui lui est survenu d'heureux se présentait désormais à sa vue sur un fond triste et sombre, que rien ne pouvait éclaircir complètement.

Sa tendresse pour moi et l'habitude que nous avions de converser ensemble, seules, le consolaient un peu. Il tomba malade, je le soignai. Après quelques semaines écoulées sans voir personne, nous fîmes plusieurs courses en Languedoc. Il s'efforçait de reprendre ses habitudes d'occupation et ne négligeait point ses devoirs de préfet. Nous vécûmes ainsi trois mois, sous l'empire d'une même pensée. Cependant nous ne nous parlions pas beaucoup de notre douleur. Il était dans son caractère, comme dans le mien, de recevoir une impression pénétrante de toute parole qui touchait à une blessure du cœur.

Au mois de novembre, nous partîmes pour l'Auvergne; nous traversâmes Montpellier, Nîmes, le pont Saint-Esprit. C'est dans cette disposition

d'âme que je vis ce beau pays qui, dans un autre moment, nous eût inspiré tant de curiosité. Nous fûmes retenus trois jours au pont Saint-Esprit par un débordement du Rhône ; il avait, sur sa rive gauche, envahi une plaine de plus de trois lieues de large. J'ai gardé la mémoire des promenades que je faisais sur le pont, regardant à la clarté de la lune, souvent obscurcie de nuages, cette vaste campagne couverte d'eau, la cime des arbres et le toit des maisons qui paraissaient au-dessus de la surface de l'inondation, tandis que les flots mugissaient sous les arches. C'était d'un grand et lugubre aspect. Mon père s'arrêta vingt-quatre heures à Lyon, il s'affligeait et s'inquiétait de mon chagrin.

Nous passâmes quelques jours à Barante, environnés de nos souvenirs. Tout ce temps-là influa singulièrement sur moi, et opéra dans mon âme une sorte de révolution. Il me semble que les pensées morales et religieuses, que les sentiments élevés que je puis avoir datent de ce moment. J'appris à valoir mieux qu'auparavant ; ma conscience devint plus éclairée et plus sévère. Je lus et relus alors un livre que mon père aimait pardessus tous les autres et qui, auparavant, m'avait plutôt cabré que soumis : c'était *les Pensées*, de Pascal ; elles ont laissé beaucoup de substance dans mon esprit.

Mon père m'accompagna à Paris. J'allais avoir vingt ans, et, malgré le besoin qu'il avait de moi, il ne voulait pas retarder plus longtemps mon en-

trée dans une carrière. Je ne l'en pressais pas ; j'étais assez désintéressé de moi-même. Nous ne pensâmes plus aux affaires étrangères ; c'eût été une séparation trop grande ; mes frères, en pension à Paris, demandaient ma surveillance et mes soins. Ma mère m'avait dit, dans ses derniers moments, qu'elle comptait sur moi pour suppléer un peu à sa tendresse douce et attentive. Elle croyait que mon caractère pouvait gagner leur affection et, par là, les guider maternellement.

M. Chaptal, ministre de l'intérieur, avait eu de bons rapports avec mon père, et j'étais le camarade de son fils. Je fus placé comme surnuméraire dans la division administrative. Mon père reparti, je gardai longtemps du goût pour la solitude. J'étudiais le droit, tout en m'occupant de la besogne routinière du bureau, je cherchais à me faire des idées générales de législation et d'économie politique.

Je me remis enfin à voir souvent les anciens amis de mon père. M. de Narbonne, qui avait été fort lié avec lui, m'accueillait avec la bonté et la grâce qui le rendaient si aimable. Il demeurait dans une petite maison, rue Roquépine, avec la vicomtesse de Laval. Après l'avoir quittée un instant, il était revenu à elle pour ne plus l'abandonner. Sa femme vivait à Trieste, avec la duchesse de Narbonne, sa mère. Le vicomte de Laval, père de M. Mathieu de Montmorency, existait encore. Au lendemain de la révolution qui avait dispersé la société

française et même les familles, ce ménage ne paraissait singulier à personne. M. de Narbonne me présenta à madame de Laval ; elle était spirituelle sans nulle bienveillance. Fort jolie autrefois, elle avait au moins cinquante ans. Sans être assidu dans son tout petit salon, j'y allais de temps en temps et je me plaisais à ses entretiens, en général commérages élégants, remplis de souvenirs de la cour racontés d'une manière piquante. M. Mathieu de Montmorency se trouvait habituellement chez sa mère ; nous nous sommes portés plus tard une vive affection.

Parmi les très nombreuses aversions de madame de Laval, madame de Staël tenait le premier rang. Le roman de *Delphine* venait de paraître, de sorte que la critique du livre et les épigrammes contre l'auteur étaient un thème de conversation. Je ne connaissais pas encore madame de Staël. Un an après, lorsque je revins de Genève, où elle m'avait reçu avec bonté, où j'avais vécu dans sa société, où je m'étais lié avec ses amis, je pensai que je ne devais pas l'entendre ainsi déchirer. Il ne pouvait m'appartenir, à mon âge, de la défendre et d'élever une contradiction ; mais il me semblait que M. de Narbonne manquait un peu à la perfection de son bon goût en admettant cet épanchement de haine. Petit à petit, je cessai d'aller chez madame de Laval, sans que j'aie jamais dit à personne le motif qui me faisait renoncer à son salon. Je n'interrompis pas néan-

moins mes visites du matin à M. de Narbonne.

C'est chez madame de Laval que j'ai vu d'abord M. de Talleyrand, fort grand ami de la maison, et, à la fin de 1795, peu de temps avant que la Convention fît place au gouvernement directorial, il était rentré en France, grâce à madame de Staël. Elle avait pour lui beaucoup de goût et d'amitié ; elle obtint de quelques conventionnels, et spécialement de Chénier, de le présenter, ainsi que plusieurs autres membres de l'Assemblée constituante, comme des amis de la liberté qui s'étaient dérobés aux échafauds de la Terreur. Toutefois, sa situation lui parut bientôt insupportable. N'avoir ni importance ni surtout point d'argent, c'était pour lui le comble du malheur.

Un jour, il dit à madame de Staël :

— Ma chère enfant, je n'ai plus que vingt-cinq louis, il n'y a pas de quoi aller un mois ; vous savez que je ne marche pas et qu'il me faut une voiture. Si vous ne me trouvez pas un moyen de me créer une position convenable, je me brûlerai la cervelle. Arrangez-vous là-dessus. Si vous m'aimez, voyez ce que vous avez à faire.

Madame de Staël se hâta de courir chez Barras. A force d'insistance et d'esprit, elle le disposa à appeler M. de Talleyrand au ministère des relations extérieures. Cependant il n'était pas complètement décidé et voulut s'entretenir avec lui. Ce que je vais raconter m'a été rapporté non plus par madame de Staël, mais par M. de Talleyrand lui-

à-même. Barras l'avait engagé à dîner en tête-à-tête dans une petite maison de campagne qu'il possédait à Suresnes. Barras était un des hommes les plus corrompus d'une époque très immorale. Pendant qu'il conversait avec M. de Talleyrand, on lui annonça que son favori venait de se noyer en se baignant dans la rivière. Barras se livra au désespoir sans aucune retenue. M. de Talleyrand n'essaya pas de dire une parole, et cependant il laissa voir qu'il était sensible à sa douleur. Barras lui sut un tel gré de cette convenance réservée que de ce jour il résolut de le faire ministre.

C'était un choix aristocratique pour les opinions et les habitudes du directoire, mais il s'agissait du département des affaires étrangères; on négociait pour la paix, soit à Léoben avec l'Autriche, soit à Amiens avec l'Angleterre. Le ministre Charles Lacroix ne réussissait guère, d'ailleurs, et les relations avec la diplomatie étrangère s'accommodaient mal des façons et des mœurs révolutionnaires. Barras, avec un peu de volonté, parvint à convaincre ses collègues.

M. de Talleyrand se proposa de ne plus retomber dans une situation pauvre et secondaire; il chercha à se rendre agréable et nécessaire aux directeurs. Il s'éloigna de la société de madame de Staël; elle n'avait réellement aucun crédit. Quelque libérales et républicaines que fussent en ce moment ses opinions, elle ne pouvait convenir à un tel gouvernement. Ses habitudes et ses incli-

nations aristocratiques, son empressement à se mêler des affaires et à les traiter indiscrètement par la conversation ; sa manière théorique et idéale de juger de toutes choses, l'affection qu'elle conservait pour des amis fort contraires au régime actuel, la rendaient plus fâcheuse qu'agréable au directoire, si bien qu'elle finit même par être à peu près exilée. M. de Talleyrand lui fit un secret du 18 Fructidor, décidé et préparé pendant qu'elle était à la campagne. Elle se trouva cependant très compromise dans l'opinion des honnêtes gens. Elle était vive contre la majorité opposée au directoire et avait fait nommer M. de Talleyrand ministre. Elle ne se brouillait pas avec les auteurs du coup d'État et passait ainsi pour en être complice. Mais, sincèrement attachée à plusieurs des proscrits, elle s'employa aussitôt, avec toute la chaleur de son amitié, à les tirer de peine ou à adoucir les rigueurs prononcées contre eux. Coppet devint l'asile de quelques-uns, de sorte qu'on disait : « Madame de Staël repêche ses amis après les avoir jetés dans la rivière. »

Plus tard toutes relations cessèrent entre madame de Staël et M. de Talleyrand. Elle blâmait de plus en plus sa conduite politique ; elle n'avait en rien sa confidence ; il était pour elle un ministre du directoire tout comme un autre. Alors arriva la singulière révélation que le gouvernement des États-Unis fit imprimer. L'Europe apprit comment M. de Sainte-Foy, un des familiers de M. de Tal-

leyrand, avait conseillé aux négociateurs américains, chargés d'une réclamation d'indemnités, de donner de l'argent au ministre. Ce fut un désespoir pour madame de Staël; elle ne croyait pas que ce fût vrai. Dans sa naïve indignation, elle imagina d'en parler à M. de Talleyrand, espérant une explication ou une excuse. C'était une étrange idée, et il n'y avait qu'elle au monde pour entreprendre une pareille aventure. M. de Talleyrand, après l'avoir écoutée, la laissa seule dans son cabinet. Il ne fut nullement troublé, et plaisanta avec ses habitués en racontant à sa manière la scène que lui avait faite madame de Staël.

Dès lors, à une amitié de dix ans, à une confiance intime succéda un ressentiment qui ne finit jamais. M. de Talleyrand, qui ne pouvait haïr personne que selon l'occasion et par circonstance, a conservé toujours une aversion profonde pour madame de Staël qui, malgré son goût pour l'esprit et sa bienveillance facile, n'a jamais conçu depuis la possibilité d'un rapprochement.

M. de Montlosier me montrait encore plus d'amitié que M. de Narbonne, et ses causeries donnaient du mouvement à mes idées.

M. de Montlosier n'éprouvait aucun désir d'entrer dans les emplois publics, soit qu'il eût reconnu que son caractère et la nature de son esprit ne l'appelaient point à cette destination, soit plutôt qu'il ne voulût pas accepter une situation inférieure à celle où étaient placés des hommes ja-

dis fort au-dessous de lui. Avant le 18 Brumaire, il publiait depuis plusieurs années en Angleterre un journal écrit en français sous le titre de *Courrier de Londres*, rédigé avec une modération fort opposée aux exagérations des émigrés. Lorsque le général Bonaparte devint premier consul, M. de Montlosier jugea que, devant la tâche à laquelle il se consacrait, on ne pouvait qu'appuyer son gouvernement. La direction que prenait sa feuille fut remarquée en France, où M. de Talleyrand proposa de le rappeler. Sur cette assurance, il quitta l'Angleterre. Mais Fouché, qui n'avait été ni consulté ni même prévenu, le fit arrêter à Calais, conduire à Paris et déposer au Temple. Il n'y passa que quelques heures et retourna à Londres, puis revint, mais cette fois de la façon de Fouché. M. de Montlosier n'avait plus de fortune; pendant l'exil il vivait de son journal. On l'autorisa à le continuer en France, sous le titre de *Courrier de Londres et de Paris*, entreprise impossible avec la censure, aussi le vit-il supprimé après quelques numéros. Par compensation, on l'attacha au ministère des affaires étrangères, où des articles lui furent souvent demandés pour le *Bulletin de Paris*, articles par trop injurieux contre les Anglais, et qui n'avaient même pas le mérite d'être de bon goût dans la plaisanterie; du reste, il ne les signait pas. Peu après la proclamation de l'empire, il se fit prier par M. de Talleyrand et l'empereur de composer une *Histoire de la Monarchie française*.

Les origines de la France et l'examen raisonné de son gouvernement dans les époques successives avaient été pour lui, dès sa jeunesse, l'objet d'une étude passionnée. L'empereur crut sans doute commander un gros pamphlet bien monarchique. M. de Montlosier ne pensa pas un instant à envisager le sujet sous un tel aspect. Ses opinions sur la conquête, sur la diversité des races, sur l'établissement féodal, sur les progrès du pouvoir royal, qui lui semblaient autant d'usurpations, ses nobles colères contre la destruction des libertés féodales, ses dédains pour le tiers état, cette race conquise, en un mot les imaginations de sa vie entière, vinrent prendre place dans son livre. Il n'aurait pu y mettre autre chose, malgré son désir sincère de ne point déplaire au maître. Il ne réussit à lui faire lire ni le manuscrit, ni même une analyse que j'ai encore. M. de Talleyrand n'avait pas non plus le loisir d'apprécier un si gros ouvrage. M. d'Hauterive en était le seul lecteur, et assurément ni lui ni aucun autre n'auraient pris la responsabilité d'en autoriser l'impression. La *Monarchie française* n'a paru que pendant la restauration ; le gouvernement royal pouvait en être encore plus mécontent que ne l'eût été le gouvernement impérial ; mais les événements empêchèrent l'attention de se porter sur cette œuvre.

M. de Montlosier fut plus tard un des correspondants par qui l'empereur voulait être informé de

l'opinion publique et plus spécialement de ce que pensaient sur ses actes, sur la situation et les circonstances, les hommes de valeur qu'il tenait dans le silence. M. Fiévée, madame de Genlis, d'autres encore étaient chargés de cet office. M. de Montlosier attachait une extrême importance à ce qu'on ignorât sa mission, car le public interprétait avec malveillance ce genre de relation, et y supposait à tort plus de police que de politique. Un jour, l'empereur, lisant en calèche une lettre de M. de Montlosier, en laissa tomber un feuillet que ramassa un de ses pages, neveu de M. de Fontanes. Il le montra à son oncle, qui en connaissait l'écriture. Le secret divulgué, M. de Montlosier cessa d'écrire. Cette correspondance passait par M. de La Valette. J'en ai lu une grande partie ; elle ne pouvait assurément nuire à personne, et ses conseils sans doute ne servaient guère à l'empereur. M. de Montlosier était essentiellement critique et non pas pratique.

Je rencontrais assez souvent Cazalès, son collègue de l'Assemblée nationale, chez le tribun Fabre (de l'Aude), depuis sénateur et membre de la Chambre des pairs. Je m'étonnais de voir M. de Cazalès, le plus grand orateur de la Constituante après Mirabeau, homme d'opinions raisonnables, et supérieur à l'esprit de parti, faire si peu de figure. Ses manières et sa conversation me paraissaient presque vulgaires. Il ne se mettait pas au courant des questions et des projets du moment. Avec sa réputation et l'importance de son rôle passé, il

aurait pu prétendre à tout et tenir une grande place dans la politique. Au lieu de cela, il semblait le protégé et presque le commensal de M. Fabre, personnage de troisième ligne qui avait pour tout mérite un peu d'intrigue (1).

Mais, de tous ceux qui s'intéressaient à moi, celui qui m'a témoigné le plus d'affection et de paternité, c'est M. Benoist (2). Lorsque je fus placé au ministère, dans la division qu'il dirigeait, je ne le connaissais nullement. Peu à peu, il s'attacha à moi, prit un grand intérêt à mes succès, me fit valoir dans le monde ministériel; il a été le véritable point de départ de ma carrière. Je lui sais encore plus de gré d'avoir eu pour moi du goût et une amitié tendre et réelle. Chez lui, j'étais de la famille. Parmi les habitués de sa société, des plus variées, on remarquait des gens de lettres, anciens camarades des années de la révolution, quand il travaillait lui aussi à des entreprises littéraires ou à des traductions; des personnages qui, sans être devenus ministres ou conseillers d'État, exerçaient des fonctions importantes dans l'administration, quelquefois également des hommes dis-

(1) M. de Cazalès retourna peu après en Languedoc, acheta, des débris de sa fortune, une petite terre, épousa madame de Roquefeuille, veuve d'un capitaine de vaisseau, et mourut en 1805, dans les sentiments les plus religieux. Son fils s'est fait connaître par quelques publications qui témoignent des convictions dont il a hérité.

(2) Voir à l'appendice, p. 100.

tingués du monde de l'ancien régime, souvent des artistes, ceux-là presque de la maison, car madame Benoist avait été élève de David. Encore peintre de profession, elle exposait au Salon et faisait des tableaux commandés par le gouvernement.

Dans de semblables milieux, j'étais en mesure d'étudier de près et les choses et les hommes, et de commencer à les juger avec indépendance.

Napoléon donnait, à ce moment même, par la conclusion du concordat, la plus grande preuve peut-être de sa haute raison et de son étonnante sagacité. Assurément, la paix religieuse, le libre exercice du culte catholique, le respect du gouvernement pour la croyance de la majorité des consciences étaient des conditions essentielles du bon ordre, un pas indispensable à faire pour sortir de l'état révolutionnaire. Mais reconnaître cette nécessité n'était pas alors une pensée répandue ni facile à concevoir. La convertir en acte, lui donner force de loi, exigeaient un sens ferme et beaucoup de courage d'exécution. Rien dans les circonstances où avait vécu le premier consul, personne parmi ceux qui l'entouraient maintenant, ne pouvait le mettre sur cette voie. Le conseil d'État, le Sénat, l'Institut se composaient, en presque totalité, d'hommes au moins étrangers à la religion. La philosophie des sensations régnait en souveraine et sans nulle contradiction. Les sciences et les lettres étaient pénétrées de l'esprit irréligieux.

Dix années de persécutions ou d'oppressions avaient interrompu les habitudes de piété ; pour suivre les pratiques religieuses, il fallait du zèle et souvent du courage. Les plus vulgaires esprits forts s'enorgueillissaient du triomphe de leur cause, et le succès venait s'ajouter à leurs arguments ; les indifférents vivaient sans que rien les rappelât à aucun devoir.

Malgré de telles apparences, le premier consul savait voir qu'au fond et dans la réalité, la religion chrétienne n'avait pas cessé d'être le lien des familles, la consécration réelle et nécessaire de la morale, la seule règle de la vie.

— Qui a jamais imaginé, disait-il à Volney, de ne pas faire baptiser son enfant!

Pour les gens de la campagne, les bonnes mères de famille, les honnêtes femmes, pour une grande partie de l'honorable bourgeoisie, la suppression des cérémonies, la fermeture des églises, la proscription des prêtres n'avaient toujours été qu'un désordre qui ne devait pas durer. Rien de régulier, rien de stable ne pouvait se produire pour satisfaire aux besoins moraux, plus ineffaçables dans les âmes simples et calmes que dans les intelligences développées.

Non seulement le premier consul ne comptait peut-être point autour de lui trois hommes en disposition de comprendre de si sages pensées, une si utile résolution ; mais il avait la certitude de rencontrer une vive opposition. Les opinions irréli-

gieuses se sentaient dépossédées d'une suprématie qu'elles avaient regardée comme définitive. Cette victoire sur la religion, remportée après la terrible guerre que lui avait faite le XVIIIe siècle, était remise en question. De là une irritation vive, une amertume dédaigneuse et hostile. Les indifférents eux-mêmes se voyaient troublés dans la jouissance de leur insouciante liberté. L'incrédulité venait de faire, dans les années précédentes, ses preuves d'intolérance ; elle avait été aussi cruelle et tyrannique qu'aucun fanatisme. Sans même parler de ces déplorables souvenirs, ne sait-on pas combien les hommes sans foi religieuse sont importunés et offensés de voir près d'eux une croyance qui repousse et blâme leurs doutes, adore la Divinité niée ou méconnue par eux, s'impose des devoirs dont ils s'affranchissent ? Voilà ce qui me frappa profondément lorsque, très jeune encore, spectateur impartial et libre d'esprit, je n'étais soumis à la religion que par le respect.

Le déchaînement de toutes les opinions révolutionnaires, philosophiques et littéraires, fut général. C'était un feu roulant des malédictions de Diderot et des plaisanteries de Voltaire. Les hommes sensés qui approuvaient le concordat, par habitude de XVIIIe siècle ou par vanité d'esprit fort, conservaient un langage de moquerie. L'armée des fonctionnaires, si mélangée et où l'on comptait d'assez nombreux prêtres mariés, manifestait son opposition, quoique disposée à obéir. La colère était plus vive encore

parmi les militaires, soit qu'une vie de libre dissipation, soit que l'influence des principaux généraux adversaires du concordat leur inspirât cette révolte.

La négociation d'où sortit le concordat fut difficile. Bien des intérêts, qui avaient pris racine en France depuis dix ans, demandaient à être ménagés. La vente des biens du clergé, l'abolition des ordres religieux et la confiscation de leurs propriétés ne pouvaient être ni attaquées ni menacées. La constitution civile du clergé n'était pas présentable au pape, mais il importait de ne pas regarder comme exclus les évêques et les prêtres qui avaient prêté serment à cet acte, nonobstant la défense du Saint-Siège. On exigea une rétractation que Rome aurait pu trouver insuffisante et le clergé révolutionnaire offensante. L'Assemblée constituante avait changé la distribution des évêchés, et supprimé un grand nombre d'entre eux; il ne fallait pas revenir aux anciennes circonscriptions.

Dans tout autre temps, le Saint-Siège aurait énergiquement repoussé de telles propositions. Mais il s'agissait de rattacher la France à l'Église catholique; le premier consul était pour la seconde fois maître de l'Italie; elles devaient être acceptées.

Au moment où les pourparlers touchaient à leur terme, le cardinal Consalvi, alors à Paris pour traiter du concordat, et qui s'était montré conciliant, vint un soir chez la marquise de Brignole. En ancienne amitié avec elle, il passait peu de temps sans la voir. Il avait ce jour-là une physionomie

joyeuse et triomphante. La marquise lui demanda d'où lui venait tant de gaieté. Ils étaient seuls, et le cardinal lui répondit en toute confiance qu'il regardait le concordat comme conclu.

Puis il continua :

— Nous en sommes quittes à meilleur marché que nous ne nous y attendions. J'ai pouvoir pour des concessions autrement considérables.

Madame de Brignole, beaucoup plus en relations avec le premier consul que ne le pensait le cardinal, raconta dès le lendemain cet entretien à M. de Sémonville, pour que Bonaparte en fût informé.

Le premier consul écouta attentivement ce récit, puis il dit :

— Je savais cela, mais je n'ai aucun avantage à en tirer. Puisque je rétablis la religion en France, c'est pour qu'elle soit honorée et respectée. Si j'exigeais de telles concessions du Saint-Siège, je déshonorerais le pape et l'Église. L'opinion religieuse en France n'entend pas ainsi le catholicisme et prendrait le concordat en grand mépris.

C'est M. de Sémonville qui m'a raconté cette preuve de bon sens de Napoléon.

Il n'a pas toujours eu ce respect pour le pape, lorsqu'il s'est cru le maître du monde. Et cependant, quand il réunissait Rome à la France, et tenait le souverain pontife enfermé à Savone, quand il exigeait du pape une obéissance servile, après l'avoir dépouillé de ses États et de sa souveraineté, il lui revenait, selon l'occasion, des

retours de justice et de raison. Il jugeait cette situation irrégulière, non susceptible de durée, et cherchait un dénouement, s'irritant de la fermeté patiente de Pie VII.

Un jour où il était soucieux et de mauvaise humeur, M. Rœderer lui dit qu'il n'avait pas longtemps à attendre, que le souverain pontife, vieux, malade, abattu par le malheur, avait sans doute peu de mois à vivre ; qu'alors l'empereur ferait élire son successeur, le cardinal Fesch ou un autre, et que tout s'arrangerait.

— Que dites-vous là, monsieur Rœderer? Je vous croyais plus fort que cela. Comment, un pape que je ferais nommer ! — qui serait mon serviteur ! — dont je ferais ce que je voudrais ! ce ne serait pas un pape ; l'Église ne le reconnaîtrait pas ; la catholicité ne l'accepterait pas, ce serait un embarras pour moi.

Ce propos m'a été rapporté par M. Rœderer luimême.

Une fois le traité signé, le langage de quelques généraux fut tellement comminatoire que le premier consul les fit mettre en prison, sans poursuites judiciaires et sans donner aucune publicité à cette mesure. C'est ce qu'on appela la conspiration des généraux. Pour laisser à l'émotion le temps de se calmer, on n'annonça pas officiellement la signature du concordat. Le gouvernement attendit la ratification du pape, puis présenta au Corps législatif les articles qui comportaient une sanction légale,

en y ajoutant quelques dispositions que le Saint-Siège n'a jamais reconnues.

Le concordat ne fut donc promulgué qu'au bout de deux mois. Le jour de Pâques de l'année 1802, le premier consul se rendit en grande pompe au *Te Deum* chanté dans l'église de Notre-Dame. Je n'y pénétrai pas, tant la foule était entassée, mais je vis passer le cortège. Il présentait déjà un tout autre aspect que l'entrée aux Tuileries, deux ans auparavant. Il avait un caractère militaire et monarchique qui aurait été impossible le lendemain du directoire. On y remarquait aussi plus de luxe de voitures et d'équipages.

Mgr de Boisgelin, ancien archevêque de Tours, émigré rentré qui s'était soumis au concordat en remettant sa démission, prononça un sermon peu écouté. Le peuple avait perdu le respect des églises et des cérémonies. Le lendemain et les jours suivants, il circula beaucoup de récits plus ou moins plaisants et de lazzis vulgaires. Au total, l'impression fut grande et salutaire.

On ne procéda que très lentement à l'installation des évêques dans leurs diocèses, la prudence le commandait. Quelques villes les accueillirent assez mal, les autorités ne leur témoignèrent point partout de la déférence. Les commandants de plusieurs départements manquèrent de convenances et d'égards. Les offices eurent parfois un caractère dérisoire, la musique du régiment y jouait des airs bouffons. Les mauvais sujets fai-

saient entendre des clameurs injurieuses; il y eut même des commencements d'émeute. Le gouvernement ne déploya aucune rigueur et se comporta comme si c'était un mauvais moment à traverser qui ne menaçait en rien l'avenir. Il ferma les yeux sur ces désordres, il ne voulut pas surexciter une opinion dont les démonstrations lui semblaient puériles. On prit le parti d'imputer presque partout ces tristes scènes à la conduite maladroite des préfets. Quelques-uns furent blâmés, d'autres révoqués.

A Carcassonne, les perturbateurs envahirent l'église et lancèrent des pierres qui atteignirent le prêtre. Mon père fit arrêter les coupables et commencer des poursuites judiciaires. Le parti révolutionnaire prit aussitôt les prévenus sous sa protection, on écrivit, on envoya à Paris pour solliciter l'intervention des tribuns et des législateurs du département. Je ne sais ce qui serait arrivé à mon père, évidemment fort ébranlé. M. Chaptal, alors ministre de l'intérieur, lui était favorable; des amis, avertis par moi, s'occupèrent à parer le coup; le troisième consul, M. Lebrun, parla de mon père à Bonaparte. On le nomma préfet de Genève, poste beaucoup plus important.

— Il faut le mettre à Genève, dit le premier consul en plaisantant, puisqu'il ne se tire pas d'affaire avec les catholiques, il s'entendra avec les protestants.

J'avais assisté avec contentement et reconnais-

sance à l'œuvre accomplie par le premier consul, j'admirais ses victoires et ses glorieux traités; mais je voyais avec inquiétude le pouvoir absolu s'établir de jour en jour, sans contrôle, sans libre délibération. Le bienfait de la paix avait à peine duré un an, et il était évident que la guerre avec l'Angleterre amènerait un conflit avec l'Europe entière. Le pays se préoccupait peu de semblables considérations. La lutte contre l'Angleterre ranimait de vieilles haines, et le patriotisme français se montrait, comme toujours, prêt à s'enflammer pour les aventures belliqueuses.

D'autres dangers étaient attachés à cette rupture. M. le comte d'Artois et son fils, le duc de Berri, n'avaient pas quitté l'Angleterre. Autour d'eux se groupaient quelques émigrés qui ne cessaient d'entretenir des correspondances avec leurs amis de France. Les chefs de chouans, encore rebelles, se tenaient toujours disposés à entrer dans de nouveaux complots. Un journal, écrit en français par un homme de lettres du parti, entretenait, à force de calomnies et d'injures, les ardeurs et les illusions royalistes; le premier consul s'indignait de ne pas obtenir du gouvernement anglais la répression de ces offenses; il ne comprenait pas comment ceux qui l'insultaient et conspiraient contre lui pouvaient trouver un abri sous les lois de l'Angleterre.

Maintenant on était en pleine guerre. L'activité des réfugiés et leurs espérances redoublaient de

jour en jour. Une alliance unissait aux royalistes quelques hommes de la révolution, que rapprochaient une exécration commune contre le premier consul. Deux illustres généraux, depuis longtemps exilés, et plusieurs officiers dévoués à leurs anciens chefs, s'associaient aux menées qu'encourageaient les princes. Ainsi que cela se passe toujours, des espions avaient gagné la confiance des conjurés. Le plus célèbre dans ce métier, Méhée de La Touche, fut envoyé en Angleterre. Le général Donnadieu, déjà employé dans des occasions pareilles, reçut une semblable mission de la police militaire. Il ne faut pas croire que la police se proposât de suggérer des attentats contre le premier consul, avec l'assurance qu'ils seraient déjoués, et que son élévation à l'empire, dont on s'occupait beaucoup, en serait le résultat. Il n'y a pas de police assez stupide pour risquer un tel jeu. Mais les espions envoyés, comme toujours infâmes scélérats, afin de mieux apprendre les secrets, de donner plus d'intérêt à leurs informations. et par cette émulation active que chacun apporte dans l'exercice de son métier, devinrent agents provocateurs. Méhée et ses collègues jouaient peut-être aussi double jeu pour recevoir double salaire, et fournissaient des avis aux deux partis, sans savoir quel serait le dénouement. Ce qui est certain, c'est que, le fil un instant perdu, la police française ignora pendant plusieurs mois la présence à Paris de Cadoudal.

C'était à ce moment que Bonaparte songeait à devenir souverain et à fonder une dynastie. Il ne fut pas d'abord aidé par le sentiment public qui, sans s'être retiré de lui, n'avait plus l'enthousiasme et l'adoration du 18 Brumaire et de Marengo. On s'apercevait de toute son ambition. La manière dont il s'était décerné le consulat à vie lui avait nui, non pas que l'immense majorité ne fût très heureuse de le lui offrir, mais il se l'était donné lui-même, pour le faire ensuite sanctionner par le suffrage universel, qui ne peut jamais se dispenser de reconnaître le fait accompli. Il était un grand homme de guerre et un gouvernant habile; il était fort et redoutable; on était disposé à le laisser agir, mais non à l'élever sur le trône. Sans aimer la république, l'ensemble de la nation en avait contracté les mœurs, qui convenaient aux penchants démocratiques des classes les plus nombreuses. Enfin le commerce, malgré l'enthousiasme que suscitait la guerre contre l'Angleterre, murmurait et regrettait la paix qui aurait été maintenue sans l'ambition du premier consul, sans sa présidence de la république Italienne et la réunion du Piémont. Cependant, quand les complots tramés en Angleterre commencèrent à être connus, et qu'on sut que des assassins avaient été envoyés, un sentiment patriotique se manifesta de toutes parts. « Si la France, disait-on, perdait le chef qu'elle s'est choisi, elle cesserait d'être puissante et serait rejetée dans le désordre des révolutions. »

Ainsi se répandait la pensée d'assurer l'avenir en faisant du premier consul, non pas un magistrat à vie, mais le chef d'une dynastie. Sa mort ne serait plus alors le signal d'une révolution, les ennemis de la France n'y auraient plus le même intérêt.

La première découverte du complot précipita ce mouvement. On prépara l'opinion à la solution désirée. Des adresses furent présentées au premier consul par des députations, des évêques, des magistrats, des préfets. Des corps militaires lui protestèrent de leur dévouement; on le félicita d'avoir échappé aux dangers qui avaient menacé sa vie et le bonheur de la France; on le suppliait d'en prévenir le retour en donnant plus de puissance à son gouvernement et de stabilité aux institutions. Il accueillait avec bienveillance ces preuves d'attachement et ces sages conseils.

Il répondit à M. Regnaud de Saint-Jean d'Angély, lui parlant au nom de l'Académie française :

— Il y a des orages qui servent à affermir les racines d'un gouvernement.

Cette conjuration, dont s'alarmaient les esprits, n'existait, à la vérité, qu'en projet. Cadoudal, qui voulait non seulement la mort du premier consul mais une révolution royaliste, en comprenait toute la difficulté. Il avait à peine réuni une trentaine de chouans; ils ne pouvaient lui être utiles que pour l'assassinat. Mais comment installer, le lendemain, la royauté des Bourbons, s'il ne s'as-

sociait pas avec des hommes d'une autre nuance que la sienne, importants par leur rôle pendant la guerre et la révolution, célèbres parmi le peuple et l'armée. Il avait connu Pichegru en Angleterre, il n'ignorait pas que les princes lui accordaient confiance. Il apprit en même temps que le général Moreau était en communication avec lui. Ce fut même dans l'espoir de s'assurer le concours de ce dernier que Pichegru s'embarqua avec MM. de Polignac et de Rivière, sur le bâtiment anglais qui, cinq mois auparavant, déposait Cadoudal au pied de la falaise de Biville. Là, dans l'obscurité, après avoir gravi des rochers escarpés, les complices de Cadoudal trouvaient une retraite. Puis, voyageant de nuit, cachés pendant le jour chez des hôtes royalistes dévoués, ils arrivaient à Paris sans que la police en eût aucun soupçon.

A la suite de quelques arrestations, on sut que Pichegru était à Paris; qu'il avait eu plusieurs conversations avec le général Moreau; qu'il en avait été mécontent et n'avait reconnu chez lui d'autre opinion que beaucoup d'envie et de haine contre le premier consul et un certain désir qu'il lui survînt malheur; que Cadoudal n'en avait guère été plus satisfait et témoignait également peu de goût pour Pichegru; qu'il persistait dans le projet d'attaquer le premier consul sur la route de la Malmaison, se croyant avec assurance en force suffisante pour ne pas craindre l'escorte, peu nombreuse, de la voiture. C'était même dans cette

persuasion qu'il demandait la présence du duc de Berri, selon lui plus essentielle que l'intervention de généraux indécis. La police ne réussissait pas à s'emparer de Cadoudal, de Pichegru, de MM. de Polignac et de Rivière. Quant au général Moreau, il ne se cachait pas, puisque, sans ignorer la conspiration, il n'y prenait aucune part. Son attitude en ce moment constituait néanmoins la circonstance la plus grave. Le premier consul n'hésita pas à le faire arrêter, et Savary fut envoyé pour se saisir, au débarquement, du duc de Berri dont Bonaparte désirait la capture, bien résolu à ne point épargner, malgré son rang et sa naissance, ce prince dont l'arrivée devait être le signal d'un assassinat. Mais on découvrit à Londres que le secret du lieu où aborderait le bâtiment anglais et des divers refuges où les débarqués auraient asile avait été acheté, aussi Savary dut-il revenir, après vingt-huit jours d'attente inutile.

Le premier consul préférait pardonner à Moreau et ne pas le comprendre dans des poursuites judiciaires; son nom ne se trouverait pas ainsi mêlé à ceux des chouans et des assassins. Mais le vainqueur de Hohenlinden ne voulut pas s'humilier, en acceptant une grâce accordée par un homme qu'il regardait comme son égal et non son souverain. Ce refus compliquait très sérieusement le procès qui commençait. Un sénatus-consulte du 28 février supprima le jury, et la procédure fut

portée devant le tribunal criminel de Paris. Le soir même, Pichegru, découvert, était incarcéré.

L'arrestation de Moreau étonnait d'autant plus que l'on n'ignorait pas son attitude vis-à-vis des propositions royalistes. Resté un général de la république, il n'avait pas pris place dans l'état-major du premier consul; les libéraux lui savaient gré de son indépendance. Il n'en était pas ainsi pour Pichegru, vendu aux émigrés et qui avait eu la pensée de joindre son armée à celle du prince du Condé. Toutefois ses victoires, la conquête de la Hollande, la répression des émeutes qui menacèrent la Convention, son rôle avant le 18 Fructidor et sa déportation faisaient de lui un personnage considérable. Le premier consul, prévoyant que s'il figurait au procès l'intérêt public se porterait sur lui, fit offrir à Pichegru le gouvernement de la Guyane; il déclina cette proposition.

Cadoudal se dérobait toujours aux recherches. Une loi prononça la peine de mort contre quiconque donnerait asile au « nommé Georges et aux soixante brigands cachés à Paris, soudoyés par l'Angleterre pour attenter à la vie du premier consul et à la sûreté de la république ». Le prévenu devait être jugé et puni comme coupable du crime principal. Munie de cette arme, la police déploya une activité formidable, Paris se crut ramené au temps de la Terreur. Cet effroi était exagéré. Ce qui est vrai, c'est que les investigations de la police furent, pendant un mois, une cause de vexations pour

tous. Il y avait sans cesse et partout des visites domiciliaires, exécutées sans discernement, avec une rigueur inutile et stupide. J'en puis citer un exemple : j'habitais une maison tranquille, dont les locataires ne donnaient lieu à aucun soupçon. Des agents l'envahirent à six heures du matin; l'un d'eux entra dans ma chambre, me réveilla et me demanda mon passeport. Je lui dis que je n'étais pas en voyage, il me répliqua que tout individu devait en avoir un, sinon une carte de sûreté; puis il me signifia que j'allais être conduit au dépôt de la préfecture de police. Je m'habillai et je montai en fiacre avec deux autres habitants de la maison, coupables du même délit que moi, un jeune peintre élève de David, et un domestique. Nous fûmes jetés au grand dépôt, pêle-mêle avec les filous, puis interrogés assez rudement. On me permit pourtant d'envoyer un mot. Le jeune artiste sur une démarche de David ne tarda pas à être relâché. M. Benoist en recevant mon billet, écrivit pour moi. Le chef de division de la police ne trouva pas que le ton de la lettre eût assez de courtoisie et me dit aigrement, lorsque je lui appris que j'étais surnuméraire au ministère de l'intérieur :

— Oui, on vous réclame de puissance à puissance, et il me réintégra au dépôt.

M. Benoist, averti par le jeune peintre, vint alors en personne. Il s'adressa à un employé supérieur qui me rendit la liberté, après nous avoir raconté

les prouesses de ses agents qui avaient mis la main sur de redoutables chouans. Au bout de vingt heures, je sortis de prison et j'y laissais beaucoup de pauvres gens qui, sans protections, étaient là depuis huit jours.

Ce zèle de la police eut un plein succès. Tous les chouans et les émigrés furent arrêtés, ainsi que MM. de Polignac et de Rivière et enfin Georges Cadoudal. Mais la pensée que sa vie avait tenu à la présence d'un prince de la maison de Bourbon, s'était emparée de l'esprit du premier consul, qui regrettait vivement que le duc de Berri n'eût pas été saisi.

— Les Bourbons, disait-il, veulent me tuer; mon sang vaut bien le leur, je ferai impitoyablement fusiller le premier d'entre eux qui tombera sous ma main.

Et il ajoutait :

— Je finirai par en prendre un et le ferai fusiller.

Il s'enquérait de tous les princes et du lieu de leur séjour.

On lui parla du duc d'Enghien, qui résidait à Ettenheim, dans le duché de Bade. Voisin de Strasbourg, n'avait-il pas des relations avec la France et les émissaires anglais qui, sur cette frontière, aidaient de leurs conseils et de leur argent la turbulence d'un petit groupe de réfugiés? On dépêcha quelqu'un à Ettenheim pour se procurer des renseignements sur le prince, ses habitudes et son

entourage. D'après son rapport, il menait une vie tranquille; fort attaché à une princesse de Rohan, il n'était pas en commerce ordinaire avec les autres princes; on croyait qu'il se risquait parfois à Strasbourg pour passer la soirée au théâtre. Mais, circonstance importante parmi ces détails insignifiants, le prince, disait-il, avait auprès de lui le général Dumouriez. C'était une méprise. Le nom de Thumeri, émigré français de la suite du duc d'Enghien, prononcé par des Allemands, sembla à l'homme de police : « Dumouriez. »

Dès lors, le premier consul crut ou feignit de croire à ce document. Il supposa un complot qui n'avait rien de commun avec celui tramé en Angleterre. Puisque le duc d'Enghien s'absentait parfois d'Ettenheim, qu'il venait à Strasbourg, ne pouvait-on pas craindre que, poussant jusqu'à Paris, il ne donnât le signal attendu par Cadoudal?... Bonaparte convoqua un conseil, composé des deux consuls, des ministres et de Fouché. Il demanda leur avis sur un projet ou plutôt une résolution déjà arrêtée dans son esprit. Cambacérès, seul, se montra opposé à ce dessein de se saisir, sur un territoire neutre, d'un prince de sang royal, de le juger et de le fusiller, lorsqu'il paraissait certainement étranger à la conspiration dont on connaissait les auteurs. Le premier consul n'entra point en discussion et ne sut pas mauvais gré à M. Cambacérès de ces observations.

— Je ne veux pas me laisser tuer sans me dé-

fendre, déclara-t-il, je vais faire trembler ces gens-là et leur enseigner à se tenir tranquilles.

Une note diplomatique fut rédigée d'avance pour être remise au grand-duc de Bade. Elle consistait à dire, qu'en permettant à des rassemblements d'émigrés de se former sur la frontière, on mettait la France dans la nécessité d'agir promptement, et cela même avant d'en prévenir le gouvernement badois. Puis, sans tarder davantage, le premier consul prescrivit au colonel Ordener de passer le Rhin avec un détachement de trois cents dragons, d'arriver à Ettenheim, d'y enlever le prince et tous ses compagnons, de les conduire à Strasbourg. Le colonel Caulaincourt reçut l'ordre de se transporter à Offenbourg avec un second détachement, de s'y assurer de la personne de quelques autres royalistes et d'attendre que le colonel Ordener se fût acquitté de sa mission. Alors il devait se rendre auprès du grand-duc et lui remettre la note dont il était chargé. Les instructions du premier consul exécutées, on reconnut la méprise commise au sujet de Dumouriez ; les papiers dont on s'empara ne présentaient aucun intérêt. Si le premier consul avait été réellement décidé à cette mainmise sur le prince par la conviction qu'il conspirait contre lui, les rapports envoyés de Strasbourg l'auraient détourné de sa résolution.

Le duc d'Enghien, transporté de la citadelle de Strasbourg à Vincennes, y arriva le 20 mars au soir. Tout était préparé pour que, sans le moindre

retard, avant que le public eût appris quoi que ce soit, une commission militaire spéciale, dont le premier consul désigna les membres, se réunit à Vincennes. Au milieu de la nuit, le duc d'Enghien comparut devant elle. Avant même que le jugement fût écrit et signé, le colonel Savary avait fait fusiller le prince.

Voici ce que me raconta, deux ans après, M. Étienne, sur cette exécution. En 1804, il allait à Bruges rejoindre Davout, dont il était secrétaire général et qui commandait un des corps d'armée campés sur la côte, en vue de la descente en Angleterre. Dans la diligence se trouvait, à côté de lui, un homme revêtu d'une longue redingote bleue, qui ne disait pas une parole et dont la physionomie témoignait une profonde tristesse. Tout le voyage se passa ainsi, jusqu'à Lille, où M. Étienne devait monter dans une autre voiture, après y avoir couché. Cet homme silencieux et mélancolique excita sa curiosité et son intérêt; il s'arrangea pour être placé à l'auberge dans la même chambre que lui. Avant de se mettre au lit, il lui demande s'il est malade, puis s'il n'a pas éprouvé quelque grand malheur.

— Ah! oui, monsieur! répondit le voyageur.

Et, prenant confiance, il continua :

— J'étais dans la gendarmerie d'élite, je fus commandé pour Vincennes, dans la nuit du 20 au 21 mars; nous y trouvâmes notre colonel, aujourd'hui le général Savary. Par son ordre, le peloton

auquel j'appartenais descendit dans le fossé. Le colonel nous prévint que l'on allait amener un brigand et que nous devions le fusiller. Une fosse était déjà creusée. Un moment après, parut un jeune homme d'une tournure noble et d'une physionomie douce. Il fut conduit dans le fossé et placé devant nous. Il voulut parler, mais le colonel l'interrompit, en le traitant de brigand, et refusa même de se charger d'une commission que ce jeune homme demandait à lui confier.

— Eh bien, s'écria-t-il, voici une lettre et un paquet que je vais jeter; il y aura bien un bon Français qui les ramassera et les fera remettre à leur adresse.

Alors un officier s'avança et prit la lettre; puis nous fîmes feu, le condamné tomba. Aussitôt le colonel nous dit :

— Savez-vous qui vous venez de fusiller?... C'est le duc d'Enghien!... Nous restâmes confondus. C'est une horreur, monsieur! Depuis ce moment je ne puis me consoler d'avoir ainsi servi de bourreau ; j'ai pris ma retraite et je m'en vais dans ma famille me cacher, comme si j'avais commis un crime.

« C'est pis qu'un crime, c'est une faute! » Ce mot, fort répété, fut attribué à M. Boulay (de la Meurthe). Qu'il soit de lui ou de Fouché, comme d'autres le prétendaient, il signifierait que les hommes de la révolution ne souhaitaient pas qu'on leur offrît ce gage. Aux yeux des conven-

tionnels régicides la mort du duc d'Enghien pouvait, il est vrai, établir une sorte de solidarité entre eux et Napoléon. En cette occasion, les arrêts du tribunal révolutionnaire ne lui servaient-ils pas de précédents? D'honorables et fidèles serviteurs de Napoléon se sont imaginés que, pendant un moment, il eut l'intention de ne pas frapper sa victime. La rencontre de Savary et de Réal ne prouve nullement que Napoléon ait songé à rétracter ses ordres. Il est certain que le colonel Savary avait mandat de presser l'exécution, et lorsque, dans son compte rendu, il mentionna sa rencontre avec Réal, le premier consul ne sembla ni étonné ni mécontent. Peu d'instants après, quand Réal vint l'entretenir de ce qui s'était passé, Napoléon répondit d'un ton impassible :

— C'est bien !

Il est singulier de vouloir lui imposer une justification. Il n'a jamais témoigné de remords de l'assassinat du duc d'Enghien. Malgré son habitude de considérer toute action et toute pensée sous des aspects divers, il n'a pas cru avoir, politiquement parlant, commis une faute. Il se décida avec une irritation passionnée, mais sa préoccupation était surtout qu'il se mettait en sûreté contre des conspirations que la présence d'un prince rendrait plus dangereuses. Quelques jours après cette mort, exaspéré par la sévérité de l'opinion publique, il s'en expliqua au conseil d'État, avec une colère qui excluait tout regret. On connut par les conseil-

lers d'État les paroles qu'il prononça. M. de Chabrol, alors auditeur, me les rapporta le soir même ; elles sont reproduites dans les *Mémoires* de Miot.

M. de La Valette, au courant mieux que personne du caractère et des pensées intimes de Napoléon, et dont le jugement est sans malveillance, attribue cette détermination du premier consul au sentiment corse de *vendetta*. Il se croyait dans son droit : « Ils voulaient me tuer, j'ai tué. » Telle était au XVIe siècle la morale des Borgia et des *condottieri*. Les révolutions, les haines politiques, les guerres civiles, l'ambition du pouvoir et la crainte de le perdre ressuscitent ces époques de crime et de sang.

Cette guerre d'assassinat entre la légitimité et l'usurpation se prolongea en 1814. Pendant que Napoléon était à l'île d'Elbe, M. de Brûlard, un des hommes les plus ardemment mêlés dans les conspirations de la chouannerie, fut nommé commandant de la Corse, mission de confiance à cause du voisinage des deux îles. Je vis M. de Brûlard presque au moment de son départ. Il venait de prendre congé de la famille royale et M. le duc de Berri lui avait dit :

— Ne trouverez-vous pas le moyen de lui faire donner le coup de pouce?

Voilà ce qu'il raconta d'un ton de demi-plaisanterie à M. de Sesmaisons et à moi.

Quelle est la part de M. de Talleyrand dans cette

triste aventure? Il existe un rapport de lui, que ne reproduit aucune des publications relatives à la mort du duc d'Enghien. Ce manuscrit était entre les mains de M. Perret, longtemps son secrétaire. Après avoir eu, pendant trente ans, une entière confiance dans son dévouement, M. de Talleyrand cessa, je n'ai jamais su pourquoi, de l'avoir à son service, quinze ans environ avant de mourir. A dater de ce moment, M. Perret devint pour lui un sujet de soucis; il le menaçait à chaque instant de livrer à la publicité des pièces importantes et entre autres ce rapport. Parfois il allait faire des visites à des personnes considérables qu'il rencontrait jadis chez M. de Talleyrand, et leur montrait des documents, sans en laisser prendre copie. M. Molé m'en parla, M. Pasquier me dit qu'après avoir lu deux fois cette pièce il l'avait retenue assez exactement pour l'écrire. Il l'a insérée dans ses *Mémoires manuscrits*, où j'en ai pris connaissance. Il n'y était question que de l'arrestation du prince sur un territoire étranger; exposée comme nécessaire et même justifiée comme conforme au droit des gens, puisque le grand-duc de Bade donnait asile et protection à des conspirateurs qui complotaient l'assassinat du premier consul. Cet écrit aurait été présenté au conseil extraordinaire, réuni par Bonaparte. M. de Talleyrand, probablement sans aucun doute sur la volonté du premier consul et qui le connaissait trop bien pour essayer de le dissuader, n'avait pas eu le courage de lui refuser cette déplorable

complaisance. C'est ce qu'on ne pouvait s'empêcher de penser en lisant le rapport colporté par M. Perret; l'exécution du duc d'Enghien y était même considérée comme une avance opportune aux hommes de la révolution.

Au moment de mourir, M. Perret, pressé par un sentiment de remords, a avoué que ce document, ainsi que plusieurs autres, avait été falsifié. Il savait contrefaire parfaitement l'écriture de M. de Talleyrand, et comme il possédait les originaux, il put faire constater la vérité de sa rétractation aux personnes à qui il avait communiqué ces pièces. En relisant les *Mémoires* de M. Pasquier, j'ai trouvé note de ce désaveu.

Quánt au duc de Rovigo, avant de devenir ministre et homme d'État, il se vantait hautement de la diligence et du zèle pour le service de l'empereur, dont il fit preuve dans cette circonstance. Je le sus de plusieurs personnes de la cour; elles avaient entendu les récits de M. de Rovigo.

A la mort du duc d'Enghien, un mouvement universel d'indignation éclata de toutes parts. On se figure difficilement, dans notre époque de lassitude et d'indifférence, l'effet que produisit l'événement de Vincennes. Personne ne voulait y croire. J'étais, le soir du 21 mars, chez M. Benoist. M. Germain (1), surnuméraire comme moi au mi-

(1) Créé chambellan en 1806, M. Germain, après avoir fait quelques campagnes comme officier d'ordonnance de

nistère de l'intérieur, entra tout troublé et répéta ce qu'il venait d'apprendre chez M. Delessert.

Chacun s'écria :

— Quelle horrible invention !

Il insista, et M. Benoist lui dit :

— Finissez donc, Germain, c'est un indigne mensonge !

Le lendemain, le jugement se lisait placardé sur les murailles. Tous les visages étaient consternés ; on s'abordait entre gens qui se connaissaient à peine ; on se serrait la main avec expression. Outre les sentiments que provoquait cette iniquité, il faut songer que rien n'y préparait. Les cruautés révolutionnaires, les échafauds de la Terreur ne survinrent pas tout à coup. Des convulsions populaires, des actes de violence précédèrent les crimes du pouvoir. Or, on vivait depuis quatre ans sous un régime raisonnable, régulier, despotique peut-être, mais dont l'honneur était d'avoir repoussé les exemples de la révolution. Le prestige s'éva-

l'empereur, se distingua en 1809 par la défense du fort de Kuffstein, dans le Tyrol, et fut nommé, en 1813, ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Wurtzbourg. Revenu à Paris, après la défaite de Leipzig, il joua un rôle assez important en 1814 comme officier supérieur de la garde nationale. Préfet de Saône et-Loire, de Seine-et-Marne sous la restauration, puis pair de France en 1819, le comte Germain mourut en 1821. Il avait épousé, en 1812, mademoiselle Constance de Houdetot, sœur de madame de Barante.

nouissait soudainement. Quelle illusion on s'était faite sur le premier consul! De quoi était-il capable? Qu'allait-on devenir, si avec son immense puissance, il entrait dans les voies de la cruauté? On se figurait la guillotine relevée et le sang répandu à flots. Devant l'exaltation des esprits, la police laissait un libre cours à ces imprudentes paroles, il n'y eut aucun incident motivé par des propos séditieux, on n'avait pas sans doute prévu ce soulèvement. Sur ces entrefaites, on apprit que Pichegru venait d'être trouvé mort dans sa prison, le public se refusa à croire au suicide.

Le premier consul considérait de plus en plus indispensable la transformation de la république en monarchie héréditaire. Ce n'était pas par une ambitieuse vanité qu'il désirait ceindre la couronne impériale; elle lui paraissait nécessaire pour réaliser la grande destinée qu'il avait toujours rêvée. Pour conquérir l'Europe, il fallait être empereur! Le moment venu, le Sénat en prit ouvertement l'initiative. Il répondit à la communication faite sur la complicité du ministère anglais dans la conspiration. « Ne différez point, grand homme; achevez votre ouvrage en le rendant immortel comme votre gloire. » Bonaparte répliqua qu'il réfléchirait au moyen de calmer les sollicitudes du Sénat.

Le conseil d'État fut consulté. Napoléon assistait à la discussion. Un seul conseiller, Berlier, parla contre l'hérédité. Après quatre séances,

l'empire fut voté par 20 voix contre 6. Il sembla important d'avoir l'avis du Tribunat. Dans cette création de l'empire, tout était réglé, les rôles distribués, les opinions assurées d'avance. Ainsi, au Tribunat, on en dévolut la proposition à un conventionnel, M. Curé, appuyé par M. Siméon, désigné lui-même, en 1797, comme ministre de Louis XVIII en cas de contre-révolution. Enfin, le 17 mai 1804, le consul Cambacérès porta au Sénat le projet de sénatus-consulte qui instituait Napoléon Bonaparte empereur des Français, et établissait l'hérédité. Dès le lendemain, cette nouvelle constitution fut adoptée; et aussitôt après, l'assemblée tout entière se rendit à Saint-Cloud. Cambacérès, qui l'avait présidée, présenta à l'empereur l'acte constitutionnel.

— J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la nation, je soumets à la sanction du peuple la loi de l'hérédité, j'espère que la France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environnera ma famille.

Telle fut sa réponse.

La nouvelle constitution amoindrissait encore le peu de garanties que les lois de l'an VIII semblaient laisser subsister contre le pouvoir absolu. Le Sénat recevait en apparence des attributions qui le grandissaient; mais il était facile de voir qu'il ne serait jamais un obstacle aux volontés même les plus illégales de l'empereur.

En se plaçant sur un trône, Napoléon voulut se

donner le pompeux appareil des souverains qui dataient du siècle passé. Il eut des grands dignitaires, des connétables, des maréchaux de France, une cour de chambellans, d'écuyers, de maîtres de cérémonies. Peut-être y trouvait-il l'avantage de s'attacher un entourage d'hommes qui lui devraient leur élévation et leur fortune. Il eut aussi l'idée de rappeler à lui la haute aristocratie de l'ancien régime, en restituant à plusieurs de ses membres leur position perdue. Il aurait dû savoir que la révolution, à laquelle il succédait, avait eu pour cause première, non pas la liberté, mais l'égalité.

Lorsque le sénatus-consulte fut promulgué dans les rues de Paris, le peuple resta froid.

Le même jour, la Comédie-Française donnait la première représentation d'une tragédie intitulée *Pierre le Grand*. On n'en ignorait pas l'auteur. Marié à une nièce de Cambacérès et membre du Tribunat, nul ne s'était montré plus empressé que M. Carrion de Nisas dans la discussion sur l'hérédité et l'empire. Sa tragédie de *Pierre le Grand* avait pour sujet la conspiration du prince Alexis contre son père. L'auteur représentait un souverain qui, après de nombreuses victoires, revient dans sa capitale et fait cesser les désordres et les conjurations. Pierre y figurait comme fondateur de la puissance en Russie. Une foule, telle qu'on n'en avait jamais vue, se pressait longtemps avant l'ouverture des bureaux. La salle fut bientôt

comble. Ceux qui n'avaient pu avoir de billets étaient restés dans la rue. Aux sifflets du dedans répondirent bientôt ceux du dehors. Plus d'une fois Talma supplia le public d'essayer d'écouter un moment. La police ne tenta pas de rétablir l'ordre, et la pièce ne s'acheva même point. Les journaux qui rendirent compte de cette représentation attribuèrent cette émeute des spectateurs à un ancien article de M. de Nisas, qui accusait une cabale et le peu de goût du parterre, du mauvais sort de *Montmorency* (1). Mais la politique provoqua évidemment cette manifestation. Je réussis à être placé, et j'assistai à la chute de *Pierre le Grand*. A la seconde représentation, on consigna les élèves de l'École polytechnique, prévenus du tumulte de la veille qui, le lendemain, ne fut pas moindre. *Pierre le Grand* disparut de l'affiche.

Le *Cyrus*, — de Joseph Chénier, — eut un

(1) M. Carrion de Nisas, gentilhomme du Languedoc, était officier de cavalerie lorsque commença la révolution. Favorable d'abord aux idées libérales, il ne se laissa pas entraîner plus loin et fut mis en détention pendant la Terreur. Homme d'esprit et de lettres, il avait fait jouer, à Paris, en 1800, une tragédie : *Montmorency*. Pour assurer le succès, il convoqua alors les Languedociens présents dans la capitale. Leurs applaudissements, prodigués à chaque instant, déplurent au parterre; la pièce ne méritait pas un tel triomphe. Les sifflets excitèrent la patience des Languedociens et la représentation fut troublée par des rixes bruyantes.

sort tout aussi triste. Cette tragédie, continuelle allusion à l'élévation d'un héros qui, pour le bonheur du peuple, allait ceindre le diadème, succomba sous les huées et n'eut pas de seconde représentation. Chénier (1), convention-

(1) Chénier, en effet, n'était pas seulement un homme de lettres, il appartenait à la politique. Pendant qu'il siégeait à la Convention, André périt sur l'échafaud, et, au même moment, il fit paraître une tragédie, *Timoléon*, écrite longtemps auparavant. On s'étonna qu'il n'eût pas renoncé à produire au public un drame dont le sujet était un frère qui, dans son exaltation patriotique, préside au meurtre de son frère. Dès lors, Chénier fut rangé parmi les plus fougueux révolutionnaires et ne chercha point à démentir cette réputation. Il fut le poète des jacobins. Ses tragédies, qui eurent quelque succès, reproduisaient ses opinions.

Au vrai, Chénier porta dans la politique le caractère d'un littérateur vif, irritable, plein d'amour-propre, s'enivrant de son imagination et de ses paroles, cachant peut-être une âme faible sous des habitudes d'emportement. Ses colères étaient redoutables, et c'est par là qu'il eut un grand rôle dans le parti révolutionnaire. Personne n'osait montrer devant lui de la modération, tant on craignait une scène. Jamais il ne participa au gouvernement de son parti, mais il fut un énergique soldat de cette armée, ennemi, comme tout bon jacobin, de la justice et de la liberté. On put supposer un instant qu'il allait devenir plus raisonnable. Ce fut lorsque madame de Staël, après avoir obtenu de lui, en 1795, la radiation de Talleyrand de la liste des émigrés, l'accueillit dans une société où l'amour de la révolution était fort tempéré. Mais il n'avait pas rompu avec ses anciens amis.

Partisan, pendant le directoire, des proscriptions de Fruc-

nel régicide, devenu le poète officiel, fut assailli de railleries. M. Benjamin Constant ne l'en

tidor « J'aime mieux, disait-il, la révolution que la liberté. » C'est en professant avec violence de telles doctrines qu'il se fit un ennemi de M. Benjamin Constant qu'il voyait habituellement chez madame de Staël. M. Constant commença à le cribler d'épigrammes. Je me souviens de celle-ci :

D'où vient cette démarche altière ?
Est-ce l'orgueil de la vertu ?
— Je n'ai point fait périr mon frère !
— C'est bien, mais l'as-tu défendu ?

Membre du Tribunat après le 18 Brumaire, il en fut éliminé en 1802 ; il s'y était montré indépendant. Peu de temps après, sachant qu'il n'avait aucune fortune, le premier consul le nomma inspecteur général des études.

Dans une de ses plus belles poésies, l'*Épître à Voltaire*, l'empereur crut voir une comparaison, ou du moins une allusion au règne de Tibère. Il le destitua. Puis, apprenant que la perte de son traitement le laissait en détresse, on lui accorda une pension de huit mille francs.

J'ai vu Chénier, une seule fois en ma vie. Un soir, en 1810, au théâtre de l'Opéra-Comique, un homme maigre, pâle, d'une physionomie souffrante et détruite par la maladie, était assis à côté de moi. Il paraissait très sensible à la musique ; ses yeux éteints avaient de la mobilité et parfois exprimaient l'émotion. Je ne sais comment la conversation s'engagea entre nous. Je trouvai un certain charme à l'esprit de mon voisin inconnu ; son langage traduisait d'une façon naturelle des impressions vives et fines. Tout en lui annonçait le poète ou l'artiste. On représentait *Zémire et Azor*, et il comparait avec une critique spirituelle et juste l'œuvre lourde et commune de Marmontel à l'intérêt naïf

poursuivit que de plus belle à la joie générale :

C'est donc en vain que le fidèle Arpage
Des fureurs d'un aïeul aura sauvé Cyrus.
Chénier frappe les rois beaucoup mieux qu'Astyage.
Et Cyrus, cette fois, ne reparaîtra plus.

En voici une autre, à double tranchant, qui fut un peu moins répandue :

Bonaparte, longtemps caporal jacobin,
Chénier longtemps rimeur républicain,
Sont unis pour fonder et pour chanter l'empire,
Tous deux bien mieux exercés à détruire.
Il est sifflé le couple créateur.
Entre eux à ce sujet la querelle s'engage :
Lequel des deux est sifflé davantage?
L'empereur dit : C'est le rimeur;
Le rimeur dit : C'est l'empereur!

Le peintre David, non moins farouche conven-

du simple conte de *la Belle et la Bête.* Lorsque je sortis, un de mes amis me demanda si je savais avec qui je venais de converser; et m'apprit que c'était Chénier. Il a laissé ainsi dans mon souvenir une trace autre que les préventions dont la renommée et beaucoup de témoignages véridiques avaient formé mon jugement. M. Mounier m'a raconté comment son père, préfet à Rennes, subit la même impression. Chénier, inspecteur de l'instruction publique, y vint en tournée. Les répugnances et les rancunes de M. Mounier, témoin de sa conduite passée, étaient autrement fortes que les miennes, et pourtant il trouva dans ce votant de la mort du roi, dans ce révolutionnaire furieux, un causeur aimable; ils passèrent dix jours ensemble. Chénier mourut en 1811.

tionnel que Chénier, était lui aussi aux pieds de Napoléon, oublieux de sa tendresse pour Marat (1).

(1) M. de Forbin m'a raconté à ce propos cette anecdote : Venu dans sa première jeunesse chercher asile à Paris, et se sentant déjà une vocation décidée pour la peinture, il fut recommandé à David pour entrer dans son atelier. C'était à la fois un moyen de préservation et la meilleure occasion d'apprendre. J'ai connu d'autres jeunes gens de cette génération qui ont aussi travaillé chez David. Dans ce terrible chaos de la France, on ne prenait pas garde à ces choses-là. Privés de leurs parents émigrés ou emprisonnés, les enfants de nobles ou de riches familles se tiraient d'affaire comme ils pouvaient, employaient leur activité d'une façon quelquefois bien singulière, essayaient toutes leurs fantaisies de carrière ou d'occupation. M. de Forbin avait été si bien recommandé à David que, non seulement celui-ci l'admit dans son atelier, mais l'engagea à dîner. Il se trouva que, ce jour-là, un ancien ami du peintre était au nombre des convives. M. de Forbin comprit, par la suite de la conversation, qu'après un intervalle de froideur, presque de brouillerie entre eux, et qu'il assistait à un dîner de réconciliation. « Mais enfin », disait ce convive, « pourquoi as-tu cessé de me parler, pourquoi me faisais-tu mauvaise mine? Je n'ai rien à me reprocher, j'ai toujours été ton admirateur et ton ami. » — « Veux-tu que je te dise la vérité? » répondit David, « tu n'aimais pas assez Marat. Je ne t'ai pas vu assez affligé de sa mort; je ne pouvais te le pardonner! »

David était un homme désagréable, dont le hideux visage et les façons rudes rappelaient les souvenirs attachés à sa vie passée, sans esprit et sans bon sens sur toutes choses, hormis sur son art. Il avait un sentiment vif et fin des chefs-d'œuvre et du caractère de chaque grand peintre, de chaque école. Évidemment, son inspiration lui venait plutôt des beaux tableaux ou des statues antiques que de

L'empereur soumit la loi d'hérédité à la sanction du peuple, mais il n'attendit pas que le peuple se fût prononcé. Dans ce temps-là, le suffrage universel se manifestait autrement qu'aujourd'hui,

On ouvrit au secrétariat de toute administration, de toute municipalité, au greffe de tous les tribunaux, chez tous les juges de paix et chez tous les notaires, des registres sur lesquels les Français eurent à consigner leurs vœux sur la proposition suivante :

« Le peuple veut l'hérédité et la dignité impériales dans la descendance directe, naturelle, légitime et adoptive de Napoléon Bonaparte, ainsi qu'il est réglé par le sénatus-consulte organique. »

A l'expiration du délai fixé, chaque dépositaire d'un registre devait l'arrêter, en additionner les

la nature elle-même. Il n'aurait pas été peintre sans les musées ou les églises. On pouvait presque toujours dire, en regardant ses tableaux, ce qui était, à ce moment-là, l'objet de son admiration.

Quelques élèves de David, non pas des meilleurs, eurent la manie de revêtir pendant un temps des costumes antiques : le pantalon asiatique et le bonnet phrygien. J'en ai encore vu deux ou trois en 1796. Ils se nommaient les « contemplateurs », travaillaient peu, avaient la critique tranchante et dédaigneuse, et attendaient l'inspiration qui ne venait guère. David se moquait d'eux. Aucun de ceux de ses élèves qui ont obtenu le moindre succès n'a été je crois de cette mascarade, excepté, ce me semble, Topino-Lebrun, et ce n'est pas la peinture qui l'a rendu un instant fameux.

votes, certifier le tout, et l'adresser au maire pour être transmis à la sous-préfecture. On expédiait ensuite les registres de l'arrondissements totalisés à la préfecture, et, de là, au ministre de l'intérieur avec le relevé général du département.

Ces relevés arrivèrent à Paris, au terme indiqué. En dépit de toutes les précautions énumérées dans le décret impérial, il était évident que le maire, le greffier ou le notaire pouvaient porter sur leurs registres les votes qui n'avaient pas été écrits ou dictés. Plus la liste serait nombreuse, plus le teneur du registre serait bien venu de ses supérieurs. Quant à la vérification du nombre des votes, malgré l'exactitude certaine des chiffres, elle n'en était pas moins obligatoire pour le ministère de l'intérieur. Cette opération, qui demandait plus de soin que de discernement, fut confiée aux surnuméraires. Nous commençâmes à examiner quelques registres. On ne découvrit aucune erreur. Nous jugeâmes donc ce travail inutile. Parmi les pièces envoyées du ministère de la guerre, nous remarquâmes la lettre d'un général, alors en inspection. Il avait écrit son vote à Orléans, puis à Angers et enfin à Nantes où il se rendait, persuadé que cet excellent exemple ne serait pas blâmé.

La proclamation de l'empereur, le changement de la constitution, la création d'une cour ne détournaient pas l'attention du procès de Moreau, de

Cadoudal et de ses complices. L'empereur désirait maintenant voir Moreau condamné à mort, afin d'avoir la magnanimité de le gracier. L'accusé se défendit avec dignité dans les interrogatoires ; il prononça un discours qui eut beaucoup d'effet : c'était Garat qui l'avait composé. Les juges résistèrent aux efforts tentés pour obtenir de leur complaisance une peine capitale. La volonté de l'empereur pesait si ostensiblement sur le tribunal, que l'intérêt du public se porta sur les accusés. MM. de Polignac et de Rivière firent preuve d'un tel dévouement à leur cause et aux princes émigrés qu'on excusait leur obéissance. La fermeté, la courageuse résignation, la noble attitude de Cadoudal, inspirèrent une émotion véritable à tous ceux qui assistèrent à l'audience.

L'empereur n'en témoigna aucun mécontentement, hormis de l'acquittement de Moreau. Il ne s'irrita point de la pitié générale et sembla même s'y associer. Il y avait condamnation, la bataille était gagnée, et il pouvait se montrer généreux pour les vaincus. Tout son entourage de famille sollicita la grâce de M. de Polignac et des autres émigrés ; on assura même que Murat lui parla pour Cadoudal. Malgré les remises de peines accordées, ce dernier et onze de ses complices furent exécutés. Triste journée, qui flétrit pour quelque temps la prise de possession de l'empire !

La mort du duc d'Enghien, le procès de Moreau, douze têtes tombant le même jour sur l'échafaud,

la consultation dérisoire du suffrage universel, cette cour copiée sans ressemblance sur celle que la révolution avait détruite, n'attachaient guère le pays au nouvel ordre de choses. Il n'existait toutefois aucun sentiment de révolte, on ne souhaitait pas le renversement de l'édifice.

Pour donner une consécration plus efficace à son élévation au trône, l'empereur voulut que le pape vint à Paris sanctifier son couronnement. Pie VII ne se rendit pas volontiers à son invitation; il craignait de se mettre entre les mains puissantes d'un souverain qui n'avait jamais ménagé le chef de l'Église que par des motifs politiques. Mais quelles conséquences pouvaient avoir son refus? L'Italie était sous la dépendance de Napoléon; que deviendrait le pouvoir temporel? peut-être pensait-il déjà à le supprimer? Le pape se résigna, l'empereur lui fit un pompeux accueil. La population de Paris, malgré ses quinze ans d'indifférence, se montra respectueuse dans sa curiosité à contempler le saint pontife. Sa présence était évidemment un acte de l'autorité impériale et le sacre n'ajoutait rien au sentiment d'obéissance. Napoléon, en plaçant lui-même la couronne sur sa tête et en recevant du pape seulement l'onction, constata une fois de plus qu'il devenait empereur par sa propre volonté. Tous les préfets, tous les présidents de canton, les députés des conseils généraux, les présidents des cours de justice avaient été convoqués à cette solennité.

Les fonctionnaires représentaient la nation.

Le pape ne fut pas libre de retourner à Rome après le couronnement. Il espérait que son voyage à Paris serait récompensé par quelques modifications des articles organiques; il aurait désiré voir les légations restituées au Saint-Siège. Il s'aperçut bientôt au contraire qu'il n'était pas question de son départ et qu'on cherchait à obtenir de lui d'étonnantes concessions. Un jour, le général Duroc, grand maréchal du palais, lui parla, non pas officiellement mais en conversation familière, de l'établissement de la papauté à Avignon ou à Paris. On mettrait à sa disposition un palais entouré d'un quartier privilégié; elle garderait son caractère de souveraineté et recevrait les ambassadeurs accrédités auprès d'elle. A ces surprenantes paroles, le pape répondit :

— Nous avions prévu, lorsqu'on nous a appelé à Paris, qu'on songerait peut-être à nous y retenir Nous avons signé une abdication en règle, le cardinal Pignatelli en est le dépositaire. Quand vous exécuterez vos projets, il ne vous restera plus qu'un pauvre moine qui s'appellera Barnabé Chiaramonti.

Le soir même, le retour du pape était décidé.

L'empereur avait été reconnu par toutes les cours de l'Europe, sauf par la Russie. Mais M. Pitt rentrait au ministère, et allait sans doute rallier les puissances du continent pour faire diversion aux projets et aux préparatifs de descente en Angle-

terre. Napoléon se disposait donc à cette double guerre. Il commença par occuper le théâtre de ses anciennes victoires et à s'assurer de l'Italie. Il réunit Gênes à la France, la république Italienne devint le royaume d'Italie. Une longue négociation prépara cette annexion. Les Italiens demandaient un gouvernement et une administration séparés du grand empire ; ils consentaient à avoir pour roi Joseph, mais celui-ci ne voulait pas renoncer à la succession de l'empereur, son frère, dont il était l'héritier. Enfin, il fut décidé que Napoléon serait roi de l'Italie, et le prince Eugène de Beauharnais, le fils de l'impératrice, vice-roi.

Dans les premiers jours d'avril, Napoléon partit pour recevoir à Milan la couronne de Fer des anciens rois lombards. Lorsque son frère Joseph vint lui faire ses adieux, il lui dit :

— Vous devriez apprendre l'espagnol.

Le prince répéta le jour même cette parole à M. Andrieux, de l'Institut. C'est de lui que M. Auger (1) et moi nous apprîmes ce premier indice de la guerre d'Espagne.

A propos de ces pourparlers pour la création du royaume d'Italie, M. Capefigue et M. Thiers apprécient avec une sévérité malveillante la conduite de M. de Melzy, homme distingué et d'un noble caractère, appartenant à la haute aristocratie milanaise. Ses manières étaient d'un grand sei-

(1) Voir à l'appendice, page 387.

gneur. Nourri dans les idées et les lumières du XVIII[e] siècle, lié avec la société française, il avait, comme tant d'autres, aimé l'indépendance et la liberté de l'Italie. La conquête française lui fit espérer une délivrance. Le général Bonaparte le traita avec une grande distinction et comprit ce qu'il valait. Devenu ainsi le premier personnage et le vice-président de la république Italienne, il tarda peu à voir que l'Italie ne devait attendre de Napoléon ni une existence nationale ni des institutions libérales. Lorsque la république disparut pour faire place au royaume d'Italie, M. de Melzy n'était plus en harmonie avec l'empereur. Sa conduite fut alors prudente et convenable. A vrai dire, et dans la conversation intime, il se montrait mécontent et frondeur. Il avait des titres et des dignités ; on lui témoignait constamment beaucoup d'égards, mais il était en disgrâce et ne demandait pas mieux.

Napoléon ne cessait point de se préoccuper de la descente en Angleterre, qu'il conçut réellement. De si énormes dépenses, une application si constante de sa pensée et de ses soins, deux années consacrées aux préparatifs de cette grande entreprise, n'étaient point une vaine démonstration. M. Thiers se complaît à exposer avec détails et intérêt tout ce qui a été fait et projeté pour l'accomplir. Il rappelle les difficultés, les périls, les objections et en même temps la persistance habile de l'empereur. Toutefois il est évident que, malgré sa force de

volonté, son audace à jouer les grandes et aventureuses parties, il voyait de jour en jour davantage combien celle-là était difficile et exposée à des chances contraires. Le propre de son génie était de placer, entre une conception hardie et une exécution impétueuse, un long intervalle destiné à réunir les moyens de réussite, à les accumuler, à les combiner avec prudence, à tout prévoir, à tout préparer. Il se rendait compte que le succès dépendait de l'apparition imprévue et soudaine dans la Manche de toutes les escadres françaises et espagnoles, qui auraient protégé le passage de la flotte de transport.

C'est pour cela qu'il avait envoyé l'amiral Villeneuve aux Antilles, afin qu'à son retour inopiné il débloquât tous les ports de l'Océan et en ralliât tous les vaisseaux. Mais bien des circonstances vraisemblables viendraient peut-être à la traverse de cette importante manœuvre. Aussi, dès le commencement de 1805, il tenait en réserve une autre vaste entreprise pour la substituer à la descente, si elle ne pouvait être tentée. La grande armée, campée sur les côtes de France depuis Brest jusqu'à Amsterdam, serait dirigée contre l'Autriche. De ces deux hypothèses, et sans doute au fond de son génie, il préférait la guerre sur le continent. Toujours est-il que l'événement ne le prit pas au dépourvu.

M. Daru m'a raconté que, dans les premiers jours de 1805, l'empereur était au camp de Boulogne, et, comme d'habitude, l'intendant général de l'armée

travaillait quotidiennement avec lui. En entrant un matin dans son cabinet, M. Daru le trouva se promenant à grands pas. Sans lui laisser le temps de dire une parole, Napoléon vint à lui tout colère :

— Savez-vous, dit-il, ce que vient de faire votre ami Villeneuve?

Puis il lui rapporta la nouvelle, qu'il recevait à l'instant, du combat du 22 juillet : deux vaisseaux espagnols pris et l'amiral français contraint à entrer au Ferrol. Impossible alors de faire arriver à l'improviste les flottes dans la Manche avant que les escadres anglaises eussent le temps de survenir. Tout était manqué! L'Angleterre, désormais rassurée, triomphait maintenant de nos menaces impuissantes. L'empereur parla longtemps sur ce thème, s'animant de plus en plus; puis il s'arrêta, passa la main sur son front — son geste ordinaire — et parut soudainement calme et froid :

— Mettez-vous là et écrivez.

Il commença par lui dicter la levée de tous les camps depuis la pointe du Finistère jusqu'à Utrecht; la marche que suivraient les corps d'armée, les villes que chacun traverserait, les renforts qu'ils y trouveraient en emmenant les dépôts des régiments, quels régiments et combien d'hommes dans chaque dépôt; les approvisionnements de vivres et de munitions, d'où on les tirerait, ainsi que les transports et les charrois; enfin tous les mouvements de cette armée de deux cent mille hommes, partant de points si distants les uns des autres,

pour être à jour fixe sur le Danube au centre de la Souabe.

Cette dictée dura quatre heures, sans un manque de mémoire, sans une hésitation. Lorsqu'elle fut terminée :

— Maintenant, dit l'empereur, vous allez partir pour Paris ; vous monterez en voiture ici sans rentrer chez vous. Envoyez un mot à votre femme pour qu'elle ne s'inquiète pas. Vous arriverez la nuit dans la cour du ministre de la guerre. Avant de descendre de voiture, vous le ferez avertir afin qu'il vienne vous parler ; vous lui demanderez une chambre et vous resterez chez lui, sans que personne sache que vous êtes à Paris. A vous deux, vous expédierez sur-le-champ les ordres nécessaires pour que tout se fasse comme je l'ai réglé. Je passerai encore huit ou dix jours à Boulogne ; quand je reviendrai, je veux que toute cette besogne soit faite.

On s'est souvent demandé pourquoi l'empereur avait paru dédaigner les propositions de Fulton. Mais, hormis dans les fabriques de coton, la vapeur n'était pas encore assez perfectionnée au point d'être d'une grande utilité pratique. Fulton offrait pour la navigation une machine de force minime qui ne faisait mouvoir qu'une petite chaloupe. L'empereur n'avait pas le temps d'attendre pour la descente en Angleterre qu'il l'eût rendue applicable aux gros navires. J'ai assisté à cet essai, sur la Seine, devant les Invalides.

C'était à la paix et à l'industrie qu'il appartenait d'obtenir les immenses résultats des inventions divulguées déjà avant l'époque de la révolution et de la guerre. L'expérience sur le Rhône, du bateau de M. de Jouffroy, précéda en effet 1789. Les grandes usines se servaient de rails pour leur service intérieur et j'ai vu à l'Arsenal, en 1799, un chariot mû par la vapeur. La même année un ingénieur illumina sa maison par le gaz, répétant en grand une expérience dont on agrémentait les leçons de physique.

Il ne fallait pas beaucoup de réflexion pour deviner que ces premières découvertes ne tarderaient pas à se développer. C'était un sujet habituel de conversation à l'École polytechnique. Dans les *Lettres d'un Chinois*, par le duc de Lévis (1812), apparaissent toutes les merveilles futures des chemins de fer. Mais lorsque des convulsions intérieures préoccupaient tous les esprits ; lorsque la guerre absorbait toute l'activité nationale ; quand le commerce et l'industrie n'avaient aucune sécurité, que le crédit public n'existait pas, ni par conséquent le crédit commercial et le jeu des gros capitaux, toutes les grandes inventions restaient en germe. Sans la révolution française, avec un gouvernement raisonnable et les libertés administratives conçues par Turgot et Necker, l'ère industrielle serait advenue quarante ans plus tôt. On y tendait déjà au commencement du règne de Louis XVI.

IV

Janvier-Septembre 1806.

L'admirable campagne terminée par la bataille d'Austerlitz, la paix imposée à l'Autriche et qui laissait à la disposition du vainqueur l'Italie et l'Allemagne, changèrent complètement la position de Napoléon. Son pouvoir était maintenant universel sur l'Europe qui naguère encore se croyait assez forte pour lui résister et le vaincre. En France, il exerçait un empire absolu sur l'opinion, ce que n'avait pu lui donner le couronnement ni le sacre. Sa gloire constituait une puissance, il devenait cher à l'orgueil patriotique.

Il disposait de nouveaux territoires conquis. Il fit son frère Joseph roi de Naples, en lui conservant le titre et la position de grand électeur. Le prince Louis eut la Hollande en restant connétable. Puis furent créés de grands fiefs impériaux. Leurs titulaires étaient souverains, mais demeu-

raient sujets et serviteurs de l'empereur. Berthier devint prince de Neuchâtel; M. de Talleyrand, de Bénévent; le maréchal Bernadotte, de Pontecorvo; le maréchal Murat, grand-duc de Berg. On institua de nombreux duchés auxquels n'était attachés ni souveraineté ni possession : ils portaient le nom soit de batailles gagnées, soit de villes occupées; des maréchaux et des ministres reçurent, alors ou plus tard, cette haute faveur.

Tout habile et réfléchi qu'était l'empereur, il obéissait souvent à son imagination. Les souvenirs, les pompes solennelles, les noms, l'histoire envisagée sous un aspect épique ou théâtral, agirent plus d'une fois sur ses projets. Mais les difficultés de l'exécution le ramenaient vers le possible et la pratique. Il jugeait très librement ses propres conceptions et savait même quelquefois les railler. Il a bien peu cru à tout ce qu'il destinait à un important avenir, ou, en tout cas, ses illusions se dissipèrent promptement. Je ne pense pas qu'il ait, un seul jour, supposé qu'une aristocratie fondée par lui ressemblerait aux pairs des romans de Charlemagne et aux seigneurs du temps féodal. Il connaissait trop bien la société actuelle, il excellait trop à la régler selon sa composition pour faire de tels rêves. Sa noblesse était une décoration, un contentement jeté à des vanités qu'il soupçonnait, avec raison, avides de distinctions. Les réminiscences de l'ancien régime, la comparaison avec les autres États de l'Europe, rendaient selon lui indis-

pensable cette imitation du passé. Mais une noblesse privilégiée, investie de plus ou moins d'indépendance, formant dans l'État un corps politique, il n'en a pas eu l'idée; elle lui aurait paru insensée. C'est tout au plus s'il croyait à la réalité des souverainetés, petites ou grandes, dont il conférait l'investiture. Il n'avait nulle intention de laisser à ses frères ou à ses beaux-frères la plus petite initiative, — et encore moins à MM. de Talleyrand, Berthier et Bernadotte.

Peut-être Napoléon imaginait-il quelquefois qu'après avoir constitué l'Europe selon ses pensées, quand elle se serait accoutumée pendant de longues et tranquilles années à son joug et à sa règle, quand il aurait réussi à abaisser la puissance de l'Angleterre et de la Russie, tout ce monde nouveau pourrait subsister et vivre d'une vie réelle. C'est en ce sens qu'il a dit plus d'une fois, en parlant de sa dynastie :

— Pour qu'elle dure, il faut que je vive encore vingt-cinq ans et que mon fils soit un grand homme.

Lorsqu'au commencement de 1803, le premier consul institua les auditeurs au conseil d'État, il avait déjà voulu les choisir dans les familles considérables, persécutées et tenues éloignées des emplois par la Révolution. Le troisième consul, M. Lebrun, fut chargé de s'assurer si M. Molé, M. de Crillon, M. Terray, et d'autres dont j'ignore le nom, accepteraient d'être auditeurs. M. Terray, plus âgé de quelques années que M. Molé, ne répu-

gnait pas à entrer dans la carrière qu'on lui ouvrait, mais son oncle, que nous avons vu depuis à la Chambre des députés, royaliste passionnément obstiné, avait beaucoup d'autorité sur lui et ne le lui permit pas. Ce refus influença M. Molé ; il préféra attendre. Il se trouvait bien jeune, fit-il observer à M. Lebrun. Les malheurs de sa famille et les événements l'avaient empêché de faire de suffisantes études. Il s'occupait assidûment d'y suppléer, et désirait voyager. Il ne se sentait donc pas encore capable de bien remplir les fonctions qu'on lui offrait, et qu'il se proposait de solliciter un jour. La mort du duc d'Enghien, les procès, les conspirations, refroidirent quelques instants les gens honorables qui souhaitaient une semblable situation.

Puis, après Austerlitz, devant les nouveaux efforts de l'empereur pour rattacher la France nouvelle à l'ancienne, M. Molé (comme beaucoup d'autres) pensa que le moment était venu d'entrer dans la carrière. Il écrivit directement à l'empereur et lui demanda à être auditeur au conseil d'État. Il le priait d'y nommer en même temps M. de Houdetot, son parent et son meilleur ami. Napoléon lui fit dire que les deux nominations étaient accordées et lui donna une audience. L'empereur le reçut avec distinction, l'entretint de son livre (1) récemment paru, de son voyage

(1) *Essais de morale et de politique* (1806).

en Angleterre, et le séduisit entièrement. L'entrevue dura trois quarts d'heure. M. Molé se plaça ainsi, dès son entrée au conseil d'État, plus haut et comme à part des autres auditeurs ses contemporains. Trois ou quatre mois après, on l'élevait au rang de maître des requêtes.

Ce ne fut pas pour faire revivre une magistrature dont le nom était emprunté au vocabulaire de l'ancien régime, que l'empereur créa les maîtres des requêtes. Il les destinait spécialement au contentieux. Jusqu'alors les fonctions du conseil restaient confuses en ce qui concernait la préparation des lois et la politique. Il y avait des inconvénients manifestes à ne point distinguer le contrôle des actes administratifs, exercé dans l'intérêt de l'État, et les décisions à rendre sur les réclamations des particuliers contre l'administration. Il était nécessaire d'assujettir à des formes régulières cette dernière juridiction. On rechercha dans la tradition du conseil des Parties ce qui pourrait être applicable au nouveau régime, et l'on établit le comité du contentieux, composé de maîtres des requêtes, où s'opérait toute l'instruction des affaires. Ce travail fut fait sagement, si bien que depuis on a pu y ajouter quelques formalités, mais le mécanisme n'en a point changé.

M. Pasquier débuta avec une grande distinction dans ces fonctions. Plus âgé que les auditeurs, car il était dans sa quarantième année, il siégeait au parlement avant la révolution. Doué d'une

extrême facilité, la conversation l'avait formé plutôt que le travail; il parlait aisément et hardiment, avec clarté, se mettant à la portée de ceux qui l'écoutaient. La causerie devant la cheminée, dans un salon, avait été pour lui l'apprentissage du conseil d'État et de la tribune. Il était sensé, pratique, d'un commerce bienveillant et sûr, habile à se ménager, mais toujours honorablement fidèle et dévoué à ses amis, de sorte qu'il ne tarda pas à se faire une bonne position dans l'administration. Encouragé et soulevé par le succès, ses facultés se développèrent et s'élevèrent; il acquit plus de réflexion, plus de connaissances positives, et suppléa à ce qui avait pu lui manquer dans la première partie de sa vie. Il devint ainsi capable de suivre la grande carrière politique qui a illustré son nom.

Quelques jours après la nomination de M. Molé et de M. de Houdetot, on me comprit dans une promotion nombreuse d'auditeurs au conseil d'État. Je me réjouis beaucoup de cette faveur, j'allais avoir une position dans le monde politique, une occupation régulière et l'espérance d'y réussir. Mais ce qui me donna bientôt le plus de satisfaction, ce fut d'être placé de manière à voir et à entendre l'empereur. Je ne partageais certes pas le fétichisme de son entourage, mais connaître et apprécier un si grand esprit, un si puissant caractère, savoir ce qu'il était et ce qu'il n'était pas, absorbait mon attention. Je considérais les séances

du conseil comme une sorte de drame, où j'écoutais curieusement les interlocuteurs et surtout l'empereur.

La première discussion à laquelle j'assistai offrit un intérêt particulier. En revenant d'Austerlitz, Napoléon entendit à Strasbourg de vives plaintes contre les juifs ; l'usure qu'ils pratiquaient révoltait la population. Un grand nombre de propriétaires et de cultivateurs, grevés d'énormes dettes, avaient reconnu devoir des capitaux bien supérieurs aux sommes prêtées; la moitié du sol était, disait-on, frappée d'hypothèques pour le compte des israélites. L'empereur promit d'y mettre bon ordre et arriva à Paris avec la conviction qu'un tel état de choses ne pouvait être toléré. Il soumit la question à l'examen du conseil d'État. On commença à parler de cette affaire dans le public. Le *Mercure* inséra un article de M. de Bonald, sur les juifs et leur situation parmi les peuples chrétiens. Ses opinions intolérantes éclataient naturellement dans cette étude superficielle et déclamatoire. La section de l'intérieur, à laquelle M. Molé et plusieurs d'entre nous venaient d'être attachés, eut d'abord à s'en occuper. M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely la présidait. Il chargea M. Molé de faire un rapport. Pour les hommes politiques et les légistes, il ne semblait pas qu'il y eût difficulté ni matière d'un doute. Aucune disposition légale n'autorisait à établir la moindre différence entre les citoyens professant une religion

quelconque. S'enquérir de la croyance d'un créancier pour décider s'il avait le droit d'être payé, était une étrange idée, aussi contraire aux principes qu'aux mœurs actuelles. A la grande surprise des conseillers, M. Molé, simple auditeur de vingt-cinq ans, conclut à la nécessité de soumettre les juifs à des lois d'exception, du moins en ce qui touchait les transactions d'intérêt privé. Les conseillers accueillirent son rapport avec dédain et sourire ; ils n'y voyaient qu'un article littéraire, une inspiration de la coterie antiphilosophique de MM. de Fontanes et de Bonald. M. Molé n'en fut nullement déconcerté. Il n'y eut pas de discussion, tous, hormis le rapporteur, étant du même avis.

La question devait ensuite être portée devant tout le conseil. M. Regnaud exposa sommairement l'opinion de la section et ne crut pas nécessaire de soutenir un avis universel. M. Beugnot, nommé récemment conseiller et qui n'avait pas encore pris la parole, estima l'occasion bonne pour son début. Il traita ce sujet à fond, avec beaucoup de raison et de talent, et rencontra l'approbation générale. L'empereur, d'une opinion contraire à celle qui se dessinait, attachait une grande importance à cette affaire. L'archichancelier déclara donc nécessaire de reprendre la discussion un jour où Napoléon présiderait. M. Regnaud pria M. Beugnot d'être rapporteur, pour mieux expliquer et défendre la pensée du conseil.

La séance fut tenue à Saint-Cloud.

M. Beugnot, qui parlait pour la première fois devant l'empereur, et que son succès enivrait un peu, se montra cette fois emphatique et prétentieux, enfin tout ce qu'il fallait ne pas être au conseil, où la discussion était un entretien de gens d'affaires, sans recherches, sans besoin d'effets. On voyait que Napoléon était impatienté. Il y eut surtout une certaine phrase, où M. Beugnot appelait une mesure qui serait prise contre les juifs, « une bataille perdue dans les champs de la justice », qui parut très ridicule.

Quand il eut fini, l'empereur, avec une verve et une vivacité plus marquées qu'à l'ordinaire, répliqua au discours de M. Beugnot, tantôt avec raillerie, tantôt avec colère; il protesta contre les théories, contre les principes généraux et absolus, contre les hommes pour qui les faits n'étaient rien, qui sacrifiaient la réalité aux abstractions. Il releva avec amertume la malheureuse phrase de la bataille perdue, et, s'animant de plus en plus, il en vint à jurer, ce qui, à ma connaissance, ne lui est jamais arrivé au conseil. Puis il termina en disant :

— Je sais que l'auditeur qui a fait le premier rapport n'était pas de cet avis, je veux l'entendre.

M. Molé se leva, lut son travail et commença une discussion qui ne pouvait guère avoir de liberté.

M. Regnaud défendit assez courageusement

l'opinion commune et même de M. Beugnot.

M. de Ségur risqua aussi quelques paroles :

— Je ne vois pas ce que l'on ferait!... murmura-t-il.

L'empereur se radoucit et tout se termina par la résolution de procéder à une enquête sur l'état des juifs en France et sur leurs habitudes concernant l'usure.

On composa la commission de trois maîtres des requêtes : MM. Portalis, Pasquier et Molé, à qui ce titre fut en même temps conféré. On chargea les préfets des départements où il existait une population juive de désigner des rabbins ou autres coreligionnaires considérables qui viendraient fournir des renseignement à la commission. M. Pasquier eut à les recueillir. Pour la première fois, on connut la situation des israélites, la division de leurs sectes, leur hiérarchie, leurs règlements. Le mémoire de M. Pasquier fut très instructif; cette enquête avait été faite avec tolérance et impartialité. L'empereur, calmé, en était venu à l'idée très sage que le culte juif devait être officiellement autorisé. Un décret impérial, pour donner quelque satisfaction aux plaintes de l'Alsace, prescrivit des dispositions transitoires et une sorte de vérification qui ne mettait point à l'avenir les créanciers juifs hors du droit commun. Puis on convoqua, pour réglementer l'exercice de ce culte, un grand sanhédrin. En résumé, toute cette affaire, commencée dans un mouvement d'irrita-

tion malveillante et d'intolérance, se termina par une reconnaissance solennelle des rabbins et des synagogues, par une éclatante confirmation de l'égalité civique des israélites.

Quelques mois après, en Pologne, devant l'empressement des juifs à être utiles à l'armée française et à servir, moyennant salaire, de fournisseurs ou d'espions, l'empereur disait en riant :

— Voilà pourtant à quoi me sert le grand sanhédrin!

Tout en prévoyant sans doute une guerre, car il en avait toujours une dans la pensée, Napoléon s'occupait beaucoup à cette époque du gouvernement intérieur de la France. Il était très assidu à nos séances; des sujets importants y furent traités. Il laissait assez de liberté aux membres du conseil, qui savaient jusqu'à quel point on pouvait le contredire et ne se heurtaient pas contre une opinion quand elle était une volonté. Les principaux d'entre eux avaient siégé à la Constituante, à la Convention ou dans les assemblées du directoire. MM. Regnaud de Saint-Jean d'Angely, Treilhard, Merlin (de Douai), Portalis, Boulay (de la Meurthe), Mercier, Réal, appelés dans le conseil, non par leurs précédents, mais pour leur capacité, leur entente des affaires et du reste, peu suspects de libéralisme, avaient plus que d'autres leur franc parler.

Il était question un jour d'une autorisation, accordée malgré le préfet, par un général, de tenir

une maison de jeu à Lyon. L'empereur, tout en blâmant sévèrement ce dernier, se plaignait de la mollesse des magistrats.

— Cela ne se serait point passé ainsi dans l'ancien régime. Le procureur général aurait requis un arrêt contre le commandant et, au besoin, l'aurait fait mettre en prison. Qu'en dites-vous, monsieur Treilhard? Pourquoi la justice n'a-t-elle pas fait son devoir?

— Sire, puisque Votre Majesté me le demande, je dirai que quand il y a trop de police il n'y a pas assez de justice.

Il avait pleine raison, car la querelle était surtout avec le ministre de la police, qui délivrait, moyennant une taxe considérable, les permissions de tenir maison de jeu. De cet incident résulta un décret qui interdit ces établissements, excepté à Paris et dans les villes d'eaux minérales. On ne désirait pas se priver d'un revenu considérable dont on ne rendait aucun compte au budget.

Certains points ne devaient jamais être touchés. L'empereur avait voulu remplacer le comité des inspecteurs aux revues par un directeur général des revues et de la conscription, place destinée à M. Lacuée, chargé de rédiger lui-même le décret qui fixerait ses attributions. M. Lacuée, serviteur très honorable et fort dévoué, ne sut pas les déterminer clairement et dans une juste mesure. Les rapports avec le ministre de la guerre, ou avec l'administration qui présidait aux opérations de

la conscription, étaient insuffisamment tracés. Son projet suscita quelques objections.

Le général Clarke, qui revenait d'une mission et n'avait pas siégé depuis longtemps, au lieu de critiquer l'œuvre de M. Lacuée, nous entretint de la conscription, de la manière dont on l'exécutait, et proposa quelques changements. L'empereur perdit patience et apostropha rudement le général :

— On voit bien que vous avez perdu l'habitude du conseil d'État. Comment! vous parlez de la conscription, dont il n'est pas question dans ce projet, qui est réglée et pratiquée sans nulle difficulté! On n'en ouvre jamais la bouche ici! C'est un général qui donne ce mauvais exemple! Ces messieurs, qui ne sont pas militaires, diront bientôt leur façon de penser, on critiquera la conscription. Nous entendrons peut-être M. Regnaud, orateur de la Constituante, nous dire son opinion sur la conscription!

De toutes les discussions, aucune n'attira plus l'attention du conseil et ne fut aussi intéressante que le débat sur l'instruction publique. Le projet fut proposé par Fourcroy, depuis plusieurs années conseiller d'État et directeur de l'instruction publique. Très considéré dans le monde savant, nul n'avait eu autant de succès, de talent d'exposition et de clarté comme professeur de chimie. Il n'était pas étranger à la politique. Élu membre de la Convention en remplacement de Marat,

son nom ne rappelait aucun acte qui pût flétrir sa mémoire, mais il professsa les opinions et tint le langage de cette époque. Il avait élaboré et mis en exécution la loi qui, après le 18 Brumaire, établissait les lycées et réglementait les écoles primaires. Son œuvre manquait de cet esprit d'ensemble et de centralisation qui inspirait de plus en plus les lois de l'empire. L'empereur jugeait que l'instruction publique n'était pas assez dans la main du gouvernement.

C'est à cet inconvénient que devait remédier la loi que Fourcroy étudiait. L'empereur ne lui avait pas dit sa pensée; il croyait qu'il s'agissait seulement de donner plus de cohésion à la législation scolaire et de mettre en accord l'instruction des lycées avec celle des écoles supérieures et spéciales. Homme de vérité et d'esprit, il ne comprit pas sa tâche. Son travail déplut au maître, et personne, dans le conseil, ne songea à prendre sa défense. Le projet fut examiné pendant plusieurs séances. Jamais l'empereur ne parla avec autant d'entrain. Une loi sur l'instruction publique comportait une discussion encyclopédique. L'empereur traita de l'enseignement et de l'éducation confiés aux corporations religieuses; il en montrait les avantages et s'exprimait même avec bienveillance sur les jésuites, au grand étonnement de l'auditoire, mais le lendemain il revenait sur ce qu'il avait dit.

— On ne peut pas me prendre pour un cagot, je sais ce qui en est, j'ai vu la Terre-Sainte.

A propos des écoles de médecine, il prétendait que cette science était toute d'observation et de sagacité et non pas de théorie, aussi n'avait-il pas choisi comme médecin un membre de l'Institut ou un professeur.

Chaque jour, Fourcroy corrigeait ses propositions et, à la séance d'après, on n'accueillait pas mieux ses modifications. Enfin un décret, sanctionné par le Corps législatif, annonça qu'il serait formé, sous le nom d' « Université impériale », un corps chargé exclusivement de l'enseignement et de l'éducation publics dans tout l'empire. Fourcroy vit bien que ce ne serait pas lui qui serait grand maître de l'université, il ne se consola point de cette disgrâce. Il racontait qu'il avait écrit vingt-trois rédactions de son projet et se plaignait de n'avoir pu en obtenir une étude réelle.

Deux ans après, l'organisation de l'université fut définitivement arrêtée et l'enseignement libre interdit. Le corps enseignant était composé de serviteurs de l'État, l'instruction publique devint une carrière comme la judicature.

Lorsque mon père fut un peu accoutumé à Genève, il s'y reconnut avec plaisir sur un terrain tout différent de ceux où il avait été placé. Genève ne ressemble en rien à une ville de province ; on n'y trouve pas cette imitation vulgaire et affectée

des mœurs de Paris; la société supérieure est formée de gens riches et bien élevés. Les voyages des étrangers à Genève et des Genevois à l'étranger les mêlent à l'aristocratie européenne et leur donnent de bonnes façons, toujours convenables si elles ne sont pas toujours faciles. C'est un centre de lumière, de religion, de fortune. On y rencontre nombre d'hommes spirituels et instruits qui, au large et sur leur terrain, ont toute leur valeur et ne sont pas restreints et étouffés comme dans nos provinces françaises.

C'était au milieu de cette société que vivait mon père, mieux apprécié qu'il ne l'avait jamais été, entouré de prévenances et honoré non seulement pour ses qualités personnelles, mais aussi à cause de sa position. Car chaque jour les magistrats, comme le gouvernement qu'ils représentaient, prenaient plus d'importance. C'est, comme on le sait, l'art des hommes du monde d'avoir à la fois de l'empressement et de la dignité dans leurs relations avec ceux qui exercent le pouvoir. Sous ce rapport, Genève avait le tact d'une société d'élite.

Ce qui faisait surtout Genève telle que je la dépeins, c'était la présence de madame de Staël et de M. Necker. Les préjugés politiques que pouvait avoir mon père ne résistèrent pas un jour au charme de ce milieu. M. Necker était alors vieux et malade; sa vie privée le rendait un objet de vénération. Ce fut lui dont le commerce plut de

préférence à mon père. La conversation de madame de Staël le séduisait, mais avait quelque chose de plus hasardé que les habitudes de son esprit. Il n'était pas accoutumé à voir les impressions les plus fugitives se traduire en un langage qui avait autant de mouvement et de force que les sentiments les plus réellement passionnés ou les pensées les plus profondément méditées. Parfois la mobilité lui semblait indiquée par l'exagération ; il éprouvait aussi quelque malaise à entendre traiter cavalièrement des opinions arrêtées chez lui depuis longtemps. Le goût de la littérature étrangère et le dédain de la littérature française lui étaient nouveaux, et lui semblaient tenir du préjugé et de la réaction. Au total, il était subjugué par ce langage éloquent, varié et spirituel, où mille paroles l'auraient blessé, si la rapidité et l'entraînement lui en avaient laissé le temps.

Madame de Staël réunissait autour d'elle tous les hommes remarquables de Genève. Et tout ce qu'il y avait de distingué en France et en Europe, par l'intelligence, la renommée, la naissance et le pouvoir, ne traversait pas la Suisse sans être amené à Coppet, soit par d'anciennes relations, soit par une curiosité plus ou moins bienveillante.

Je vins à Genève quelques mois après que mon père y fut établi et je retournai souvent y faire d'assez longs séjours, surtout pendant l'année qui précéda mon entrée au conseil d'État. J'avais à peu près abandonné mes fonctions de surnuméraire,

situation qui n'était plus convenable pour moi. Je jouis vivement de ce beau pays et de cette sphère nouvelle où je me trouvais transporté. J'avais vingt et un ans. J'étais très attiré par cette société de Coppet, où il me semblait qu'on avait quelque sympathie pour moi.

Je vis alors pour la première fois M. Constant. Il avait une attitude de commensal, et il fallait y regarder de près pour voir combien madame de Staël le ménageait et le soignait. Elle avait évidemment un grand goût pour son esprit, mais son caractère et ses manières ne lui plaisaient point. Il parlait peu; sa conversation avait beaucoup de traits, elle était railleuse et inquiétante. Cependant, le commun de la société pouvait ne pas s'en apercevoir. Il excellait à se moquer des gens vulgaires. Il leur laissait la parole, les mettait à leur aise, savait faire ressortir ce qu'ils avaient de sottise, d'amour-propre ou de motifs intéressés, et résumait en parodie tout ce que venait de confesser sans s'en douter un pauvre homme médiocre ou moindre en intelligence; il avait le persiflage profond.

Ce ne fut que progressivement, et dans mon second voyage à Genève, que je me liai avec M. Constant. Plus je le connaissais, plus il m'enchantait. Cette variété d'impressions à laquelle il s'abandonnait lorsqu'on était arrivé à l'intimité, car il était timide, cette liberté et cette finesse de jugement, tant d'instruction d'où dérivaient tant de

pensées, une imagination si vive, une gaieté d'enfant dès qu'il était à son aise, une grande facilité d'émotions nobles et généreuses, la pitié et le dévouement pour tout malheur et pour toute souffrance, une camaraderie de jeune homme qui le faisait de mon âge, encore qu'il eût quinze ans de plus que moi, une conformité d'opinions politiques, du moins à cette époque, sont autant de souvenirs sur le charme desquels je pourrais m'étendre longtemps.

C'était plutôt à Paris, où comme moi il passait les hivers, que nous étions devenus amis. A Genève et à Coppet, madame de Staël absorbait tout ce qui vivait auprès d'elle : son activité vous entraînait. A Paris nous avions quelques habitudes communes; nous nous rencontrions chez M. Suard; parfois nous faisions des dîners où l'on restait en conversation jusqu'à dix ou onze heures, avec M. Hochet, M. Charles de Villers, homme de beaucoup de talent qui, le premier, parla en France de Kant et de la philosophie allemande, M. Piscatory, un des causeurs les plus aimables et des plus piquants que j'aie jamais rencontrés. Quelquefois M. Constant m'emmenait à la campagne, dans une petite maison de paysan qu'il avait rendue logeable, entre Malliers et Franconville. Nous passions là des journées entières tête à tête, à nous promener dans la forêt de l'Isle-Adam, et nous étions encore à deviser jusqu'à deux heures après minuit.

M. Constant travaillait alors à son ouvrage sur les religions, conçu et commencé depuis plusieurs années, sous l'inspiration de la philosophie du XVIIIe siècle. La religion, selon l'idée première du livre, était, comme toute autre développement de l'esprit humain, comme tout autre institution des peuples, une œuvre de la société, proportionnée au degré de civilisation, aux progrès successifs des races humaines. Ainsi le fétichisme était la religion de l'état sauvage, la théocratie appartenait au règne des castes et des tribus, l'adoration des forces de la nature à une civilisation naissante. Le polythéisme grec provenait d'une société poétique et heureusement douée pour les arts. Le déisme datait d'une époque philosophique. L'homme se composait un ciel conforme aux idées que lui donnait la terre.

Le livre se terminait, quand M. Constant commença à avoir quelques scrupules d'érudition. Il avait fait de fortes études et s'était infusé l'esprit allemand; le léger bagage de connaissances positives qui suffisait aux écrivains français du XVIIIe siècle et leur facilité frivole d'affirmation ne lui convenaient pas. En même temps Kant ou les Écossais se substituaient dans son esprit à Condillac. L'âme n'était plus pour lui une puissance neutre, sans activité propre, excitée seulement par les impressions du dehors, sans autres idées que la représentation des objets qui ont agi sur les sens. Il lui reconnaissait des facultés actives et

des convictions inhérentes à sa nature. Dès lors il se dit : puisqu'à toute époque de civilisation, en tout état de la pensée religieuse, cette pensée est évidemment primitive, nécessaire, innée ; elle a été déposée en germe dans l'âme humaine ; elle a pu être développée, mais elle existait *a priori*.

Ces réflexions lui inspirèrent un des plus beaux morceaux qu'il ait jamais écrits : un chapitre sur le sentiment religieux. Il me le lut ; il me parut admirable. Son intention était d'en faire la préface de son étude. Mais après y avoir réfléchi, M. Constant en comprit toute la portée. « Mon livre est à refaire, » s'écria-t-il. En effet l'idée qui l'inspirait n'était plus la même, la religion n'était plus une œuvre humaine, elle gardait dans ses développements le caractère de son origine. Le fil du livre se trouvait rompu.

Il continua, et souvent même avec beaucoup d'ardeur, à faire des recherches nouvelles, à rassembler des faits, sans pouvoir les rattacher à une même pensée, sans découvrir le lien d'une opinion fixe et d'une conviction complète. Je l'ai vu écrire un journal des phases diverses que l'étude et la réflexion faisaient subir à son ouvrage, tracé tout entier sur des cartes détachées, que l'auteur classait ou déclassait, selon le système qu'il essayait.

En 1805, nous fîmes ensemble, avec M. Hochet, le voyage de Genève, en grande disposition de gaieté. Cette fois, je passai plus longtemps chez

mon père et je ne retournai point à Paris pour l'hiver. Madame de Staël jouait la tragédie avec les amis qui l'entouraient. MM. de La Bédoyère, de Châteauvieux, de Palméla, Sismondi, Constant et moi, telle était notre troupe. Il me sembla que M. Constant ne joua pas d'autre rôle que Zopire, pour le plaisir de prononcer les vers de haine et d'indignation adressés à Mahomet.

La préfecture du Léman occupait beaucoup mon père. Les visites qu'il recevait de quelques-uns de ses amis étaient pour lui une distraction agréable. M. de Montlosier venait le voir presque tous les ans et l'animait singulièrement. Nous voyagions ensemble dans la Savoie, en Suisse, au Simplon dont les travaux dépendaient de son administration. Il avait le sentiment du bien qu'il faisait, du bon ordre qui régnait dans le département; il défendait les Genevois tranquillement et avec habileté contre les entreprises d'un gouvernement qui voulait supprimer les derniers restes de leurs intérêts de république, devenus, sous la garantie du traité de réunion, des intérêts municipaux.

Les autres parties de la Suisse avaient été moins maltraitées, car c'est une erreur de croire que l'empereur ait eu l'intention de les monarchiser. De tous ses arrangements politiques, aucun n'a été aussi raisonnable et désintéressé que l'acte de médiation par lequel Bonaparte rétablit, en 1803, l'ordre et la paix intérieurs en Helvétie. Il montra en cette occasion le bon sens éminent qu'il avait souvent,

et une sincérité fort rare en lui. Les circonstances où se trouvait la Suisse, les mœurs et le tempérament de ce peuple restèrent apparemment dans sa mémoire ; il ne toucha pas à son œuvre. Cependant il disait parfois au maréchal Berthier :

— Il faudra bien que quelque jour vous soyez *landammann* héréditaire de Suisse.

Le maréchal répondait :

— Sire, il faut laisser ces braves gens tranquilles.

Et la conversation n'allait pas plus loin.

Avant d'être auditeur, j'avais la mauvaise habitude de mettre parfois dans le *Publiciste*, journal dirigé par M. Suard, des articles de critique littéraire. J'aurais dû y renoncer lorsque je fus nommé. Je ne signais point de mon nom, mais de deux lettres : A. M.

A propos du *Henri IV*, de Legouvé, qui eut un certain succès, je me livrai à quelques considérations générales sur les drames historiques. M. Geoffroy, dont les feuilletons du *Journal des Débats* étaient si en faveur, sans faire un grand éloge de la tragédie, jugeait le choix du sujet heureux et louable. L'article où je parlais de la difficulté de prêter à un drame moderne le cadre et le style de la tragédie antique contredisait donc l'appréciation de M. Geoffroy. Celui-ci, en guerre ouverte avec le *Publiciste*, saisissait toute occasion de s'exprimer injurieusement sur la littéra-

ture et la philosophie du XVIIIe siècle. L'abbé Morellet n'écrivait que fort rarement dans le *Publiciste*, et ne signait jamais. Mais, comme son prénom était André, M. Geoffroy crut ou feignit de croire que l'article était de lui. Il lui adressa une réponse insultante, où il s'occupait fort peu de la tragédie de Legouvé et beaucoup de la philosophie du XVIIIe siècle et de la révolution qu'elle avait préparée. Très irrité, je répondis vivement que la lettre signée A. M. n'était point de M. Morellet; je faisais remarquer que, non seulement il accusait ceux qu'il appelait philosophes du XVIIIe siècle d'avoir travaillé à la révolution, mais qu'il semblait les dénoncer au gouvernement actuel. Cette réplique causa assez de bruit. M. Suard et M. Morellet exigèrent que mon nom fût divulgué. A mon grand déplaisir, je ne pouvais le refuser aux instances de ces deux vieillards, qui avaient toujours été aimables pour moi.

L'empereur entendit parler de cette affaire et voulut m'en tirer. Je n'eus aucune explication à fournir, aucune réprimande à subir. Je reçus un billet de M. de Talleyrand qui me mandait de suite. Il était fort tard.

« L'empereur, me dit-il, m'a prié de vous charger de dépêches pour l'Espagne. Ce sont des lettres qu'il écrit au roi et à la reine; elles n'ont point d'importance politique, je n'ai point d'instructions à vous adresser; il y aura de la bonne grâce à aller vite. M. d'Hauterive vous attend aux

affaires étrangères et vous remettra vos dépêches. »

Je connaissais M. d'Hauterive, je le voyais souvent chez M. de Montlosier; il me donna quelques directions et me dit que je trouverais à Madrid, comme chargé d'affaires, M. de Vandeuil, homme fort raisonnable qui me guiderait très bien dans tout ce que j'aurais à faire. Je n'avais nulle habitude des choses diplomatiques, et je pris au pied de la lettre les paroles de M. de Talleyrand : j'étais disposé à me troubler pour une minute de retard. Je reconnus dans la suite tout le ridicule de ce zèle novice. J'achetai une voiture sans y regarder; elle se cassa en arrivant à Blois; j'en achetai une autre. A Bayonne j'appris qu'il n'y avait pas de service de poste sur la route de Madrid et qu'il fallait louer des mules. Je laissai ma voiture et je partis à franc étrier, avec un courrier des affaires étrangères, alors présent dans cette ville. Je fis sans m'arrêter cette longue route; je prenais à peine, de loin en loin, un moment pour manger. La chaleur du mois de juillet, sur les montagnes pelées du Guadarama, puis dans les plaines sans ombre des Castilles, était accablante. Après soixante heures de voyage, j'entrai, le 27 de grand matin, à Madrid. Je descendis à l'ambassade et je réveillai M. de Vandeuil qui m'accueillit de la façon la plus aimable. Je lui remis une lettre de M. de Talleyrand, écrite je crois par M. d'Hauterive. Après lui avoir demandé pour moi des audiences du roi et de la reine, il ajoutait :

M. de B*** est auditeur au conseil d'État. Sa Majesté lui accorde de la bienveillance. J'apprendrai avec plaisir qu'il ait eu quelque agrément pendant son séjour à Madrid. Veuillez le présenter à M. le prince de la Paix comme une personne à qui je prends un véritable intérêt, et je le crois digne d'en inspirer partout par les bonnes qualités qui le distinguent.

Quelques minutes écoulées, nous fûmes en parfaite confiance. Il avait une intarissable verve de loquacité. Nous nous rencontrions pour la première fois et il m'expliqua sans nulle réserve la politique de l'ambassade, nos relations avec la cour d'Espagne, tous les commérages du palais et du corps diplomatique, même ses bonnes fortunes dans les plus intimes détails.

La cour n'était pas à Madrid, mais à Saint-Ildefonse. M. de Vandeuil s'y rendait le soir même ; il était inutile d'y arriver avant lui. Je pouvais donc, sans péril pour ma mission, passer ma journée à Madrid. Incertain d'y revenir, je voulus voir les principales curiosités de la ville. Je tombais de fatigue et de sommeil ; pourtant je m'acquittai avec plaisir de mes devoirs de voyageur. Le soir, après être monté en voiture, je m'endormis si profondément que le lendemain matin je m'y réveillai par terre, où j'avais roulé sans que mon sommeil fût interrompu.

Saint-Ildefonse, ou la Granja, est une belle résidence d'été située dans les montagnes de la Nouvelle-Castille. Le palais n'est point grand, il est

entouré de magnifiques ombrages, les eaux sont abondantes et superbes. La disposition des jardins rappelle Versailles. Ce fut Philippe V qui se donna cette retraite. Il n'y a autour du château aucune apparence d'une ville; quelques mauvaises auberges, où se logent les membres du corps diplomatique, sont les seules maisons.

M. de Vandeuil me conduisit chez M. de Cevallos, ministre des affaires étrangères, qui m'avertit qu'il prendrait les ordres du roi pour ma présentation et la remise de mes dépêches. Nous pénétrâmes ensuite chez le véritable souverain, le prince de la Paix. Il me reçut avec une obligeance empressée, et lorsque je lui dis ce que m'avait répondu M. de Cevallos, il repartit aussitôt, en grand seigneur placé au-dessus des formalités de l'étiquette, qu'il m'introduirait à l'heure même auprès de Leurs Majestés. Le roi revenait de la chasse, où il allait régulièrement deux fois par jour, sans se soucier du soleil ou de la pluie. Il montrait à la reine le gibier qu'il avait tué. Après quelques mots du prince de la Paix, je remis mes lettres. Le roi et la reine m'accueillirent avec bonne grâce, lui avec des façons vulgaires que ne relevaient pas même cet aplomb et ce sans-gène qui, chez les rois, supplée au manque de dignité. La reine avait dans la conversation un accent assez spirituel. J'étais envoyé par l'empereur Napoléon, c'était assez pour me prodiguer des politesses et des compliments avec une platitude à soulever le

cœur. Ce fut plutôt la reine qui soutint l'entretien; elle parla de l'empereur, de ses victoires, de sa grandeur. Le prince de la Paix prenait souvent la parole. Le ton de sa voix n'avait rien de respectueux, et je m'apercevais qu'il voulait me prouver à quel point il était le maître. Cette audience ne dura pas longtemps; le roi m'engagea à passer quelques jours à Saint-Ildefonse et à assister au baise-main de la Saint-Louis.

Je n'avais point de lettres pour les infants; il convenait de leur être présenté. Je fis les démarches nécessaires. Ces princes menaient la plus triste vie qui se puisse concevoir, une vie de prisonniers, sans autre société que les deux ou trois chambellans et officiers du palais attachés à leur service. Ils ne communiquaient pas entre eux et n'allaient chez le roi qu'en cérémonie. Ils n'avaient ni commandement ni occupations militaires, pas même le plaisir de la promenade. On ne leur avait point appris à monter à cheval. Le prince des Asturies, depuis Ferdinand VIII, venait de perdre sa femme, princesse de Naples. C'était même à cette occasion que l'empereur écrivit les lettres que je portais. On disait que la princesse pendant les courts instants de son séjour en Espagne, se montrait supérieure à tout ce qui l'entourait. Fière et d'un caractère énergique, elle voyait avec irritation la puissance du prince de la Paix. On espérait qu'elle renverserait le favori. Simple conjecture, mais le soupçon d'un commen-

cement d'intrigue suffit pour rendre populaire la princesse des Asturies. Le bruit courait qu'elle avait été empoisonnée : le vulgaire seul y croyait. Après sa mort, le prince des Asturies perdit le peu d'affranchissement conquis dans ce mariage et retomba dans sa captivité d'infant. Quand j'eus l'honneur d'être introduit auprès de lui, ce fut en même temps que le prince de Gavre, chambellan de l'empereur, venu en Espagne pour un procès suivi par sa famille depuis cent cinquante ans. M. de Gavre, grand seigneur en Belgique, avait par conséquent des liens étroits avec la haute noblesse espagnole. L'infant nous parut gauche et disgracieux; sa physionomie était sans expression et on n'aurait pu y démêler la dissimulation et la persistance qu'il a manifestées depuis. Il m'adressa quelques mots insignifiants, et cela ne pouvait être autrement. Il trouva un sujet de conversation avec M. de Gavre.

— C'est, dit-il, la croix de la Légion d'honneur que vous portez?

— Oui, monseigneur.

— La croix de légionnaire... moi, j'ai la grand-croix.

Et il montra sa plaque avec quelque fierté.

Le roi son père la portait aussi, à côté du Saint-Esprit. L'infant don Carlos nous sembla encore plus abruti par sa triste existence; à peine savait-il assez de français pour nous dire une parole. Le troisième infant, don François, encore tout

jeune, n'avait point de réception. Il passait pour fils du prince de la Paix.

Rien n'était aussi monotone que la vie à Saint-Ildefonse. La cour ne prenait ni n'offrait aucun divertissement; le corps diplomatique était peu nombreux. La duchesse d'Ossuna avait voulu avoir une maison ouverte; elle avait été exilée. Aucune représentation chez les ministres, pas plus que chez le prince de la Paix. Je fis connaissance avec M. de Strogonof, ministre de Russie et avec M. de Bourke, ministre de Danemark. On dînait les uns chez les autres et on se promenait, la chaleur tombée, pour voir défiler les voitures sur le Corso. A cette époque il n'existait encore en Espagne que des carrosses sur le modèle de ceux qui amenèrent Philippe V, tels qu'ils sont peints dans les tableaux de Van der Meulen. Seul, le prince de la Paix possédait un coupé acheté à Londres ou à Paris. Le soir nous nous réunissions chez la comtesse Dega, ambassadrice de Portugal, alors jeune et jolie. Là commença son inclination pour le comte de Strogonof; longtemps après, elle est devenue veuve et ils se sont épousés. Je les ai retrouvés à Pétersbourg.

Ma mission n'avait rien de politique et je ne prétendais pas lui attribuer un semblant d'importance. Néanmoins le prince de la Paix jugea à propos d'avoir quelques conférences avec moi, afin que ce qu'il me dirait soit rapporté à Paris. Son langage était facile, familier, plein de jactance, avec un air de franchise, presque d'indiscrétion. Il fut

question surtout de son dévouement à la France et à l'empereur, de sa haine de l'Angleterre, de ses visées de conquête en Portugal. Je n'avais qu'à écouter, sans objections ni réponses. Il tenait surtout à se représenter comme le maître absolu de l'Espagne. J'admirai son impertinence, qui me paraissait une sorte d'audace et d'autorité, cause principale, sans doute, de ses succès. Je revins prendre congé de lui, à Madrid, où, ce jour-là, il accordait ses audiences, hautain jusqu'à l'insolence avec les grands d'Espagne, caressant avec les gens du peuple. En somme, sans reconnaître en lui un grand ministre ou un politique habile, je m'expliquai sa fortune, non pas comme homme d'État, mais comme parvenu. J'eus également quelques conversations avec M. de Cevallos, à qui le prince de la Paix ne laissait aucun rôle; je le jugeai très sensé. Depuis, son nom a été mêlé aux grands événements qui bouleversèrent l'Espagne.

J'assistai au baise-main de la Saint-Louis, et le roi Charles II se donna, selon la coutume, une distraction qui lui était toujours agréable. Il montrait lui même les grandes eaux à la populace accourue pour la fête et qui se pressait dans le jardin. Il aimait à être témoin de cette curiosité des paysans et des muletiers parmi lesquels il était bousculé. Il faisait ouvrir les robinets et quelquefois y mettait la main. Il y avait une certaine fontaine qui aspergeait les spectateurs au moment où

ils s'y attendaient le moins. Depuis vingt ans, le roi ne se blasait pas de cette espiéglerie. Ne pas l'accompagner à cette partie de plaisir, ne pas être à côté de lui dans cette cohue, c'était mal faire sa cour, et les officiers du palais n'y manquaient pas. Le corps diplomatique le considérait même comme un devoir ; on sortait du palais avec le roi, mais, lorsqu'il s'enfonçait au plus épais de la foule, on ne le suivait pas.

Après huit jours passés à Saint-Ildefonse, je retournai à Madrid par l'Escurial, que je désirais voir. J'y séjournai encore quarante-huit heures pour mieux connaître cette ville, et je me dirigeai sur Paris par la même route, sans m'arrêter. Lorsque je me présentai à Saint-Cloud, l'empereur me dit :

— Eh bien, comment vous a-t-on reçu ?

Je répondis par une phrase assez sotte :

— Envoyé par le vainqueur d'Austerlitz, je ne pouvais être que bien reçu.

L'empereur, sans me faire sentir le mauvais goût de ma réponse, me répliqua tout simplement :

— Ils ont toujours été fort bien pour nous.

V

Septembre 1806-Octobre 1807.

L'empereur quitta Paris le 25 septembre 1806 et se rendit à Mayence avec l'impératrice. La guerre n'était pas officiellement déclarée ; mais tous étaient persuadés qu'elle allait commencer. Le 14 octobre, l'archichancelier communiqua au Sénat la lettre par laquelle l'empereur exposait les griefs qui le mettaient dans la nécessité d'ouvrir les hostilités contre la Prusse. On n'hésitait pas à croire que le Sénat approuverait pleinement les motifs allégués, et regarderait cette lutte comme nécessaire à l'honneur de la France. Cependant le pays s'affligeait et s'inquiétait. Les victoires étaient certaines, mais donneraient-elles la paix, puisque l'empereur voulait régner sur l'Europe entière ? On racontait que les soldats déjà en marche chantaient :

> Nous allons chercher un royaume
> Pour le petit frère Jérôme...

Les sénateurs qui votaient l'adresse d'approbation, les membres les plus distingués du conseil d'État, exprimaient dans les conversations familières leurs appréhensions.

Le succès ne se fit pas pas attendre. La bataille d'Iéna décida du sort de la campagne ; il n'y avait plus d'armée prussienne, et l'empereur entrait à Berlin.

Je reçus dans les derniers jours d'octobre l'ordre de m'y rendre, ainsi que plusieurs de mes collègues auditeurs. M. Anglès m'offrit de faire le voyage avec lui. Nous nous arrêtâmes quelques heures à Mayence pour présenter nos hommages à l'impératrice ; le 1er novembre, nous passâmes le Rhin et nous suivîmes la route de Francfort, Erfurth, Weimar et Leipzig. Nous trouvions partout les traces de la guerre et du passage des armées. Déjà l'Allemagne était soumise ; les villes obéissaient aux moindres autorités françaises, sans qu'il y eût même une compagnie en garnison. Nous voyagions avec autant de sécurité qu'en France. Nous traversâmes le champ de bataille d'Auerstædt dont les ruines fumaient encore, et où il ne restait plus ni un habitant ni une maison. Depuis Weimar, la route et les champs qui la bordaient étaient parsemés de gibernes, de casques, de débris, de caissons et de voitures. Tous les arbres avaient été coupés : c'était un déplorable aspect.

A cette époque et presque sur place, la bataille d'Iéna m'a été beaucoup racontée par des Allemands,

par des Français, par des généraux ou des officiers. M. Capefigue indique assez bien la disposition des deux armées, mais il se complaît avec quelque exagération à établir en quoi l'empereur manqua de prévoyance et comment il ignora les mouvements de l'ennemi. Le récit de M. Thiers est plus exact dans les détails, mais il veut toujours que l'empereur ait tout prévu, tout calculé. La grande différence entre les deux narrateurs paraît principalement dans leur manière de juger la conduite du maréchal Bernadotte. M. Thiers impute presque à trahison la marche de Bernadotte sur Apolda, et ne sait pourquoi il n'a pas réuni son corps d'armée à celui du maréchal Davout. M. Capefigue, qui a pris ses informations à d'autres sources, affirme que le maréchal Davout a refusé cette réunion des deux corps d'armée, pour agir seul. Bernadotte, dont il n'écoutait pas les avis, se serait alors conformé ponctuellement aux instructions de Napoléon. L'une et l'autre de ces relations sont, je crois, inexactes, sinon dans les faits, du moins dans les commentaires.

Le plan de campagne des généraux prussiens, et surtout du duc de Brunswick, était d'abord de se porter vers le Rhin et de précéder l'empereur entre Wurtzbourg et Francfort. Les premiers mouvements furent dirigés conformément à ce projet ; on y renonça bientôt, dès qu'on s'aperçut des dispositions prises par Napoléon. Il fallut revenir en toute hâte, car le cours de la Saale, Leipzig, le

passage de l'Elbe, Berlin demeuraient sans défense, et l'armée prussienne qui cherchait à tourner l'armée française et à lui couper la retraite, était menacée du sort qu'elle lui destinait. Le duc de Brunswick, préoccupé de cette crainte, pressa sa marche pour revenir sur Leipzig par Hombourg avec le gros de l'armée, c'est-à-dire soixante mille hommes. Il laissa le prince de Hohenlohe avec environ trente mille hommes pour défendre le passage de la Saale, s'il en était encore temps, ou du moins pour empêcher des corps français de manœuvrer sur les flancs de l'armée prussienne. Napoléon ne connaissait pas la situation exacte de l'ennemi. Après le combat de Saalfeld, il avait, à sa grande surprise, constaté que la rive droite de la Saale était complètement dégarnie et que la cavalerie de Murat avait pu arriver jusqu'aux portes de Leipzig. Il lui sembla certain que l'ennemi se concentrait entre Weimar et Iéna. Dans cette idée, il fallait que tous ses corps d'armée, en passant la Saale, se trouvassent en situation de s'appuyer les uns les autres et de concourir à la grande bataille. Davout, Bernadotte et Murat reçurent cet ordre : chacun devait franchir la rivière sur un point différent.

Pendant ce temps-là, le duc de Brunswick était persuadé que le péril pour lui était de rencontrer Napoléon et la grande armée lui coupant la retraite sur Hombourg et Leipzig. Lorsque, le 14 octobre, il sut que les Français occupaient le pont de Rosen

par où il comptait passer, et qu'on lui annonça leur présence sur la haute colline qui s'élève au-dessus de la rive gauche de la Saale, il se crut sûr de son fait.

— Je l'avais bien dit, répétait-il, c'est sa manœuvre accoutumée.

A ce moment, on amena un paysan qui arrivait en toute hâte sur son petit cheval après avoir galopé toute la nuit, pour prévenir le roi que Napoléon avait couché au bivouac sur le Landgrafenberg, au-dessus d'Iéna, avec toute sa garde. Le duc persistait à ne pas y ajouter foi. Comme le paysan s'obstinait, il s'impatienta au point de lever sa canne. Ce fut dans cette conviction qu'il ordonna les premiers mouvements. Il ne put en voir le résultat : vers neuf heures du matin, quand le brouillard commençait à se dissiper, il était au pied d'un arbre et regardait avec sa lunette, lorsqu'un biscaïen le frappa à la tête. Il tomba et on l'emporta très grièvement blessé ; il mourut quelques jours après.

Napoléon était toujours convaincu, de son côté, qu'il avait en face de lui l'armée prussienne, si bien que lorsqu'un officier du maréchal Davout lui annonça la victoire d'Auerstædt, disant que le 3e corps venait d'avoir affaire à soixante-dix mille hommes, l'empereur répondit :

— Votre maréchal voit double.

Bernadotte ne pouvait pas être mieux informé, et, dans l'ignorance où il était, comme tout le

monde il avait obéi à ses instructions et passé la Saale à Dornbourg. Probablement il y mit quelque lenteur; aussi la lettre que le prince de Neuchâtel lui écrivit le 21, par ordre de l'empereur, lui reproche-t-elle non pas de ne pas s'être porté vers Davout mais d'avoir débouché trop tard sur le champ de bataille d'Iéna. Le maréchal Bernadotte se justifia plus ou moins bien, et ce n'est que le 23 octobre que Napoléon lui fit observer qu'il aurait dû secourir Davout.

Ce qu'il y eut d'imprévu dans cette grande journée, et la part que le hasard a toujours dans les événements de la guerre, ne diminuent en rien la gloire de l'empereur, ni l'honneur de l'admirable conduite du maréchal Davout. Le génie des batailles consiste encore plus dans les combinaisons soudaines, dans le coup d'œil qui saisit les chances inattendues, que dans les plans conçus d'avance, lorsqu'on ne sait pas les modifier à propos.

Parmi les inexactitudes de M. Capefigue, il faut noter qu'il parle du général Mollendorf comme s'il eût dirigé l'armée prussienne à Iéna. Il se combattait avec le roi à Auerstædt.

La bataille d'Iéna était si complètement gagnée, la retraite des deux armées prussiennes sur Weimar était si bien une déroute que le maréchal Lannes et le grand-duc de Berg, sans plus songer au commandement, se mêlèrent aux hussards qui poursuivaient les fuyards et entrèrent ainsi à Weimar. Après avoir reconnu ce qui se passait dans

la ville, ils se logèrent dans une auberge. Madame la duchesse de Weimar, née princesse de Hesse-Darmstadt, qui peu de jours auparavant avait reçu le roi et la reine de Prusse, et dont le mari commandait une division de l'armée prussienne, ne quitta pas le château. Lorsqu'elle sut le matin la présence dans la ville du grand-duc de Berg et du maréchal Lannes, elle les envoya prier d'accepter l'hospitalité chez elle. Le maréchal resta dans son auberge, où il se trouvait plus à l'aise.

— Pour Murat, à la bonne heure, lui qui est prince! disait-il.

Le lendemain l'empereur arriva. La duchesse l'accueillit exactement comme s'il venait lui faire une visite de voyageur; se conformant à l'étiquette elle l'attendait au bas de l'escalier, et avec un sang-froid imperturbable, sans crainte ni embarras, elle lui fit les honneurs de son palais. L'empereur fut frappé de ce courage, de cette convenance qui lui parut noble et de bon goût. Sa détermination était déjà prise; il se proposait de ménager et même d'élever la maison de Saxe et de faire porter le poids de sa mauvaise volonté sur l'électeur de Hesse, dont les États entreraient dans la formation d'un royaume de Westphalie. Les bonnes façons de la duchesse de Weimar contribuèrent encore à le mieux disposer. Il fut convenu que le duc abandonnerait l'armée prussienne et serait compris dans le traité à conclure avec l'électeur de Saxe, chef de sa maison. Jusqu'à ce mo-

ment, l'empereur traiterait avec ménagement le duché de Weimar. Il ne pouvait en donner une meilleure garantie que de nommer intendant de cette province M. Mounier, alors auditeur au conseil d'Etat. Il habitait Weimar lorsque son père, proscrit et émigré, y fondait, sous les auspices du duc, une maison d'éducation au château du Belvédère, où les jeunes princes avaient été élevés. Cette intendance dura six semaines et cessa dès la notification du traité.

L'empereur était presque toujours dur, exigeant, impitoyable dans le succès, moins par enivrement de joie et d'orgueil que par calcul. Il n'hésitait pas à tirer d'une victoire tout l'avantage possible, comptant sur le trouble et l'abattement du vaincu, et sachant bien qu'il augmenterait l'étendue de la défaite en se montrant impérieux et rude. Jamais il ne le témoigna autant qu'après l'immense triomphe d'Iéna. Il fut outrageant pour la reine de Prusse, cruel envers le vieux duc de Brunswick, au point de lui refuser la permission de mourir dans son château. Il insulta la noblesse allemande et même la population, qu'il livra aux généraux et aux employés français. Et cependant ces appels aux souvenirs de 1792 et de l'invasion prussienne en Champagne, ces injures adressées à une reine, à des princes, à des seigneurs, étaient des façons toutes révolutionnaires qui, dans l'habitude, déplaisaient fort à Napoléon. La *Marseillaise* et le *Ça ira*, au son desquels par son ordre l'armée

française entra à Berlin, n'auraient assurément pas reparu dans la cour du Carrousel. Faut-il croire que l'empereur, toujours maître de lui, soumettant au calcul les mouvements et les impressions les plus involontaires en apparence, ait cédé à des emportements de rancune et de colère? Les hommes qui le connaissaient bien ne le supposaient guère, et se demandaient quel projet déterminait cette conduite. Il voulait faire un royaume de Westphalie avec la Hesse et le Brunswick, réduire la Prusse à la condition de puissance faible et secondaire, mener son armée sur la Vistule, en laissant derrière lui l'Allemagne écrasée et asservie. Il cherchait à échauffer l'imagination de ses généraux et de ses soldats, afin de les trouver dociles et zélés pour ses lointaines entreprises.

Il savait très bien que l'opinion française ne serait point favorable à ces grands voyages de conquérant, à ces imitations d'Alexandre ou de Gengis-Khan, et que l'armée participerait nécessairement à la pensée de la France. C'était un sujet de réflexion pour lui, et il ne se faisait à cet égard aucune illusion. Il s'en ouvrit à l'historien Jean de Müller, qu'il trouva à Berlin et traita avec distinction, car il se complaisait à tout dire aux gens supérieurs, n'ignorant pas que c'était là le meilleur moyen de les gagner. Il compara ses troupes, dont Müller lui parlait avec admiration, aux armées que leur chef avait pu conduire à travers le monde sans lassitude, sans ennui, sans mécontentement.

Il disait que les nations civilisées n'étaient point faites pour les grandes œuvres ; que ses généraux, déjà fatigués, n'avaient pas d'autre désir que d'aller jouir en repos de la position et des richesses acquises. Cela était parfaitement vrai, et la plupart d'entre eux s'en expliquaient avec assez de liberté, tout en conservant une obéissance imperturbable. Mais il n'en consultait aucun et n'en admettait point les avis.

Le maréchal Berthier, grâce à son ancienne familiarité et à l'intimité de son dévouement, ne lui cacha pourtant pas sa pensée.

— Vous seriez donc bien content, répondit l'empereur, d'aller pisser dans la Seine ?

J'arrivai à Berlin le jour même où M. de Saint-Aignan vint annoncer à l'empereur la capitulation de Magdebourg. A peine voulait-il le croire.

— Ah ! *coglione*, disait-il.

Le maréchal Ney avait été chargé, on ne peut pas dire d'assiéger la place, mais de la reconnaître. La moitié à peu près de son corps d'armée, c'est-à-dire trois mille hommes, commandés par le général Vandamme, s'était présentée devant Magdebourg, sans une seule pièce d'artillerie de siège. Vandamme fut admis dans la ville comme parlementaire. Il était doué d'une rare éloquence militaire. Il s'animait par ses paroles et s'en grisait ; son visage s'enflammait et prenait une expression de fureur ; il parlait l'allemand comme sa langue naturelle ; il somma M. de Kleist de capituler.

Bizarre proposition à faire au commandant d'une garnison de vingt-deux mille hommes dans la place la plus forte de l'Allemagne. On ne l'écouta point. Le général s'échauffa, devint menaçant, dit qu'on ne savait pas de quoi les Français étaient capables; que la ville serait emportée d'assaut, la garnison et les habitants passés au fil de l'épée.

— Mais, répondait le gouverneur, pour donner l'assaut, il faut avoir fait une brèche!

Le général continuait ses violences qui ne laissaient pas que de troubler un peu M. de Kleist.

Sorti de la ville, Vandamme, sans faire creuser de tranchée, fit avancer très près des glacis deux obusiers et un mortier découverts par hasard. Pendant toute la nuit, des obus et des bombes tombèrent dans Magdebourg. Le matin venu, il retira sa singulière batterie, de peur que les assiégés n'en reconnussent la minime importance. La nuit suivante, il recommença ce bombardement. Quelques bombes et obus mirent le feu à des magasins dans le quartier le plus peuplé. La population allemande était, depuis la bataille d'Iéna, frappée de terreur et disposée à se révolter contre toute garnison qui voudrait se défendre. Dans l'armée prussienne, généraux, officiers et soldats n'étaient pas moins troublés. Où se trouvait le roi? D'où pouvaient venir des secours, des instructions? Existait-il un vestige de la monarchie prussienne? Telle était la situation morale des

gouverneurs de place et des corps isolés qui fuyaient sans direction.

M. de Kleist capitula le quatrième jour, à la grande surprise des assiégeants. Le lendemain, pendant que la garnison défilait devant le maréchal Ney, celui-ci dit au bout de quelque temps au pauvre gouverneur placé à ses côtés :

— Nous voilà bientôt à la fin ?

— Pas encore à la moitié ! reprit M. de Kleist.

Le maréchal appela un de ses aides de camp et lui murmura tout bas :

— Qu'on prenne bien garde à leur faire jeter leurs fusils, ils sont le double de nous !

Je complétai ces détails quelques mois après en Silésie, où, pendant six mois, le général Vandamme prit toutes les places fortes presque de la même manière. Je vis aussi à Breslau M. de Kleist, qui touchait son tiers de solde et allait régulièrement chez le prince Jérôme ; je m'étonnais de sa contenance calme et flegmatique.

Le prince de Hatzfeld, que l'empereur apostropha en ces termes, lorsqu'à la tête de la municipalité de Berlin il lui apportait ses hommages : « Ne vous présentez pas devant moi ; je n'ai pas besoin de vos services ! » et que, deux jours après, il voulut faire fusiller, dirigeait toujours cette municipalité quand j'arrivai à Berlin. Sa maison était ouverte, la princesse recevait tous les soirs. Ainsi que plusieurs de mes collègues, je m'y fis inviter. Le prince était fort bonhomme, bienveil-

lant, poli, mais trop peu grave pour les circonstances. Les bulletins et, après eux, les historiens ont relaté le péril qui l'avait menacé et la clémence de l'empereur, d'une manière infidèle. La princesse fut, en effet, admise auprès de Napoléon, comme on peut croire, fort tremblante et très émue. Il lui montra la lettre de son mari, adressée au prince de Hohenlohe et interceptée. La princesse le supplia de regarder la date. Cette lettre, écrite deux jours avant l'entrée des Français, ne pouvait être aucunement coupable. L'empereur la jeta au feu. On ne fusilla pas le prince, il eut même la permission de rester à Berlin. Vraisemblablement Napoléon n'avait point le projet de le faire exécuter et s'il consentit à recevoir la princesse, c'est qu'il comptait lui accorder la grâce de son mari. Pour se faire honneur de son intention, il raconta cet incident. « La clémence de Napoléon » devint un fait historique; on en fit même un tableau qui parut à l'Exposition.

Il n'y a aucune comparaison à établir entre l'effet que produisit la bataille d'Iéna et l'enthousiasme excité par les victoires de Marengo et d'Austerlitz. Marengo avait sauvé la France, Austerlitz consacré l'établissement de l'empire et glorifié la nation. La guerre contre la Prusse était au vu et au su de tout le monde, entreprise sans nécessité, par désir de gloire et de conquête. L'empereur avait laissé son armée en Allemagne;

il avait manifestement voulu que la négociation avec l'Angleterre n'eût pas de résultats ; il avait formé la confédération du Rhin. Ne s'agissait-il pas maintenant de la soumission de l'Europe, de l'empire d'Occident, en un mot d'une politique d'imagination? On redoublait d'admiration pour son génie; mais les progrès du despotisme, conséquence de l'état de guerre, commençaient à préoccuper les esprits. Même dans les entours du gouvernement on en parlait avec blâme et affliction, entre amis et sans se compromettre.

L'ordre de départ, que l'on nous avait remis à Paris, portait que nous dépendrions de M. Daru, intendant général de l'armée. Ce fut chez lui que je me rendis tout d'abord. Je le connaissais un peu et nous avions des amis communs. Affairé, entouré de commissaires et d'ordonnateurs, il répondait à leurs questions, communiquait ses instructions, recevait à chaque instant des officiers dépêchés par les commandants des corps d'armée pour réclamer des fournitures et de l'argent. Les conversations étaient courtes; les réponses brèves et tranchantes. A peine M. Daru avait-il le loisir d'être poli. Il m'accueillit fort bien et me dit qu'il n'était pour rien dans la destination donnée aux auditeurs, que l'empereur s'en occupait directement. Puis il m'engagea à dîner. Ce jour-là, il invitait les députés envoyés par le duc de Brunswick à l'empereur, pour lui demander de le laisser mourir à Brunswick et de ménager son pays. Ils

avaient été mal reçus, on le savait; aussi les généraux et les ordonnateurs leur témoignaient peu d'égards. Il se trouvait que j'avais rencontré autrefois l'un d'entre eux, le baron de Sartoris. Genevois, chambellan du duc. Je me plaçai à côté de lui à table; il me raconta les mouvements des armées dans les premières journées de la guerre, et principalement la bataille d'Auerstædt. Son autre voisin était le général Chasseloup, avec qui il s'entretint également. Il lui parla des craintes des habitants du duché, et lui représenta que c'était un pays pauvre où l'armée française se procurerait peu de ressources et aurait bientôt tout mangé.

— Eh bien, répondit le général, quand nous aurons tout mangé, nous vous mangerons!

Ces façons, nouvelles pour moi, me faisaient une impression de tristesse. Je réfléchissais à ce que nous laisserions de rancunes parmi les populations allemandes, à l'instabilité d'une domination exercée ainsi, aux vengeances que nous aurions peut-être à subir. Ces considérations ne touchaient naturellement que le petit nombre de Français qui, sans être mêlés à l'action, assistaient à cet étonnant spectacle. elles ne frappaient guère l'esprit des généraux affolés par la victoire. S'ils n'avaient pas, comme l'empereur, le désir de parcourir le monde et de tenter la chance de prodigieuses aventures, ils jouissaient d'une manière orgueilleuse de ce merveilleux triomphe. Ceux qui auraient pensé autrement se seraient gardés

d'ailleurs de le dire devant des jeunes gens, nullement de leur intimité.

M. Daru, tout absorbé qu'il était par le mouvement militaire, où il jouait un rôle si important, retrouvait quelquefois sa raison et son jugement. Il arrivait un jour du Jardin Botanique de Berlin.

— Je viens de faire un acte de vandalisme : j'ai été voir s'il y avait moyen d'arranger en écuries les orangeries et les serres. Savez-vous quelle idée me poursuivait? Je songeais que les armées de l'Europe pourraient bien aussi envahir la France et entrer à Paris, qu'alors l'intendant militaire, voyant la galerie du Musée, aviserait d'en faire un magnifique hôpital et irait y calculer combien de lits on y installerait.

Notre situation d'auditeurs, au milieu de l'armée, avait quelque chose de gauche. Dix ou douze jeunes gens qui ne partageaient ni les dangers ni les fatigues de la guerre, qui promenaient leur frac ou leur habit officiel brodé en soie parmi les brillants uniformes des aides de camp et des officiers, sans devoirs ni occupations, c'était ce qui semblait à nous, et sans doute aux autres, une contenance ridicule. En vain pressions-nous M. Daru de mettre fin à cet état de choses, il attendait toujours les ordres de l'empereur. Il aurait préféré, du reste, que cette administration des pays conquis fut attribuée à ses subordonnés ordinaires, aux inspecteurs, aux ordonnateurs, tous connus de lui, rompus à sa discipline et qu'il traiterait avec

le ton de rude autorité auquel il s'était accoutumé. Il se trompait, et l'empereur confiait avec raison ces fonctions à de jeunes hommes bien élevés, dont les formes plus polies, le sentiment de justice, la scrupuleuse probité, adoucissaient la dureté des exigences.

De M. Daru nous allions à M. Maret(1), plus spécialement notre ministre. Lui aussi ne voulait et ne pouvait rien prendre sur lui. Or l'empereur avait à réfléchir de choses plus grandes et plus pressantes. Enfin, après une semaine longue et déplaisante pour nous, notre sort fut déterminé. On plaça la plupart d'entre nous à Berlin comme directeurs généraux des finances, des domaines, des postes, des accises, sous M. Estève, administrateur général.

M. Maret m'annonça que j'étais nommé intendant de Dantzig, et me félicita d'avoir un si beau poste. Je courus m'informer des ordres de M. Daru.

— Je ne pense pas, me dit-il, que nous soyons à Dantzig ; je ne sais pas même si un corps d'armée marche de ce côté-là; il faut vous en assurer à l'état-major général.

Je me présentai chez le maréchal Berthier, appelé au même moment chez l'empereur. Il me dit en passant qu'on me donnerait au bureau les renseignements dont j'avais besoin. On répondit à mes questions que le 5e corps, commandé par le maréchal

(1) Voir à l'appendice, n° IV, p. 389.

Lannes, serait probablement destiné à occuper Dantzig ; que le maréchal avait quitté Stettin depuis deux jours : on me conseilla de m'y rendre ; là je saurais quelle route il avait prise et j'irais le rejoindre.

Mon collègue, M. Anglès, partait pour vérifier quelles ressources les magasins de Stettin étaient susceptibles de fournir à l'armée. Nous nous associâmes encore comme compagnons de voyage. Il ne restait plus à Stettin qu'une faible garnison française. Les autorités nous logèrent chez le dernier gouverneur, un vieux baron de Romberg, décoré de l'Aigle-Rouge pour s'être jadis distingué dans la guerre de Sept ans. Agé de plus de quatre-vingts ans, et à peu près en enfance, le gouvernement prussien le laissait, en considération de ses anciens services, dans le commandement de cette ville qu'on ne devait pas croire exposée à un siège lorsque le 5e corps, poussant toujours devant lui, arriva à Stettin. Cinquante hussards, sous les ordres de M. de Piré, se présentèrent à la première enceinte. Une sommation fut faite, sans même attendre l'avant-garde. Le général de Lasalle, qui dirigeait la cavalerie légère du 5e corps, survint bientôt, en avance d'une journée de marche sur l'infanterie. La ville est située sur l'Oder : de telle sorte que si la garnison de six mille hommes ne jugeait pas possible de défendre la ville, rien ne lui était plus facile que de couper les ponts et de se retirer par la route de

Dantzig, certaine de ne pas y rencontrer un seul Français. Au lieu de cette retraite, elle se rendit prisonnière de guerre. Le baron de Romberg, infirme de corps et d'âme, avait obtenu facilement de séjourner quelque temps encore à Stettin. Il n'était guère en état de nous recevoir, et semblait ne pas avoir conscience de sa position. Il avait près de lui ses deux filles, qui en prenaient grand soin. L'état de leur père, le déshonneur jeté sur sa vieillesse et le nom de leur famille, l'humiliation de leur patrie, la ruine de la monarchie prussienne les blessaient jusqu'au fond du cœur. L'aînée surtout, une fort belle personne de vingt ans, se livrait à une irritation et une révolte de fierté qui me touchaient beaucoup. J'aimais le mauvais accueil qu'elle nous faisait, et je n'essayais pas d'entrer en communication avec elle.

Le lendemain, j'achetai une mauvaise petite voiture, et je suivis la route de Stettin à Thorn, afin de rejoindre le maréchal Lannes qui avait pris cette direction. Trente-six heures après, je me trouvai au milieu du 5e corps en marche ; j'aborde le maréchal, arrêté pour déjeuner dans un village nommé Nackel, et je lui expliquai qui j'étais et quelle était ma mission. Comme je le pensais, il n'avait pas été prévenu. Son accueil fut froid, mais poli.

— Vous êtes nommé intendant de Dantzig, et on vous a dit de venir au 5e corps? Cela m'ap-

prend que nous allons à Dantzig, je n'en savais rien.

Il m'engagea à m'asseoir à sa table avec son état-major; il y eut peu de conversation. Autant que j'en ai pu juger, le maréchal Lannes était taciturne; mais sa parole avait la vivacité gasconne. Il me prévint que je serais mal logé, mal couché, mal nourri, et m'offrit, sans insistance, une hospitalité militaire que je n'acceptai point, voyant bien qu'elle aurait gêné, lui, et moi encore davantage.

— Quand nous serons à Dantzig, disait-il, j'aurai bien des choses à vous demander.

Le déjeuner fini, le commissaire ordonnateur du corps d'armée eut l'obligeance de songer à mon embarras probable, au milieu de tout ce monde militaire, moi qui n'avais ni fonction, ni autorité, ni même d'uniforme. Il devait s'établir dans la petite ville de Bromberg, où le maréchal serait le soir même. L'armée se porterait une journée en avant, jusqu'à la Vistule. Les ambulances et les administrations resteraient à Bromberg. Il serait plus facile de s'y procurer des ressources et de mettre un peu d'ordre dans l'approvisionnement des troupes. L'ordonnateur, M. Buhot, n'eut pas de peine à me persuader de ne point accompagner le maréchal. Il fut convenu que je dînerais tous les jours chez lui, et je logeai par billet chez un honnête marchand. J'étais ainsi dans une société demi-militaire qui ne me convenait guère, mais où j'étais moins déplacé qu'à l'état-major. Je vivais

fort bien avec l'ordonnateur. J'entendais parler de beaucoup de détails militaires ; je rencontrais des officiers du génie, anciens élèves de l'École polytechnique, qui me racontèrent des circonstances assez remarquables de leur campagne. Sans cesse, des officiers généraux et des aides de camp allaient et venaient, du quartier général à Bromberg. J'observais avec intérêt le vrai, sur tant de choses mal connues des hommes de la vie civile et que l'imagination se représente ordinairement sous de fausses couleurs ou revêtues de lieux-communs et de déclamations. Je voyais aussi ce qu'il faut penser de cette exactitude stratégique, de ces combinaisons calculées d'avance. Comme l'empereur n'avait pas pris une détermination définitive, comme ses projets politiques et les mouvements de son armée étaient encore soumis à des circonstances éventuelles, on ne recevait aucune nouvelle de lui, on ne savait pas même précisément où il était et la direction qu'il donnerait au 5e corps. La société quotidienne de l'ordonnateur se demandait si la guerre serait continuée. On espérait la paix.

Après quelques jours passés à Bromberg, M. Buhot dut rejoindre le quartier général du 5e corps. Le maréchal Augereau arrivait, avec son corps d'armée, pour occuper la ville et les cantons environnants. Le maréchal Lannes habitait une petite maison de campagne, près du village de Podgorz, au bord de la Vistule. Les troupes bi-

vouaquaient et les officiers couchaient dans les granges et dans les cabanes abandonnées des paysans. L'ordonnateur et moi, nous trouvâmes asile dans l'une d'elles, où les officiers nous offrirent l'hospitalité. Nous nous étendîmes sur la paille côte à côte avec eux.

Je revis le maréchal Lannes par convenance, car nous n'avions rien à nous dire. Il était encore très incertain sur ce qu'il aurait à faire. On lui défendait de tenter le passage de la Vistule. Les Prussiens se tenaient fort tranquilles à Thorn, sur la rive droite; seulement, lorsqu'un détachement ou un convoi longeait de trop près la rivière, ils lui envoyaient quelques boulets à grande distance.

Dans mon ignorance des choses militaires, il me semblait pourtant reconnaître dans le maréchal Lannes les qualités d'un grand homme de guerre. J'admirais sa vigilance, ses précautions, son activité à faire sans cesse, tout malade qu'il était, de lointaines reconnaissances : tout cela avec calme, sans beaucoup parler. Deux ou trois jours ensuite, je sus que le corps d'armée se mettait en mouvement pour se porter, en remontant la Vistule, dans la direction de Varsovie.

Le maréchal me dit :

— Apparemment, nous allons nous battre contre les Russes, c'est encore un coup de collier à donner.

— Ainsi, il n'est plus question de Dantzig?

Est-ce un autre corps d'armée qui doit marcher de ce côté ?

— Je n'en sais rien, ce n'est pas probable.

De Podgorz, le maréchal vint à Brescz. Je pensai que je n'avais qu'à rentrer au quartier général de l'empereur, alors probablement à Posen. Une route partant de Brescz y conduit assez directement par Gnesen. Aucune troupe ne l'avait encore suivie. L'idée ne me vint pas qu'il y eût le moindre inconvénient à passer par là. C'était en pleine Pologne, et je croyais la population bien disposée pour les Français. C'eût été des Allemands que j'aurais, du reste, pris le même chemin. Pendant une vingtaine de lieues, et pour la première fois depuis le Rhin, je voyais les habitants occupant tranquillement leurs maisons, des vaches et des moutons dans les champs, des poules et des oies dans les basses-cours. A Sempolno, je rejoignis la route de Posen à Varsovie. Je retrouvai la trace de l'armée française; des gendarmes à la poste, des soldats laissés en sauvegarde, des détachements qui regagnaient leur corps, des officiers en mission. Après l'isolement et l'ignorance où j'avais vécu pendant dix jours, je me figurais rentrer en France. J'eus du retard dans la dernière partie du chemin. A un peu de gelée succédait du dégel et de la pluie; le sol n'était point sablonneux comme sur les bords de la Vistule, mais fangeux et profond. J'entrai le 28 novembre dans la ville. Les habitants et les soldats se pressaient en foule

dans les rues illuminées. L'empereur arrivait dans la journée, pour y séjourner quelque temps avec son entourage. J'avais demandé l'hospitalité à mon collègue, M. Vincent, intendant de Posen; homme de bon jugement, actif, exact au devoir, méritoire de tous points, il appartenait à une famille riche et très considérée de Lyon. M. Maret le protégeait beaucoup; il en avait donné bonne estime à l'empereur qui le fit appeler de suite, le questionna longtemps, s'exprimant avec cette confiance qu'il montrait aux gens quand il voulait les mettre à l'aise et les faire parler. Je fus bientôt au courant de tout; le moment était de la plus haute importance et curieux à observer.

Après les formidables résultats d'Iéna, la disparition des armées prussiennes, les villes et forteresses prises sans même être assiégées, l'empereur, devant qui toutes les routes étaient libres, avait lancé vers la Vistule ses corps d'armée et porté au loin le théâtre de la guerre. Sans doute il n'ignorait pas que le sentiment patriotique des Polonais et leur désir de reconstituer leur patrie, en s'affranchissant du joug des puissances qui se la partageaient, lui seraient d'une notable utilité. Mais il n'en prévoyait pas moins les difficultés et les dangers de la guerre qu'il entreprenait; les succès pouvaient devenir laborieux ou tardifs; l'Autriche saisirait peut-être une occasion si favorable; l'Allemagne, si durement exploitée, se soulèverait. Aussi venait-il de faire voter par le Sénat

des levées de conscrits telles qu'il les aurait demandées s'il avait été vaincu, et il formait de nouveaux corps d'armée pour occuper ou traverser l'Allemagne. Il gardait toutefois une entière réserve sur ses décisions définitives. Une sorte de négociation avait même été ouverte avec la Prusse ; un armistice, d'abord signé, n'avait pas été ratifié. C'était à Posen que l'empereur se proposait de prendre une résolution formelle, après avoir considéré et pesé toutes les circonstances : la marche des Russes, la saison, et surtout quelles ressources il trouverait dans le dévouement des Polonais. Cependant ni les maréchaux, ni M. Vincent n'avaient eu pour instructions de permettre à ces derniers la moindre espérance, ni de les exciter en aucune façon. Deux généraux polonais, Dombrowski et Wibinski, ayant servi avec distinction dans les armées françaises, furent seulement autorisés à se rendre en Pologne, pour y faire des proclamations et imprimer du mouvement au patriotisme de leurs compatriotes.

Il n'en fallut pas davantage pour mettre en ébullition toute la noblesse polonaise. L'empereur fut accueilli avec des transports d'enthousiasme. Il s'en émut médiocrement. Il y avait dans ces vives manifestations quelque chose de si irréfléchi, de si excessif, de si mobile, que les Français se prenaient de pitié pour tant d'imprudence et de légèreté.

L'empereur n'était pas homme à sympathiser

avec une telle exaltation. Ce qu'il cherchait, c'était un dévouement docile, régulier, calme et plus de fermeté que d'ardeur. Lorsque le jour après son arrivée il reçut une députation des Polonais, son ton et ses manières les étonnèrent et les refroidirent un peu.

— Messieurs, leur disait-il, ceci est une grande affaire, c'est la guerre avec ses hasards, ses dangers, ses misères.

Le lendemain, l'empereur fit appeler deux fois dans la matinée M. Vincent, pour causer encore avec lui des Polonais. Il lui témoignait toujours le désir de bien connaître leur véritable opinion et le degré de confiance que l'on pouvait accorder à leurs protestations. Il insistait sur ce qu'il n'était pas décidé, mais recommandait de les traiter amicalement et de les encourager.

— Pas trop pourtant, car si je les laisse là, ce qui se peut, il faut qu'il y en ait le moins possible de pendus.

Il était satisfait de leur aversion contre la Prusse, à cette époque celle des trois puissances copartageantes la plus antipathique aux Polonais.

M. Vincent lui parla des réclamations des anciens propriétaires contre les confiscations dont ils demandaient l'annulation.

— Je la prononcerai assurément, dit l'empereur, d'ailleurs cela fera un bon effet en France. On verra que le roi de Prusse faisait aussi des confiscations révolutionnaires ; un roi est bien moins excusable

qu'un peuple qui agit à l'aveuglette dans l'effervescence des passions.

En l'absence des ministres, et dans la même incertitude sur la tâche qui me serait attribuée, je rendis visite au général Le Marois, aide de camp de l'empereur, désigné pour être gouverneur de Dantzig, en même temps que moi pour être intendant. Parti de Berlin peu après, il avait fait le même voyage inutile. Je ne le connaissais pas, pourtant la conversation fut longue et confiante. Ses manières étaient un peu soldatesques, mais avec beaucoup d'urbanité. Son langage avait une certaine liberté militaire, mêlée aux convenances de courtisan.

Il m'apprit où en étaient les choses :

— Le roi de Prusse refuse d'accepter les conditions de l'armistice; il faut donc aller se battre contre les Russes. L'Autriche peut nous inquiéter, on lui ordonne de désarmer; l'empereur veut rétablir le royaume de Pologne ; nous aurons à détrôner le roi de Prusse et peut-être l'empereur d'Autriche.

Le général débita tout cela avec indifférence et lassitude, sans admiration et sans critique, pas tout à fait sérieusement, bâillant parfois en étendant les bras. Puis, il ajouta :

— Est-ce que l'empereur sait ce qu'il fera demain? Cela dépendra des circonstances.

J'entendais un des plus anciens aides de camp de l'empereur et des plus dévoués le juger ainsi

sans intentions critiques, sans finesse d'observation ; il avouait seulement ce qui était évident pour lui, et en tirait même la conséquence toute naturelle : c'est que lorsqu'on veut toujours exploiter les circonstances et suivre les routes qu'elles peuvent ouvrir, on parcourt une carrière indéfinie. Il n'exprimait pas sa pensée d'une manière générale et absolue.

— Ce qu'il y a de certain, disait-il, c'est que nous ne reverrons plus Paris, à moins que ce ne soit au retour de la Chine.

Et, un instant après :

— Qui sait si la paix ne sera pas faite dans huit jours ?

Le 1er décembre, une députation des dames de la noblesse polonaise de Posen vint prier l'empereur d'honorer de sa présence un bal qu'elles donnaient. Il accepta gracieusement leur invitation.

On avait reçu, le jour même, la nouvelle de l'entrée de l'armée française à Varsovie et de la retraite des Russes sur la rive droite de la Vistule. La noblesse polonaise affluait de toutes parts, l'enthousiasme croissait de moment en moment. L'empereur en apparence moins indécis, se livrait davantage aux chances qu'il prévoyait. Il dit aux dames polonaises :

— Le royaume de Pologne s'en est allé en poste, il reviendra peut-être de même.

Les Polonais n'avaient aucune idée de ce que l'empereur pourrait ou voudrait faire pour eux. Ils

ne songeaient point aux institutions qu'ils avaient à créer ou à recevoir. Je n'en jugeai pas seul ainsi ; tous nos Français, civils ou militaires, subissaient les mêmes impressions. Ces sentiments patriotiques, conservés si vivement après trente ans de partage, ce désir et cette espérance entretenus parmi les Polonais qui avaient servi dans les armees françaises, cet accueil fait au libérateur qui leur arrivait glorieusement à travers l'Europe : c'était assurément un grand spectacle dont il était impossible de ne pas être ému ; mais nous nous disions que si la Pologne avait pu se dissoudre, c'est qu'elle portait en elle-même un principe de ruine et une impuissance de subsister.

Les ministres, M. de Talleyrand, M. Daru, M. Maret et la maison de l'empereur avaient successivement rejoint. Le 2 décembre, on chanta un *Te Deum* pour l'anniversaire du couronnement et d'Austerlitz. L'empereur eut une réception solennelle. Les Polonais s'y pressaient, leur costume national était brillant, leur physionomie radieuse. Une députation de la noblesse de Galicie se présenta. L'orateur s'exprima avec plus de chaleur qu'aucun autre Polonais; il semblait que la Pologne autrichienne fût, elle aussi, en pleine insurrection.

L'empereur répondit assez froidement qu'il était en paix avec l'Autriche; pourtant, par occasion, il questionnait le député :

— Combien seriez-vous de gentilshommes à

cheval? Auriez-vous de l'infanterie? Avez-vous des armes?

Celui-ci n'avait pas prévu des interrogations aussi positives, et s'écria d'un ton théâtral :

— Sire, nous avons nos bras!

Après avoir conversé avec quelques autres, l'empereur se plaça au milieu d'eux et, prenant un accent pompeux, leur adressa une sorte d'allocution, non pas avec sa familiarité pleine de verve et de couleur, mais avec une intention d'éloquence qui manquait de vérité et de facilité :

— Je suis surpris, disait-il, de cette ardeur patriotique qui survit encore si longtemps après la conquête. Je vois qu'il n'est pas si aisé de détruire une nation. Ce que je fais est moitié pour vous, moitié pour moi. Je n'y aurais point pensé sans votre esprit national, car vous êtes trop loin de chez moi. Mais il faut se battre; il faut que tous les nobles montent à cheval. Un sabre et du sang, voilà ce que vous devez à votre patrie! Vous avez à reconquérir votre indépendance! C'est une guerre noble et sainte; tous ceux qui périront les armes à la main iront droit au paradis.

Là il s'aperçut qu'il était un peu trop tombé dans la phrase, et il reprit d'un ton plus enjoué :

— Du moins, les prêtres le prêcheront ainsi. Peut-être vos malheurs se tourneront à bien. Vous n'aviez jamais pu vous fixer ni avoir un bon gouvernement, vous y gagnerez une sage et solide

constitution, ce sera tout à fait la résurrection d'un mort.

Tout cela fut prononcé plus longuement, entremêlé de passages moins significatifs et de dialogues avec les Polonais. En rentrant chez moi, j'écrivis ce qui m'avait le plus frappé, je copie mes notes.

Le soir, le bal eut lieu au théâtre tout nouvellement construit par l'ordre du roi de Prusse. L'empereur se tint d'abord dans une loge d'apparat, entouré de sa suite, puis descendit se mêler à la foule sans nulle crainte, et sans qu'on pût remarquer aucune précaution prise pour sa sûreté. Il fut aimable, mais ne dit rien qui rappelât le discours du matin. A ce bal, je rencontrai M. Daru; il avait parlé de moi à l'empereur. On me destinait Varsovie.

Le lendemain, j'allai voir MM. Maret et Talleyrand; ils se montrèrent très affectueux. M. Maret, qui s'occupait avec intérêt des auditeurs, m'entretint de ma mission. Rien ne pressait mon départ. M. Anglès et plusieurs autres de mes collègues étaient au quartier général; nous nous trouvions entre camarades; chacun racontait la course qu'il venait de faire, ce qu'il avait vu ou appris. Nous assistions à un curieux spectacle, et nos journées s'écoulaient sans ennui. M. Maret m'avait recommandé de me mettre autant que possible en relation avec les gens du pays. C'était toujours la même conversation; je me souviens entre autres

d'une longue causerie avec le comte Breza, depuis, ministre de l'intérieur dans le grand-duché de Varsovie. Je n'ai jamais entendu tant de folies en de si graves circonstances; je n'obtenais pas de lui une information positive, ni une idée pratique; il répondait par de grands mots et des adorations sur l'empereur.

Je passai encore quelques jours à Posen, sans ordres ni instructions. J'eus l'occasion de voir deux fois l'empereur qui ne me dit rien sur ma besogne. Enfin, je sus que M. de Canouville, mon collègue et mon ami, était, ainsi que moi, chargé de vérifier comment l'armée se ravitaillerait à Varsovie. Nous devions conférer avec la commission polonaise, à la tête de l'administration depuis l'entrée des Français.

Au cours de notre visite d'adieux à MM. Maret et Daru, ils nous prièrent de veiller à ce qu'on leur réservât des logements commodes et convenables.

— Tâchez, nous dit M. de Talleyrand, que je sois moins mal installé, vous voyez ce qu'on appelle ma chambre.

C'était, en effet, un pauvre taudis dont la porte s'ouvrait sur le palier de l'escalier.

Nous prîmes ensemble, M. de Canouville et moi, la route de Varsovie, si l'on peut appeler ainsi un chemin sans chaussée, sans fossé, n'ayant d'autres ouvrages d'art, pour traverser les rivières ou les marais, que des troncs d'arbre rangés à

côté les uns des autres, sur lesquels les voitures étaient secouées rudement et brisées. La saison se maintenait douce : des alternatives de petites gelées et de dégels, souvent de la pluie, quelquefois des heures de soleil. Notre voyage fut assez pénible; plus d'une fois embourbés, nous songions à ce que pouvaient être les marches de l'armée dans un tel pays, pendant une telle saison.

Le grand-duc de Berg commandait les corps d'armée déjà réunis à Varsovie. Nous allâmes lui rendre nos devoirs et nous mettre à sa disposition. Il était communicatif sans air de prince, et poliment familier. Il ne concevait rien à ce que l'empereur voulait faire. La guerre en plein hiver lui semblait impossible, la Pologne ne promettait pas des ressources suffisantes; on n'avait pas grand fond à faire sur les Polonais dont il jugeait le caractère ainsi que tous les Français. L'empereur ne lui donnait aucune instruction précise, il ignorait sa résolution définitive à l'égard de la Pologne. Ces incertitudes ne le tourmentaient pourtant pas beaucoup; il n'était responsable de rien et sa conclusion était : « Le génie de l'empereur nous tirera de là. » Le grand-duc nous engagea à dîner; nous revîmes des aides de camp et des officiers de notre connaissance. Le prince tenait grand état et table ouverte.

Le soin d'assurer un logis aux ministres nous fit d'abord parcourir la ville. On n'y remarquait pas la régularité et la symétrie de Berlin, ses rues

alignées au cordeau, se coupant à angle droit et ressemblant toutes l'une à l'autre par leurs constructions uniformes. Les Français, qui avaient pris en déplaisance tout ce qui était prussien, préféraient beaucoup la disposition désordonnée de Varsovie, les méchantes baraques qui entouraient les palais, et surtout la population variée qui fourmillait de tous côtés. En y regardant bien, on s'apercevait, il est vrai, que ce mouvement et cette foule provenaient de la présence de l'armée française. Le gouvernement prussien négligeait à dessein Varsovie, et la déshéritait autant que possible des avantages d'une capitale. Située à l'extrême frontière de la portion échue à la Prusse, autrefois séjour de la grande noblesse et foyer de l'esprit polonais, sa population avait notablement diminué à la suite du partage. Les riches et illustres familles lithuaniennes et galiciennes vivaient maintenant dans leurs terres. Leurs vastes hôtels étaient déserts et démeublés, l'herbe croissait dans les cours et même dans quelques rues. Ce fut à grand'peine que je trouvai pour M. de Talleyrand un hôtel Radziwill, en très bon état, avec un mobilier venu de France où figurait le seul lit fermé de rideaux que j'eusse rencontré dans mes recherches; car les Polonais, comme les Russes, couchaient sur des canapés de cuir, même lorsque les autres appartements étaient élégants ou somptueux. A M. Maret on destina l'hôtel de l'administration des postes; à M. Daru une grande

maison qui servait aux réunions des francs-maçons.

La commission administrative se composait d'hommes considérables. Comme ses attributions étaient réelles, elle se voyait aux prises avec les exigences d'une situation difficile. Mais nous nous entendions avec elle, ses membres se montrant beaucoup plus sensés que les Polonais de Posen. Nous eûmes deux conférences qui ne pouvaient conduire à aucun résultat positif, puisque nous ne savions pas en quel nombre et pour combien de temps l'empereur concentrerait le corps d'armée à Varsovie.

Le 5e corps campait dans la ville. Je retrouvai M. Buhot; je dînai quelquefois chez lui avec le maréchal Lannes, les généraux Victor et Suchet. Leur état d'esprit était le même que celui du grand-duc de Berg, mais leur langage était très réservé sur ce qui se rapportait à l'armée et à l'empereur. J'ignore ce qu'ils disaient entre eux. Je n'ai jamais entendu sortir de leur bouche un propos frondeur, un blâme, une simple critique. La plus parfaite discipline régnait dans toute l'armée; l'autorité n'avait aucune rudesse; elle procédait avec discernement, était acceptée plutôt qu'imposée. Chaque jour arrivaient de Posen, des troupes, des généraux, des chefs de service; les routes devenaient de plus en plus impraticables. Les aides de camp et les officiers en mission renonçaient aux voitures et aux calèches, ils montaient

dans de petits chariots de paysans qu'ils remplissaient de paille, et s'y tenaient blottis et enveloppés dans leurs manteaux. Cela s'appelait voyager en veau. Les roues étaient basses, le charronnage léger et peu compliqué; on ne laissait pas pourtant de verser ou de tomber dans quelque fondrière. Le grand maréchal Duroc se cassa la clavicule dans une chute de ce genre.

Le 3e corps, sous les ordres de Davout, occupait le faubourg de Praga et le pont sur la Vistule; il s'étendait même à quelque distance le long de la rive droite, et avait traversé une petite rivière : la Narew; il y défendait une tête de pont à peu de distance des avant-postes russes. Les deux armées ne faisaient aucun mouvement. Le maréchal envoya l'adjudant commandant, M. de Romeuf, prendre les ordres de l'empereur, cet officier revint avec l'instruction positive de marcher en avant.

Le maréchal le renvoya au quartier général avec cette réponse :

— Allez dire à l'empereur que j'obéis, mais que j'ai la mort dans l'âme.

L'empereur arriva le 19 décembre à Varsovie, tout son entourage restait en chemin. M. de Talleyrand demeura vingt-trois heures dans sa voiture sans qu'on pût le tirer du bourbier. M. Maret et M. Daru ne réussirent pas à voyager beaucoup plus vite. Les ambulances, les caissons, l'artillerie de la garde étaient en grand retard, la saison continuait toujours à être fort clémente, il gelait à

peine. Depuis quelques jours la pluie avait cessé. On sut aussitôt que les opérations militaires commençaient. Les corps d'armée se préparèrent au départ, mais la surprise fut vive et les pronostics assez tristes. Le grand-duc de Berg et le maréchal Lannes étaient malades, l'empereur leur interdit de partir.

Le dimanche, 2 décembre, l'empereur entendit la messe à la chapelle du palais, et en sortant, selon son habitude, il passa devant les personnes venues à la réception, disant un mot à chacun, parlant plus longuement aux Polonais.

Je me trouvai à côté du vieux maréchal Malackowski, qui avait présidé la dernière Diète avant la conquête. :

— Eh bien, monsieur le maréchal, lui dit l'empereur, voilà un fort beau temps.

En effet, la journée était très belle.

— Au fond, toute l'Europe a le même climat.

— Sire, nous le voudrions bien, mais c'est une saison extraordinaire. A pareille époque nous avons toujours un pied de neige, ou des pluies continuelles.

L'empereur répéta :

— Toute l'Europe a le même climat.

Dans la nuit du lundi au mardi, il quitta Varsovie pour se mettre à la tête de l'armée. Le grand-duc de Berg et le maréchal Lannes, malgré l'état de leur santé, montèrent à cheval et rejoignirent leur corps.

Les commissaires des guerres, les administrateurs des divers services, les ambulances étaient toujours en arrière; M. Daru ne savait comment il lui serait possible de pourvoir aux besoins de cette armée, qui entrait en campagne sans que rien eût été disposé d'avance. Les blessés seraient dans quelques heures à Varsovie, et il n'y avait pas un hôpital en état de les recevoir. Il appela à son aide tous ceux qui l'entouraient et, faute de commissaires des guerres, il nous engagea, M. de Canouville et moi, à établir chacun un hôpital. Le temps pressait, on entendait le canon, j'eus pour instruction de me faire fournir le nécessaire par la municipalité. J'y trouvai une bonne volonté complète et même empressée. On me conduisit aux plus grandes maisons susceptibles de recevoir cette destination. Je choisis un hôtel très beau autrefois, depuis longtemps désert et abandonné. Les lambris des vastes salons et des larges galeries étaient encore peints et dorés; les chambres et les cabinets élégamment ornés. Mais il fallait meubler mon hôpital. La municipalité mit à mes ordres un employé qui, de rue en rue, réquisitionnait des lits, des matelas, du linge, qu'on enlevait à mesure et que je faisais charger sur des chariots. Je n'entrai point chez les habitants, et ne m'occupai pas des rigueurs de la réquisition; je hâtai seulement l'opération. Le jour s'avançait, la nuit vint et je n'avais pas encore les poteries indispensables pour le service d'un hôpital. La muni-

cipalité me donna un bon, moyennant lequel le marchand me délivrerait tout ce que je lui demanderais. Puis on confia à un des juifs qui fourmillaient dans la ville, offrant et vendant leurs services, le soin de me guider chez le faïencier. L'ordre lui fut jeté à la hâte et brusquement; le juif n'osa pas le faire répéter. Après avoir erré dans les rues, mal ou point éclairées, pendant plus d'une heure, le juif voyant mon impatience, m'expliqua, en allemand que je n'entendais guère, qu'il ignorait où il devait me mener. Nous retournâmes à la municipalité où je racontai le malentendu. Le commissaire polonais tomba aussitôt sur le pauvre juif, le roua de coups, l'abattit par terre et le foula à ses pieds. C'était à peu près de la sorte que Polonais et Français traitaient les juifs, qui supportaient patiemment les brutalités. Ils se contentaient de chercher les occasions de gagner quelque argent, en se faisant payer cher quand on les payait, et en achetant bon marché aux soldats ce qui ne leur coûtait rien. Lorsque mon hôpital fut prêt, assez avant dans la nuit, j'allai en prévenir M. Daru, en lui disant qu'il ne manquait plus que des chirurgiens et des infirmiers; il n'en avait pas et me renvoya encore à la municipalité qui en convoqua.

Vers le soir du lendemain on amena des blessés. Je continuai à remplir avec compassion mon triste devoir. Ces malheureux soldats ne pouvaient décrire leurs souffrances à des chirurgiens qui ne comprenaient point un mot de français. Il y en

avait dont les membres étaient fracassés, l'amputation était urgente, on n'avait point de caisses d'instruments, et la municipalité était dans l'impossibilité d'en procurer.

Il me semble avoir encore devant les yeux un grenadier d'une belle et mâle physionomie, mais d'une pâleur effrayante.

— Monsieur, me dit-il, il faut me couper la jambe, la gangrène s'y met, elle est déjà toute bleue, regardez...

Il rejeta sa couverture et se montra nu et sanglant.

— Je sais bien, ajouta-t-il, qu'on ne s'inquiète plus de nous quand nous sommes blessés; nous ne servons plus à rien, nous ne sommes qu'un embarras. On aime mieux nous savoir morts. Eh bien, qu'on nous tue, et que cela soit fini!

Lorsque je rapportai à M. Daru les tristes difficultés de ma mission, plusieurs commissaires des guerres arrivaient, et le service des hôpitaux leur fut remis.

Cependant les hasards de la saison ne favorisaient pas l'empereur. Le lendemain de son départ, la pluie commença et tomba sans interruption. Le théâtre de la guerre devint un vaste cloaque. Canons, caissons, chevaux, hommes, tout enfonçait dans la vase. Les convois de vivres et de munitions sortis de Varsovie s'embourbaient dès le pont de Praga; c'était à grand'peine qu'on leur faisait faire deux lieues par jour. Les soldats

n'avaient pour se nourrir que la petite quantité de rations qu'ils avaient pu emporter. Quelques voitures réussirent à devancer un peu les autres, le maréchal Lannes, à qui elles n'étaient pas destinées, s'en empara. La cavalerie et surtout les cuirassiers tombaient dans les fondrières. On raconta qu'un d'entre eux, ne pouvant dégager ni son cheval ni lui-même, s'était brûlé la cervelle. Les détails les plus déplorables parvenaient à tout moment de la journée. Les Français et les Russes se trouvèrent deux fois en présence à Pultusk et à Golymin; l'on se battit vivement. Il y eut de part et d'autre des généraux blessés et tués. A chaque coup de canon, les artilleurs étaient obligés de retirer leurs pièces de la boue; on essaya des charges de cavalerie; les chevaux, sur ce sol détrempé, ne trottaient même pas. Les bulletins officiels dépeignaient les choses un peu autrement.

En résumé l'armée russe se retira; rien n'indiquait qu'elle eût le projet d'attaquer. L'empereur avait sans doute souhaité et espéré qu'en amenant tous ses corps d'armée, les uns par la rive gauche, les autres par la rive droite, dont il était maître depuis que le maréchal Ney s'était emparé de Thorn, il menacerait l'armée russe par quelque grande et rapide manœuvre, la contraindrait à une bataille générale et obtiendrait un résultat puissant et décisif. C'était toujours la conception première de ses plans de campagne. Il avait peut-être supposé d'abord que la théâtre de cette guerre

serait la Vieille-Prusse, ce qui lui aurait été plus favorable parce que le pays est peuplé, fertile et riche. L'occupation d'Elbing, de Dantzig et de Kœnigsberg lui eût mieux valu que Varsovie. Le mouvement de l'armée russe détermina le sien; promptement il avait fait remonter le bord de la Vistule à ses troupes, ne laissant au nord que le corps du maréchal Bernadotte. Maintenant sa campagne était manquée.

Il fallait ramener à Varsovie cette armée qui ne pouvait marcher et qui n'avait pas de quoi se nourrir. Le mauvais succès de cette tentative, entreprise contre l'opinion des hommes sensés et en dépit de la saison; les misères que les soldats enduraient, les convois de blessés et de malades; les récits des officiers, tout nous consternait. Toutefois, on en causait avec prudence; chacun se méfiait de son interlocuteur, mais on se comprenait presque sans rien dire.

Un jour pourtant, à dîner chez M. Daru, quelqu'un racontait que l'empereur s'était trompé de chemin, et aurait pu tomber dans un poste russe.

— C'est en sortant de Berlin qu'il s'est trompé de chemin, répliqua M. Daru.

Ce propos nous surprit beaucoup de la part d'un homme si réservé et si dévoué à l'empereur.

Quant aux militaires, leur mécontentement s'exprimait par des bons mots, avec la verve épigrammatique propre au soldat français, et qui semble le préserver du découragement. On répétait qu'un

d'entre eux, secouant la boue de ses souliers disait :

— Ils appellent cela une patrie ! car la mauvaise humeur se portait sur les Polonais et la Pologne.

L'empereur rentra le 2 janvier, après dix jours d'absence, puis ensuite les corps d'armée et la garde. Les visages hâves et tirés, les uniformes salis excitaient une vraie pitié. L'empereur était calme, doux pour chacun, comme toujours quand les affaires n'allaient pas bien. Il ne fit pas un reproche à M. Daru des défectuosités du service, et le traita avec bonté. Chaque soir, il passait un régiment en revue. C'était sur une place où donnaient mes fenêtres, je le voyais se promener à pied dans les rangs, parler aux officiers et aux soldats, ranimant leur courage et leur fidélité.

Varsovie devint alors comme une ville de résidence impériale ; les soldats s'y reposaient de leurs fatigues. Les Russes s'étaient éloignés, et l'on ne vivait plus au milieu du bruit et du mouvement de la guerre ; l'administration militaire avait plus de régularité ; il y eut quelques petits bals au palais. C'est là que Napoléon vit madame Waleswska ; mais cette liaison ne commença à faire du bruit que plus tard. Il était en disposition si tranquille qu'un jour il confia à M. Maret qu'il avait voulu faire une chanson pour les soldats ; il n'y avait point réussi et ne montra pas ses essais.

Tous les jours arrivaient à Varsovie des membres du corps diplomatique et de nouveaux géné-

raux. Chaque semaine un auditeur apportait de Paris le portefeuille, de sorte que nous nous trouvâmes en assez grand nombre. M. de Canouville s'était fait expédier pour la France. Son frère, ainsi que lui, mon camarade de collège, aide de camp du prince de Neuchâtel, officier brillant de valeur et d'élégance, vint occuper sa chambre à côté de la mienne. Je continuai à éviter complètement les sociétés militaires. Je n'en savais pas moins tous les détails relatifs à ce qui se passait ou se disait parmi les états-majors. Mes relations avec M. Daru se resserraient de plus en plus. Je fréquentais aussi beaucoup M. Maret. Je rencontrai chez lui M. Étienne ; il n'avait pas encore obtenu les grands succès littéraires qui ont fait sa réputation. Sa conversation était spirituelle, son opinion et ses jugements ne manquaient point de liberté. Il était secrétaire de M. Maret, ainsi que M. Nettement, homme estimable, depuis un des rédacteurs de la *Quotidienne*. M. Maret, revenant de chez l'empereur, nous surprenait souvent tous trois causant au coin du feu, il rapportait le bulletin de la grande armée que l'empereur lui dictait pour Paris et non pour le théâtre de la guerre, où on se gardait bien de le publier. Il fallait en faire trois copies, pour le maréchal Berthier, l'impératrice et M. Cambacérès. Parfois, nous nous arrêtions, un peu surpris de telle ou telle expression étrange et un peu trop hors de convenance. M. Maret réfléchissait un instant et se rendait à notre critique muette ou

bien il disait : « L'empereur s'apercevrait de la correction, il tient à ce mot-là. »

A ce moment, l'empereur forma une administration de la Silésie. Cette province avait une grande importance. La Pologne était déjà trop épuisée, on éprouvait trop de difficultés à mettre un ordre suffisant dans un pays occupé, pour ne pas destiner la Silésie, fertile, riche, bien plus peuplée que les autres régions allemandes limitrophes de la Pologne à l'approvisionnement de l'armée. Deux intendants y avaient été envoyés : M. Anglès, à Breslau; M. Chaillou, à Glogau. L'empereur voulut y avoir une administration correspondant directement avec l'intendant général de l'armée, sans dépendances ni relations avec celle que dirigeait à Berlin MM. Estève et Bignon. Il choisit pour administrateur en chef M. Lespérut. C'était un homme encore jeune, d'une figure agréable et douce, mais insignifiante. Il avait débuté par être secrétaire particulier du maréchal Berthier, puis secrétaire général du ministère de la guerre. Je dis ailleurs comment il suivit à Lucques madame Bacciochi (1). Le maréchal Berthier le prépara ensuite au gouvernement de sa principauté de Neuchâtel. D'une parfaite probité, aimant l'ordre et la justice, sa timidité, plutôt que sa bienveillance, donnait un certain agrément aux relations qu'on avait avec lui. Je le connaissais

(1) Voir à l'appendice, nº V, p. 397.

même à peine de nom, car il n'avait jamais fait parler de lui. Sa santé était mauvaise, il s'en inquiétait beaucoup. Peut-être devait-on attribuer à cet état maladif la nullité dont nous fûmes témoins pendant six mois. Non seulement il n'écrivait pas une lettre et ne tenait pas un compte, mais ne décidait rien, ne montrait aucune initiative, et semblait même nous laisser toute responsabilité. Quand la besogne était pressante, ou si un courrier attendait, il nous aidait en faisant les enveloppes. Néanmoins, il prenait connaissance de tout, et nos actes recevaient préalablement son approbation. Comme administrateur en chef, il avait tous les rapports indispensables avec le prince Jérôme, qui commandait l'armée de Silésie, et avec son état-major. Quant à nous, nous n'assistions qu'aux soirées ou aux bals du prince; nous ne l'entretenions jamais d'affaires. D'ailleurs, toutes les administrations des pays conquis ressortissaient directement de M. Daru, et les commandants de corps n'ignoraient pas que toute action sur elles leur était formellement interdite. M. Lespérut avait l'estime du prince de Neuchâtel, le plus puissant personnage de l'armée, et, dans la famille impériale, la réputation méritée d'un homme sage et de bon conseil; le prince Jérôme lui témoignait donc beaucoup d'égards et même une sorte de déférence. C'était un avantage pour nous.

Mais, pour s'occuper de l'administration des

villes, il fallait qu'elles fussent tombées au pouvoir de l'armée. Breslau était avec Glogau la seule place qui se fût rendue. Des garnisons assez nombreuses, des fortifications en bon état protégeaient Schweidnitz, Neisse, Kosel, Glatz, Brieg. Le général Vandamme, le véritable commandant de l'armée de Silésie, avait pris Glogau et Breslau, à peu près comme Magdebourg, sans artillerie de siège et sans aucune attaque régulière. Il avait brûlé les faubourgs, jeté des bombes et des obus, incendié quelques maisons. Brieg eut immédiatement le même sort que Breslau, Schweidnitz capitula un mois après ; Neisse fit une plus longue défense.

Le prince menait joyeuse vie à Breslau, tandis que le général Vandamme ne quittait pas l'armée et poursuivait avec une activité infatigable la réduction successive des places fortes. Il inspirait à ses troupes, formées des contingents de la Bavière et du Wurtemberg, une grande confiance. Les officiers le craignaient et l'admiraient. D'un caractère violent, d'une rapacité scandaleuse, moins capable de calme et de modération, il eût été sans doute un grand homme de guerre.

Pendant que la lutte se poursuivait ainsi en Silésie, la campagne d'hiver, interrompue par les pluies, recommença dès que la terre fut couverte de neige et durcie par la gelée. Le maréchal Bernadotte, qui formait à Elbing l'extrême gauche de la grande armée, se trouvait à une notable distance et presque

isolé des autres corps, cantonnés sur la rive droite de la Vistule et plus ou moins loin dans l'intérieur du pays.

L'armée russe, en se retirant, était remontée vers Kœnigsberg, dans la Vieille-Prusse ; le maréchal Bernadotte avait donc maintenant en face de lui des forces considérables. Il soutint avec avantage un combat à Möhrengen ; mais, devant le danger de sa position, il se replia vers le corps du maréchal Ney. L'empereur, sur cette nouvelle, quitta Varsovie. Tous les corps d'armée se mirent en marche; la frontière qui sépare le royaume de Pologne de la Vieille-Prusse devint le théâtre de la guerre.

La bataille d'Eylau s'y livra : elle fut, comme on le sait, sanglante, longtemps incertaine et sans autre résultat que de nous maintenir sur le champ de bataille, hors d'état de troubler l'armée russe dans sa retraite. Le lendemain matin, l'empereur réunit ses maréchaux, ne se montra nullement abattu, parla de manière à soutenir leur énergie, mais ne leur annonça aucun projet pour le jour suivant. Puis il demeura seul avec M. Daru.

— Au fait, lui dit-il, pouvons-nous rester ici ?

M. Daru lui exposa l'état de l'armée, les soldats n'ayant pour vivres que les pommes de terre qu'ils déterraient, les chevaux ayant mangé la paille des toits, nul convoi à attendre ; les magasins et les centres d'approvisionnements aussi éloignés, la Pologne couverte de soldats malades, isolés ou

traînards, pas un maréchal, pas même un colonel qui pût dire ce qu'il avait de combattants.

L'empereur savait tout cela et s'en rendait compte avec le plus parfait sang-froid ; il avait pensé à tout, son dessein était calculé et arrêté :

— Nous allons rester ici deux ou trois jours, puis nous nous retirerons de quelques lieues ; vous vous établirez à Thorn ; on placera des gendarmes sur tous les ponts de la Vistule, on ne laissera passer personne, ni malades, ni blessés, seulement les amputés. Nous ne poursuivrons pas les traînards, nous ne punirons point. Thorn deviendra le centre de l'administration : vous aurez là tous les hôpitaux, tous les magasins, vous y ferez arriver les convois, puis vous les dirigerez sur les cantonnements. Nous donnerons du vin aux soldats, nous leur fournirons des souliers et des habits, ainsi tous reviendront à leur corps plutôt que de mourir de faim et de détresse en errant sur la neige. Les officiers blessés recevront des gratifications. En quelques semaines, l'armée sera recomposée, il nous arrivera du monde d'Allemagne, nous prendrons Dantzig, et, après l'hiver, nous rentrerons en campagne avec une armée superbe.

M. Daru, qui me raconta, quelques semaines après, ce lendemain d'Eylau, aimait beaucoup à répéter ce récit. Il disait qu'en nulle circonstance l'empereur ne lui avait paru si grand. Ce fut à cette époque que l'administration de la Silésie

devint très utile. Dès les premiers jours, la contribution de guerre de cette province avait été fixée à 30 millions, et quelques réquisitions y avaient été exigées ensuite. Il importait de ne pas ruiner le pays par des exactions sans limites et de ne pas user de mesures de rigueur qui auraient bientôt rendu les recouvrements impossibles.

L'administration prussienne continuait ses fonctions sous notre autorité. Chaque province était régie par une Chambre, où se réunissaient les divers pouvoirs et les diverses branches de tous les services publics confiés en France à des commis appartenant à différents ministères ou directions générales. L'assiette et la perception des impôts, les travaux publics, l'administration communale dépendaient de la Chambre. En fait, elle n'exerçait point une action aussi collective que sa constitution le laissait supposer. Par la force des choses, il s'opérait une répartition d'attributions entre ses membres, et les délibérations n'avaient pas beaucoup de réalité, chacun restant à peu près maître absolu dans sa fonction. Une grande régularité, mais beaucoup d'écritures et trop de lenteur présidaient à ces travaux. Nos rapports avec la Chambre étaient faciles, sa docilité complète et nos ménagements aussi grands que possible. Nous avions aussi souvent affaire à une autre autorité très importante dans les circonstances actuelles.

Les principaux seigneurs de la province et les grands propriétaires que liaient des intérêts com-

muns, avaient fondé une banque territoriale, source de grande prospérité pour la Silésie. Ils montraient un véritable esprit d'administration et jouissaient de la confiance publique. A l'entrée de l'armée française, les plus considérables d'entre eux se formèrent en comité et c'était à eux qu'avant l'arrivée de M. Lespérut, on s'adressait pour les réquisitions. Ils avaient eu soin de ne pas les lever en nature, et en général de les solder par des marchés passés avec des fournisseurs à qui ils garantissaient le payement. Nous suivîmes ce procédé avec d'autant plus de succès que l'on imputait la réquisition sur la contribution de guerre. Nous créâmes des bons par lesquels on était payé comptant, et comme nous les recevions immédiatement en acquittement de cette contribution, ce papier-monnaie restait presque au pair. La Silésie, chargée sans doute d'un lourd fardeau, échappait ainsi presque complètement aux vexations et aux désordres de la conquête. Ce n'est pas à dire pour cela que le corps d'armée et le général Vandamme n'apportassent pas quelques troubles et quelques rudes perturbations à notre régularité administrative. Nous les prévenions de notre mieux et le prince Jérôme y employait son autorité, souvent mal obéie.

Pendant que nous nous acquittions de la triste tâche d'exploiter les vaincus, de vives inquiétudes me préoccupaient. Mon frère, placé en sortant de l'École militaire dans un régiment de dragons,

était parti de France avec un détachement qu'il conduisait du dépôt à l'armée ; il avait dû rejoindre, peu de jours avant la bataille d'Eylau. La division du général Klein, qui comptait dans ses rangs le 14e dragons, fut engagée dans une très vive affaire, l'avant-veille du combat. Ni M. de Canouville au quartier général, ni aucun de mes collègues, à Varsovie, ne pouvaient me donner de ses nouvelles. Enfin, vers le milieu de mars, une réponse de son colonel m'apprit que mon frère, resté sur le champ de bataille, avait été relevé ; que, depuis, on ignorait son sort ; qu'il était vraisemblablement dans quelque cantonnement encore hors d'état de revenir au régiment. On réunissait à Thorn et aux environs les malades et les blessés. Je résolus d'aller à sa recherche. Nous avions tant d'affaires à traiter avec M. Daru qu'il était fort à propos d'en conférer avec lui. M. Lespérut prenait part à mes appréhensions et ne se refusa pas à ce voyage.

J'arrivai à Thorn le 26 mars. Les rues de cette petite ville étaient remplies d'une foule plus pressée que dans les quartiers les plus populeux. On ne voyait que blessés, le bras en écharpe ou se traînant appuyés sur un bâton, que malades à la mine jaune et moribonde. C'est en traversant à grand'peine cette foule que je fis parvenir ma calèche jusqu'à la demeure de M. Daru. Il s'associa à mes sentiments, mais sans plus d'effusion que n'en peut avoir un intendant d'armée qui n'a pas

le temps de s'arrêter à de semblables chagrins.

— Vous avez vu, me dit-il, ce qu'est cette ville ; vous n'avez sûrement pas un gîte, vous ne trouveriez à Thorn ni une chambre, ni un lit, ni un dîner. Acceptez tout cela chez moi. Vous ne serez pas bien, mais vous vous en contenterez.

Il habitait la petite maison d'un marchand allemand ainsi distribuée : au rez-de-chaussée, le magasin, où se tenaient les ordonnances et ceux qui avaient affaire au bureau. Au premier, trois pièces : une pour les secrétaires et commis, une autre où il recevait ; il couchait dans la troisième et y avait sa table et ses papiers ; au fond, un étroit cabinet avec le lit de son valet de chambre.

Ce fut le logement qu'il me donna, puis il me dit :

— On va vous remettre les listes des officiers tués, blessés, malades dans les hôpitaux, ou qui ont touché des gratifications. Elles sont à peu près complètes.

Je me mis devant une table. Je les feuilletai les unes après les autres, craignant, lorsque ce fut la liste des morts, de trouver en tournant la page le nom que je cherchais. Je les parcourus vainement et plus d'une fois, sans découvrir mon frère dans aucune de ces catégories. La journée s'écoula ainsi. Autour de moi, tout était dans une activité et une précipitation continuelles. On allait et venait, on expédiait des ordonnances, on répondait aux officiers envoyés par les maré-

chaux ou les généraux. Chaque employé, chaque survenant croyait que son affaire devait passer avant toutes les autres. Durant cette matinée, M. Daru reçut successivement huit lettres de l'empereur. Il faut savoir ce qu'étaient les ordres d'un tel maître dans de telles circonstances pour se figurer quelle hâte, quelle diligence soudaines ils excitaient. Il semblait que tout dût être culbuté pour obéir ou répondre. C'était un hôpital qui manquait de quinquina, — un autre de vin; — c'étaient des souliers attendus et qu'il fallait le lendemain, car le régiment devait être inspecté. Je voyais la plupart des administrateurs militaires troublés et ahuris. M. Daru conservait mieux son sang-froid; mais il ne se gardait pas toujours de mouvements d'impatience, quelquefois même de colère, et de jurements qui ranimaient le zèle des subalternes ou assuraient leur exactitude.

Je craignais d'être gênant, moi oisif parmi des gens si surmenés. Tranquille et silencieux dans mon coin, je revenais toujours à mes funèbres listes.

M. de Turenne, chambellan de l'empereur, dépêché pour quelque message, m'aperçut et me demanda ce qui m'occupait. Je le lui dis.

— Votre frère ne peut pas être loin d'ici, me répliqua-t-il, j'ai été chargé par l'empereur de distribuer des gratifications aux officiers blessés. Hier, il a eu la sienne. Je ne la lui ai pas remise à lui-même, il ne pouvait pas venir la recevoir. Ses camarades l'ont touchée pour lui. Vous le

découvririez probablement aux environs de la ville.

Sur cette indication, je me mis en quête, et, le lendemain, je réussis à apprendre que mon frère était à deux ou trois lieues, dans une de ces maisons de bois, demeure des pauvres gentilshommes polonais.

J'y courus; c'était précisément la première fois qu'il avait pu sortir; il était allé à la ville pour acheter de quoi se vêtir. Je rebroussai aussitôt chemin, je le rencontrai dans une rue de Thorn, pâle comme un fantôme, la tête entourée d'un mouchoir noir, habillé d'une longue redingote blanchâtre tachée de sang et percée de coups de lance.

Je l'amenai chez M. Daru qui l'accueillit avec bonté.

— Il aura votre lit, me dit-il, et vous coucherez sur le canapé; je n'ai rien de mieux à vous offrir.

Quand nous fûmes seuls, mon frère me raconta ses misères, à peu près celles de tant d'autres officiers. Le 4 février, au combat de Hof, dans une charge de cavalerie, son cheval, qui n'était pas ferré à glace, s'abattit. Les dragons, que n'appuyaient, au commencement de l'affaire, ni infanterie ni artillerie, furent repoussés et ramenés par la cavalerie russe. Mon frère n'avait pas eu le temps de se relever. Les Cosaques, en passant, le frappaient de leur sabre ou le perçaient de leur lance. Son casque était tombé et il reçut un terrible coup de sabre sur la tête. Les Russes, maîtres du

champ de bataille quelques instants, commençaient à piller les morts et les blessés, lorsque les Français revinrent. Les cuirassiers, aidés de deux pièces de canon et soutenus par une colonne d'infanterie, eurent bientôt chassé la cavalerie russe. On releva les blessés. Les Cosaques avaient dépouillé mon frère de son manteau et lui avaient arraché son habit pour prendre ses épaulettes ; il était à demi nu. On l'enveloppa dans le manteau d'un de ses dragons tué à côté de lui, on ramassa aussi les lambeaux de son uniforme, puis on le porta dans une cabane voisine, chez des paysans polonais. Il fut pansé une première fois par le chirurgien du régiment, et comme les ambulances manquaient, il fut abandonné là, couché sur un grabat. Ces paysans ne prirent aucun soin de lui ; la fièvre était venue avec de la somnolence et du trouble dans les idées ; des soldats d'infanterie s'arrêtèrent un instant dans cette maison, il ne s'occupèrent pas du blessé. Dans la poche de son habit déchiré, il avait retrouvé quelques pièces d'or entortillées dans du papier où les Cosaques ne les avaient pas devinées. Pendant son sommeil on lui en prit la moitié, le voleur eut la charité de partager avec lui. Enfin, le chirurgien d'un régiment de dragons survint ; mon frère était mourant : un des coups de lance avait atteint le poumon ; la plaie extérieure fermée, l'air s'échappait de la plaie interne et se répandait sous la peau. On le plaça dant un traîneau et, pendant le voyage, comme on traversait

par le dégel un étang dont la glace était recouverte de neige, cette glace se rompit et le pauvre blessé tomba dans l'eau. Près de Thorn, on lui indiqua, ainsi qu'à plusieurs autres officiers mutilés, la maison où j'allai le chercher. Là, étendu sur la paille, il lutta pendant plusieurs semaines contre la mort. Sa jeunesse et son bon tempérament le sauvèrent. Lorsque je le rencontrai, il venait d'acheter, ne trouvant aucun autre vêtement, la redingote que le général d'Hautpoul portait, à Eylau, quand il fut blessé à mort.

La plaie profonde qui sillonnait le sommet de la tête de mon frère ne se cicatrisait pas; il était vivant, mais dans le plus déplorable état. J'avais hâte de l'emmener à Breslau pour le soigner et le guérir. M. Daru m'expliqua comment cette permission devait être demandée au général de La Roche, commandant du dépôt de la cavalerie à Kulm. Je fus reçu de la façon la plus grossière, avec un luxe de dureté qui n'était pas autre chose qu'un zèle de servilité. Alors M. Daru, très obligeamment, écrivit au maréchal Berthier. L'empereur transportait en ce moment son quartier général de la petite ville d'Osterode, au château de Finkenstein. Ce fut une cause de retard, et il nous fallut attendre la réponse pendant près d'une semaine. Elle nous accordait la permission désirée et nous partîmes.

Ces courts instants chez M. Daru eurent pour moi un vif intérêt d'observation. J'assistai de près

à l'accomplissement de ce grand projet conçu par l'empereur dès le lendemain d'Eylau. Il avait, d'un coup d'œil rapide et assuré, aperçu la possibilité de recomposer l'armée, en face de l'ennemi, à quatre cents lieues du Rhin; il se livrait entièrement à l'exécution de ce dessein. Établi à Osterode après les quelques moments passés à Eylau, il inspectait chaque jour un régiment. Les premiers qui parurent devant lui étaient très incomplets et en mauvais état. Il n'adressait de reproches à personne, imputait tout à la mauvaise saison, donnait des croix et de l'avancement aux soldats. Chaque colonel faisait de son mieux pour que son régiment se présentât avec une figure meilleure que le précédent. D'ailleurs, les hommes avaient du repos; ils recevaient régulièrement leur ration; les traînards et les absents rejoignaient peu à peu. D'Allemagne, de France et d'Italie arrivaient des divisions, des régiments, des détachements de conscrits déjà exercés. En même temps, l'administration de cette grande armée était dévouée, régulière, exacte, prévoyante. L'empereur, dont le génie n'excellait pas moins à rétablir l'ordre qu'à gagner des batailles et qui apportait dans les affaires administratives une netteté, une précision et une mémoire aussi remarquables dans les moindres détails que dans l'ensemble, partageait son activité entre le commandement de l'armée et la direction de l'intendance générale. Ce qu'il avait espéré et voulu se réalisait.

Les Russes ne firent aucune tentative considérable pour troubler l'exécution de ce plan. Leur armée avait souffert autant que la nôtre et elle n'était pas encouragée par une apparence quelconque de succès. Elle était cantonnée de manière à ne pas s'approvisionner aussi facilement que les Français. Du reste, l'administration militaire de Russie est la plus mauvaise de l'Europe. L'armée ne peut se recruter qu'avec de longs délais, tant les distances sont grandes, et, à cette époque, la Russie ne possédait pas encore de routes praticables. Leurs nouvelles recrues ne deviennent des soldats qu'après une instruction prolongée. L'empereur savait tout cela et y avait compté. Le danger se trouvait ailleurs. Mais l'Allemagne du Nord n'offrait pas encore un péril qui, plus tard, ne fut point assez pris en considération. Elle était si troublée, si abattue, si soumise et si humble qu'elle endurait, presque sans murmure, le traitement que le vainqueur lui infligeait. Six ans après, elle en tira vengeance, mais, en 1807, le découragement l'annihilait à tel point que, au moment où les Suédois, profitant de leur supériorité de nombre, sortirent de Stralsund, forcèrent le faible corps qui les bloquait et s'avancèrent sans nulle résistance vers Berlin, le général Clarke, qui commandait la ville eut l'idée de faire marcher la garde bourgeoise, formée pour maintenir le bon ordre. L'épreuve ne fut cependant pas poussée jusqu'au bout, les régiments français accoururent à

temps pour contraindre les Suédois à se retirer.

Mais l'attitude de l'Autriche appelait surtout les méditations de l'empereur. Ulm, Austerlitz et le trâité de Presbourg l'avaient laissée en triste situation. Elle était sans doute encore consternée et épuisée, mais le désir de relever sa puissance et son honneur, mais la haine nationale pouvaient l'entraîner à saisir une occasion si favorable. L'empereur, avant d'entrer en Pologne et lorsqu'il lui était facile de se tourner contre l'Autriche et de l'écraser de nouveau, avait réclamé des explications, exigé la cessation d'armements et de préparatifs commencés. Lorsqu'il fut engagé dans les boues de Pultusk et les neiges d'Eylau, quand l'Allemagne se trouva, pendant quelques semaines, dégarnie de troupes françaises, si l'Autriche se décidait promptement, il était difficile de prévoir ce qui pourrait survenir. L'empereur ne s'illusionnait nullement sur ses véritables dispositions, et ne doutait pas qu'elle profiterait de nos premiers revers sérieux. Il s'agissait donc de gagner du temps et d'utiliser les hésitations du cabinet de Vienne. Il négocia, non plus en menaçant, mais en offrant la Silésie et un système d'alliance entre la France et l'Autriche. M. de Talleyrand suivait ces pourparlers, à Varsovie, avec le baron de Vincent, autrefois ambassadeur en France. Le gouvernement autrichien, trop sage et avisé pour s'enrichir des dépouilles du roi de Prusse, proposa sa médiation, médiation évidemment imposée

et armée s'il arrivait malheur à l'empereur. M. de Talleyrand fut autorisé à l'accepter. Peut-être l'avait-il conseillée, soit dans l'intérêt de l'Empereur comme moyen dilatoire, peut-être aussi dans l'intérêt de la paix et pour y chercher des garanties contre les rêves indéfinis de guerre, de conquête et de monarchie universelle dont il redoutait l'issue fatale.

Quoi qu'il en puisse être de son véritable motif, voici ce que j'ai appris, nombre d'années après, du comte de La Tour, ministre des affaires étrangères à la cour de Sardaigne.

Pendant l'hiver de 1806-1807, il était aide de camp de son oncle, le maréchal de Bellegarde, commandant à Cracovie. M. Aldini, secrétaire d'État du royaume d'Italie, retournait de Varsovie à Milan ; il s'arrêta à Cracovie et vit M. de Bellegarde. M. de La Tour fut chargé de l'accompagner aux salines de Wieliczka, une des curiosités du pays. Chemin faisant, M. Aldini lui parla de la guerre, de l'empereur, de la situation de l'armée ; il dit que tous les hommes raisonnables de France et d'Italie devaient nécessairement réfléchir sur les chances probables ; que l'Autriche était appelée à exercer son action pour rétablir la paix de l'Europe, pour arrêter les entreprises gigantesques et périlleuses de Napoléon. M. de La Tour, étonné que de si graves paroles fussent adressées à un simple officier, à un jeune homme, rapporta cette conversation à M. de Bellegarde. On la transmit à Vienne.

M. Aldini y séjourna quelques jours, s'expliqua plus positivement, s'autorisa du nom de M. de Talleyrand, et alla jusqu'à conseiller de réunir une armée nombreuse en Bohème, afin de contraindre l'empereur à la paix.

La bataille de Friedland fut gagnée, et le traité de Tilsitt signé avant que l'Autriche eût pris une résolution.

Après quinze jours d'absence, je retrouvai toute chose au même point en Silésie. Le siège de Neisse n'avançait pas. Le général Vandamme n'avait toujours pas de moyens suffisants pour attaquer la ville, ni assez de monde pour la bloquer. L'empereur ne s'inquiétait guère de la Silésie, il ne craignait aucun danger de ce côté, et prendre les places fortes un peu plus tôt ou un peu plus tard lui importait médiocrement. Il avait retiré de l'armée de son frère une division bavaroise, et il ne lui convenait pas de faire les préparatifs et la dépense nécessaires pour assiéger efficacement les forteresses. De cet état de choses, il résultait que des bandes de soldats prussiens, qui trouvaient aide et refuge dans les villes que les Français ne possédaient pas encore, couraient la campagne, enlevant parfois des détachements isolés, interceptaient les communications et répandaient l'inquiétude dans le pays. Ce n'était pas en Silésie que cette guerre de partisans avait débuté. Colberg, pendant longtemps laissée de côté sur une route qu'aucun corps d'armée ne suivait, située près de la mer,

ce qui lui facilitait les relations, servit d'abord de point de départ à ces courses sur les derrières de l'armée; elles commençaient déjà au mois de janvier, lorsque l'empereur envoya de Varsovie le général Victor prendre à Stettin le commandement du 8e corps; il lui conseilla d'éviter la route directe et de passer par Berlin. Le général crut cette prudence exagérée. Elle l'était si peu qu'il fut capturé dans une auberge à Stargard par le capitaine Schil, aux débuts d'une renommée destinée à grandir. Peu après, le prince d'Anhalt-Pless, à la tête des bandes qui se formaient en Silésie, fit, pendant quelque temps, beaucoup parler de lui dans la province. Il harcelait souvent l'armée du prince Jérôme, mais, faute de forces suffisantes, il n'engageait pas de combat. Dès qu'on pouvait l'atteindre, on obtenait sur lui de faciles avantages; cependant, de jour en jour il réunissait plus de monde autour de lui. Sur ces entrefaites le comte de Gœrtz, aide de camp du roi de Prusse, remplaça ce prince de Pless, homme, à ce que nous apprîmes, au-dessous de l'ordinaire. Informé à Kœnigsberg que cette guerre de partisans prenait quelque consistance en Silésie, le roi y envoyait un général capable de tirer de cette situation tout l'avantage possible. On assura même qu'une somme de deux millions provenant des subsides de l'Angleterre avait été mise à sa disposition. Il s'établit à Glatz, qui n'était point cernée, et plaça sa petite armée dans un camp retranché, sous le canon de la

place De là, elle faisait des incursions pour troubler le siège de Neisse.

Telle était la situation au commencement d'avril. Le prince Jérôme crut devoir en rendre un compte détaillé, il appréhendait que l'empereur ne fût mécontent; il confia ses dépêches à un de ses aides de camp, M. d'Esterno, beau-frère de M. de Caulaincourt. L'empereur le garda quelques jours à Finkenstein, sut lui faire dire quelle vie menait son frère à Breslau et comment il gouvernait cette guerre de Silésie, puis il lui donna sa réponse.

Revenu près du prince, il fut chargé d'une mission où il courut de grands dangers. Une seconde fois on lui confia une reconnaissance dont, selon toutes probabilités, il ne devait revenir. M. d'Esterno vit clairement que Jérôme cherchait à le faire tuer. Il connaissait beaucoup M. Lespérut et avait confiance en lui. Il le mit au courant de ses rapports avec le prince et le conjura de s'informer des motifs d'une haine si cruelle. M. Lespérut était assez bien avec ce dernier pour entreprendre cette difficile négociation. Voici d'où venait ce ressentiment.

L'empereur avait écrit à son frère une lettre très dure. Après lui avoir reproché sa conduite, il terminait en disant : « ... Et quand on se comporte d'une telle façon, au moins faudrait-il ne pas avoir la sottise de m'envoyer un officier qui m'en rend un compte exact. » M. Lespérut parvint à calmer le prince et le fit convenir qu'il eût été difficile à

M. d'Esterno de ne pas répondre aux questions de l'empereur.

La réprimande eut son effet. D'ailleurs, la saison était moins rigoureuse, le prince Jérôme quitta Breslau et emmena les troupes qu'il y avait gardées. Il prit une position d'où il protégeait le siège de Neisse contre les sorties de la garnison et les courses du petit corps prussien établi à Glatz. Toutefois le premier résultat de cette participation plus active aux opérations du général Vandamme faillit être assez malheureux. Une colonne sortie de Glatz déroba sa marche et se dirigea sur Breslau. Elle fut atteinte et attaquée avec une force insuffisante. Un bataillon saxon, arrivé depuis peu et qui n'avait jamais vu le feu, se comporta fort mal, et les Prussiens parurent aux portes de la ville dépourvue même de tout détachement ; ses fortifications étaient rasées. A l'approche des Prussiens et pendant qu'ils hésitaient, incertains sur la résistance qu'ils rencontreraient, un général de cavalerie, M. Fauconnet, bon et brave homme, venu en remonte et que nous voyions habituellement, réunit les chasseurs et les hussards à pied qu'il avait amenés pour chercher des chevaux. Les convalescents de l'hôpital militaire se joignirent à eux, on se procura des fusils et on parvint à rassembler un millier d'hommes, ils se montrèrent aux Prussiens un peu en avant de la ville. Cette démonstration suffit à les arrêter, la cavalerie du prince Jérôme eut le temps d'accourir, la ville fut

sauvée et la colonne ennemie rentra à Glatz en éprouvant quelques pertes.

Le gouverneur de Breslau était alors le général Dumuy, neveu du général Dumuy, ministre de la guerre sous le règne de Louis XVI, depuis longtemps considéré comme un homme de la plus ridicule ineptie. On lui donnait des commandements en arrière de l'armée, où il ne comptait pour rien. Il imagina de s'attribuer le salut de Breslau, et, comme il ne savait pas mieux écrire que faire la guerre, son secrétaire rédigea pour lui un superbe bulletin qu'il transmit directement au quartier général de l'empereur. Ce secrétaire — homme d'un triste renom sous la Terreur — Léonard Bourdon, alors fort oublié, vivait dans les derniers emplois des vivres ou des hôpitaux militaires. Quand le prince témoigna son mécontentement des vanteries du général Dumuy, le secrétaire fut désavoué. On l'avait fait signer, prétendait M. Dumuy, dans un moment de si grande presse qu'il n'avait pas eu le temps de lire. Léonard Bourdon perdit sa modique place. Chacun s'indignait à qui mieux mieux contre le conventionnel terroriste. On rappelait son surnom d'autrefois Léopard Bourdon. La maladie le surprit, sans la moindre ressource; les Français refusèrent de le soigner, il mourut à l'hôpital, et la municipalité prussienne le fit enterrer comme les pauvres.

On était à la fin de mai. Dantzig venait de capituler et Neisse résistait encore.

Le général Vandamme, toujours sans artillerie de siège, avait fait ouvrir des tranchées assez rapprochées de la place pour y jeter des obus. Le prince Jérôme, impuissant à lui venir en aide, lui fit seulement une visite pour juger des chances de succès et encourager les assiégeants. En s'approchant des remparts, un boulet tomba non loin du prince : du sable rejaillit jusqu'à lui. Il ne fut pas troublé, mais ses aides de camp se montrèrent émus du danger couru.

— Ces diables de boulets, disait le général Vandamme, ne respectent même pas les étrangers.

Il continua à bombarder la ville sans entamer les fortifications. Enfin il eut recours à son expédient accoutumé : il alla conférer comme parlementaire avec le commandant de la place. Il se mit dans une telle fureur, s'attendrit avec tant d'émotion sur la garnison passée au fil de l'épée, et sur la ville incendiée, que la capitulation fut signée le 1er juin. La place devait être livrée quinze jours plus tard, si elle n'était pas secourue.

Le 16 juin, la garnison défila devant le prince. Un vétéran de la guerre de Sept ans, quand vint son tour de passer et de déposer son fusil, ne put se décider à rendre cette arme qu'il avait portée sous les drapeaux du grand Frédéric ; il la serrait contre sa poitrine et pleurait. Le prince lui dit de la garder. Ce vieux soldat mourut le lendemain.

Je n'eus pas la curiosité d'assister à ce spectacle ; mais le jour suivant nous vînmes visiter la ville.

Elle avait beaucoup souffert; un assez grand nombre de maisons brûlées par des projectiles et les rues jonchées de débris offraient un triste spectacle. Les palissades étaient seulement entamées dans quelques endroits; nous vîmes le long massif de terre, haut de plus de trois mètres, appelé en langage d'ingénieur un épaulement, que le général fit élever, à peu de distance du glacis, pendant la nuit et sous le feu de l'ennemi, par des paysans prussiens. Ces pauvres gens, s'ils eussent voulu quitter cette corvée, auraient été fusillés par les assiégeants et c'était sur eux que tiraient les assiégés.

Pendant les quinze jours écoulés entre la capitulation et la remise de la place, tout avait été disposé pour attaquer Glatz. La troupe du comte de Gœrtz ne se risquait plus dehors et s'était retirée dans le camp retranché. Kosel traitait aux mêmes conditions de délai que Neisse. L'empereur, après la prise de Dantzig, avait recommencé la guerre, et le 14 juin la bataille de Friedland décidait du sort de cette campagne. Elle terminait sans doute la lutte entre la France et la Russie. La prise de Glatz ne pouvait donc avoir nulle influence sur la guerre ou la paix au moment où, de jour en jour, on attendait la conclusion d'un armistice.

Mais c'était une affaire d'honneur pour le prince et le général Vandamme. Toutefois, on négocia avec M. de Gœrtz. Il demanda que sa petite armée et la garnison ne fussent pas prisonnières de

guerre et qu'on leur permît de rejoindre le quartier général du roi de Prusse.

Ces pourparlers se poursuivaient avec courtoisie, le prince avait invité M. de Gœrtz à dîner. M. Lespérut, de passage au camp, se trouvait parmi les convives. Les propositions du général prussien n'avaient pas été admises, et celui-ci refusait de céder, à l'exemple de Neisse et Kosel.

— Vous ne pouvez pas vous défendre, disait le général Vandamme.

— Sans doute, répondait M. de Gœrtz, et je n'ai à espérer aucun secours, mais je ne puis pas capituler lorsque je n'ai pas même combattu.

— Vous en avez tout au plus pour huit jours.

— C'est trop peu dire, je résisterai plus longtemps.

— Eh bien, gageons que vous aurez signé avant la huitaine!

On se sépara là-dessus.

A ce moment même, tout était préparé pour une attaque de nuit. Le camp retranché consistait en trois redoutes palissadées; les soldats y habitaient depuis plus d'un mois, ainsi qu'ils auraient occupé un cantonnement éloigné de l'ennemi et sur les derrières de l'armée; la discipline et la police militaire n'y étaient pas rigoureusement observées. Des vivandières y tenaient boutique; on y voyait des cafés et des baraques, avec des femmes et des enfants. Le général Vandamme fit aborder la première redoute par quelques chasseurs français et

par un régiment wurtembergeois; il voulait produire un grand effet d'épouvante et jeter ainsi le trouble et le désordre parmi les Prussiens, afin de ne trouver aucune résistance dans les deux autres redoutes. Il ordonna donc de ne faire quartier à personne, de tuer tout ce qu'on rencontrerait devant soi, et de mettre le feu à toutes les baraques. L'attaque était imprévue; les assaillants franchirent sans beaucoup de résistance les retranchements. Il y eut alors un horrible massacre : l'on ne voyait que gens courant çà et là pour échapper aux baïonnettes ou aux flammes. Les femmes n'étaient pas même épargnées et l'on entendait leurs cris.

M. de Leppel, officier wurtembergeois, aide de camp du prince, me raconta quelques jours après un mot touchant d'un pauvre enfant qui se jeta à ses pieds :

— Ne me tuez pas, disait-il, cela ferait trop de peine à ma mère!

Comme on peut le croire, M. de Leppel le sauva.

Le général Vandamme calculait juste, les autres redoutes ne furent pas défendues.

On traita M. de Gœrtz avec beaucoup d'égards. Par considération pour la garnison et son commandant, on lui accorda d'emmener deux pièces de canon attelées.

Il eut le déplaisir de dîner encore le soir de la capitulation chez le prince avec les mêmes

convives que vingt-quatre heures auparavant ; on eut le bon goût de ne pas lui rappeler sa conversation de la veille.

Il ne restait plus à soumettre que la très petite forteresse de Silberberg ; mais un armistice suivit de près la victoire de Friedland et l'occupation de Kœnigsberg ; il fut conclu le 21 juin, avant le dernier et brillant fait d'armes de la guerre de Silésie.

Maintenant, toutes les pensées étaient tournées vers les négociations de Tilsitt et l'entrevue des deux empereurs. Les Prussiens se demandaient avec anxiété quelles conditions seraient faites à leur roi, et ils redoutaient qu'elles ne fussent très dures. Les Silésiens ne se regardaient point comme assurés de ne pas être attribués à une autre puissance. Pendant les négociations avec l'Autriche, n'avait-il pas été question de lui restituer cette province conquise par le grand Frédéric ? Ce changement de souveraineté inquiétait beaucoup les grands propriétaires, la noblesse et la population luthérienne, et, comme on savait qu'un royaume allemand serait composé pour le prince Jérôme, des Silésiens lui témoignaient le désir d'en faire partie. Mais ce leur fut à tous une grande consolation d'être rendus à leur roi. Quant au prince, il n'ignorait pas que l'empereur lui destinait le royaume de Westphalie, et son entourage se réjouissait de devenir une cour. Son mariage avec la princesse Catherine de Wurtemberg était

également convenu d'avance. L'immense surcroît de gloire et de puissance qui portait si haut le chef de la dynastie impériale, tournait tellement la tête à son jeune frère, qu'il parlait de cette union comme d'une mésalliance.

Notre administration de Silésie se croyait au terme de ses travaux. Nous nous hâtions de mettre nos comptes en bon ordre pour les présenter à M. Daru, afin de ne pas retarder d'un jour notre rentrée en France. Nous étions impatients de quitter des fonctions si déplaisantes. Dès que la paix fut signée, nous apprîmes que l'empereur était parti de Kœnigsberg, et que M. Daru s'arrêterait à Berlin ; mais nous ne recevions encore aucune instruction sur ce qui nous restait à faire. Rien ne nous indiquait que la province rentrerait sous l'administration prussienne. D'après nos écritures, elle devait encore trois millions sur la contribution de guerre. Le traité stipulait-il que le gouvernement prussien s'engagerait à payer les contributions imposées aux provinces pendant la guerre? C'était ainsi que l'avait réglé le traité de Presbourg, lors de la paix conclue avec l'Autriche. En attendant une direction à ce sujet, nous allâmes, M. Mounier, mon frère et moi, visiter les monts Sudètes, qui séparent la Silésie de la Bohême, et nous parcourûmes le plus joli pays, le plus riche et le plus industrieux de la province. M. Mounier, élevé en Allemagne, causait avec les habitants, qui le prenaient pour un compatriote et lui

disaient toute leur joie de la paix et du prochain départ des Français. Il nous fallut ensuite passer quelques jours à Glogau pour y apurer les comptes de notre collègue, M. Chaillou. Malade, il était parti laissant son administration en désarroi, et ses secrétaires avaient, ce nous semblait, manqué de probité.

L'idée ne nous venait pas que la paix n'eût apporté aucun changement à l'état de la Prusse, et qu'elle ne dût pas cesser d'être administrée en pays conquis. C'est cependant ce que je fus forcé de reconnaître en arrivant à Berlin. J'y trouvai toutes choses sur le même pied que huit mois auparavant : une administration française : nos collègues à la tête des finances, et M. Daru, gouvernant la Prusse.

Chargé par M. Lespérut de lui porter nos comptes de Silésie, je les lui remis en lui demandant à quelle heure je les soumettrais le lendemain à son examen et lui fournirais les explications qui seraient nécessaires.

— Ah çà ! me dit-il, me donnerez-vous beaucoup d'argent ?

— Fort peu, lui répondis-je, deux ou trois millions seulement ; la contribution a été acquittée en grande partie par des réquisitions.

— Il y aura à débattre sur tout cela, je n'ai pas approuvé toutes ces imputations-là.

— Il n'y en a pas une qui ne soit appuyée d'un décret de l'empereur ou d'une décision de vous.

— Je ne m'explique pas toujours clairement; on pourra chicaner.

— Nous sommes fort en règle.

— Écoutez, ajouta-t-il en prenant un ton plus sérieux, je n'ai pas envie de vous opposer de mauvaises raisons. L'empereur l'autre jour à Kœnigsberg, au moment où il montait en voiture, m'a dit : « Vous resterez avec l'armée, vous la nourrirez et vous me rapporterez deux cents millions. » Je me suis récrié. « Va pour cent cinquante! » a-t-il répondu. On a fermé la portière, et il n'a pas attendu ma réponse. Vous voyez bien qu'il faut que la Prusse doive encore cent cinquante millions, et que mes comptes le prouvent. Nous saurons bien trouver des calculs et des arguments pour le démontrer. Dispensez-m'en pour aujourd'hui.

Je répliquai tranquillement à M. Daru :

— Ce n'est pas moi qui aurai à les discuter avec les gens de Silésie, je n'éprouverai pas l'embarras de leur entendre dire que nous manquons aux promesses qui leur avaient été faites. L'empereur m'a nommé sous-préfet, ce n'est certes pas de l'avancement, toutefois, je ne m'en plains pas, cela me tire d'ici, et je vais me rendre à mon nouveau poste.

— A la bonne heure, je conçois que vous preniez les choses ainsi.

En effet, à mon arrivée à Berlin, j'avais lu dans le *Moniteur* ma nomination à la sous-préfecture de

Bressuire. On croyait beaucoup, parmi mes collègues, que c'était une disgrâce; que des lettres où je parlais trop librement des malheurs de la guerre et de la situation des pays conquis avaient été ouvertes (1).

Je ne demandai d'explication à personne; je ne réclamai pas.

Bressuire, village réduit par les guerres civiles à six ou sept cents habitants, était situé dans l'intérieur du Bocage, à quinze lieues d'aucune grande route. Je pensai que je ne tarderais pas à m'apercevoir si je devais renoncer à une carrière où je serais retenu dans une situation inférieure, en butte à des préventions malveillantes, et qu'alors je remettrais ma démission.

Je passai encore quelques jours à Berlin. La saison était belle et la ville me parut encore mieux bâtie, plus régulière, et ornée de beaux édifices. Les soldats et tout l'appareil de la guerre ne l'encombraient plus; l'autorité française la gouvernait encore, toujours pesante aux vaincus, mais sans aucune rudesse. Le peu de société allemande restée à Berlin accueillait avec sympathie nos auditeurs, et j'y trouvai une conversation aimable. Je continuai à aller assidûment chez M. Daru, sans jamais l'entretenir de nos affaires de Silésie qui, d'ailleurs, ne me concernaient plus. Il était toujours bon et charmant pour moi. Il s'était opéré toutefois un

(1) Voy. Appendice, n° VI, p. 249.

grand changement en lui. Ce qu'il jugeait avec liberté d'esprit, ce qu'il blâmait ou regardait comme peu sage, les maux de la guerre qui lui avaient causé tant de peines et de fatigues, tout cela finissait par d'éclatantes victoires et par une paix imposée à l'Europe ; il redevenait imperturbablement officiel, quoique sans rien de hautain ni de gourmé.

Il n'était pas le seul. Si Austerlitz avait été le véritable établissement de l'empire, Tilsitt fut l'acceptation universelle du despotisme ; il n'y eut plus d'examen ni de critique. Ce n'était pas seulement la parole qui était contrainte : la pensée, elle aussi, était obséquieuse, l'admiration aveugle et servile. L'ambition de chacun prenait aussi un nouvel élan, et les espérances d'avancement et de fortune se mesuraient sur l'échelle des vastes conquêtes.

Je quittai Berlin à la fin d'août et retournai à Breslau. M. Lespérut avait déjà obtenu la permission de revenir en France et de ne point se rendre en Westphalie, où le prince Jérôme voulait l'emmener. Notre administration générale n'existait plus. M. Mounier était intendant à Glogau et M. Anglès à Breslau. Ils y restèrent encore un an. Je leur fis mes adieux et je repartis pour la France, préférant, en toute sincérité, ma sous-préfecture aux plus belles intendances d'Allemagne. J'ai su depuis que M. Daru fut un peu surpris de mon départ de Berlin. J'avais cru les choses réglées entre nous

dans notre première conversation. Il n'avait pas pensé que ce dût être le dernier mot. Peut-être m'eût-il gardé si j'avais de nouveau posé la question, mais il ne témoigna aucun mécontentement et ne m'en a jamais parlé depuis. M. de Tournon, nommé sous-préfet à Paimbœuf, en même temps que moi à Bressuire, demeura en Allemagne. Je ne sais si ce fut à la suite d'objections de sa part. Depuis il a été préfet de Rome.

Les dix mois que je venais de passer, sinon sur le théâtre de la guerre du moins dans la région occupée par nos armées, laissèrent dans mon esprit des notions qui ne s'effacèrent point. Sans doute, le spectacle des calamités et des misères de la guerre, les souffrances des soldats, l'oppression des vaincus doivent produire des impressions vives sur le spectateur qui, n'ayant pas couru de dangers, n'a pas le droit d'être sans pitié. Mais s'il se bornait à éprouver ce sentiment sympathique et à raconter comment il a été ému, il répéterait des lieux communs que toute guerre, soutenue à une époque quelconque par tel ou tel général, aurait pu inspirer.

Et en ce sens l'empereur avait raison de dire, dans une lettre à M. Maret :

« Concertez-vous avec M. Daru pour faire partir de Varsovie les auditeurs qui sont inutiles, qui perdent leur temps, et qui, peu habitués aux événements de la guerre, n'écrivent à Paris que des bêtises. »

Mais il était permis, à part toute sensibilité, de tirer de ce que l'on voyait des enseignements politiques, une connaissance du caractère et du génie de l'empereur et des conjectures sur l'avenir.

La campagne entreprise après la bataille d'Iéna et la conquête de la Prusse au commencement de décembre, sans intention formelle de rétablir la Pologne, et sans croire beaucoup à la possibilité de cette restauration ; l'armée dispersée dans toutes les directions vers la Vistule, sans prévoyance de la marche des Russes ; puis cette concentration subite à Varsovie, sans préparatifs, sans magasins, l'entrée en campagne en plein hiver, et l'essai d'une guerre dans la boue tentée contre toute vraisemblance de succès, l'agressive reprise trois semaines après sur la neige, au risque des dégels et sans moyen de nourrir l'armée, — tout cela avec, derrière soi, l'Autriche que la vengeance et le plus simple calcul de ses intérêts devaient décider à profiter de l'occasion, et l'Allemagne qui pouvait se soulever, étaient les circonstances dont on était nécessairement frappé, d'autant qu'il s'agissait de l'entraînement d'une passion guerrière et aventureuse, d'un besoin d'agir sans but réel, et non point de l'accomplissement d'un dessein conçu à faux et mal calculé.

Voilà ce que chacun considérait, ce que beaucoup disaient avant que la grande et forte résolution de ne point repasser la Vistule et de recomposer une superbe armée pendant l'hiver eût pré-

paré la victoire de Friedland et le traité de Tilsitt. Cette hardiesse et cette puissance de volonté, cette habileté d'exécution ne changeaient toutefois rien à la conception politique d'une telle guerre, ce n'était que la réparation des fautes militaires, elle n'excusait nullement tant d'imprudence et de si grands intérêts joués au hasard.

Les conditions de la paix, point de départ évident pour courir à de nouvelles aventures, n'avaient rien de stable. La puissance russe placée en regard et sur un pied d'égalité avec la puissance française, tous les intermédiaires supprimés, était le garant certain d'une guerre à venir. La Prusse, réduite de moitié, foulée aux pieds, insultée dans la personne de ses souverains et l'honneur de son armée, occupée après la paix comme durant la guerre, s'exalterait nécessairement de patriotisme et de vengeance. L'Autriche restait exaspérée et impatiente de retrouver l'occasion manquée ; l'Allemagne, où l'on établissait un royaume français, chercherait sans doute à se former en unité nationale.

Le signe le plus indéniable d'un avenir funeste, ce n'était pas encore ces circonstances extérieures, mais surtout le génie de celui qui venait de les produire, génie dont manifestement la vocation n'était point de rien fonder qui fût durable, génie oublieux des vrais intérêts de la France, habile sans doute à établir l'ordre et la régularité dans les affaires, mais seulement pour préparer la réalisa-

tion de projets de conquête, se proposant des résultats immenses et chimériques, moins dans l'espoir de les atteindre que de se donner à lui-même un motif pour satisfaire son indomptable activité, sa passion des batailles, son habitude des émotions de la guerre. Sa merveilleuse facilité de commandement, la sûreté de son coup d'œil, le mordant de son esprit, et par-dessus tout le grand argument du succès avaient fait oublier à son entourage et à ceux qu'il entraînait dans l'action les pensées de trois mois auparavant. Il ne pouvait en être de même pour les hommes qui, ne vivant point sous son prestige, avaient le loisir d'observer et de n'être pas distraits de leurs réflexions.

En France, où la guerre n'apparaissait qu'avec son auréole de gloire, dans les récits du *Bulletin de la Grande Armée* et les notes du *Moniteur*, les anciens amis de la liberté et les rares partisans des Bourbons conservaient leurs méfiances ou leurs sentiments ; ils blâmaient ou ils haïssaient sans savoir en général ni juger ni prévoir. La masse nationale s'enorgueillissait sans doute de cette grandeur éclatante du nom français et se livrait à une admiration sincère pour l'empereur, mais commençait à détester la guerre, et, par instinct, à n'en point espérer la fin.

Telle fut appréciée dans son ensemble l'opinion publique de cette mémorable époque dans l'intervalle qui sépara Tilsitt de la guerre d'Espagne.

VI

Novembre 1807 - Avril 1808.

Je quittai la Silésie. Mais, comme je n'avais pas reçu officiellement ma nomination, il me fut possible de rester un mois à Genève auprès de mon père. Il s'inquiétait bien plus que moi de ma nomination de sous-préfet, preuve, selon lui, de mécontentement de l'empereur. Il craignait qu'au moment où j'entrais dans la carrière, ce ne fût le présage d'une défaveur qui me la rendrait pénible à suivre. C'était ce que je me proposais d'éclaircir quand je serais à Paris. J'y arrivai à la fin d'octobre. Nullement décidé à partir pour Bressuire, je ne me présentai pas au ministre pour lui demander ses instructions. Je commençai par voir M. Benoist, bien assuré de son amitié et de ses bons conseils. Il ne considérait pas ma nomination comme une mesure de sévérité. Plusieurs de mes collègues avaient été créés sous-préfets, l'empereur ayant

manifesté l'intention de donner cette destination aux auditeurs.

Pendant mes six mois de conseil d'État, M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely m'avait montré de la confiance. C'était lui qui distribuait le travail aux conseillers de la section qu'il présidait. Chaque affaire était adressée à un conseiller, à qui le président désignait l'auditeur qu'il pouvait associer à son travail ou même en charger. M. Regnaud eut la bonté de me choisir toujours pour l'auditeur qu'il s'adjoignait comme humble collaborateur. Il cherchait à me faire valoir ; parfois il acceptait mon rapport sans y rien changer et le lisait au conseil d'État, devant l'empereur, sans pourtant qu'il fût question de l'auditeur. Je voyais donc souvent M. Regnaud. Sa femme, assez à la mode, réunissait une société distinguée et je devins un des habitués de son salon. M. Regnaud, attaché à l'empereur depuis l'armée d'Italie, dans laquelle il exerçait les fonctions d'administrateur des hôpitaux militaires, tout dévoué qu'il était, tenait beaucoup à ne pas perdre ses relations avec les personnes de valeur, d'une certaine situation, qui avaient conservé leurs opinions libérales. Mes rapports avec madame de Staël et M. Benjamin Constant étaient donc une recommandation auprès de lui.

Je le retrouvai toujours bien disposé pour moi ; je le vis plusieurs fois et passai même deux jours à sa maison de campagne. Il m'engagea à persévérer dans la voie où j'étais entré. Je sus qu'en

effet une lettre ouverte avait paru imprudente, mais sans inspirer mauvaise idée de mes opinions. M. Regnaud avait eu l'occasion de dire à l'empereur qu'il n'y avait pas quatre conseillers d'État possédant mes capacités. Il me proposa, si aller à Bressuire me déplaisait par trop, une position supérieure dans le gouvernement du nouveau roi de Westphalie. Je me gardai d'accepter, sachant d'avance ce que serait la cour et le gouvernement du prince Jérôme.

Toutefois, j'hésitais encore lorsqu'on me disait que, dans l'arrondissement de Bressuire, tous les honnêtes gens un peu considérables avaient un éloignement prononcé contre les fonctionnaires et que cette circonstance pouvait raviver le germe toujours subsistant de la Vendée. Dans un mémoire que M. du Colombier, mon prédécesseur, devenu préfet de la Loire, me fit remettre, il ne parlait que de police, d'espionnage et de gendarmerie. J'y devinai beaucoup d'exagération et le zèle affecté d'un sous-préfet désireux d'être préfet.

Je ne comptais pas adopter ce moyen pour obtenir de l'avancement. D'autres renseignements me confirmèrent dans ce jugement. Ils me furent communiqués par M. Boisavary, propriétaire important et fort estimé dans le pays de Bressuire. Il a été depuis membre du Corps législatif.

Je finis par prendre mon parti, je me rendis chez le ministre de l'intérieur, M. Crétet. Il avait

oublié que j'avais été nommé sous-préfet de Bressuire et ne se souvenait pas dans quel département était cette ville. Il ne me pressa point de partir. M. Regnaud me conseilla d'aller voir l'empereur, alors à Fontainebleau. Quoique rassuré sur ses dispositions, je ne voulus pas cependant courir le risque d'entendre quelques paroles désagréables et je n'écoutai pas cet avis. Il m'importait de savoir dans quels rapports je serais avec le ministre de la police. Je craignais de n'avoir que trop à faire avec cette administration. Je vis d'abord M. Desmarets, principal employé et factotum du ministre.Il me fit les difficultés de ma place bien plus grandes qu'elles n'étaient réellement, mais il fut loin de m'adresser les mêmes conseils que M. du Colombier, et je demeurai convaincu que j'avais été appelé par hasard à cette sous-préfecture plutôt qu'à une autre. Ainsi que je m'y attendais, je trouvai Fouché, le plus raisonnable de toute son administration. Il me donna les meilleurs avertissements sur le rôle à jouer dans ce pays de Vendée. Je n'ignorais pas que, plus d'une fois, il avait traité avec les chefs vendéens; qu'il était resté en relations avec eux et les avait accoutumés à une conduite prudente et tranquille. J'eus aussi un entretien avec M. Réal, un des conseillers d'État attachés au ministère de la police. Beaucoup moins sage que Fouché, et toujours révolutionnaire inquiet, sa police était zélée, soit pour servir l'empereur, soit par

tradition de l'esprit jacobin. Il me répugnait beaucoup d'être en correspondance directe avec ce personnage, mais je convins avec Fouché de n'avoir, dans l'occasion, de rapports qu'avec lui seul.

Personne ne s'étonnait de mon peu d'empressement à regagner mon poste, aux yeux de tous lieu d'exil et triste séjour. Mais un autre motif me retenait à Paris. L'Académie avait mis au concours le tableau de la littérature française pendant le XVIIIe siècle. Depuis deux ou trois ans, je publiais dans les journaux quelques articles de critique ou de biographie, sans les signer. On les accueillait favorablement dans le public et surtout dans la société où je vivais, soit à Paris, soit à Genève, société où les lettres, la philosophie, la politique animaient les esprits. La bienveillance qu'on m'y accordait m'encouragea à concourir pour le prix proposé. Mon père s'intéressa vivement à cette entreprise un peu téméraire. Ma nomination d'auditeur et mon séjour en Allemagne me détournèrent d'abord de cette pensée, mais l'administration de la Silésie me laissait tant de loisirs que je ne lus jamais autant qu'à cette époque ; j'appris même un peu d'allemand.

Je me mis à l'œuvre à Paris, désireux d'achever ma tâche avant de m'installer à Bressuire. D'ailleurs, l'époque où les manuscrits devaient être déposés approchait.

Je quittai Paris, où j'étais dérangé malgré moi, et je m'arrêtai à Tours, dans une auberge où rien

ne me troublait. Toutefois, je regrettai d'avoir trop peu de temps pour apporter plus de développement et de correction à mon étude, que j'envoyai à l'Académie, sans espérance de succès.

De Tours j'allai à Poitiers, où l'on abandonnait la grande route pour le chemin de traverse conduisant à Bressuire.

Je connaissais l'évêque de Poitiers, alors l'abbé de Pradt. Il était d'Auvergne ainsi que moi, et je le voyais habituellement chez M. de Montlosier, son collègue à l'Assemblée constituante et son compagnon d'émigration. Je passai deux jours avec lui. En disgrâce pour le moment, je crois, il n'avait pas encore revu l'empereur, dont il était aumônier et qui lui avait témoigné d'abord beaucoup de confiance, même de la faveur. Il me fit causer curieusement de la guerre d'Allemagne, de Pologne et de Tilsitt, car, pendant son émigration, il avait fort écrit sur la guerre et la diplomatie.

Le premier jour où il m'engagea, tout son clergé dînait chez lui. C'était un vendredi, et il me demanda pardon de ne faire servir que du maigre. Rien ne gêna la conversation ; il m'interrogea sur les événements et sur les hommes, sans réserve et sans précaution, de sorte que je fus surpris, lorsque nous restâmes seuls, de lui entendre dire :

— A présent que nous n'avons plus cette atmosphère ecclésiastique, parlons librement.

Le lendemain il me promena à travers la ville;

je vis son évêché, ses jardins, ses écuries et tout ce qu'il faisait, disait-il, pour se désennuyer. Il avait grande envie qu'on le tirât de son exil. Cependant son ambition ne nuisait pas à sa liberté d'esprit, il n'avait rien de la servilité d'un courtisan et jugeait de toute chose avec indépendance. Il me dit que nous serions en correspondance, et en effet je reçus assez souvent des lettres de lui pendant que j'étais à Bressuire.

Il n'y a que vingt lieues de Poitiers à Bressuire; il me fallut trois jours pour y faire parvenir ma calèche. Les chemins ressemblaient assez aux routes de Pologne. On parcourait d'abord douze lieues de plaine, c'est-à-dire de boue; puis huit lieues de Bocage et de chemins creux entre deux haies. Je louai tantôt des chevaux de renfort, tantôt des bœufs; il m'arriva de verser et de rompre le timon; je couchai deux fois dans des auberges de village.

Enfin, le 25 décembre 1807, à onze heures du matin, je fis mon entrée. Je fus consterné à l'aspect de ces maisons en ruine, où végétaient le lierre et les orties. De distance en distance s'élevaient des cahutes bâties avec ces débris. Je suivis une rue sans voir une maison. La première que je rencontrai était celle où je devais descendre, la demeure du receveur de l'arrondissement. Depuis le départ de M. du Colombier, un secrétaire du préfet remplissait l'intérim et logeait chez ce receveur. Il m'expliqua que je ne pourrais me procurer un

logement quelconque à moins de louer une maison, d'y faire de grandes réparations et de la meubler. C'eût été une notable dépense. Je considérais ma position comme provisoire et j'avais le projet de ne pas faire un long séjour à Bressuire; il ne me convenait donc point de m'y établir. Le secrétaire du préfet, également de cet avis, me conseilla d'imiter son exemple. Le receveur, qui prévoyait cette détermination, m'offrit un arrangement qui me plut et, un quart d'heure après, sa maison était la mienne. Les chambres que me donnait M. Blactot, aimé dans le pays, riche et depuis longtemps séparé de sa femme, étaient peu et mal meublées, les murailles n'étaient revêtues ni de tapisseries ni même de papier. On allait en aménager une, mais elle ne serait habitable que dans quelques mois. Le bureau de la sous-préfecture se trouvait à l'autre bout de la ville, ce qui n'était pas une longue distance. Le principal commis me parut raisonnable et capable; je compris que l'administration serait facile, hormis la conscription. Mon prédécesseur, un de ces hommes à hautes vues qui dédaignent les détails, n'avait cure des affaires ordinaires. Il passait ses journées à la chasse. La police, dont il faisait grand bruit, n'avait réellement à s'occuper que de quelques prêtres insoumis, du reste très pacifiques, et d'un certain nombre de conscrits réfractaires. Ils tenaient la gendarmerie en haleine; peut-être n'était-elle pas assez nombreuse.

Quelques jours après mon installation, j'écrivais à mon père :

Je ne vous dirai point de mal de Bressuire, j'en pense tous les jours plus de bien, sans pourtant m'y attacher beaucoup. Jamais je n'ai vu un si bon peuple, simple, moral, religieux. Les habitants n'ont pas, comme la bourgeoisie de la plupart de nos petites villes de province, cet esprit de malveillance et d'envie. Les crimes sont rares. Sur six procès civils, cinq finissent par un accommodement. Les mœurs sont meilleures que nulle part ailleurs. La vie qu'on mène ici est d'une simplicité telle qu'elle était, il y a cinquante ans, dans la petite bourgeoisie. Les femmes sont beaucoup moins bien mises que les servantes de bonne maison; elles font la cuisine et se lèvent pour servir à table. On ne sait rien de ce qui se passe dans le monde; on cause de la chasse; on plaisante sur les maladroits. On se moque doucement de M. le curé, tout en le respectant. Après le diner on chante de vieilles chansons, en dansant en rond entre hommes. Je ne saurai pas me mettre ainsi en joyeux train, il faudra que je me contente d'un succès d'estime. Sans plaisanterie, je crois que je me tirerai bien de cette administration: elle est facile. M. du Colombier ayant voulu, selon le mode actuel, faire preuve de zèle et se donner de l'importance par l'arbitraire, avait mis un peu de désordre dans la vraie administration. Mais l'intérimaire a rétabli tout en bon état. La conscription est plus facile que dans beaucoup de départements. Celle de 1807, si

arbitrairement exécutée, avait suscité la désobéissance; il avait été refusé à quelques-uns la permission de se faire remplacer; il y avait eu des exemptions accordées par faveur, on disait même à prix d'argent. La conscription de 1808 a été levée plus facilement.

Il importe surtout, si l'on veut maintenir le calme et l'obéissance, de ne pas prendre de mesure de police. Elles ne seraient point motivées. Les prêtres insoumis ne sont pour rien dans la désobéissance des conscrits. On me dit même que, lorsqu'ils verront les fonctionnaires publics respectueux pour la religion et ses ministres, ils se soumettront et rentreront dans le clergé officiel. Il n'y a pas dans l'arrondissement une seule personne en surveillance. Il ne reste de propriétaire important que M. de La Rochejaquelein, frère du héros vendéen et mari de madame de Lescure, veuve d'un autre chef célèbre. Il est riche et on a voulu me donner quelque défiance de lui, mais il n'a pas pris part aux guerres de la Vendée. A cette époque il était à Saint-Domingue, dans l'armée anglaise; il a peu de relations avec Paris et n'y va presque jamais. Il reçoit peu de monde dans sa demeure de Clisson. Le château a été brûlé et détruit, et il a rendu habitable un bâtiment d'exploitation. Il est aimé de tous ses voisins, et, dans ses relations avec eux, il n'a pas de prétentions aristocratiques. »

Après avoir pris connaissance de l'administration qui m'était confiée, il convenait de me présenter au préfet sous la direction de qui je me trou-

vais, M. Dupin, préfet des Deux-Sèvres depuis l'institution des préfectures, et destiné à le rester encore six ans, avant de devenir conseiller à la cour des comptes. J'avais su à Paris qu'il était un bon préfet et un fort honnête homme. Longtemps secrétaire général, puis administrateur du département de la Sèvre, après la mort de Danton, il en épousa la veuve. Elle était fort jeune, et son terrible mari l'avait passionnément aimée. Je passai deux jours à la préfecture. Il me parut qu'un auditeur au conseil d'État, connu de l'empereur, choisi par lui, devait être considéré comme chargé d'une mission, mais je me gardai bien de le laisser voir ; je me serais jugé ridicule de ne pas me montrer comme tout autre sous-préfet. M. Dupin était fort au fait des affaires de Bressuire, et moi très en état d'en parler avec détail et de les lui recommander. Il m'entretint beaucoup de M. du Colombier. Il aurait pu le perdre ou, du moins, lui nuire beaucoup. Au contraire, il avait tiré le rideau sur sa conduite, malgré les sentiments de l'arrondissement à son égard, désireux de le ménager, par précaution, parce qu'il le croyait très protégé.

Je rentrai à Bressuire en meilleure disposition, avec l'espérance de satisfaire aux devoirs que m'imposait le gouvernement, en m'assurant la confiance bienveillante de la population.

Dans un pays condamné, comme la France, à une guerre perpétuelle, le recrutement consti-

tuait le plus important service de l'administration. La conscription n'était pas encore réglée : l'administration locale et les officiers exerçaient un pouvoir arbitraire. Aucune exemption ne s'accordait légalement aux fils de veuve, aux frères d'un conscrit déjà sous les drapeaux ; on différait seulement leur départ en les mettant à la fin du dépôt. Toutes les rigueurs étaient possibles et certains préfets les appliquaient. La machine administrative n'avait point cette uniformité régulière qu'elle acquit, surtout, lorsqu'elle fut soumise à une loi votée sous un régime constitutionnel.

L'empereur voulait avoir le plus grand nombre possible de soldats. C'était le bien servir que d'arriver à ce résultat. Un préfet qui exécutait heureusement les opérations de recrutement était favorablement noté ; mais lorsque, par excès de zèle ou par rudesse de caractère, il excitait des mécontentements parmi la population, il n'aurait pu alléguer aucune instruction écrite ou verbale pour se justifier. Il n'avait pas d'explications à fournir, on l'envoyait dans une autre préfecture sans que personne lui dît pourquoi. M. de Cessac, longtemps directeur général de la conscription, n'était pas un mauvais homme, c'était un serviteur exact, empressé, d'une obéissance pédantesque et impitoyable. Il complimentait volontiers les préfets qui lui ressemblaient, mais il ne blâmait pas ceux qui remplissaient leur fonction plus humainement. Méthodique et classificateur, il avait

dressé un tableau des préfets, en les divisant en quatre catégories : 1° efforts et succès; 2° efforts sans succès ; 3° succès sans efforts ; 4° ni succès ni efforts.

La plupart des préfets, non seulement par justice et compassion, mais pour ne pas exciter contre eux l'opinion et la haine, procédaient tranquillement et avec douceur ; ils n'aggravaient rien et surtout évitait les préférences et les faveurs; ils écoutaient patiemment les réclamations et les plaintes, témoignaient enfin leur désir d'alléger autant que possible l'impôt du sang. On leur était reconnaissant de leur bonne volonté; leur administration devenait plus facile aidée de la sympathie publique.

M. Fiévée, alors préfet de Nevers, me disait un jour, ce que je ne garantirais pas :

— On m'adorait dans mon département et cela est bien simple, j'ai eu trois conscriptions à lever en un an.

Outre les ménagements que l'on autorisait parfois les préfets à garder, sous la condition de réussir, l'empereur agissait dans l'occasion avec précaution et discernement, surtout à petit bruit et sans rien d'officiel. Sa volonté absolue n'était pas aveugle. On demandait aux départements de l'Ouest un contingent proportionnellement moindre que dans les autres départements ; moins sévère qu'ailleurs, on donnait de grandes facilités pour le remplacement.

Sans rien savoir des véritables intentions de l'empereur, je résolus d'empêcher les indignités qu'on imputait à quelques préfets. Je ne voulus pas qu'on pût dire, comme auparavant, qu'avec de l'argent on se rachetait. J'usai d'impartialité et de douceur; l'année précédente, il y avait eu seize réfractaires sur soixante-quinze conscrits, il n'y en eut qu'un sur quatre-vingt-dix. Le préfet, qui naguère n'avait pu s'opposer au désordre, me sut très bon gré de mon succès.

Pendant ce temps-là, je réussissais beaucoup moins bien à l'Académie. Je n'étais pas moi-même content de mon *Tableau du XVIIIe siècle*, écrit beaucoup trop vite. L'idée première de cet ouvrage ne se rapportait pas au programme de l'Académie ; je désirais, non pas exposer le caractère littéraire du siècle et le mérite des principaux écrivains de cette époque, mais rechercher et exposer l'esprit du temps, l'influence des mœurs, des opinions, des événements politiques sur la littérature et la philosophie. Il était imprudent et peut-être présomptueux d'apprécier des réputations encore dans toute leur puissance et leur renommée.

L'Académie se crut offensée par le jugement qu'un jeune homme osait porter sur un siècle dont les héritiers et les représentants régnaient encore. Le prix ne fut pas décerné à mon œuvre ; le rapporteur en rendit compte avec une irritation sévère et malveillante. Je m'y attendais, mais en reconnaissant que je n'étais pas digne de ce prix, il me

sembla que je devais en appeler au public et justifier l'opinion que j'avais conçue des tendances morales et intellectuelles du XVIIIe siècle. Je m'occupai donc, non pas à corriger, mais à refaire ce tableau. J'y travaillais déjà avant le verdict de l'Académie.

L'administration me laissait beaucoup de temps libre. J'avais pour toute société les juges, les avocats et les notaires de Bressuire. Plusieurs d'entre eux n'y demeuraient même pas et y venaient à cheval les jours d'audience. Je ne les cherchais ni ne les fuyais ; je me montrais, sans nulle affectation et tout naturellement, bon enfant avec eux, prenant intérêt à ce qui les intéressait, de sorte qu'ils étaient fort à leur aise et que je les jugeai dans tout leur naturel. En vérité, leur conversation me captivait plus que d'autres, beaucoup moins vulgaires dans la forme. J'observais la marche de l'esprit et des opinions dans une classe qui a une large place en France. J'apercevais comment s'y propageaient les idées qui, dans cette région isolée, n'avaient encore que très peu pénétré. Je remarquais la différence des mœurs entre les diverses provinces. Au total, c'était un bon point d'observation et un très utile noviciat d'administration, surtout pour me former aux relations avec les personnes. Je retrouvais, dans le genre d'esprit et dans le dialecte, l'ancien caractère français. Je m'amusais à entendre raconter à table les histoires et répéter les plaisanteries de Rabelais, dans

les mêmes termes. Non pas qu'aucun de nos convives eût la moindre notion de *Pantagruel* ou des fabliaux, mais ces anecdotes et ces facéties leur étaient arrivées par la tradition, et ils les rééditaient comme contemporaines.

J'avais aussi fait la connaissance des principaux propriétaires de l'arrondissement. Je chassai avec eux. C'était leur grande affaire, et, pour moi, une distraction à ma vie solitaire. Jamais nous ne causions politique. Ces messieurs avaient plus ou moins pris part aux guerres de la Vendée; maintenant ils y pensaient très peu. L'empereur et M. Fouché avaient l'intention de ne pas troubler leur tranquillité. Plus tard on voulut les voir dans les services publics; on les contraignit à entrer dans l'armée ou dans les charges de cour, mais ces exigences ne furent point matière d'administration.

J'étais dans des rapports plus intimes avec M. et madame de La Rochejaquelein : le château de Clisson est voisin de Bressuire ; je les voyais souvent; je passais parfois quelques jours de suite chez eux. Madame de Donissan, mère de madame de La Rochejaquelein, y vivait aussi. Il y eut bientôt pleine confiance des deux côtés. Madame de Donissan, jadis dame de Madame Victoire, avait été à Versailles. Sa fille y fut élevée. L'une et l'autre étaient fidèles à leurs souvenirs et cependant très raisonnables. Elles regrettaient le passé, mais elles racontaient les fautes qui amenèrent la révolution.

Tout en respectant le roi, la reine et les princes, elles parlaient des scandales que l'animosité avait calomnieusement exagérés. Elles rejetaient bien loin la pensée de s'attacher au régime nouveau et elles souhaitaient qu'il n'eût point de durée.

Je me rappelle leur avoir dit un soir :

— Je crois, comme vous, que l'empereur est destiné à se perdre; il est enivré par ses victoires et la continuité de ses succès. Un jour viendra où il tentera l'impossible, alors vous reverrez les Bourbons. Mais ils feront tant de fautes, ils connaissent si peu la France, qu'ils amèneront une nouvelle révolution.

J'étais surtout charmé des récits de la Vendée. Depuis ma première jeunesse je m'intéressais à cet épisode de la révolution, où fut mêlé un de mes parents, M. de Solilhac, et ces souvenirs avaient agi sur mon imagination. Au courant de toutes les publications sur cette époque, dès mon arrivée dans le pays, je m'étais promis de travailler à une histoire de cette guerre. Madame de La Rochejaquelein venait de commencer ses *Mémoires*; elle me lut ce qu'elle avait déjà écrit, jusqu'au passage de la Loire, et me proposa de l'achever et même de rédiger avec plus de style les premiers chapitres (1). Ce fut pour moi une grande satisfaction. Je me mis à l'œuvre; j'entrai en relation avec les compagnons de MM. de Lescure,

(1) Voy. à l'Appendice, n° VII, p. 402.

Henri de La Rochejaquelein et Bonchamp. Ils voyaient quels sentiments éveillaient en moi les narrations de leurs combats et de leurs malheurs. Ils n'avaient pas été accoutumés jusqu'alors à être envisagés par les administrateurs et les agents du gouvernement autrement qu'à travers les préjugés révolutionnaires et les enquêtes de la police. Madame de La Rochejaquelein elle-même, avec un charme de vérité qu'elle n'aurait pas su reproduire en écrivant, ne me laissait rien ignorer de ce qui s'était passé sous ses yeux, de ce qu'elle avait souffert, du caractère et des actes de ces chefs auxquels elle tenait par les plus chères affections. Je me faisais montrer les champs de bataille par les paysans, cherchant ainsi à me rendre vivants les événements que je voulais raconter et les hommes que je désirais peindre. Quand je pris la plume, il ne me semblait nullement que ce fût pour une œuvre littéraire, je retraçais la vérité selon l'impression qu'elle m'avait fait éprouver.

VII

Avril 1808-Octobre 1809.

Quoique le statut du 1er mars 1808, qui établissait des titres nobiliaires, n'eût aucun rapport avec l'administration, bien que cette imitation de l'ancien régime eût été à peine remarquée dans un pays rural où pas un propriétaire ne songea à devenir comte ou baron, il me paraît à propos de dire quels furent les résultats politiques de cet appel à la vanité.

Les maréchaux, les ministres et les hauts fonctionnaires déjà investis du titre de duc, avaient reçu en même temps des dotations ou des gratifications dont quelques-unes allaient jusqu'à un million, ce qui donnait évidemment plus de lustre et de consistance à leur situation. Lorsque, plus tard, l'empereur créa toute une aristocratie sans richesse et sans importance réelle, il se méprit. La noblesse impériale ne devait avoir pour origine que la France nouvelle, elle ne pouvait donc être autre

chose qu'une sorte de décoration distribuée dans une société où régnait l'égalité, par un gouvernement né de la révolution. Aussi n'offensa-t-elle point les jalousies démocratiques. Ce n'était pas une réalité, elle ne conférait aucun privilège, elle ne ressuscitait pas l'ancienne aristocratie et ne venait point s'y associer.

Les nouveaux titrés n'en avaient ni plus ni moins de considération; les fonctions qu'ils exerçaient, leur position déjà acquise n'en étaient point relevées aux yeux du public, et leur dépendance du souverain en paraissait plutôt augmentée. Ce ne fut pas même dans les commencements une marque de la satisfaction de l'empereur. L'effet le plus certain de cette institution était de faire naître une occasion nouvelle de sollicitations qui s'ajoutaient aux demandes d'avancement de carrière, ou de grades dans la Légion d'honneur. Avancer d'un pas dans la hiérarchie des nouveaux titres devenait une préoccupation de nature à tenir les ambitions dans un travail continuel. L'opinion générale ne s'étonna ni ne se blessa de cette résurrection de la noblesse; il semblait qu'elle fût inhérente aux coutumes monarchiques. La cour et les chambellans considérèrent cette faveur comme un droit, les généraux comme une récompense de leurs services. Les anciens révolutionnaires s'en réjouirent plus qu'ils ne le disaient; les femmes furent heureuses et amusées de mettre un titre sur leur carte de visite et d'inventer des armoi-

ries pour leur sceau et les panneaux de leur voiture. En général on se cachait cependant de cette frivolité, et ceux ou celles qui s'y livraient naïvement étaient ridicules.

Hors de la sphère du gouvernement, quelques propriétaires riches, trompés par les souvenirs et les idées de l'ancien régime, croyant préparer l'avenir de leurs enfants, formèrent des majorats et sollicitèrent des titres, toutefois le nombre en fut restreint. Quant aux majorats situés dans les pays conquis, ils constituaient une faveur très réelle, un accroissement de revenu immense pour quelques-uns. Mais presque tous ces grands donataires n'avaient pas assez de foi dans la fortune de l'empereur pour compter sur l'avenir d'une richesse soumise aux chances de la guerre perpétuelle.

Le 14 avril 1808, l'empereur s'installa au château de Marrac, dans les environs de Bayonne, où il attira le roi Charles IV, contraint par son fils d'abdiquer. Le prince des Asturies, que la nation entière avait acclamé sous le nom de Ferdinand VII, également appelé, ou plutôt surpris et amené dans cette ville, y fut retenu, gardé prisonnier, puis conduit à Valençay. Avant d'être ministre de la police, le général Savary se plaisait à raconter sans réserve, sans ménagement, avec un amour-propre que j'ai quelquefois remarqué chez les hommes de police, les missions difficiles dont l'empereur l'avait souvent chargé. Cet enlèvement du prince des Asturies était une des prouesses

dont il s'applaudissait le plus. Il en narrait tout le détail, les mensonges, les protestations, les efforts qu'il lui fallut faire pour décider le prince à poursuivre sa route, de Burgos où il ne trouva point l'empereur, jusqu'à Vittoria, occupée par une garnison française ; les conseils et les instances des Espagnols pour l'empêcher de continuer ce voyage ; la crainte de le voir retenu par les populations ; comment il s'employa lui-même à atteler les chevaux afin de ne point tarder aux relais, et à presser les postillons pour qu'il n'y eût pas un moment de perdu ; et enfin sa joie lorsqu'il fut au milieu des troupes françaises.

Le roi de Naples se transporta à Bayonne ; on y forma une *junte* de quelques grands seigneurs espagnols qui reconnurent Joseph comme roi des Espagnes et acceptèrent une constitution. Le plan de Napoléon était donc exécuté comme il l'avait conçu, mais ce qu'il n'avait pas prévu, c'est que l'Espagne tout entière se soulèverait contre ce changement de dynastie, véritable conquête. Aussi les armées françaises qui, sous prétexte de se rendre en Portugal, campaient en Espagne, eurent bientôt à combattre les armées espagnoles. Le jour même où le roi Joseph fit son entrée à Madrid, il apprit la capitulation du général Dupont. Vingt-deux mille soldats français étaient prisonniers de guerre. Il fut bientôt obligé de se retirer dans les provinces défendues par des troupes françaises.

L'empereur revint le 22 juillet par Toulouse et Bordeaux, où il s'arrêta quelques jours. On connaissait son intention de visiter les départements des Deux-Sèvres et de la Vendée. L'évêque de Poitiers m'avait écrit que l'empereur était dans une disposition bienveillante pour ces départements. Le 5 août, l'empereur arriva à Niort pendant la nuit. Il était fatigué et se coucha sans voir personne. Le lendemain, dès quatre heures du matin, chacun fut prêt à être admis à son audience; on savait qu'il la donnait quelquefois à une heure indue. Quoique souffrant, il voulait partir dans la journée, ce qui ne lui laissait que peu d'instants à consacrer aux réceptions. Je demandai la faveur d'une audience particulière; c'était impossible. Le préfet en obtint une qui ne dura que vingt minutes. L'empereur fut très bien pour lui et parla avec intérêt de la population du Boccage. M. Dupin profita de cette occasion pour l'entretenir de moi. Je ne l'en avais pas prié, il montra un vrai zèle à inspirer à l'empereur une idée favorable de mon administration. Il le remercia au nom du pays de m'avoir choisi, de m'avoir envoyé à Bressuire; il vanta ma justice et ma sagesse. Je fus très touché d'une si amicale bienveillance. Je défilai ensuite avec la foule des fonctionnaires. L'empereur ne me reconnut pas, mais lorsqu'on lui dit qui j'étais, sa physionomie prit un air de connaissance; il me fit plusieurs questions que j'avais prévues et qui ne m'embarrassèrent point. Puis le dialogue s'éta-

blit avec le préfet et quelques membres du conseil général. Il interrogeait au hasard, écoutant le préfet et moi mieux que les conseillers, chose fort naturelle. Au total il fut parfaitement aimable. Il eut avec un maire de village une conversation sur ce ton de bonhomie qui ne manquait jamais son effet.

Il monta en voiture et suivit la route de Fontenay et de la nouvelle ville de Napoléon-Vendée. Le récit de la fondation de ce chef-lieu et du voyage qu'y fit l'empereur a été inséré dans mes *Études historiques*.

Je n'avais pas à demander de congé à un ministre, la permission du préfet suffisait. Quelques jours après le passage de l'empereur je m'en allai en grande partie à pied, par les routes de traverse d'un pays pauvre et ignoré, de Poitiers à Guéret. Je m'y arrêtai vingt-quatre heures chez M. Maurice, mon collègue, auditeur et préfet, avec qui je m'étais lié à Genève. De là j'arrivai en Auvergne ou mon père m'attendait. Je lui portais le *Tableau du XVIIIe siècle*; nous nous en étions souvent entretenus, cette fois ce fut à fond, avec détail et le texte à la main. Cet écrit lui doit beaucoup. Je me dirigeai ensuite sur Paris pour faire imprimer mon ouvrage; je me proposais d'y séjourner assez longtemps; d'ailleurs, je voulais savoir quelles espérances concevoir et quelles chances j'avais de quitter la sous-préfecture de Bressuire, quand je voyais plusieurs auditeurs nommés préfets.

Les événements d'Espagne s'aggravaient de plus en plus. L'empereur toutefois n'était pas découragé, mais il lui fallait rappeler la grande armée laissée en Allemagne, nécessaire maintenant pour la guerre d'Espagne. Or il n'ignorait pas que l'Autriche remettait ses troupes sur un pied formidable. Il avait même déjà pris certaines mesures de précaution, dans la crainte d'une prochaine rupture. Maintenant, il est vrai, elle semblait moins imminente, puisque la grande armée abandonnait l'Allemagne, mais la prochaine entrevue d'Erfurth avec l'empereur de Russie, où l'Autriche n'était pas convoquée, inquiétait un peu cet État. L'empereur François, sans faire aucune démarche officielle, chargea le baron de Vincent, qui, comme Lorrain, pouvait se trouver chez ses parents, de se présenter avec une lettre de lui à l'empereur, lorsque celui-ci traverserait Metz en route pour Erfurth.

Cette lettre ne traitait point d'affaires ni de la situation actuelle de l'Europe.

Je saisis avec empressement, disait l'empereur d'Autriche, l'occasion de renouveler le témoignage de l'amitié et de la haute estime que j'ai vouées à Votre Majesté, et j'envoie auprès d'elle mon lieutenant général, le baron de Vincent, pour vous porter, monsieur mon frère, l'assurance de mes sentiments invariables.

M. de Vincent connaissait l'empereur depuis

longtemps. Il avait eu, pendant les guerres d'Italie, de nombreuses relations avec le général Bonaparte, qui faisait sérieux cas de lui, puis il avait été, pendant plusieurs années, ambassadeur auprès du premier consul.

Je tiens du comte de La Tour, ami intime de M. de Vincent, la conversation qu'il eut alors avec Napoléon. Après les premières paroles, l'empereur ajouta :

— Eh bien ! on vous a chargé, à Vienne, de me dire quelque chose. De quoi s'agit-il ?

— Sire, on a vu avec regret l'entreprise de Votre Majesté sur l'Espagne.

— Ils n'en sont sûrement pas plus fâchés que moi, c'est la plus grosse sottise que j'aie jamais faite.

— En ce cas, Sire, ne pourrait-on pas dire que les plus courtes folies sont les meilleures et qu'il serait sage de renoncer à celle-ci ?

— Et le moyen, mon cher général ? Cherchons-le ensemble; donnez-moi vos idées pour me tirer d'un si grand embarras.

— Mais il n'est pas si difficile de renoncer à ce qui a tant d'inconvénients pour Votre Majesté et pour l'Europe.

— Vous en parlez bien à votre aise. Songez donc à ma position. Je suis un usurpateur; pour arriver là, il m'a fallu avoir la meilleure tête et la meilleure épée de l'Europe. Pour me maintenir, il faut que tout le monde continue à en être bien convaincu. Je dois sauver et ne pas abaisser la

réputation de la tête et la réputation de l'épée. Je ne puis aller dire, à la face de l'univers, que je me suis gravement trompé et en rester sur une armée battue. Je vous en fais juge : cela se peut-il? un bon avis, je vous prie!

Alors ils se mirent à raisonner sur la question posée de cette sorte et, en effet, il était difficile de trouver une autre solution. Une paix générale paraissait le seul moyen d'en sortir. L'Espagne eût été un des points à régler, non pas dans l'intérêt d'une dynastie, mais de façon à établir une juste balance entre les puissances de l'Europe. L'empereur savait d'avance que l'Autriche ne consentirait jamais à ce qu'il proposerait, et l'Autriche prévoyait des conditions inacceptables. C'est ce qui expliquait son absence des conférences d'Erfurth et son peu de goût à y prendre part.

Tout dépendait donc des résolutions de l'empereur Alexandre. Napoléon confiant dans le prestige qu'il avait exercé sur lui, avec tant de succès, à Tilsitt, se promettait de le séduire par les mêmes protestations d'amitié, par les mêmes flatteries. D'ailleurs, en lui livrant la conquête des principautés danubiennes, en retirant les armées françaises de leurs cantonnements de Prusse, en consentant à une diminution de la contribution de guerre qui n'était pas encore soldée, en l'associant aux négociations qu'il comptait entamer avec l'Angleterre pour traiter de la paix, Napoléon avait lieu d'espérer que l'empereur Alexandre ne s'occu-

perait nullement de la mainmise sur le roi et les princes espagnols, ainsi que de la guerre d'invasion.

M. de Talleyrand a laissé un mémoire sur le congrès d'Erfurth, morceau détaché de ses *Souvenirs*. Il me l'a lu en 1826, à Valencay. C'est un écrit très spirituel, rédigé avec une grande liberté d'esprit. L'abaissement de tous les souverains allemands, accourus pour rendre leurs hommages à l'empereur, est peint avec finesse et vérité. Ce qui est surtout curieux, c'est le récit des méfiances, des mécontentements d'Alexandre, de ses inquiétudes sur l'avenir, avec des semblants d'amitié de plus en plus apparents. M. de Talleyrand était le confident des soupçons et des rapports mutuels des deux empereurs. La princesse de la Layen servait d'intermédiaire à leurs communications. A croire les *Mémoires* de M. de Talleyrand, il ne trahissait nullement la foi qu'il devait à Napoléon, ni la confiance que lui accordait Alexandre. Il donnait des conseils à l'un et à l'autre, dans le but de rétablir la paix en Europe, ou du moins de prolonger la situation en retardant une rupture imminente. M. de Talleyrand, loin d'être embarrassé du rôle qu'il avait eu dans ce congrès d'Erfurth, pensait même à publier cet écrit de son vivant.

L'empereur resta trois semaines à Erfurth. Pendant son absence, les corps de la grande armée traversèrent la France pour se rendre en Espagne,

et prendre part à une guerre destinée à durer plus longtemps que sa puissance. Il avait voulu que, de ville en ville, sur toute la route, l'armée fût fêtée et honorée. Mais, au sentiment patriotique des populations, à cette célébration des glorieuses victoires, se mêlait le regret de voir nos soldats marcher à une nouvelle guerre dont la France ne retirerait ni honneur ni profit.

C'était surtout à Paris que s'était fait un grand changement dans l'opinion. Une phase nouvelle s'annonçait dans l'histoire de Napoléon. Jusque-là il y avait eu des mécontents; les amis de la liberté s'affligeaient de vivre sous un gouvernement despotique; les rares partisans de la maison de Bourbon n'abandonnaient point leurs souvenirs; la conscription désolait les familles et répandait l'aversion de la guerre. Toutefois, ces sujets de plainte ne formaient pas une opinion publique. Les victoires et la grandeur de leurs résultats subjuguaient les esprits et leur imposaient l'admiration et le silence. Cependant, trois mois après les scènes de Bayonne, la situation n'était plus la même. L'indignité des moyens ne laissait au succès aucun prestige. Conduite comme une intrigue, dénouée par un guet-apens, cette installation de son frère sur le trône d'Espagne ne pouvait pas même être assimilée à une invasion entreprise contre le droit des gens. Puis quand on sut l'insurrection de Madrid, le nouveau roi chassé de cette ville, le retour du marquis de la Romana et de son armée,

la capitulation de Baylen, le mouvement de l'opinion, bien qu'il n'eût aucune liberté de se produire avec éclat, fut de toute évidence. Les conversations devinrent hardies et universelles; les diverses oppositions se touchèrent par un point commun; la cause espagnole, déjà sympathique aux anciens royalistes, inspirait de l'intérêt aux libéraux. Le *Récit des événements de Bayonne*, par M. de Cevallos, circulait presque publiquement, peut-être même fut-il réimprimé par quelque presse clandestine. Sans doute cette première explosion ne conserva point toute sa vivacité. D'autres événements, d'autres guerres, des victoires nouvelles comprimèrent ce réveil des esprits, mais le germe était déposé et ne cessa pas de se développer. La guerre d'Espagne, sans terme possible, fut une menace toujours subsistante : le « Mané, Thécel, Pharès » de la puissance de Napoléon. Lui-même, souvent, y entrevit sa perte. L'effet ne fut pas moindre en Europe. Il ne s'agissait plus d'une guerre de rois, mais d'un peuple qui se soulevait, avec qui il n'y avait pas moyen de traiter, à qui on n'imposerait ni une dynastie ni une administration de conquérant. L'exemple donné à l'Allemagne serait promptement suivi; l'Angleterre trouvait un champ de bataille pour ses armées, ainsi qu'une guerre continentale accompagnée par l'opinion publique et le vœu populaire.

Quant aux intrigues et aux commencements de

conspirations, aux projets en faveur de Murat ou d'Eugène pour en faire des successeurs éventuels de Napoléon, que M. Capefigue raconte avec beaucoup d'exagération et d'inexactitude, ils n'avaient aucune consistance; on pensait, il est vrai, au poignard des assassins qui peut-être menaçait l'empereur en Espagne, mais les combinaisons timidement rêvées par tel ou tel pour le lendemain de sa mort ne présentaient aucune chance. M. de Talleyrand le savait bien, et sûrement en écartait son esprit. Fouché eut, je crois, un peu moins de réserve et de prudence, il parlait davantage et raisonnait parfois assez indiscrètement sur les hypothèses possibles, mais rien de plus. Le fait vraiment significatif de cette époque fut sans doute les quarante boules noires du Corps législatif, et l'empereur le comprit ainsi. De ce jour, il surgit dans son esprit une défiance contre ce dernier reste, ce muet souvenir d'un gouvernement constitutionnel. La note insérée dans le *Moniteur*, pour désavouer les paroles de l'impératrice, trahit cette préoccupation. De temps en temps c'était le thème de ses conversations ; évidemment il méditait déjà de modifier, en choisissant son moment, le Corps législatif.

Napoléon avait quitté Paris à la fin d'octobre, pour rejoindre, le 5 novembre, à Vittoria, le quartier général du roi Joseph. Puis, Madrid réoccupé de vive force, il s'était établi à Chamartin, à deux lieues de cette ville. Ce fut là qu'il apprit

que l'armée anglaise était à Salamanque et attendait, pour se réembarquer, des bâtiments de transport. Il se dirigea aussitôt de ce côté. L'hiver était rude, la terre couverte de neige, et on avait à franchir des chaînes de montagnes. L'empereur s'arrêta à Astorga, donna le commandement de l'armée au maréchal Soult, en lui prescrivant de marcher promptement, afin de prévenir le départ des Anglais. Sur la nouvelle que les Français étaient arrivés trop tard, il se rendit à Valladolid. Il y reçut une députation de la ville de Madrid ; elle le pria de permettre au roi Joseph de revenir dans sa capitale. Il demanda aux députés si un sentiment sincère inspirait leur démarche, s'ils étaient bien résolus à servir loyalement leur roi. Ils protestèrent de leur dévouement. L'empereur leur répondit qu'il se fiait à leur parole et qu'il écrirait au roi pour l'y autoriser.

Les Anglais avaient évacué l'Espagne ; les insurgés ne guerroyaient point de concert ; l'armée n'était pas réunie sous un commandement, mais divisée en corps, sous la direction de maréchaux et de généraux de confiance. Dans ces conditions, les victoires, simples succès partiels, ne pouvaient offrir à l'empereur l'occasion d'un triomphe complet et décisif, qu'une telle lutte ne comportait pas. Prolonger son séjour à Valladolid était donc inutile ; d'ailleurs, il avait à y craindre les complots et les assassins. De puissants motifs le rap-

pelaient à Paris ; il y rentra dans les derniers jours de janvier 1809.

J'étais resté assez longtemps à Paris ; l'impres- du *Tableau du XVIIIe siècle*, les corrections que j'y faisais m'avaient retenu ; enfin mon livre fut imprimé et je partis, assuré des suffrages que je souhaitais le plus. A peine si j'eus à me plaindre des critiques jadis si vivement irrités par le manuscrit présenté à l'Académie.

Plusieurs de mes amis, madame de Staël, M. de Montlosier, M. Benjamin Constant, écrivirent des articles dans les journaux. J'ai su, longtemps après, que ce livre avait été envoyé à M. Maret qui accompagnait l'empereur en Espagne. Il le lui donna ; je doute fort qu'il l'ait lu, mais il dit, peut-être après l'avoir feuilleté :

— Il faut le faire préfet !

De retour à Bressuire, à la fin de décembre 1808, je ne voyais aucun changement se produire dans ma situation ; cependant j'étais certain de la bonne volonté de M. Maret.

M. Benoist et M. de Sémonville, ses amis, lui parlaient souvent en ma faveur ; je n'ignorais pas que l'empereur témoignait quelque satisfaction de ma conduite.

— Il est un peu idéologue, observait-il, mais il est bon administrateur.

Il n'avait point remarqué l'absence assez longue de mon poste qu'on aurait pu me reprocher, et fidèle à son système de ménagements pour les po-

pulations vendéennes, il dispensa l'arrondissement de la levée extraordinaire récemment ordonnée. Je l'en remerciai. Toutefois, malgré les apparences, je croyais à quelque prévention de sa part ; je pensais prendre mon parti et démissionner lorsque je fus informé de ma nomination, datée du 13 février, à la préfecture de la Vendée.

J'allai à Paris, et M. Maret me raconta que, peu de jours auparavant, l'empereur lui ayant dit :

— J'ai deux choix importants à faire : j'ai besoin d'un secrétaire de mon cabinet. Le duc de Feltre en a le titre, mais il n'en a jamais fait les fonctions; c'est un emploi qui ne convient pas à sa position. J'ai aussi à nommer un préfet de la Vendée. Indiquez-moi deux auditeurs capables et sûrs.

Il lui répondit qu'entre tous MM. Mounier et de Barante lui paraissaient les plus dignes de confiance.

L'empereur réfléchit un moment :

— Eh bien, ajouta-t-il, Mounier pour mon cabinet et Barante pour la Vendée.

Nul n'aurait mieux déterminé l'emploi des aptitudes de chacun des deux auditeurs. M. Mounier avait l'esprit juste et pénétrant. Fort instruit, il s'exprimait en anglais et en allemand comme dans sa langue maternelle. Il n'aimait pas le monde, ce qui était préférable pour un secrétaire intime de l'empereur. Quant à la préfecture de la Vendée, l'empereur m'y plaçait avec connaissance, sachant que je convenais à ce poste.

J'avais vingt-six ans, c'était avoir marché assez vite dans ma carrière. Ce me fut un contentement tranquille. Je retrouve dans les notes où j'écrivais d'habitude le résumé de ma journée et ma disposition d'esprit, comment je m'inquiétais que cette faveur ne semblât obtenue par une renonciation à mes opinions et à mes amitiés. Je n'entendais pas les sacrifier. Mais personne n'eut un tel soupçon.

La préfecture de la Vendée me plaisait beaucoup. J'étais connu dans ce pays, certain d'y recevoir bon accueil et d'y mener la même vie qu'à Bressuire. Napoléon-Vendée, un projet de ville, où, par ordre de l'empereur, la préfecture et les administrations étaient venues sans savoir où s'installer, ne comptait que peu de maisons, bâties en pisé, une grande auberge et une caserne. La préfecture n'était point achevée. Lors du passage de l'empereur, l'année précédente, on en avait rendu un étage logeable. Toutefois, la préfecture et les administrations qui en dépendaient comportaient une société assez nombreuse. Les grands travaux ordonnés y amenaient plusieurs ingénieurs des ponts et chaussées, et entre autres l'ingénieur en chef, M. Duvivier, un homme aimable, d'un esprit libre et sérieux. J'avais cependant beaucoup de loisir. Je louai, ainsi que l'avait fait mon prédécesseur, les restes d'un château incendié pendant la guerre civile, situé à un quart de lieue. Sans m'y établir, ma tâche administrative ter-

minée, je consacrais la fin de la journée à m'y promener, à lire et à écrire.

J'étais fort triste. Trois semaines après mon arrivée dans la Vendée, mon plus jeune frère, Amable, depuis deux mois à l'École militaire de Saint-Cyr, mourut d'une fluxion de poitrine. Comme mes autres frères, et même plus vivement qu'eux, il avait voulu embrasser la carrière de armes. Mon père se précipita à son chevet et le trouva sans espérance. C'était le seul de ses fils resté, depuis plusieurs années, dans la maison paternelle ; il y était choyé comme l'enfant chéri ; je savais quelle devait être sa douleur et je courus passer à Genève trois jours auprès de lui. Peu après mon retour j'appris que mon frère Charles, officier depuis deux ans dans un régiment de chasseurs à cheval et appelé d'Italie en Allemagne, où la guerre commençait, avait péri au passage de la Piave. Il faisait partie d'un détachement de cent hommes qui traversa la rivière, suivi d'une compagnie de voltigeurs. A ce moment, les chasseurs, ramenés vivement par la cavalerie autrichienne, revinrent vers les voltigeurs qui, voyant les Autrichiens s'avancer, tirèrent sur l'ennemi sans souci des chasseurs placés entre deux feux. Mon frère reçut une balle partie des rangs français. Vingt ans après, M. le comte Borgarelli, son camarade et son ami, me raconta qu'il était à côté de lui au moment où il tomba mort sur le coup.

A ces afflictions s'ajoutaient mes appréhensions

sur Anselme, médiocrement guéri de ses blessures. Malgré sa santé détruite, il se refusait à quitter le métier des armes ; il était en Espagne, où les fatigues et le climat donnaient encore plus à craindre que les hasards des batailles. Ma correspondance avec mon père, accablé de chagrin, redoublait mon besoin de solitude. Cependant je ne négligeais pas mes devoirs, qui me réservaient d'autres tristesses.

La guerre contre l'Autriche rendait la conscription plus exigeante : les appels étaient fréquents, les contingents augmentés, l'âge prescrit par les lois devancé. L'obéissance restait la même, il y avait peu de désertions. Je retrouvai la confiance dont j'avais joui à Bressuire. J'étais en rapport d'amitié et de société avec les propriétaires qui avaient figuré dans les guerres de la Vendée. Les fonctionnaires et les partisans plus ou moins accentués de la révolution ne me savaient pas mauvais gré de mes relations avec la noblesse. Ils étaient assurés de ma justice et de ma bienveillance. D'ailleurs, on connaissait mes chagrins et on excusait mon goût pour la retraite. La préfecture avait une bibliothèque assez nombreuse et j'en profitai ; j'achevai aussi les *Mémoires* de madame de La Rochejaquelein ; je n'ai jamais rien écrit avec plus d'intérêt.

J'essayai, ainsi que mon père, d'obtenir un congé de convalescence pour Anselme. Nos démarches auprès du ministère de la guerre ne pouvaient

réussir, mais le roi Joseph avait le droit de délivrer des congés. Sur la recommandation de M. de La Tour-Maubourg, général de la division où servait Anselme, le congé fut accordé. Mon frère était chez moi à la fin d'octobre, et trois semaines après, à Genève.

VIII

Novembre 1809 - Février 1810.

Il n'appartenait pas sans doute à un préfet, renfermé dans les devoirs d'une administration locale, de s'occuper de la politique générale du gouvernement et encore moins des affaires étrangères. Toutefois, après vingt ans de révolutions, il était impossible à quiconque avait vécu dans une société de gens intelligents, parmi des hommes politiques ou employés dans les grandes affaires, de ne pas être intéressé à la marche du gouvernement et à la suite des événements dont dépendaient le bonheur et le sort de la patrie.

L'Allemagne était évacuée. L'Autriche allait donc saisir cette occasion pour prendre sa revanche d'Austerlitz, ou du moins réclamer une modification du traité de Presbourg. L'alliance contractée à Tilsitt venait, il est vrai, d'être confirmée à Erfurth, mais l'empereur Alexandre tarderait probablement à envoyer une armée russe com-

battre en auxiliaire de l'armée française. Les peuples de l'Allemagne désiraient encore plus vivement que leurs souverains s'affranchir du joug qui leur pesait. Aussi l'empereur voyait, et l'Autriche rassembler toutes ses forces, et la Prusse disposée à concourir à la délivrance de l'Allemagne. Déjà, même sans l'intervention du gouvernement, des bandes de volontaires prussiens se réunissaient aux Autrichiens. Cette grande armée qui avait vaincu l'Allemagne et la Russie, il lui était impossible de ne point la laisser dans la péninsule. Quelles forces opposerait-il à l'Autriche? Cependant il ne se troublait nullement; il n'adressait de reproches à aucun des maréchaux; on lui avait obéi avec dévouement; ses ministres s'étaient, en toutes choses, conformés à ses intentions. Il écoutait sans impatience les observations de ses serviteurs les plus intimes, mais feignait de s'étourdir sur les dangers de la situation et finissait par leur rendre confiance, tant il témoignait d'assurance. « Tout autre que lui y périrait, disaient ses aides de camp, mais il saura se créer une armée et se tirera d'affaire. »

Le corps du maréchal Davout était seul resté en Allemagne. Napoléon rappela d'Espagne la garde impériale, et demanda aux dépôts et à la conscription deux corps, qui se formèrent à Strasbourg, sous le maréchal Masséna et le général Oudinot. L'armée d'Italie reçut l'ordre de venir rejoindre l'empereur, par la Carinthie et le Tyrol. Les souverains de la Confédération du Rhin furent

requis de fournir leurs contingents : le maréchal Berthier rassembla sur le Danube ceux de la Bavière, du Wurtemberg et de Bade ; le maréchal Bernadotte les troupes des autres princes.

L'empereur se fiait à la lenteur accoutumée des armées autrichiennes et n'avait pas encore concentré les divers corps avec lesquels il allait entrer en campagne, lorsque le 10 avril, une lettre du roi de Bavière lui annonça que les Autrichiens s'avançaient vers Munich. Il partit le lendemain et s'arrêta quelques heures à Strasbourg. Les corps de Masséna et d'Oudinot étaient déjà en route pour gagner l'armée du Danube. Il fit de là une courte visite au grand-duc de Bade et passa la nuit chez le roi de Wurtemberg, leur donnant bon courage et leur promettant la victoire. Le jour suivant, Napoléon trouvait, plein de zèle et d'espérance, le roi de Bavière à Dillingen. En danger à Munich, il s'y était retiré avec toute sa famille. Ses troupes se montraient disposées à se bien conduire. Cette influence de l'empereur sur les princes allemands pouvait s'expliquer. Après la victoire d'Austerlitz, pendant qu'il imposait à l'Autriche de dures conditions, il les avait agrandis. Les électeurs de Bavière et de Wurtemberg étaient devenus rois.

Il exerçait aussi un ascendant merveilleux sur les soldats allemands ; il connaissait mieux que personne le langage à leur tenir et s'entourait de leurs officiers.

Un jour, le prince royal de Bavière était à côté de lui.

— Eh bien ! lui dit-il en lui frappant l'épaule. eh bien ! prince, voilà comme il faut être roi quand ce sera votre tour, et ces messieurs vous suivront toujours. Autrement, si vous restez chez vous chacun ira se coucher, alors, adieu la gloire ! adieu la couronne !

Les officiers traduisaient ses paroles et les répétaient aux soldats.

La garde impériale arriva. Le maréchal Lannes, appelé par l'empereur, s'empressa de quitter l'Espagne pour répondre à cette honorable preuve de confiance. Les divers contingents rejoignirent les troupes françaises; une puissante armée fut constituée. La guerre commença.

Jusqu'à la victoire d'Eckmühl, le début de la campagne de 1809 est au nombre des plus belles opérations militaires de Napoléon ; mais ce grand et rapide succès d'Eckmühl l'enivra ou, plus exactement, il fut, comme dans la guerre de 1807, emporté par l'espérance de tirer de sa victoire des conséquences par trop disproportionnées. Ainsi lancé, lui si prudent, si précautionné, si soigneux d'accumuler les préparatifs et les ressources avant l'ouverture d'une campagne, n'avait plus un autre souci que d'accélérer les mouvements et de surprendre l'ennemi. Aussitôt après l'occupation de Vienne, il était si pressé de ce passage du Danube qu'on le vit prendre lui-même et porter des plan-

ches, pour hâter la construction du pont qui devait relier l'île Lobau aux deux rives. Outre la précipitation qui lui était habituelle en de tels moments, les circonstances lui commandaient, il est vrai, de ne point perdre de temps. L'Allemagne se soulevait; le roi de Prusse ne serait-il pas entraîné par les frémissements d'impatience de son armée et de son peuple? Laisser les Autrichiens se reformer derrière le Danube, donner à l'armée d'Italie le temps de se réunir à l'archiduc Charles, être retenu sur la rive droite du fleuve et ne le traverser que difficilement et par une combinaison qui eût demandé plusieurs semaines, l'aurait placé dans une situation dangereuse. La politique, comme dans toutes les guerres de l'empereur, était à considérer autant que la stratégie. Ce n'était pourtant pas une témérité indispensable et le succès n'excusa pas cette fois une aussi grande faute.

Essling fut en effet un échec malgré, la volonté de l'empereur de transformer en victoire cette malheureuse journée.

Son plan, toutefois, n'était plus susceptible d'être modifié. C'est ce que fit remarquer lui-même Napoléon lorsque, dans la soirée du 22, après la retraite de l'armée dans l'île Lobau, sans communication maintenant aussi bien avec la rive gauche qu'avec la rive droite, il passa le fleuve dans une nacelle accompagné de Berthier et Savary, envoya chercher Masséna et s'assit sous un arbre pour dé-

libérer avec ses maréchaux. Ceux-ci étaient d'avis de ne pas s'obstiner à franchir le Danube pour combattre l'armée autrichienne; il leur dit qu'y renoncer, c'était évacuer Vienne en y oubliant vingt mille blessés. « C'est transporter la guerre sur la rive droite; je serai donc en retraite et sur la route de Strasbourg, où ils me mèneront peut-être. »

La bataille de Wagram fut livrée après six semaines consacrées à attendre l'armée d'Italie et à préparer tous les moyens d'accomplir avec plus de bonheur son premier projet. L'ennemi se retira, mais sans avoir perdu ni un prisonnier ni un canon; il avait combattu de manière que désormais on y regarderait avant de lui faire la guerre.

L'empereur ne fut pas satisfait de Wagram. Ce n'était pas une de ces victoires, telles que Marengo, Austerlitz et Iéna, où le vaincu reste à la merci du vainqueur. L'armée autrichienne, nullement entamée, pouvait continuer la guerre et aller se joindre à une seconde armée qui venait de Presbourg, tandis que Napoléon n'avait d'autres troupes que celles rassemblées autour de lui. Cette lutte lui coûtait un maréchal de France, un de ses compagnons de la guerre d'Italie, le plus dévoué et le plus vaillant, plusieurs généraux réputés et chers à l'armée.

Chercher à inquiéter la retraite des Autrichiens, était s'exposer à une nouvelle bataille et courir risque de succomber. Mais l'ensemble de la situa-

tion appelait surtout l'attention de Napoléon. Le maréchal Soult, qui occupait le Portugal, avait dû se retirer devant les Anglais et retourner en Espagne, en abandonnant son artillerie. Selon des rapports sans aucune vraisemblance et que l'empereur dédaigna tant ils étaient déraisonnables, Soult aurait même tenté de négocier avec la Grande-Bretagne pour se faire roi de Portugal. En même temps, les Anglais débarquaient dans l'île de Walcheren. Flessingue et sa garnison française capitulaient. Le ministre de l'intérieur mourait, et Fouché, chargé de prendre des mesures pour sauver Anvers, défendue seulement par une garnison hollandaise, y avait expédié des gardes nationales, sous le commandement de Bernadotte.

Le pape, décidé à ne pas obéir aux volontés de l'empereur et à ne pas déclarer la guerre à l'Angleterre, l'avait excommunié à la suite de l'occupation de Rome et des Marches. On le retenait prisonnier à Savone, après que le général qui commandait à Rome eût pris sur lui de le faire enlever. Les populations allemandes s'indignaient de jour en jour, et le roi de Westphalie n'avait réussi que difficilement à mettre en campagne son contingent. Le Tyrol était en pleine insurrection. Les soldats français ne trouvaient plus chez les hôtes, où auparavant ils étaient militairement placés, cette bonne hospitalité conforme à leur caractère. Ils y couraient presque des dangers.

Aussi la suspension d'armes proposée par le

prince de Schwarzenberg ne tarda guère à être accordée et l'empereur consentit facilement à ouvrir une conférence; mais il n'en fut pas moins actif à passer ses armées en revue, à renforcer leurs positions.

Il retourna au château de Schœnbrunn. A une des grandes parades de chaque jour, un jeune homme à la physionomie douce demanda à lui parler. On ne le laissa point approcher.

Un officier de gendarmerie, en le repoussant, s'aperçut qu'il avait sous son vêtement un grand couteau; on le conduisit au général Savary, qui l'interrogea. On sut qu'il était étudiant, fils d'un ministre protestant. Les lectures l'avaient exalté; il confessa que son dessein était de tuer l'empereur, afin d'amener la paix, qu'on ne pourrait jamais espérer tant qu'il vivrait.

Le général Savary rendit compte à Napoléon des aveux de ce jeune homme.

— Allez le chercher, dit l'empereur, je veux le voir.

On l'amena.

— Ce n'est pas possible, c'est un enfant. Me connaissez-vous? lui dit-il.

— Oui, Sire.

— Où m'avez-vous vu?

— A Erfurth.

— Pourquoi voulez-vous me tuer?

— Parce que vous êtes plus fort que vos ennemis et le fléau de notre patrie.

— Si vous aviez levé la main sur moi, les militaires qui m'entourent vous auraient écharpé.

— Je m'y attendais, j'étais résolu à mourir.

— Si je vous fais mettre en liberté, abandonnerez-vous votre projet?

— Oui, si nous avons la paix; non, si nous avons la guerre!

L'empereur ne donna aucun ordre; il fut envoyé à Vienne, traduit devant un conseil de guerre et fusillé. Cette aventure inspira quelque réflexion sur les dispositions de la jeunesse allemande.

Les conférences, transférées à Vienne, se prolongeaient. L'empereur était impatienté de ces lenteurs; plusieurs personnes de son entourage lui racontèrent que quelques Autrichiens, mécontents de la manière dont la politique et la guerre avaient été conduites, s'exprimaient dans les plus mauvais termes sur leur gouvernement et allaient jusqu'à dire qu'un souverain choisi et protégé par Napoléon serait le bienvenu.

L'empereur ne prêtait pas attention à de tels propos :

— Il ne faut pas s'abuser, disait-il, si la paix ne se fait pas, nous serons bientôt entourés d'un millier de Vendées. Je n'écoute pas les faiseurs de contes, il est temps de s'arrêter. J'espère en finir avant la fin de la semaine.

Le traité fut signé le 14 octobre. L'empereur partit aussitôt après. Il inspecta en chemin les travaux qu'il avait ordonnés, afin de fortifier plu-

sieurs villes de la Bavière et passa trois jours chez Maximilien. Le roi de Wurtemberg et le grand-duc de Bade reçurent également sa visite. De Strasbourg, il se rendit rapidement à Fontainebleau, où étaient convoqués sa maison, les grands dignitaires et les ministres. Mais il voyagea si vite qu'il n'y trouva d'abord personne. Lorsque, peu d'instants après, il fut entouré des hommes les plus importants de sa cour et de son gouvernement, sa physionomie soucieuse leur sembla annoncer le mécontentement. Il paraissait changé et vieilli. Sa suite congédiée, il garda l'archichancelier Cambacérès et lui demanda pourquoi l'opinion publique s'alarmait et exagérait les dangers qu'il courait. Croyait-on que sa mort susciterait une révolution? Cambacérès répondit qu'il était naturel que la nation s'inquiétât des périls dont était menacé son souverain. Quoique l'ordre de la succession fût réglé par les constitutions impériales, tant qu'il n'y aurait pas de successeur direct le pays ne pourrait crier avec confiance : « Le roi est mort! Vive le roi! »

L'empereur désirait aussi exiger des explications de son ministre de la police qui, sans attendre son approbation, avait investi du commandement des gardes nationales le maréchal Bernadotte, récemment privé de la direction d'un des corps de l'armée. Le ministre de la police reproduisit, en les accentuant encore plus vivement, les observations de Cambacérès.

— Il faut, déclara Fouché, que Votre Majesté n'ignore pas que l'ordre de succession, quand il n'appelle pas un héritier direct, éveille toujours des prétentions. Il n'y a pas un maréchal qui ne songe à disposer de votre héritage, si nous avions le malheur de vous perdre. Ce sont des lieutenants d'Alexandre. Ils veulent tous des royaumes.

Ce n'était pas la première fois que ce ministre tenait ce langage à l'empereur. Déjà il lui avait dit qu'un mariage et un fils assureraient le calme de son règne et l'espoir de sa dynastie. Fouché savait ou devinait qu'il convenait à l'empereur de s'entendre répéter ce qu'il pensait.

Napoléon n'avait point prévenu l'impératrice, alors à Saint-Cloud, du jour de son arrivée. A la nouvelle de son retour, elle se hâta de le rejoindre à Fontainebleau. Elle fut frappée de sa froideur sérieuse et vit, le soir, que les portes de communication entre leurs appartements étaient fermées. Leurs conversations furent, pendant les trois semaines du séjour de Fontainebleau, réservées, sans nulle effusion. Elle n'osait point l'interroger, car les scènes et les larmes lui déplaisaient. Quand, pour retourner à Paris, il monta à cheval au lieu de voyager, selon l'habitude, dans la même voiture, elle ne douta plus de son malheur.

L'empereur rentra dans sa capitale le 14 novembre. Il n'ignorait pas la disposition des esprits et les appréciations portées sur les derniers événements. On avait même eu à prévenir un

projet de conspiration, tramé par des officiers en détention. Il revenait donc mécontent, méfiant et disposé à donner à son gouvernement un nouveau caractère de force et de précaution. Il eut même la velléité de ne plus laisser subsister l'apparence d'un système représentatif; un projet de sénatus-consulte fut élaboré et présenté à sa signature. Mais il écouta les objections de Cambacérès, de Regnaud de Saint-Jean d'Angely, de Rœderer, et convint avec eux que le Corps législatif, n'ayant ni puissance réelle ni la moindre initiative parlementaire, pouvait parfois être une gêne, jamais un obstacle.

A l'ouverture de la session, le 2 décembre, le discours de l'empereur affirma plus hautement que jamais les dispositions d'orgueil et d'ambition qui l'animaient.

Entre autres choses il disait :

J'ai soumis l'Aragon et la Castille et chassé de Madrid le gouvernement fallacieux formé par l'Angleterre. Je marchais sur Cadix et Lisbonne lorsque j'ai dû revenir sur mes pas et planter mes aigles sur les remparts de Vienne. Je me suis éloigné de mes peuples, certain de la gloire qu'ils allaient acquérir. Mes espérances n'ont pas été trompées.

Français! tout ce qui voudra s'opposer à vous sera vaincu et soumis! Votre grandeur s'accroîtra de la haine de vos ennemis. Vous avez devant vous de longues années de gloire et de prospérité à parcourir.

J'ai réuni la Toscane à l'empire. Ces peuples en

sont dignes par la douceur de leur caractère et par les services qu'ils ont rendus à la civilisation européenne.

L'histoire m'a indiqué la conduite que je devais tenir envers Rome. Les papes, devenus souverains d'une partie de l'Italie, se sont constamment montrés les ennemis de toute puissance prépondérante dans la péninsule. Il m'a donc été démontré que l'influence spirituelle exercée dans mes États par un souverain étranger était contraire à l'indépendance de la France, à la dignité et à la sûreté de mon trône. Cependant, comme je reconnais la nécessité de l'influence spirituelle, je n'ai pu concilier ces grands intérêts qu'en annulant la donation des empereurs français, mes prédécesseurs, et en réunissant les États romains à la France.

Par le traité de Vienne, tous les rois, mes alliés, qui m'ont donné des témoignages de leur constante amitié, ont acquis ou vont acquérir un accroissement de territoire. La Hollande n'est réellement qu'une partie de la France, une alluvion du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut. Ses habitants entretiennent sans cesse un commerce frauduleux avec l'Angleterre. Il est temps que tout rentre dans l'ordre naturel.

Lorsque je me retrouverai au delà des Pyrénées, le Léopard épouvanté cherchera l'Océan pour éviter la honte, la défaite et la mort. Le triomphe de mes armes sera le triomphe du génie du bien, de la modération, de l'ordre, de la morale, sur la guerre civile, l'anarchie et les passions malfaisantes.

Ce solennel discours ne rassurait guère les esprits. N'était-il pas le programme d'une ambition

sans bornes, d'une passion insatiable pour la guerre et d'une lutte contre l'Europe entière, nullement disposée à passer sous le joug. Ne menaçait-il point l'indépendance d'États trop différents de la France par les mœurs, par le langage et par la religion, pour renoncer à leur nationalité.

Mais l'empereur était en même temps préoccupé d'un autre projet, dont le succès ramènerait à lui l'esprit public et promettrait un heureux avenir à la France. Il prenait une résolution à laquelle il avait pensé souvent et que lui suggéraient depuis longtemps ses conseillers les plus intimes. Il se décidait à rompre le mariage qui, pendant quinze ans, avait exercé sur lui le charme de l'habitude et de la confiance. Lorsqu'il fut de retour, dans les derniers jours de novembre, le divorce et le mariage étaient le sujet des conversations de la cour et de la ville. L'empereur chargea la reine Hortense de dire à sa mère que l'intérêt de la France et de sa dynastie lui imposait le devoir de se séparer d'elle.

Trois jours plus tard, avant même que l'empereur lui eût adressé une parole, Joséphine, saisie d'une crise nerveuse, s'évanouit. Il chercha à la calmer et se montra ému, sans toutefois lui prodiguer de consolations. Le 15 décembre, l'empereur convoqua dans son cabinet le conseil de famille, composé de tous les Bonaparte; l'archichancelier était officier de l'état civil; le ministre d'État, Regnaud de Saint-Jean d'Angely, greffier.

Napoléon développa en peu de mots la nécessité de son divorce dans l'intérêt de l'empire, puis il ajouta :

— J'ai le besoin d'affimer que, loin d'avoir jamais eu à me plaindre, je n'ai eu au contraire qu'à me louer de l'attachement et de la tendresse de ma bien-aimée épouse. Elle a embelli quinze ans de ma vie. Le souvenir en restera gravé dans mon cœur. Elle a été couronnée de ma main. Je veux qu'elle conserve le rang et le titre d'impératrice, mais surtout qu'elle ne doute jamais de mes sentiments et qu'elle me tienne toujours pour son plus cher et son meilleur ami.

L'impératrice murmura aussi quelques paroles qui répondaient convenablement aux sentiments témoignés par l'empereur.

Plusieurs personnes, présentes à cette scène, racontèrent dans le public que la rédaction de M. Regnaud était bien supérieure à l'improvisation. L'archichancelier prononça le divorce, M. Regnaud l'écrivit, et tous les membres de la famille y apposèrent leur signature.

Le caractère politique de cet acte engagea l'empereur à le faire soumettre à la ratification du Sénat, par M. Regnaud ; il n'y avait pas lieu à discussion ; toutefois le prince Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie, prit la parole en faveur du divorce de sa mère. L'opinion publique s'étonna d'une telle docilité. Son discours était rédigé par M. de Fontanes.

Le divorce avait été conçu par l'empereur, signé par le conseil de famille, approuvé par le Sénat, avant qu'on eût beaucoup songé aux formalités religieuses. Elles ne furent pas immédiatement accomplies. L'empereur ne prévoyait point de ce côté de grandes difficultés, et d'ailleurs il n'ignorait pas que, de façon ou d'autre, elles seraient levées. Jusqu'à la détermination du mariage autrichien, on ne s'en inquiéta guère. Recourir au pape, prisonnier à Savone et qui avait excommunié l'empereur, n'était pas chose praticable. J'entendis alors beaucoup parler de cette grande affaire qu'on évitait de livrer à la connaissance du public, par M. Laborie. Il avait des relations habituelles avec le clergé et, en même temps, d'une façon souterraine et subalterne, des rapports avec l'archichancelier.

On expliqua à l'empereur ce que c'était que l' « officialité » et la procédure en usage devant ce tribunal ecclésiastique.

Puis il se fit dire quelles circonstances alléguer pour obtenir qu'un mariage fût déclaré nul. Le défaut de liberté dans le consentement d'une des parties contractantes lui sembla précisément la circonstance à faire valoir.

Comment un homme de tant de volonté et de puissance avait-il pu être contraint? ceci paraissait invraisemblable.

— Oui, insistait-il; lors du couronnement, le pape, ayant su que mon mariage civil avec José-

phine n'avait pas été suivi du mariage religieux, refusa de la couronner, tant que cette célébration n'aurait pas eu lieu. Je trouvai cela très ridicule, après dix ans de mariage ; tout le monde ne se moquerait-il pas de moi ? Le pape ne cédait pas. Joséphine voulait absolument être couronnée ; elle pleurait, elle se désespérait. Il me fallut en passer par là et fort malgré moi. On arrangea que la bénédiction nuptiale nous serait donnée en cachette, par le cardinal Fesch. Vous voyez donc que, de ma part, le consentement n'a pas été libre.

Cependant on reconnut plus opportun un autre motif de nullité.

Le mariage religieux de Napoléon et de Joséphine n'avait été accompagné d'aucune des formalités prescrites par l'Église de France. Il n'y avait eu ni publication de bans, ni témoins, ni assistance du curé de la paroisse. Ainsi, à ne considérer que l'apparence, que les formes extérieures, en ne regardant pas le vrai, le réel de cet acte, c'était, aux termes mêmes du concile de Trente, un mariage clandestin, par conséquent nul.

L'officialité diocésaine admit ce moyen et prononça la nullité. L'officialité métropolitaine confirma la sentence.

M. Artaud, dans l'*Histoire du pape Pie VII*, rapporte qu'à ce second et supérieur degré de juridiction, on argua plutôt du défaut de liberté dans le consentement. Je ne l'ai pas ouï dire

alors, mais M. Artaud est, en général, un historien très exact.

Le divorce consommé, l'opinion publique n'eut plus d'autre préoccupation, en France comme en Europe, que le choix de la princesse qui deviendrait impératrice de France. Pour quiconque connaissait le caractère et la disposition de l'empereur, il était évident qu'il s'agissait de choisir entre une grande-duchesse de Russie et une archiduchesse d'Autriche. Son entourage intime croyait qu'il préférerait une princesse de Russie. On le supposait ainsi, parce qu'il avait écrit à M. de Caulaincourt, ambassadeur de France en Russie, et qu'il attendait une réponse. Mais rien ne prouve que l'empereur eût une inclination particulière pour le mariage avec la grande-duchesse Anne. M. de Caulaincourt chercha seulement à se rendre compte des dispositions de l'empereur Alexandre. Sans être absolument négatives, elles semblèrent peu favorables. Le refroidissement commençait déjà à se faire sentir. L'extension de territoire du grand-duché de Varsovie était un grief de l'empereur Alexandre et, d'autre part, l'empereur Napoléon pouvait se plaindre du peu d'aide que lui avait apporté l'armée russe pendant la campagne contre l'Autriche. Le respect pour la volonté de l'impératrice Marie, mère de la grande-duchesse, qui la disait trop jeune, la difficulté d'obtenir son assentiment, étaient faciles à prétexter pour ne pas répondre d'une manière positive. Du reste,

l'opposition de l'impératrice mère était réelle; cette union lui eût causé un vif déplaisir. Déjà, aussitôt après la paix de Tilsitt, elle s'était hâtée de marier la grande-duchesse Catherine à un prince d'Oldenbourg, pour couper court à tout autre projet.

Toutefois, si telle eût été l'intention sincère et formelle de l'empereur Alexandre, sa mère aurait obéi.

Mais M. de Caulaincourt ne fut jamais autorisé à présenter une demande catégorique, par conséquent le refus n'avait rien de formel. La négociation en était à ce point, lorsque Napoléon se décida pour l'archiduchesse.

L'empereur Alexandre en ressentit quelque contrariété; il n'en manifesta rien, il dit seulement à M. de Caulaincourt :

— Voyez dans quelle situation je serais avec ma mère si je lui avais parlé.

Pendant cette correspondance, en effet, la cour d'Autriche et M. de Metternich laissaient voir le désir d'assurer la paix par un mariage.

Les *Mémoires* du général Savary et l'*Histoire de la Restauration* de Capefigue contiennent de curieux détails sur ces pourparlers.

M. de Sémonville m'a rapporté comment il apprit que ce dessein aurait un succès facile. Longtemps auparavant ministre de France en Hollande, il y avait connu M. de Florette, alors secrétaire de la légation autrichienne et qui occupait main-

tenant ce même poste à l'ambassade d'Autriche à Paris. Ils avaient retrouvé leur familiarité et leur mutuelle cordialité.

Un soir, ils étaient au théâtre des Tuileries, assis l'un près de l'autre, et, pendant un entr'acte, M. de Florette lui dit :

— Eh bien, où en est votre négociation avec la Russie?

— Je crois, répliqua M. de Sémonville, qu'on n'a pas de réponse.

— Si vous aviez d'autres idées, on ne vous ferait pas attendre ainsi.

— Puis-je le répéter?

— Sans doute! ajouta M. de Florette.

M. de Sémonville s'empressa de transmettre cette parole à M. Maret et ce dernier à l'empereur. Peut-être Napoléon savait-il déjà que l'Autriche souhaitait ce mariage.

On n'expliquerait guère autrement sa conversation au bal masqué du 13 janvier, avec madame de Metternich. Il faut conclure de ces deux anecdotes, nullement incompatibles, que, comme je l'ai souvent entendu dire par des personnes qui vivaient près de lui, l'empereur revint de Wagram à peu près résolu au mariage autrichien.

Jusqu'au 1er février, le secret fut bien gardé. A cette date, Napoléon convoqua un conseil privé composé des hauts dignitaires, des ministres, des présidents de section au conseil d'État, des présidents du Sénat et du Corps législatif, des

grands officiers de l'empire. Le ministre des affaires étrangères lut un résumé de correspondances diplomatiques, d'où il résultait que l'empereur pouvait choisir entre diverses alliances, certain que sa proposition serait agréée par les cours d'Autriche et de Russie. Seule, la question de religion était susceptible de provoquer quelques difficultés. Évidemment cette consultation, demandée par Napoléon à une assemblée de vingt-cinq personnes, dont la plupart n'étaient pas habituellement dans sa confiance, constituait une pure formalité, un moyen de publication pour une volonté déjà arrêtée. Chacun le devinait. Néanmoins quelques-uns des assistants manifestèrent leur opinion, plutôt par désir de plaire que pour motiver leur conviction. Il n'y eut, après quelques jours, rien de caché sur les détails de cette séance.

On raconta que deux de ses membres seulement n'avaient point conclu en faveur du mariage autrichien. Le roi de Naples, Joachim Murat, préférait le mariage russe et l'archichancelier Cambacérès conseillait la princesse de Saxe. Autant que je m'en souviens, on ne disait point que les deux opposants eussent développé leurs raisons dans le conseil. On prétendait que l'empereur ayant ensuite demandé au roi de Naples quelle était sa pensée en souhaitant le mariage russe, ce dernier avait répondu :

— Sire, nous aurons la guerre avec la puissance que nous n'épouserons pas, et j'aime mieux

la guerre contre les Autrichiens que contre les Russes.

— On voit bien que vous n'étiez pas à Wagram! riposta l'empereur.

Éviter de se trouver compromis avec l'une des deux puissances, tel était aussi l'avis de Cambacérès, la princesse de Saxe avait cet avantage.

Du reste, le mariage de l'archiduchesse méritait réellement la préférence aux yeux de tous les hommes politiques. M. de Talleyrand, sans doute consulté, dut s'opposer au mariage russe, il avait sur ce point une opinion absolument faite. Je ne sais pas bien si c'est dans le conseil, ou dans une conversation, que M. de Fontanes fit observer à l'empereur qu'entre autres avantages du mariage de l'archiduchesse, on devait remarquer que la maison d'Autriche était la plus considérable parmi les familles régnantes.

— Il y a, disait-il, parmi les races souveraines, une certaine hiérarchie de noblesse et d'ancienneté, et la maison de Lorraine-Autriche y occupe le premier rang.

Cette flatterie eut peu de succès et servit de texte à une singulière effusion de vanité.

— C'est une erreur habituelle, répliqua l'empereur, de parler toujours de l'ancienneté des familles souveraines ou de haute noblesse d'Allemagne et de France. Au mieux, ce sont des races de barbares qui descendent de quelque chef des bandes germaniques. Leurs premiers aïeux

ont pour titre d'honneur d'avoir dévasté la Gaule et l'Italie et détruit la civilisation. Il y a des familles, en Italie, dont l'ancienneté remonte plus haut et qui tirent leur origine des Romains ou des grandes municipalités associées à l'empire.

Toutefois, l'empereur n'a jamais voulu qu'on publiât comme authentique une généalogie qui l'eût rattaché aux Bonaparte de la Haute-Italie. Le nom de *Buonaparte* a appartenu à plusieurs familles. Ce qui est certain, c'est que l'une d'elles émigra au xve siècle de Carrare en Corse.

Je passai, à cette époque, quelques semaines chez mon père. La société de Genève n'avait jamais été plus nombreuse et plus agréable que pendant cet hiver (1809-1810). Madame de Staël, le vieux comte de Saint-Priest, M. Constant et nombre d'autres personnes, exilées ou en voyage, y donnaient tous les plaisirs de l'esprit et de la conversation. J'avais terminé les *Mémoires* de madame de La Rochejaquelein et j'en fis plusieurs lectures qui excitèrent le plus grand intérêt. Je revins à Paris, appelé par le ministre de l'intérieur pour assister à un conseil d'administration, où il devait être rendu compte à l'empereur des travaux en voie d'exécution pour la nouvelle ville de Napoléon. Mais le temps lui manquait pour cet examen.

J'attendais sans impatience le moment où j'aurais à comparaître devant ce conseil d'administration, en m'informant de toutes les circonstances

du mariage et de l'état de l'opinion dans le monde officiel. Personne ne satisfaisait mieux ma curiosité que M. Mounier. Notre amitié était aussi étroite que pendant notre séjour en Silésie. Secrétaire intime de l'empereur, il avait été témoin, à ses côtés, de la dernière guerre. Napoléon appréciait de plus en plus son mérite. Cette faveur ne changeait pourtant pas ses sentiments. Tout acte contraire à la justice ou à la loyauté n'en blessait pas moins vivement son sens moral. Il était peut-être plus frappé que jamais de ce qu'il y avait de chimères, d'illusions, de foi au hasard, de périlleuse audace dans les conceptions de Napoléon, sans toutefois cesser d'admirer les prodigieuses qualités d'exécution de ce merveilleux génie. Voyant de près l'empereur, il jugeait mieux que tout autre de la disposition d'esprit où le mettait cette union, et craignait que ce nouveau triomphe ne fût plutôt un encouragement à quelque entreprise gigantesque.

Ce fut vraiment une belle cérémonie que celle de ce mariage. Rien n'était plus magnifique que ce long défilé de la cour impériale, de ces rois, de ces reines formant le cortège de l'impératrice, de ces grands personnages, de ces maréchaux couverts d'or, de plaques et de cordons, suivant, pour se rendre au grand salon carré du Louvre disposé en chapelle, la galerie du Musée, entre deux haies de spectateurs, hommes ou femmes, parés, brodés, revêtus de leur uniforme. L'empereur donnait la

main à l'impératrice, il paraissait radieux. Les invités étaient comme en extase.

Nous étions, M. Mounier et moi, dans un groupe de conseillers d'État et je me souviens de M. de Chauvelin, qui criait à pleine voix : « Vive l'empereur ! »

Nous étions plus calmes, et Mounier me dit à l'oreille :

— Tout cela ne nous empêchera pas d'aller, un de ces jours, mourir en Bessarabie.

Je ne vis point le changement subit de la physionomie de l'empereur, remarqué de tous, au moment où il s'aperçut de l'absence des cardinaux, mais, au sortir de la chapelle, pendant le retour au pavillon de Flore, ceux même qui en ignoraient la cause s'étonnèrent de son expression sombre et mécontente.

Les fêtes de cette journée étaient réglées de telle façon que les personnes qui y assistaient n'avaient pas un moment pour rentrer chez elles et y dîner. M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely, en homme prévoyant et qui pense à tout, avait fait porter aux Tuileries, dans la salle de la section de l'intérieur du conseil d'État, un repas froid très soigné. J'appartenais à cette section comme auditeur et j'étais des convives. Nous nous mettions à table lorsque nous vîmes, errant à l'aventure dans le palais, le corps diplomatique, embarassé de ne pas avoir à dîner. M. Regnaud engagea l'ambassade d'Autriche à partager nos provisions. M. de Met-

ternich, un des hommes principaux de la journée, qui passait pour avoir souhaité et conseillé le mariage et qui voulait bien qu'on le sût, accepta avec reconnaissance. Quelques minutes après, l'ambassade russe entra dans notre salon, cherchant aussi à se restaurer. M. Regnaud lui fit ses excuses. Il n'y avait plus de place. Ce fut un grand sujet de plaisanteries sur la Russie qui s'était avisée trop tard. La plus grande gaieté présidait à ce festin. M. de Metternich semblait heureux et glorieux. Une foule assez nombreuse se pressait devant les fenêtres ouvertes. A la fin du dîner il s'avança au balcon, un verre de Champagne à la main, et porta ce toast :

Au roi de Rome!

Nous demeurâmes assez surpris et M. Regnaud me dit tout bas :

— Nous ne sommes pas encore aussi courtisans que M. de Metternich.

Ce mariage contribua à dissiper pour un moment les tristes impressions et les pronostics funestes qu'avaient répandus les affaires d'Espagne et, bien plus encore, les batailles d'Essling et de Wagram. Le public fut ébloui de cet éclatant résultat de la victoire. On commença à croire que, parvenu à ce point de grandeur, mari d'une archiduchesse, fondateur d'une dynastie, espérant un héritier, Napoléon cesserait de courir les aventures de la guerre, qu'il ne jouerait plus le tout pour le tout, qu'il n'écraserait plus la France de conscrip-

tions. On se flatta d'un règne désormais pacifique, où la nation jouirait en même temps de la gloire et de la prospérité. Tels étaient les propos et la disposition des esprits dans toutes les classes. L'aristocratie légitimiste appréciait le prix de cette alliance ; l'aristocratie émanée de la révolution et du nouvel ordre social, les serviteurs de Napoléon, les grands personnages de l'État, les maréchaux, les premiers fonctionnaires civils, se remettaient des inquiétudes qui étaient entrées dans leur prévoyance pendant la dernière campagne. Cette leçon avait peut-être été comprise et ils se félicitaient de voir l'empereur si heureux de ce mariage, qu'il regardait évidemment comme le plus étonnant de ses trophées. Ils ne blâmaient point, ils ne raillaient point cette joie de vanité qu'on aurait pu trouver peu digne de lui. Eux-mêmes s'y associaient. Il leur semblait que la situation où ils étaient arrivés gagnait un lustre plus réel ; que les duchés et les comtés devenaient une véritable aristocratie. Quelques-uns en riaient et d'avance se livraient aux plaisanteries qu'ils devinaient, mais, à travers cette affectation d'esprit dégagé, ils étaient très contents.

L'empereur, toujours attentif à ne point offenser les souvenirs de la révolution, n'oublia point ce qu'il fallait de soins et de ménagements pour les vieux républicains et les conventionnels. Il veilla à ce que rien n'irritât, ne froissât leur susceptibilité et à ne pas leur faire apercevoir une

différence entre la veille et le lendemain de la venue de l'archiduchesse.

Il était surtout dans les attributions de Fouché d'empêcher ou de calmer le mécontentement et l'aigreur de ses anciens camarades. Quelques jours avant le mariage, j'avais à lui parler pour une affaire quelconque de la Vendée.

Je rencontrai dans le premier salon M. Anglès, alors un des chefs de division du ministère de la police. On nous dit que le ministre avait quelqu'un dans son cabinet et qu'il nous priait d'attendre un moment. Puis, lorsque nous entrâmes, il s'excusa poliment.

— Savez-vous avec qui j'étais? avec mon ami Thibeaudeau. Imaginez-vous que j'ai dû remettre la tête à cet imbécile! N'était-il pas inquiet, désespéré du mariage de l'empereur avec une archiduchesse d'Autriche? Une nièce de Marie-Antoinette arrivant à Paris pour être impératrice! Il ne se faisait pas à cette idée!... Comment se présenter devant elle? Comment aller désormais à la cour? Est-ce donc pour en venir là que nous avons fait la révolution?

— Eh bien, oui! ai-je répondu, tu as voté la mort du roi et moi aussi. Que veux-tu? Ce n'était pas ta faute ni la mienne. La France avait la fièvre chaude. Dans de telles époques on ne sait ce qu'on fait. On est entraîné par le courant. Et puis les événements se sont calmés, l'ordre a été rétabli. Tu ne t'en es pas trouvé trop mal, tu ne veux

plus de révolutions et, à présent, tu souhaites que les choses restent comme elles sont. Qu'est-ce qui peut mieux assurer leur durée que ce mariage de l'empereur? Crois-tu que cette archiduchesse va nous ramener l'ancien régime? Est-ce possible? Avons-nous sollicité humblement ce mariage? Notre nouvelle impératrice arrivera-t-elle fière, dédaigneuse, avec les rancunes du passé? Pas du tout; elle est très honorée d'avoir été choisie par l'empereur, elle ne se jouera pas à contrarier en rien son gouvernement et sa politique. Elle est nièce de Marie-Antoinette... Qu'importe! Elle sera peut-être aimable et charmante, comme était sa tante. Oui, certainement, Marie-Antoinette était tout cela; on l'a calomniée, on a beaucoup crié contre elle, et nous tous les premiers. C'est tout simple. Nous étions au parterre, debout, mécontents, tapageurs. A présent, nous voilà bien assis, en premières loges... et nous applaudissons!...

IX

Mars 1810 - Juin 1811.

Ce fut seulement le 5 mars que l'empereur tint le conseil d'administration où j'avais été appelé, ainsi que l'ingénieur qui dirigeait les travaux de la nouvelle ville de Napoléon. J'ai décrit avec détail dans mes *Études historiques* cette séance, dont les ajournements répétés me retenaient depuis trois mois éloigné de la Vendée, et à laquelle assistaient le ministre de l'intérieur, M. Molé. directeur des ponts et chaussées, M. Regnaud de Saint-Jean d'Angely, M. Maret, secrétaire d'État. J'aurais pu retourner dès le lendemain à mon poste, mais le ministre de l'intérieur avait fait comprendre aux préfets, en ce moment à Paris, qu'il était plus convenable de ne pas quitter cette ville avant les fêtes du mariage.

Je retrouvai avec satisfaction à Napoléon cette vie de campagne et d'étude qui m'y avait déjà tant charmé, ces conversations non dénuées d'in-

térêt avec les ingénieurs, ces grands propriétaires qui me recevaient dans leurs châteaux avec si bonne confiance et amitié. Ils passaient l'année entière dans leur demeure, et il n'était pas question pour eux à cette époque d'aller l'hiver à Paris. Mon père, après un séjour d'un mois à la préfecture avec ma sœur et mon frère, repartit heureux de me voir en aussi agréable situation.

Peu de jours plus tard arriva, pour vivre quelque temps avec moi, un jeune homme que madame de Staël me léguait lorsqu'après l'interdiction de son livre *De l'Allemagne* elle rentrait à Coppet, lieu désigné pour son exil. M. de Chamisso était tout enfant au moment où son père émigrait. Élevé à Berlin, ses études avaient été excellentes et suivies rapidement de succès littéraires. Mais devenu Germain, il ne se rappelait même plus le français. Il désirait maintenant une position dans sa patrie : car la révolution avait complètement détruit la fortune de sa famille. Madame de Staël, à qui il était recommandé, et qui savait que je m'occupais de l'allemand, me le confiait. Il resta deux mois à Napoléon. Je lui dus le peu de connaissance de cette langue que j'aie jamais eu. C'est alors que je commençai la traduction de Schiller. Je donnai à cette même époque une deuxième édition du *Tableau de la Littérature au XVIIIe siècle*, et quelques articles pour la *Biographie*, dont le premier fut un *Essai sur saint Augustin*.

Les collèges électoraux devaient être convoqués

vers la fin de l'année, afin de nommer les candidats au Sénat et au Corps législatif. La bienveillance qu'on avait généralement pour moi, l'estime conçue pour le caractère et l'esprit de mon père pendant son séjour, firent naître l'idée de l'élire candidat au Sénat. La réserve avec laquelle j'accueillis ce projet ne changea rien à ces bonnes intentions.

Le mécanisme des élections était alors très compliqué, mais calculé de manière à ne pas animer les opinions et à rendre les intrigues difficiles. L'empereur désignait les présidents des assemblées de cantons. Composées de tous les citoyens qui y étaient domiciliés et inscrits sur la liste communale, elles envoyaient au département un nombre fixé de délégués. Ce second collège indiquait les candidats parmi lesquels l'empereur choisissait ceux dont il présentait la liste au Sénat qui nommait les sénateurs.

Les choix des cantons furent presque partout les meilleurs possibles. De tous les côtés, de toutes les opinions, les électeurs me faisaient dire qu'ils seraient heureux de porter leur voix sur mon père. L'aristocratie accordait le général Belliard ; je ne voyais aucun germe de division. Cependant j'écrivais un mois après à mon père :

Les cartes se brouillent. Les gentilshommes veulent maintenant avec vous M. de l'Épinay, père du premier page de l'empereur ; les électeurs de Mon-

taigu exigent M. de Goyon. Il en résulte que tout ce qui a tenu un peu à la révolution dit : « Eh bien, puisqu'on ne nous fait pas la moindre concession, nous nommerons le général Belliard et le général Travot ! » On s'agite, on court de tous côtés pour s'entendre et gagner des voix. La majorité du collège est plutôt hostile à l'aristocratie qui, toutefois, conserve une grande influence sur les paysans. Cette malveillance réciproque est fort animée ; chacun vient me conter ses griefs, je n'entends parler que de noblesse, de tiers état ; on se croirait revenu à la veille de 89. Je dis à chacun : « Tâchez donc d'être raisonnable. » Sans être tout à tous, je suis en bons rapports avec tous. Si vous n'êtes pas élu, je n'en serai nullement embarrassé, car je n'ai sollicité le suffrage de personne ; j'ai seulement remercié ceux qui m'offraient leur vote.

A ce moment, j'appris que mon père était appelé à d'autres fonctions, c'est-à-dire destitué, sans qu'on pût connaître le motif d'une telle mesure qui atteignait en même temps quatorze préfets. Je lui mandai sur-le-champ :

Vous allez sans doute en Auvergne, je viendrai vous y joindre ; il n'y aurait aucune convenance à rester employé après une telle injustice faite à son père. Je n'ai pas le projet de me conduire autrement que vous ; si votre administration ne paraît pas digne de confiance, la mienne ne mérite pas davantage.

Il me répondit que « abandonner ma carrière l'affligerait bien autrement ». La connaissance que

j'avais de son caractère me permettait d'être certain qu'il serait, en effet, très malheureux de me savoir sans occupation et sans avenir.

Je ne renonçai point à l'espérance de le voir élu candidat pour le Sénat. J'attachai d'autant plus de prix à ce succès qu'il témoignerait toute la considération qui l'entourait. Cette candidature devait sans doute lui être inutile et ne dissiperait pas les préventions injustes de l'empereur à son égard. Elle pouvait même être dangereuse pour moi. Mais il aurait été indigne de dire : « Messieurs, mon père est en disgrâce, votre preuve de bienveillance ne peut que m'être nuisible. » Personne, d'ailleurs, ne cessait de me manifester les meilleures dispositions, les chances de réussite restaient les mêmes.

Le président du collège électoral était le sénateur comte Claude de Beauharnais, cousin du prince Eugène, vice-roi d'Italie. L'empereur avait marié sa fille au grand-duc de Bade. Il possédait une terre dans le département de la Vendée, qu'il avait beaucoup habitée. Sa nouvelle situation ne changeait ni son caractère ni ses manières ; il ne se souciait pas d'être un grand seigneur et conservait ses habitudes et ses amis. Il accepta l'hospitalité à la préfecture. Notre conversation fut aisée et cordiale. Je lui demandai les vœux de l'empereur sur le choix du collège qu'il présidait. Il me répondit que Napoléon montrait une vive préférence pour l'aristocratie et lui avait

dit : « Surtout pas d'avocat! » Je jugeai que M. de Beauharnais n'avait reçu aucune instruction spéciale sur la candidature de mon père; il me promit même sa voix.

Le collège se réunit le 26 janvier 1811. Le bureau devait d'abord être élu par l'assemblée. Je n'étais pas et n'avais pas le droit d'être dans la salle. On vint m'avertir qu'il se formait une cabale pour écrire sur les bulletins, avec le nom des secrétaires, le nom d'un président autre que le délégué de l'empereur. Je descendis et je fis mes remontrances, ou plutôt je donnai des conseils de modération aux principaux meneurs, qui renoncèrent à cette mauvaise plaisanterie.

Au premier scrutin, mon père eut 65 voix, et le général Belliard 102, ce qui était la majorité; au second tour mon père fut élu. On choisit les candidats pour le Corps législatif parmi d'anciens révolutionnaires, honnêtes gens et jouissant de l'estime publique. Puis on nomma une députation chargée de présenter une adresse à l'empereur, qu'on me pria de rédiger. Elle fut remise le 9 mars. Napoléon parut animé dans sa réponse de fort bons sentiments en faveur de la Vendée.

« J'ai été, dit-il, touché des vœux que mes peuples de la Vendée m'ont exprimés. Ils ont raison de compter sur l'amour que je leur porte. »

Nos députés me racontèrent que, tout autour

du maître, on leur avait fait de grands éloges de moi, surtout M. de Talleyrand.

Je m'empressai, au lendemain des élections, d'accourir à Paris. Les espérances que j'y laissais quelques mois auparavant s'étaient évanouies. Le mariage de l'empereur ne modifiait nullement ses résolutions et ses tendances. Toutes les garanties de justice et de raison survivant encore aux révolutions successives qui avaient détruit l'œuvre de 89 s'écroulaient une à une.

La session de 1809 close, un sénatus-consulte décidait, le 22 janvier, que la session de 1810 serait immédiatement convoquée. Selon les règles constitutionnelles, l'élection d'un cinquième des membres du Corps législatif aurait dû précéder cette réunion des Chambres. Mais on prétendit que les circonstances s'y opposaient.

Le 5 février était édicté le règlement de l'imprimerie et de la librairie. Il instituait un directeur de l'imprimerie. Les imprimeurs, réduits à soixante pour Paris, devaient être brevetés et assermentés, ainsi que les libraires. Ils remettaient au directeur général une copie du livre à publier. Ce fonctionnaire pouvait, avant d'en permettre ou d'en interdire l'impression, faire examiner le manuscrit par un censeur à la nomination de l'empereur.

Le Code pénal, dont le projet fut présenté au Corps législatif, témoignait encore plus des intentions actuelles de l'empereur; il semblait surtout

destiné à punir les crimes et les complots qui menaceraient la vie ou le pouvoir du souverain. La peine de mort y était prodiguée, et la non-révélation confondue avec la complicité. L'esprit des tribunaux révolutionnaires se retrouvait dans de telles lois. Le code d'instruction criminelle était aussi refondu. Le jury d'accusation fut supprimé, l'instruction préalable confiée au tribunal de première instance. Jusqu'alors jamais un article d'un projet déposé par le gouvernement n'avait été rejeté, amendé ou même discuté, ce qui, d'après les constitutions impériales, ne devait avoir lieu qu'en un comité secret, demandé par la majorité de l'assemblée. M. Lainé en fit la requête motivée, mais 30 voix seulement l'appuyèrent. On vota donc la loi en silence; toutefois on s'étonna des 80 suffrages négatifs. Aucun journal ne publia ce premier symptôme d'une opposition inattendue. L'empereur affecta de ne pas s'en mécontenter; il vit M. Lainé, et, loin de lui montrer de la colère, lui remit la croix de la Légion d'honneur. Un remaniement de l'organisation judiciaire succéda au code d'instruction criminelle : les cours d'appel devinrent des cours impériales. Napoléon désirait leur voir acquérir l'importance et l'autorité des parlements, sans leur en conférer l'indépendance politique, incompatible avec la France nouvelle.

La docilité du Sénat et du Corps législatif était profonde; le rétablissement des prisons d'État

et des lettres de cachet ne pouvait cependant être soumis à leur approbation. Un décret trancha toute difficulté. L'avis d'un conseil privé, en fait jamais consulté, fut la seule garantie promise, et la désignation de neuf prisons d'État, chacune placée sous la garde de la gendarmerie, indiqua qu'elles seraient bientôt occupées. Avant même que ce décret eût rendu non pas légale mais officielle la détention arbitraire, le nombre des prisonniers se montait déjà à six cents. Quant à l'exil, que la police infligeait dès le milieu du consulat, ses victimes se multipliaient encore.

L'empereur ne renonçait pas davantage à subjuguer l'Europe entière. Un sénatus-consulte réunit Rome à l'empire français, puis, peu après, le royaume de Hollande. Les villes hanséatiques ne tardèrent pas à subir ce sort, ainsi que le duché d'Oldenbourg, dont le souverain était de la maison régnante de Russie. Napoléon insistait en même temps auprès de l'empereur Alexandre pour qu'il adoptât le blocus continental, ce qui aurait été la suppression de tout le commerce de son empire. Il s'irritait en lisant dans la correspondance de M. de Caulaincourt que l'amitié de Tilsitt se changeait en hostilité! Il le rappelait et le remplaçait par M. de Lauriston.

Aussi, dès le commencement de l'année 1811, quand Napoléon, au comble de la grandeur et de la puissance, venait d'avoir un fils, et que sa

dynastie s'établissait si glorieusement, lui-même était livré à d'intimes agitations, à de cruels tourments d'esprit. Il voulait faire la guerre de Russie, il préparait tout pour cette grande entreprise, et pourtant il en connaissait les difficultés et les dangers. Son coup d'œil si ferme, sa raison si calme étaient en lutte avec sa passion. J'ai ouï raconter à M. Mounier, quel trouble, quelles soucieuses méditations le possédaient sans qu'il les confiât à personne. Outre les hasards d'une telle guerre dans un pays inconnu, si peu semblable à tous les champs de bataille où il avait conduit ses armées, à sept cents lieues de la France, il laissait derrière lui une armée anglaise en Espagne, de laquelle ses lieutenants ne réussissaient pas à la chasser et qui servait d'auxiliaire à une nation soulevée; il savait l'Allemagne frémissant sous un joug chaque jour plus pesant, et toute prête à le briser au premier revers de fortune. Il n'ignorait pas les sentiments de la France. Au prestige de l'admiration, à la reconnaissance pour l'ordre public établi et la gloire nationale portée si haut, avaient succédé une obéissance fatiguée, un besoin de repos, une muette rancune de tant de sacrifices imposés au pays, un défaut complet d'affection et de dévouement. Pour qui vivait dans son intérieur et l'observait avec attention, il était évident que ces pensées l'assiégeaient; de longues insomnies tourmentaient souvent ses nuits; il passait des heures entières sur un canapé, livré

à ses réflexions. Elles finissaient par l'accabler et il s'endormait d'un mauvais sommeil. Sans qu'il fût malade, sa santé n'était point bonne. Ses jambes s'enflaient parfois; il éprouvait le besoin de se lasser par la chasse ou par des courses à cheval. Les choses qui n'allaient pas à son gré l'ennuyaient plus qu'elles ne l'irritaient, et paraissaient même quelquefois le décourager.

La guerre d'Espagne surtout le préoccupait. Aussitôt après Wagram, se rendant compte qu'il n'entreprendrait pas avec sagesse quelque chose de grand sans avoir mené à bonne fin cette funeste affaire, il résolut de ne rien épargner pour chasser les Anglais de la péninsule et pour y dompter l'insurrection. Cette tâche, il l'avait déjà tentée. De grandes batailles gagnées, une rapide invasion, la capitale conquise, ne lui avaient pas soumis les esprits. C'était une œuvre de patience que ne lui permettait point sa situation, que ne comportait pas son caractère. Il espéra que Masséna, le meilleur et le plus célèbre de ses lieutenants, forcerait, avec une armée de quatre-vingt mille hommes, les Anglais à se rembarquer dès qu'il aurait remporté sur eux quelque belle victoire. Loin d'en être ainsi, la campagne de Portugal fut désastreuse. Le duc de Wellington se retira sans être entamé et se mit en sûreté, derrière les lignes de Torrès-Védras, position choisie et préparée d'avance. L'armée française, qu'une longue marche dans un pays presque désert, que le dénuement et les

maladies avaient diminuée, n'était pas en état d'attaquer ces inexpugnables retranchements. Elle s'affaiblissait de jour en jour, manquait de vivres et n'avait aucun centre d'opération. Masséna la ramena en Espagne par une retraite déjà difficile, et le théâtre de la guerre fut reporté en Estramadure. Marmont vint remplacer Masséna, qui se plaignait d'avoir été abandonné sans ressources par l'empereur et mal obéi par le maréchal Ney. Pendant ce temps-là, le siège de Cadix échouait également, et les corps d'armée en Andalousie se repliaient pour que leurs communications ne fussent point interceptées par les Anglais.

Voilà où en était la guerre d'Espagne dans les premiers mois de 1811. L'empereur en ressentait beaucoup de chagrin et d'humeur : mécontent de ses généraux, il se confiait chaque jour de moins en moins dans leur capacité. Les mouvements d'une armée ne peuvent pas être commandés à quatre cents lieues de distance. Une partie d'échecs par correspondance est ennuyeuse et déplaisante à un joueur passionné.

L'Espagne devenait insupportable à Napoléon. Parfois, il lui arrivait de laisser entasser sur sa table, pendant deux ou trois jours, les dépêches, certain d'avance de n'y trouver que des nouvelles contrariantes. Alors il s'adressait au chef de son cabinet militaire :

— D'Albe, lisez ces lettres, vous me direz ce qu'elles contiennent.

M. d'Albe prenait les dépêches, puis rentrait après les avoir lues.

— Eh bien, y a-t-il quelque chose d'intéressant ou de nouveau?

— Sire, pas précisément; la situation est à peu près la même.

— Faites-moi un rapport, un résumé sur leur contenu.

M. d'Albe se mettait à l'ouvrage. Le rapport terminé, l'empereur le feuilletait :

— C'est long, disait-il, je le lirai, mais auparavant écrivez-en un extrait pour le *Moniteur*.

Cet extrait était arrangé à l'usage du public, et par conséquent fort modifié. Le rapport et les dépêches étaient déposés sur la table de l'empereur pour être lus quand sa mauvaise humeur serait dissipée.

Le haut personnel gouvernemental venait, lui aussi, d'être l'objet de changements accomplis dans ce même esprit qui présidait aux remaniements d'une partie de notre législation administrative et judiciaire. La présence de Fouché au ministère de la police n'était certes pas une garantie de justice et de liberté; mais, instruit par une longue expérience, il se refusait aux actes selon lui nuisibles au gouvernement. Il ménageait les personnes avec qui il avait eu des relations dans les temps passés. Il n'était pas l'exécuteur muet des volontés du maître et faisait des objections avant d'obéir. L'empereur lui donna pour successeur le

général Savary, duc de Rovigo. En lui accordant une confiance plus entière qu'à Fouché, il lui recommanda une certaine modération. En thèse générale, il préférait une police conduite avec discernement. Mais si ce n'était pas tous les jours qu'il voulait un zèle et un dévouement obséquieux et impitoyables, il lui convenait d'avoir à sa disposition des hommes qui, le cas échéant, ne tenteraient pas une observation et n'apporteraient aucun retard à l'accomplissement de ses ordres.

Le duc de Rovigo avait été jusqu'alors un serviteur de cette sorte et rien de plus. Maintenant ministre, homme politique, il devait se montrer sous un autre aspect. L'empereur le souhaitait ainsi, et même dans son intérêt personnel, le ministre ne cherchait plus à passer pour un aveugle mamelouk. D'un esprit sans doute grossier, il avait néanmoins de la finesse. Devenu chef de la police, il comprit sa position. Il fut obligeant, rendit des services, adoucit des rigueurs, changea surtout ses rapports avec le parti royaliste dont auparavant il ne parlait qu'avec exécration. Le faubourg Saint-Germain commença à compter sur ses bons offices pour de petites affaires privées, se souvenant que madame de Rovigo, née Faudoas, avait parenté et alliance avec la haute aristocratie. M. de Rovigo était un exemple de l'influence qu'exerce sur les hommes le cadre où ils sont placés. Toutefois, Napoléon pouvait-il mettre en lui une aussi grande confiance? Il était peut-être,

parmi les principaux serviteurs de l'empereur, un de ceux qui avaient reçu la plus forte impression de la guerre d'Espagne, de la campagne d'Essling et de Wagram, du soulèvement de l'Allemagne et des périls que courait la fortune de l'empereur. Vraisemblablement, il le jugeait avec assez de connaissance pour être persuadé qu'il ne cesserait jamais de jouer de grandes et hasardeuses parties.

Les lois et les décrets qui soumettaient la presse à tant de rigueur ne parurent pas encore suffisants ; un décret du 11 février 1811 confisqua et réunit au domaine de l'État la propriété du *Journal des Débats*, qui cependant avait pris, pour se sauvegarder, le titre de *Journal de l'Empire*.

Après le 18 Brumaire, en 1799, le gouvernement provisoire ne conserva que treize journaux. Les *Débats* dataient des premiers jours de la Constituante. Ce journal, sans aucune couleur politique, reproduisait les délibérations de l'Assemblée comme le *Bulletin des Lois*, et insérait tous les actes législatifs ; aussi fut-il du nombre des feuilles autorisées à continuer leur publication. Lorsque M. Bertin et plusieurs de ses amis l'achetèrent, il ne se renferma plus dans cette spécialité et ne tarda pas à être fort répandu. Il eut pour rédacteurs des hommes distingués. Ses articles littéraires, très supérieurs à ceux qu'on avait lus jusqu'alors, les feuilletons de Geoffroy, la critique des auteurs et des acteurs lui assurèrent un très grand succès. Sous le gouvernement directorial, M. Ber-

tin rédigeait une feuille qui faisait une guerre acharnée aux opinions et au parti révolutionnaires. Elle avait été supprimée, et son rédacteur eut même à craindre d'être déporté ou banni. Aux *Débats*, il ne risqua pas une imprudente opposition contre le pouvoir absolu qui rétablissait le bon ordre. Il n'aurait pas eu l'appui de l'opinion publique. mais il demeura hostile à la révolution, il déclara la guerre à la philosophie du XVIIIe siècle. Le premier consul et tous ceux qui tenaient au gouvernement ne pouvaient endurer de perpétuelles attaques contre le mouvement social dont ils étaient issus. Dès la première année du siècle, M. Bertin fut enfermé au Temple, puis exilé à l'île d'Elbe. Il obtint ensuite la permission de séjourner à Rome. Il y rencontra M. de Chateaubriand, et dès lors commença entre eux cette amitié qui eut une si grande influence sur les vicissitudes de leur vie politique. Les *Débats* devinrent une sorte de puissance. Aussi, en 1803, l'empereur leur imposa-t-il un rédacteur en chef, auquel les propriétaires eurent à payer un traitement. Ce surveillant fut un de leurs amis, M. Fiévée. homme de beaucoup d'esprit, que l'empereur affectionnait. Trop indépendant pour contrôler avec assez de sévérité, M. Fiévée se vit bientôt remplacé par M. Étienne. Les considérants de ce décret impérial du 11 février sont un curieux témoignage du degré de despotisme auquel était parvenu l'empereur Napoléon :

Considérant que le produit des journaux ou feuilles périodiques ne peut être une propriété qu'en conséquence d'une concession expresse faite par nous;

Considérant que le *Journal de l'Empire* n'a été concédé par nous à aucun entrepreneur; que les entrepreneurs actuels ont fait des bénéfices considérables, dont ils jouissent depuis un grand nombre d'années;

Considérant, d'ailleurs, que la censure ou les autres moyens d'influence sur la rédaction d'un journal ne doivent appartenir qu'à des hommes sûrs, connus par leur attachement à notre personne, et par leur éloignement de toute correspondance et influence étrangères;

L'entreprise du *Journal de l'Empire* est concédée à une société d'actionnaires qui sera composée de vingt-quatre actions.

Un second décret distribua seize actions à plusieurs des fonctionnaires de l'administration supérieure, pour la plupart honorables par leur mérite et leur caractère. Presque tous furent affligés et même confus d'être enrichis du bien d'autrui. M. Mounier en aurait volontiers restitué sa part, mais c'était renoncer à sa position.

Peu de jours après cet acte inqualifiable, la nomination de M. Maret, duc de Bassano, au ministère des affaires étrangères vint indiquer plus clairement encore la rupture prochaine de la paix avec la Russie. Il avait toujours ambitionné ce département, terme de la carrière de sa première jeunesse, satisfaction suprême de son amour-pro-

pre : l'empereur était assuré d'avance de le trouver toujours docile à ses opinions et zélé dans l'exécution de ses projets (1), tandis que M. de Champagny, ministre sensé et consciencieux, sans être toutefois un homme d'esprit, faisait quelquefois de timides réserves, n'entrait pas toujours vivement dans sa pensée. Il fut promu intendant général de la maison de l'empereur. M. Daru succéda à M. de Bassano comme secrétaire d'État. Je n'avais affaire à aucun des ministres et je ne les recherchais pas; mais je retrouvai M. Daru aussi amical pour moi qu'à Varsovie et à Thorn : il ne ressemblait point à son prédécesseur. Il n'était point invisible, point accablé d'occupations; il ne laissait pas entrevoir que l'empereur avait une entière confiance en lui. Il ne se chargeait pas du joug pesant qu'imposait une telle position, mais remplissait simplement son métier de secrétaire d'État et ne vivait pas dans les rayons du soleil.

La préoccupation du public était la réception de M. de Chateaubriand à l'Académie française, appelée officiellement alors la seconde classe de l'Institut. Ses relations avec l'empereur avaient

(1) D'après certains documents inédits, M. de Basano n'aurait pas tout à fait joué à cette époque le rôle qu'on lui a unanimement attribué. Il se serait permis plus d'une fois quelques remontrances, écouteés avec impatience et colère, mais oubliées et pardonnées le lendemain. Son dévouement absolu n'en a jamais rien laissé transpirer.

varié. Nommé, après le grand succès du *Génie du Christianisme*, secrétaire de l'ambassade de Rome, M. de Chateaubriand estima ce titre au-dessous de sa position dans la société et dans la littérature. Il se plaignit rapidement de ses relations, devenues désagréables, avec son ambassadeur le cardinal Fesch, et le premier consul l'accrédita ministre près la république du Valais, la plus petite des annexes de la Confédération suisse, et le moindre poste de la diplomatie. Il voyagea pendant quelques mois en Italie, ne se pressant point de se rendre à sa nouvelle destination ; puis il rentra à Paris, mécontent et encore indécis sur son acceptation. Il confiait souvent ces divers sentiments à M. de Montlosier, son ami et son compagnon d'émigration à Londres. Il s'était résigné et allait partir lorsque, comme le racontent ses *Mémoires d'outre-tombe*, il entendit crier dans la rue le jugement et l'exécution du duc d'Enghien. Il donna sa démission.

Depuis, on eut à le compter parmi les ennemis de Napoléon. En 1806, il visita la Grèce, la Palestine, l'Égypte, traversa l'Espagne pour être de retour en France dans les premiers jours de juin 1807. Peu après parut, dans le *Mercure*, journal qui lui appartenait, un article resté célèbre :

Lorsque, dans le silence de l'abjection, on n'entend plus que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur : lorsque tout tremble devant le tyran, l'historien paraît

chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'empire. Bientôt les fausses vertus seront démasquées par l'auteur des *Annales;* bientôt il ne fera voir dans le tyran déifié que l'incendiaire et le parricide!

Au moment où M. de Chateaubriand écrivait ces terribles lignes, l'empereur, victorieux à Friedland, revenait de Tilsitt triomphant et plus puissant que jamais. Il lut l'article du *Mercure* :

— Chateaubriand, dit-il, croit donc que je suis un imbécile et que je ne le comprends pas. Je pourrais le faire sabrer sur les marches des Tuileries.

Le *Mercure* fut supprimé et M. de Chateaubriand mis à l'amende, ce qui était un fâcheux embarras. Il publia *les Martyrs*, où se trouvent quelques-unes de ses plus belles pages.

S'il n'espérait guère s'emparer de lui et le prendre à son service, l'empereur désirait ne pas l'avoir pour ennemi. Lorsque son cousin, Armand de Chateaubriand, fut arrêté à l'instant où il débarquait, chargé de lettres destinées à d'anciens chefs de chouans en correspondance avec les princes émigrés, l'empereur se disposait à lui faire grâce si M. de Chateaubriand le lui demandait ; ce dernier ne jugea pas que cette démarche obtînt le succès qu'on lui faisait espérer. L'auteur du *Génie du Christianisme* avait beaucoup de goût et de confiance pour madame de Rémusat, dame

de l'impératrice Joséphine. Affligée de la situation de Chateaubriand, dont les œuvres constituaient le seul revenu, elle en parla à l'empereur qui vint en aide à celui qui se montrait son ennemi. Je n'ai su cela que quarante ans après par M. Pasquier. A cette même époque, lorsque M. de Chateaubriand acceptait ce bienfait, il apprit également que l'empereur s'était étonné de voir l'Institut ne pas même mentionner le *Génie du Christianisme* dans la distribution des prix décennaux.

En confiant le ministère de la police à son aide de camp Savary, Napoléon l'avait chargé de bien traiter les gens de lettres, en grande majorité hostiles à son gouvernement. Le ministre commença par distribuer une somme de cent mille francs à ceux qui célébraient en vers ou en prose le mariage de l'empereur et la naissance du roi de Rome. Ensuite, il voulut faire la conquête de l'aristocratie des lettres, et se mettre en bons rapports avec l'Académie française. Il s'attacha d'abord Esménard, aujourd'hui très oublié, mais dont le poème *la Navigation* avait eu un grand succès. C'était, d'ailleurs, un homme de beaucoup d'esprit. Censeur des théâtres, de la librairie, puis chef de division au ministère de la police, il réunit assez vite autour de Savary un entourage de gens de lettres empressés à manifester leur dévouement à l'empereur; mais l'Académie témoignait encore d'une certaine indépendance d'opinion.

» Je me mis en tête, écrit M. de Rovigo dans ses *Mémoires*, d'y faire entrer quelques-uns des miens. »

Il débuta par l'élection d'Esménard. Deux mois après, encouragé par ce succès, il eut l'idée d'y poser la candidature de M. de Chateaubriand et de le rallier ainsi. La mort de Chénier laissait une place vacante. M. de Chateaubriand ne déclina point cette proposition. Il fit, selon l'usage et l'étiquette, des visites à tous les membres de l'Académie : en personne à ceux qu'il connaissait, et aux autres par carte, — ce dont ils furent choqués. Puisque c'était M. le ministre de la police qui s'occupait de cette nomination, M. de Chateaubriand ne pouvait pas se dispenser de se présenter chez lui. Comme il montait l'escalier, il croisa M. Molé qui descendait. Ils avaient été pendant longtemps amis, mais ne se voyaient plus n'ayant pas suivi la même route.

Cependant ils s'abordèrent avec cordialité :

— Pouvait-on prévoir, s'écria M. de Chateaubriand, que c'est ici que nous aurions à nous rencontrer !

En consentant à cette élection, il entendait bien conserver ses opinions et la position qu'il s'était faite. Tout libéral qu'il fût, il se refusait à déserter ses amis de l'ancien régime. Son amour-propre venait encore de s'exalter par le succès incontesté de *l'Itinéraire*.

C'est sous cette impression qu'il composa son

discours de réception. Devait-il honorer sans réserve et sans blâme Chénier le régicide, Chénier le conventionnel, le terroriste fougueux?

Quand, selon les règlements, M. de Chateaubriand soumit son discours à une commission, la majorité l'engagea à renoncer aux passages qui, sans avoir le caractère de critique littéraire, réveilleraient de tristes souvenirs et ranimeraient les rancunes et les haines politiques. M. de Chateaubriand n'y obtempéra point, et la majorité prononça que l'Académie n'en écouterait pas la lecture tant que les passages incriminés ne seraient point retranchés ou modifiés. Le discours n'était pas connu, et le public se demandait qui avait tort ou raison.

L'empereur voulut le lire. M. Daru pria M. de Chateaubriand de lui en envoyer une copie. Napoléon ratura de force coups de crayon les phrases qui lui déplaisaient et indiqua les changements à faire. Il s'exprima avec une vive irritation sur cet incident dans une apostrophe à M. de Ségur, un des académiciens d'avis que le discours fût prononcé.

Napoléon s'arrêta en l'apercevant à la sortie de la messe et lui dit :

— Il ne s'agit pas de moi. Jamais je n'ai été loué plus éloquemment que dans ce discours; mais cette diatribe contre la révolution, cette indignation contre la mort du roi, c'est provoquer à une nouvelle révolution, c'est insulter des

hommes puissants ou célèbres, c'est troubler le calme que j'ai procuré à la France. J'ai dû oublier le passé, je ne puis permettre qu'on en réveille la mémoire. Tout mon soin est de l'effacer. J'ai imposé silence aux anciennes discordes. Le repos de la France en dépend. Je sais bien ce qu'on peut penser de ce qui s'est fait ou dit dans ces temps-là; mais la société actuelle, mais mon gouvernement reposent sur cette base, et je n'entends pas qu'on y touche! Ne voyez-vous pas quels ménagements il fallait avoir pour des hommes dont les talents ou les services sont honorables ou utiles, et à qui j'ai créé une grande existence? N'avez-vous pas remarqué combien, lorsque j'ai épousé une archiduchesse d'Autriche, nièce de la reine Marie-Antoinette, j'ai pris soin de rassurer et de satisfaire ceux que ce mariage pouvait inquiéter? Quand l'impératrice est arrivée ici, elle a joué sa première partie de whist avec deux régicides : M. Cambacérès et M. Fouché. Comment vous, monsieur de Ségur, qui avez assisté à toute la révolution, n'avez-vous pas compris cela? Vous allumeriez donc ce brûlot?

Puis, se tournant vers M. de Fontanes qui était près de ce groupe, et qui plus que tout autre patronnait le discours, il ajouta en haussant les épaules :

— Ah! grands enfants! Pauvre France!

Les ministres, totalement étrangers, affir-

maient-ils, à cette révocation de quatorze préfets, avaient fort bien accueilli mon père. Mais parler d'une compensation pour lui, n'aurait-ce pas été inviter l'empereur à confesser ses torts? MM. de Bassano et de Montalivet me mirent au courant de ses griefs. L'administration de mon père était irréprochable, mais sans influence sur les Genevois; ils ne devenaient pas Français, Genève restait un canton suisse et conservait les mêmes opinions, la même indépendance d'esprit et de conversation; les exilés y recevaient un accueil sympathique. L'empereur s'était, du reste, déjà plaint à mon père d'avoir laissé subsister un article du traité par lequel la république de Genève, en consentant à sa réunion avec la république française, réservait à la municipalité de cette ville l'instruction publique, les institutions religieuses et de charité. Il lui avait répondu qu'il se croyait obligé de respecter les termes d'un traité consenti par le gouvernement français, et que, de plus, l'abolition de cette clause serait un surcroît de dépense.

Dès ce moment, il s'était aperçu que l'empereur n'admettait nullement cette manière de voir et d'agir, qu'une lettre imprimée de M. de Sismondi confirme en termes que je suis heureux de citer :

M. de Barante, notre préfet, sait se faire aimer dans l'exécution même de la conscription et des impôts; nous sentons que sa probité, sa douceur, l'ordre par-

fait qu'il a établi dans tout ce qui dépend de lui, nous sauvent chaque jour de milliers de vexations. Nous n'éprouvons d'autres maux que ceux qui sont inévitables.

C'était à moi bien plus qu'à mon père de réclamer justice. Je voulais donc arriver à entretenir l'empereur de cette question qui me tenait à cœur.

J'ai vu deux fois l'empereur, écrivais-je quelques jours après à mon père.

Dimanche, il me reconnut et m'adressa quelques paroles relatives à la Vendée. Le lendemain, j'ai essayé d'avoir une audience particulière; le chambellan de service y mit de la complaisance et du soin.

L'empereur a répondu :

— Qu'il vienne au lever!

Ordinairement c'est à ce moment que les audiences sont accordées.

J'entrai donc avec le lever qui était nombreux. L'empereur me parla de Napoléon-Vendée. Je fus même à peu près le seul à qui il adressa la parole. Je restai le dernier après les autres, afin qu'il put me retenir. J'hésitais même si je ne m'avancerais pas vers lui. Il ordonna qu'on introduisît un notaire qui lui portait un contrat à signer. Cela finit ainsi.

Je réussis enfin à avoir une audience. L'empereur me montra beaucoup de bienveillance. Quand je l'entretins de mon père, il me répliqua en termes qui me blessèrent. Il me permit cependant d'en être offensé et de le lui dire. Il sembla même me

faire quelque peu espérer une réparation ; mais je restai persuadé de sa mauvaise volonté. Toute la partie de sa conversation sur la Vendée, sur le caractère des guerres dont elle avait été le théâtre, fut très intéressante. Je l'ai rapportée, à propos des conspirations des chouans.

Pendant ce séjour à Paris, j'eus l'occasion d'assister de près à une entreprise importante où l'empereur échoua ; car tout lui devenait difficile tant il avait compliqué sa situation. Il désira conclure un arrangement avec le pape et cesser d'être en inimitié avec la religion catholique. Ce fut encore une illusion, un trait de présomption ; il comprenait cependant toute la gravité des questions religieuses : lui, qui était si adroit à dompter par la force et à séduire par l'intérêt, se trompait souvent sur la puissance de l'opinion des convictions sincères et obstinées. Décidé à entreprendre la guerre de Russie, entre autres embarras, il allait laisser derrière lui, l'hostilité que lui témoignait l'opinion catholique, indignée de la captivité du pape. Il ne s'aveuglait pas sur ce danger. Le concile lui parut un moyen à essayer pour le faire disparaître ou du moins le diminuer. Il comptait non sur la vraisemblance du succès, mais sur les hasards des circonstances, sur l'effet de ses menaces, de ses colères, sur l'influence que souvent il savait prendre par la conversation. En général, on augurait mal du concile, et on s'étonnait que l'empereur eût oublié ce qu'il disait sou-

vent : « que les hommes deviennent ingouvernables lorsqu'on les réunit en assemblée ». C'est ce qui arriva, et, peu après l'ouverture du concile, l'opposition aux volontés de l'empereur se manifesta si nettement qu'il fallut y renoncer. Les évêques de Troyes, de Tournay et de Gand furent mis à Vincennes. Dans les premiers jours du concile, et lorsqu'il était déjà évident que les évêques n'auraient point la docilité désirée, quelques-uns d'entre eux se rendirent à Saint-Cloud pour présenter leurs hommages à l'empereur, qui refusait de recevoir l'adresse du concile, jugée par lui très insuffisante.

Il engagea avec eux une conversation d'une extrême vivacité. Ses reproches, ses apostrophes étaient violents et presque injurieux. Puis il les congédia et passa dans le jardin avec l'abbé de Pradt, alors archevêque de Malines et un de ses aumôniers.

— Vous me croyez sûrement très en colère, lui dit-il, eh bien, tâtez-moi le pouls.

M. de Pradt n'y reconnut point la moindre accélération.

L'empereur employait souvent ces colères factices pour intimider et obtenir soit la soumission, soit un plus grand empressement dans l'obéissance et le service.

Ce concile, destiné à traiter de si grandes questions et entre autres du projet de transporter le Saint-Siège de Rome à Avignon, en résolut une seule. Le pape, depuis sa captivité, ne croyant pas

pouvoir exercer ses fonctions, n'envoyait plus de bulles aux évêques nommés par l'empereur. Déjà vingt-sept diocèses n'avaient point de titulaires. L'empereur proposait qu'à défaut de bulles émanées du Saint-Siège, l'archevêque métropolitain conférât l'institution canonique, et il avait dépêché trois évêques à Savone pour s'assurer de l'adhésion du souverain pontife à ce mode de consécration des évêques. Pie VII s'y était résigné, mais non pas d'une manière officielle. Le concile accepta cette combinaison.

X

Juin 1811 - Février 1813.

Mon père désirait beaucoup me voir marié. Moi même j'estimais qu'à mon âge et dans ma position je devais m'assurer ce bonheur. Mon père et les amis de notre famille étaient en quête pour me trouver un mariage riche. Je voulais avant tout une personne qui me plairait et que je serais sûr d'aimer. Je les laissais chercher, bien persuadé qu'on ne me proposerait aucune jeune fille qui eût autant de charme pour moi que celle à qui je pensais depuis longtemps. J'avais aperçu mademoiselle de Houdetot, quand elle était encore enfant, auprès de sa grand'mère, madame de Houdetot. Sœur de M. Frédéric de Houdetot, mon ami intime, elle avait été élevée et comme adoptée par sa tante, madame de la Briche, belle-mère de M. Molé, chez qui j'allais souvent. J'y voyais mademoiselle Césarine s'embellir et profitant de son éducation au milieu d'une société distinguée, où l'esprit était compté pour

beaucoup. Je me décidai, j'écrivis à mon père, qui me donna son consentement, et je me rendis au château du Marais, auprès de madame de la Briche. Je fus bien accueilli. Ma demande avait été prévue. peut-être même souhaitée. Je passai ensuite plusieurs jours avec mon père qui, dans sa triste mélancolie, accepta quelque consolation en me sachant heureux.

J'avais pu juger à Paris des alarmes causées par l'imminence de la guerre contre la Russie. On en augurait le mauvais succès. Mais en province on souffrait bien autrement de toutes les exigences nécessitées par les préparatifs de cette immense entreprise. Les contingents de la conscription étaient augmentés. On devançait l'âge prescrit par la loi : on n'entendait pas être privé d'un seul soldat, on poursuivait les réfractaires comme des condamnés. Je fus témoin en Auvergne d'exécutions qui désolaient notre département, un des moins dociles à la conscription, et qui comptait beaucoup d'insoumis. Ils abandonnaient leur famille et recevaient dans les forêts qui couvrent la montagne un bienveillant asile. Leurs hôtes les nourrissaient et ils s'employaient à leurs travaux. La gendarmerie ne réussissait pas à les saisir. Pour remédier à cet état de choses, le ministre de la guerre envoya dans le département un général de brigade. Des garnisaires furent placés chez les pauvres paysans dont le fils était réfractaire, et qu'on tenait pour responsables de la désobéissance du conscrit qui se dérobait

au sort d'un mauvais numéro. Ces garnisaires n'avaient pour toute nourriture que du pain noir et couchaient sur la paille. Cette hospitalité les mettait de mauvaise humeur et ils traitaient rudement les malheureux condamnés à les loger. Je retrouvais ainsi ce que j'avais vu avec tant de pitié lorsque nos soldats étaient établis chez les paysans de Silésie ou de Pologne.

Au bout de trois semaines, vers le milieu de juillet, je rentrai à Napoléon en m'arrêtant quelques jours au Marais. Il fallait faire rejoindre la réserve des conscriptions précédentes, ce qui m'absorba de suite très entièrement. Notre département fut encore ménagé. On nous réclama seulement la moitié des conscrits que de bons numéros avaient jusque-là préservés de l'appel.

Je reçus, à cette époque, ce me semble, une singulière lettre du ministre de l'intérieur. Depuis quelque temps, l'empereur favorisait les mariages de plusieurs de ses généraux ou des officiers de sa maison avec de jeunes personnes de la haute aristocratie. Peut-être eut-il un jour la pensée de faire de ces alliances une mesure politique. Quoi qu'il en soit, le ministre de l'intérieur écrivit à tous les préfets en leur demandant une liste des jeunes filles à marier appartenant à des familles riches ou considérées. Comme la lettre ministérielle ne s'expliquait pas nettement, et n'indiquait point ce qu'on voulait dire par riche ou considéré, je répondis en homme qui ne

sait pas comprendre et j'envoyai une liste d'une centaine de noms, classés par ordre alphabétique, sans notes particulières sur aucune famille : de la statistique et rien de plus. Je n'ai jamais appris que, de ce travail, il fût résulté une seule union dans un département quelconque.

A ce même moment, M. Auguste de La Rochejaquelein, n'ayant pas accepté un grade dans l'armée, fut mis en prison jusqu'à ce qu'il satisfît à cette volonté de l'empereur. La police, et non l'administration, se chargea de cette mesure.

Je revins au Marais, puis à Paris, où mon père arriva pour assister à mon mariage. Le 28 novembre 1811, mon contrat fut signé par l'empereur. J'ai lu, dans une biographie récemment publiée, que j'attachai beaucoup d'importance à obtenir cette faveur. L'empereur signait le contrat des auditeurs, des préfets et de nombreux fonctionnaires. J'eus à obéir à cette règle de l'étiquette. Cela n'avait rien de remarquable.

J'aurais préféré ne pas emmener sans délai, dans une préfecture de village, une jeune femme loin de sa famille, de sa société et des amusements de l'hiver. Toutefois, nous partîmes dans les derniers jours de janvier 1812. La saison était mauvaise. Nous voyageâmes à travers la neige. Mais madame de Barante eut la compensation de trouver la préfecture nouvellement achevée, et son appartement commode et même élégant. Elle eut rapidement lié connaissance avec la petite société de Napoléon et

se fit aimer de tout notre monde administratif.

Je la quittai bientôt pour m'occuper encore de la conscription. C'était un déplorable devoir. Jamais on n'avait exigé un tel contingent. Mais la récolte avait été mauvaise et ces pauvres recrues consentaient à être soldats pour avoir du pain. Ces levées extraordinaires ne suffisaient même pas à l'empereur. Il cherchait à ce moment à former le premier ban de la garde nationale, destinée à défendre nos frontières, si, par malheur, l'Europe ramenait les débris de sa grande armée qu'il allait conduire si loin de la patrie.

Il ne pouvait détacher son esprit de cette campagne de Russie qui l'attirait irrésistiblement. J'ai lu, dans les *Mémoires manuscrits* de M. de Caulaincourt, comment l'empereur, après l'avoir rappelé de son ambassade, s'efforçait de le faire convenir de la nécessité de cette guerre et de la probabilité du succès. — Son dévouement, lui disait M. de Caulaincourt, était invariable ; il était prêt à se faire tuer pour son service ; mais il devait ne pas lui cacher la vérité et lui exposer les difficultés et les dangers qu'il rencontrerait dans l'invasion de cet immense empire, où feraient défaut les ressources des pays civilisés. M. de Caulaincourt connaissait le plan de l'empereur Alexandre et ajoutait que l'occasion de remporter une de ces grandes victoires qui décident d'une campagne ne se présenterait certainement pas.

Sur ces entrefaites eut lieu l'audience du prince

Kourakine avec l'empereur, dans laquelle, tout en le recevant avec courtoisie et bienveillance, il lui déclara formellement qu'il ne renoncerait jamais au blocus continental.

— Le seul moyen d'anéantir l'Angleterre est, lui dit-il, de mettre les manufactures anglaises en état de siège. C'est pour y réussir que j'ai réuni à l'empire français les villes hanséatiques et le duché d'Oldenbourg.

Une note remise par le duc de Bassano manifesta explicitement encore la volonté de l'empereur et l'indispensable nécessité du blocus accepté déjà par l'Europe entière. L'ambassadeur demanda ses passeports. La guerre était décidée.

Une autre circonstance apprit au public qu'elle allait commencer. On découvrit que M. de Czernicheff avait gagné un commis du ministère de la guerre, et se procurait de la sorte la connaissance du nombre et des mouvements des armées françaises. Présenté, lors de la conférence d'Erfurth, à Napoléon, M. de Czernicheff, aide de camp d'Alexandre, avait paru lui plaire. Envoyé à Napoléon et attaché à sa maison militaire pendant la campagne d'Essling, il accompagnait l'empereur lorsque, les ponts emportés, ce dernier désirait atteindre de l'île de Lobau la rive droite du Danube. Le courant était rapide et la petite barque chargée : « Surtout ne noyons pas l'aide de camp de l'empereur Alexandre ! » s'écriait Napoléon durant cette traversée difficile. M. de Czernicheff

revint ensuite plusieurs fois pour remettre des lettres du tsar à Napoléon, qui continuait à montrer du goût pour lui. Sans avoir de mission diplomatique, il l'entrenait parfois des affaires. Ce n'était pas lui cependant qui suppléait à la nullité de l'ambassadeur, le prince Kourakine, mais son premier secrétaire, le comte de Nesselrode.

Tout était prêt pour la guerre. L'Autriche et la Prusse avaient jugé qu'elles seraient conquises si elles ne marchaient de concert avec la France. Tous les États d'Allemagne fournissaient des contingents. Seul le général Bernadotte, devenu le prince royal de Suède, s'y refusait.

Un congrès de tous les alliés fut le point de départ de cette prodigieuse campagne. L'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, les rois de Bavière, de Wurtemberg et de Wesphalie, le roi de Saxe, hôte de tant de rois, furent traités, à Dresde, avec courtoisie par l'empereur Napoléon. Il eut beaucoup d'égards pour l'impératrice d'Autriche, mère de l'impératrice Marie-Louise. Toutefois, il faisait sentir sa prééminence, les rois de l'Europe n'étaient-ils par les grands vassaux de l'empereur d'Occident ?

Ses armées franchissaient la Vistule et occupaient la Pologne, et cependant, à certains instants, il se figurait le maintien de la paix comme encore possible. Avant de quitter Paris, il avait chargé le comte de Narbonne, récemment placé parmi ses aides de camp et à qui il temoignait de la confiance, de se

rendre auprès de l'empereur de Russie. Sans doute, ses préparatifs étaient immenses, l'Autriche et la Prusse consentaient à combattre à ses côtés. Quelque irrévocable que fût sa résolution, il réfléchissait néanmoins sur les aléas de cette colossale entreprise, et il aurait voulu que l'empereur de Russie se reconnût vaincu avant d'avoir lutté.

Déjà le tsar avait répondu à une dernière tentative de son ambassadeur, le général de Lauriston, en lui signifiant que rien ne le déciderait à renoncer au commerce de la Russie avec l'Angleterre. M. de Narbonne reçut la même réponse.

Alexandre l'accueillit aimablement et lui dit :

— Je ne me fais pas d'illusion ; l'empereur est un grand général ; mais j'ai pour moi l'espace, la saison. Je ne poserai point les armes tant qu'il y aura un soldat étranger sur le sol de la Russie.

Cette conversation parut très raisonnable à M. de Narbonne, qui pensait sur cette guerre de Russie comme la plupart des hommes politiques et des généraux expérimentés. Elle fut rapportée à l'empereur, encore à Dresde ; celui-ci ne s'en montra nullement ému.

J'ai ouï raconter par beaucoup de témoins oculaires le passage du Niémen. C'était un spectacle magnifique. Les troupes étaient admirables. Aucune fatigue, aucune souffrance n'avaient eu raison de cette innombrable armée. A cinq cents lieues, elle semblait défiler à une revue sur la place du Carrousel. Les habits étaient neufs ; les armes

resplendissantes; l'artillerie, les charrois, les convois de vivres, rien ne manquait. Les soldats avaient une physionomie confiante et animée. Les hommes les plus sages, les esprits les plus chagrins ne parvenaient pas à se défendre d'admiration et d'enthousiasme. L'empereur en subit une vive impression, qui contribua à modifier ses projets.

Jusqu'alors, dans ses moments de sagesse et de froide réflexion, il pensait qu'il serait peut-être prudent de ne point se hâter de conduire ses armées au cœur de la Russie, qu'il valait mieux s'établir en Pologne sur la frontière du territoire ennemi, s'y faire une base d'opération, y avoir une bonne et régulière administration : des garnisons, des magasins, des hôpitaux pour les malades et les blessés; en un mot y chercher tous les avantages qu'offre seul un pays qui n'est pas le théâtre de la guerre. On l'avait fait trop tard et incomplètement en 1807, lorsque M. de Talleyrand fut chargé de diriger une administration de ce genre. L'empereur eut même l'idée de lui confier encore cette importante mission. Mais, rappeler aux affaires M. de Talleyrand, en disgrâce depuis les événements d'Espagne, amoindrissait s'il n'annulait pas M. de Bassano, à qui une indiscrétion révéla ce danger. L'empereur n'était pas décidé et M. Bassano ne lui convenait que trop par le zèle de son obéissance. On envoya donc l'abbé de Pradt en Pologne, sans souci des avantages à attendre des conseils politiques de M. de Talleyrand.

Ce plan si sensé d'entrée en campagne comportait la reconstitution de l'ancienne Pologne. C'était pour la rétablir complète qu'il avait conclu avec l'Autriche un traité lui reconnaissant, en échange des provinces Illyriennes, la Lithuanie, occupée sans résistance depuis le passage du Niémen. Il était donc possible de constituer sans obstacles et sans retard le royaume de Pologne. Ainsi les Polonais, assurés de leur renaissance, auraient redoublé de patriotisme. Aucun sacrifice ne leur eût couté. La guerre contre la Russie se serait faite dans des conditions raisonnables, se serait prolongée au besoin sans désastres, sans revers sérieux pendant plusieurs campagnes. Il était même probable que l'empereur Alexandre se résignerait à la paix.

Mais cette marche n'était point conforme au génie impatient de Napoléon. Il lui fallait de grands et prompts résultats. D'ailleurs, il lui déplaisait de restituer à l'Autriche les provinces Illyriennes et de la remettre en contact avec l'Italie. Il voulait continuer à la tenir faible et comprimée. Enfin cette armée, telle que l'Europe n'en avait jamais vue, ce spectacle imposant de sa puissance et de sa force lui firent oublier les obstacles et les périls que lui-même avait prévus. Il céda à ses penchants et à son habitude de se fier aux hasards de la guerre. Il conçut un autre thème de conduite. Au lieu de rétablir une vaste et puissante Pologne, d'accord avec l'Autriche,

il pensa que contraindre l'empereur Alexandre à y consentir serait un meilleur calcul et ne lui coûterait aucun sacrifice. Pour atteindre ce but, il modifia ses projets politiques et militaires; il ne s'engagea à rien avec les Polonais et subordonna ses résolutions au succès de la campagne qui commençait. S'avancer rapidement sur le territoire russe, forcer l'armée ennemie à accepter une bataille qui serait terrible; profiter de la consternation de l'empereur Alexandre, retrouver ainsi l'ascendant qu'il croyait avoir sur son esprit, telle fut la chance que Napoléon résolut de poursuivre. Jusqu'à son entrée à Moscou il se fit ou tâcha de se faire illusion sur le caractère de la nation russe et de son chef. Il ne tenait pas compte de ce que la guerre d'Espagne et la campagne de Wagram avaient appris à tous les hommes sensés. Il n'y avait point de paix avec lui. C'est M. Mounier qui m'a expliqué ce revirement.

L'empereur, après avoir franchi le Dniéper, s'arrêta à Wilna, capitale de la Lithuanie, qui appartenait à la Russie depuis le premier partage de la Pologne. Il y installa une administration déstinée à fournir à l'armée ce qui lui était nécessaire. On construisit des moulins, des greniers et des fours. M. de Bassano eut la direction de toute cette organisation, des plus importantes. C'était lui qui expédiait les convois de vivres et de munitions. Les communications avec toute l'Europe devaient avoir lieu par cette voie.

Pendant que l'empereur refusait de nouvelles propositions de son adversaire et se consacrait à tous ces soins, sa présence devenait de plus en plus nécessaire pour gouverner son immense armée. Déjà le roi de Westphalie ne se soumettait pas au maréchal Davout. Napoléon quitta Wilna le 16 juillet, réunit ses troupes et s'avança vers le but qu'il se proposait. Il marcha sur Moscou. Mais les armées russes opéraient leur jonction sans qu'on pût les en empêcher. Les villes fortes ne se rendaient qu'après un siège qui coûtait cher aux assiégeants. Les villages étaient déserts et les vainqueurs ne s'y ravitaillaient pas. Partout et en toute occasion les Russes combattaient avec vaillance, sans engager toutefois cette bataille tant souhaitée par l'empereur.

M. de Narbonne, arrivé à plus de cinquante ans, sans avoir jamais mené la vie militaire, avait repris ses fonctions d'aide de camp. Nul, toutefois, ne s'acquittait de son service avec autant d'activité et d'exactitude.

L'empereur appréciait son esprit et se plaisait fort à converser avec lui. La veille de la bataille de la Moskowa, tout était prêt de part et d'autre pour le combat inévitable d'après la disposition des deux armées. L'empereur était radieux. Il avait prévu les mouvements du lendemain, et il indiquait à M. de Narbonne les positions qui seraient disputées :

— Vous n'avez jamais vu une bataille? lui disait-il.

— Sire, je n'ai pas eu cet honneur.

— C'est une grande affaire, c'est une terrible tragédie!

Puis il développa cette comparaison: l'exposition, les péripéties, les actes successifs, le dénouement. Et quand, après cette sanglante journée où les positions de l'ennemi furent forcées et occupées tout entières par l'armée française, les Russes se retirèrent en bon ordre et qu'il fallut reconnaître que cette victoire si espérée, si chèrement achetée, n'était pas le dénouement :

— Eh bien, disait l'empereur à M. de Narbonne, il n'y a pas eu de cinquième acte!

Cependant Napoléon s'imaginait encore que l'occupation de la capitale de l'empire moscovite par l'armée française contraindrait l'empereur Alexandre à désirer et à accepter une paix dont les conditions paraîtraient généreuses et honorables. D'ailleurs, il comptait sur les ressources qu'offrirait à son armée cette riche et grande cité, centre d'un pays fertile et d'un commerce considérable.

Aucun obstacle ne fut opposé à nos progrès; mais, après l'incendie, l'occupation de Moscou devint une conquête funeste. L'hiver allait commencer. fallait-il l'affronter au milieu de ces ruines, où l'armée ne pouvait plus ni se nourrir ni se procurer le nécessaire? L'héroïque campagne qui avait conduit l'armée française du

Dniéper à Moscou, la bataille de la Moskowa, n'avaient point détruit l'armée russe. Comme son souverain, la population moscovite, loin d'être abattue et découragée, se croyait assurée d'anéantir les envahisseurs éloignés de sept cents lieues de leur patrie et condamnés à traverser les neiges et les glaces jusqu'à la frontière. Napoléon était loin de dicter ses volontés dans les négociations qu'il tentait.

Avant de se décider à évacuer Moscou, l'empereur réunit les maréchaux pour avoir leur avis ; M. Daru assistait à ce conseil, soit comme secrétaire d'État soit comme chef de l'administration militaire. Il prit des notes et il écrivit ensuite une sorte de procès-verbal qui se trouve encore parmi les papiers que conserve son fils. Je ne l'ai point lu ; mais je sais que le maréchal Ney et M. Daru furent les seuls qui conseillèrent formellement, et en motivant leur avis, d'hiverner à Moscou.

L'empereur avait comme toujours sa résolution prise d'avance ; mais il souhaitait qu'on lui proposât ce qu'il voulait faire. Il insista lui-même longuement sur les périls que susciterait en France une absence si prolongée, sur ce qui se passerait peut-être à Paris quand on saurait lui et son armée bloqués à une aussi grande distance. Aussi lorsque, pendant la fatale retraite, arriva la nouvelle de la conspiration du général Malet, l'empereur dit à M. Daru :

— Vous voyez si j'avais raison !

Il ne fut pas réellement question de marcher sur Pétersbourg. La saison, la distance, la disposition du sol ne permettaient pas de penser à un pareil projet. L'empereur le savait bien, et s'il en parla ce fut pour que les objections vinssent des maréchaux.

Je n'ai point de détails à donner sur ce retour de Moscou et l'affreux passage de la Bérézina, ils ont été racontés par plusieurs des chefs de cette vaillante armée, vaincue seulement par les frimas, plus meurtriers que les batailles. Mais les débris de la grande armée étaient encore éloignés de Wilna, vers laquelle ils se dirigeaient, que l'empereur songeait déjà à retourner à Paris. Il en parla à M. Daru; celui-ci lui répliqua — ce dont nul ne doutait — que le lendemain de son départ il n'y aurait plus d'armée. M. de Bassano, consulté également, répondit que l'armée, ralliée, rétablie à Wilna, la saison devenue praticable, l'empereur pourrait rentrer en campagne avec toutes ses forces. Ses ordres datés de cette ville ne seraient-ils pas mieux obéis qu'expédiés de Paris, et sa présence ne contiendrait-elle point ses alliés, que son retour en France entraînerait rapidement à déserter sa cause? L'empereur, sans illusion sur aucun péril, était convaincu qu'il ne retrouverait sa prééminence sur l'Europe que par d'éclatantes victoires. Pour les préparer, il fallait, suivant lui, se hâter de revenir en France, demander encore au pays un nouveau sacrifice, et y reconsti-

tuer une formidable armée qui combattrait et vaincrait la coalition européenne. Il voyait déjà l'Allemagne renoncer à l'alliance française et l'Autriche, qu'il n'avait point ménagée, sur le point de se joindre à la Russie. Il s'inquiétait aussi, plus que de raison, de ce qui adviendrait à Paris à la nouvelle de ces derniers événements. Il envoyait toutefois ce *XXIXe Bulletin de la Grande Armée*, qui décrivait sans aucun ménagement la retraite de Moscou dans toute son horreur, et représentait l'armée comme anéantie, puis se terminait par ces derniers mots : — *La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure.*

L'empereur avait pris sa décision. Le 5 décembre au soir, il rassembla ses maréchaux, le roi de Naples et le vice-roi d'Italie, puis leur annonça son départ. Il monta dans un traîneau avec M. de Caulaincourt. Le maréchal Duroc, le comte de Lobau et le général Mouton suivaient dans un autre traîneau.

Son retour à Paris, le 19 décembre, calma les alarmes. On y craignait, sans rien prévoir, les suites de la destruction de l'armée et de tous les désastres divulgués dans le *XXIXe Bulletin.*

Napoléon se montra rassuré et confiant dans l'avenir. Jamais on ne le vit prendre tant de soin pour réconforter ou consoler cette opinion publique, si souvent bravée et dédaignée par lui. Il n'attacha d'importance qu'à l'entreprise du général Malet.

— La mort de l'empereur, insistait-il, s'il avait péri dans la guerre de Russie, n'aurait dû produire aucune révolution. Il a un fils qui doit lui succéder. Le roi est mort, vive le roi! est un dicton français.

La destitution de M. Frochot, maire de Paris, qui, persuadé de sa mort, avait douloureusement obéi au général Malet, fut la seule mesure de rigueur qu'il prononça après avis du conseil d'État.

J'avais passé toute l'année 1812 dans la Vendée. Madame de Barante m'avait quitté à la fin de décembre. Elle était grosse et devait faire ses couches à Paris. Je ne pus obtenir un congé pour l'y conduire.

Mais, après le retour de l'empereur, le ministre de l'intérieur pensa qu'il était à propos d'appeler quelques préfets. Ils agiraient ensuite sur l'opinion des départements en y répétant tout ce que Napoléon disait pour ramener le sentiment public. Il allait demander à la France d'énormes sacrifices en hommes et en argent. Les préfets auraient à y préparer les esprits. Car s'il lui convenait de laisser le public compter sur l'efficacité d'une médiation de l'Autriche il ne la croyait point possible et réellement ne la souhaitait point.

A Paris, je fus vivement impressionné par les conversations des officiers de sa maison, des lamentables détails qu'ils contaient dans les salons même des Tuileries sur la retraite de Russie et

sur l'état de l'armée. Ils expliquaient en quelle disposition ils avaient trouvé l'Allemagne à leur passage et prédisaient les malheurs de l'année suivante. M. de Bassano, lui, était loin d'avoir la même attitude. Revenu de Wilna, évacuée par l'armée française, il étalait au milieu de la consternation générale sa face souriante, son air de béatitude, plaisantait sur les misères de la retraite, racontait complaisamment sa vie à Wilna, ses bals, la sécurité où il tenait le corps diplomatique et sa bonne contenance jusqu'au dernier moment. « Nous faisions une belle défense avec nos violons! » s'écriait-il.

Or, lorsqu'il s'exprimait ainsi, devant moi et deux ou trois autres personnes, nous venions d'entendre les récits de M. Gourgaud, officier d'ordonnance de l'empereur, et nous en avions encore le cœur serré.

Pendant ce même voyage, je vis l'empereur deux fois. D'abord au lever, ce qui était d'étiquette pour un préfet, et il me fit un accueil bienveillant; puis, quelques jours après, à une soirée de l'impératrice. Il y avait peu de monde à ces sortes de réunions; personne ne s'y présentait en uniforme, pas même les généraux. L'habit de soir était de rigueur. On arrivait dans le salon, puis l'empereur et l'impératrice sortaient de leurs appartements, adressaient quelques mots en passant aux invités; ensuite, on allait entendre une petite comédie, ou, plus souvent, un acte d'opéra italien, représenté

sur un théâtre portatif monté dans une salle voisine. Je m'étais accoté à M. de Fontanes, un fort agréable causeur, à qui la musique italienne était antipathique. Après l'opéra, on rentra dans le salon de l'impératrice ; on lui servit un petit souper, quelques personnages importants y prirent part avec elle. Dans l'autre salon il y avait une table autour de laquelle se plaçaient les femmes. L'empereur ne soupait pas, non plus que la plupart des hommes. Nous étions, M. de Fontanes et moi, à causer dans l'embrasure de la porte qui séparait les deux pièces. L'empereur, en quittant le premier salon, s'arrêta et se mit à converser avec nous, ou, pour être plus exact dans mon récit, il commença par demander :

— De quoi parlez-vous ?

M. de Fontanes eut la bonté de lui répondre :

— Je parlais à M. de Barante d'un article sur Bossuet qu'il a inséré dans la *Biographie universelle*, et qui mérite le succès qu'il a obtenu.

L'empereur me dit :

— N'avez-vous pas fait un livre contre Voltaire ?

Je répliquai :

— Sire, *sur* Voltaire

— Oui, je sais que vous êtes fort impartial.

M. de Fontanes était accoutumé à ces façons et lui donnait la réplique. Il aimait à être ainsi écouté et compris par des gens d'esprit. Quelques paroles témoignant qu'on éprouvait de l'intérêt et du charme à l'entendre le mettaient en verve. Il prenait

le ton et la tournure d'esprit et d'opinion de ceux à qui il voulait plaire. Ce jour-là, il était fort en train. Il resta près de deux heures entre les deux portes, sans qu'il semblât s'apercevoir que l'impératrice avait soupé ; qu'elle avait terminé sa partie de whist et désirait se retirer.

J'ai encore cette conversation très présente ; elle fut vraiment universelle. L'empereur, avec une merveilleuse facilité, parcourait rapidement tout le clavier de la pensée humaine, la transition était toujours sentie, et cette variété n'avait rien de décousu. Il causa d'abord beaucoup de littérature. Ses idées sur ce chapitre n'étaient pas des plus justes. Il lisait peu et je crois qu'il en avait toujours été ainsi à toutes les époques de sa vie.

Il aborda ensuite son projet de déférer la régence à l'impératrice. Ce pouvoir ne devait être confié à personne autre ; car nul ne portait un dévouement plus certain et plus ferme au royal pupille. Il cita la mère de saint Louis et Anne d'Autriche, mère de Louis XIV ; car, remarquait-il, Mazarin n'était qu'un conseiller, l'autorité était à la régente. De la minorité de Louis XIV, il passa à son règne, et nous eûmes un beau panégyrique du grand roi :

— Un souverain si grave, ayant un si grand sentiment de sa dignité et de celle de la France, le créateur de l'administration, qui eut des armées si nombreuses, qui, après de belles victoires, sut résister à toute l'Europe. C'est lui et non pas

Henri IV qui a donné à la France cette prééminence que nous avons conservée.

Il fit droit à une rectification que je me permis de faire pour Henri IV, et, revenant sur son jugement porté trop vite, il se mit à nous entretenir de ce roi, de ses grandes qualités comme chef d'armée et comme politique, mais toujours avec un ton de supériorité.

Puis il dit :

— Sa vie a été malheureuse, il méritait mieux.

Alors, il reprit toute la carrière de Henri IV depuis sa jeunesse :

— Un mariage forcé, presque massacré à la Saint-Barthélemy, contraint de changer de religion, tenu captif dans une cour qui voulait sa perte, chef d'un parti méfiant et indiscipliné; conquérant sa couronne à la pointe de l'épée; régnant au milieu des conspirations et des assassins; trahi par ses maîtresses; troublé par une femme acariâtre, et finir par un coup de poignard!

Alors, il s'arrêta un moment :

— Je compare quelquefois son sort au mien : la couronne lui appartenait, et combien il lui fut difficile de la gagner. Il régna en bon et habile souverain et on l'assassina. Tandis que moi, qui n'étais pas né pour monter sur un trône, j'y suis arrivé tout simplement sans grand'peine, et si je puis m'y maintenir avec calme, sans péril, c'est que je suis l'œuvre des circonstances, j'ai toujours marché avec elles.

J'entendais ces étonnantes paroles, me demandant si réellement il avait cette tranquillité d'esprit lorsqu'il venait de perdre une armée de cinq cent mille hommes, et à la veille d'avoir à combattre l'Europe entière, sans chance probable de succès.

Je ne me souviens pas bien comment il sauta de Henri IV à César et à Alexandre, car nous l'écoutions sans dire une parole. Il admirait César comme un grand homme de guerre, mais il en faisait peu de cas comme politique.

— Il aimait trop à plaire au peuple, aussi il ne pouvait réussir à s'emparer du pouvoir.

Quant à Alexandre, son admiration était sans aucune critique : des royaumes conquis, des villes fondées, des expéditions lointaines en Asie, une mémoire laissée dans les trois parties du monde. Nous reconnaissions les passions qui l'avaient conduit à Moscou.

Enfin, il remarqua que l'impératrice s'ennuyait d'attendre si longtemps, et il sortit.

M. le marquis de Mortemart et M. d'Haussonville, ce jour-là chambellans de service, se tenaient à deux pas de l'empereur pendant cette conversation.

Bien souvent ils me l'ont rappelée comme la plus curieuse à laquelle ils aient jamais assisté.

Je ramenai M. de Fontanes chez lui ; il était aguerri aux coquetteries de l'empereur.

Je devais retourner incessamment à ma préfecture, afin de mettre à exécution toutes les exigences que l'empereur croyait nécessaires pour refaire une nouvelle grande armée. Je me présentai chez les ministres : ils se montrèrent fort aimables. Je n'avais aucune faveur personnelle à postuler, mais, sans me consulter, plusieurs de mes amis songeaient pour moi à une préfecture plus importante ou plus rapprochée de Paris. Je sus que le ministre de l'intérieur avait inscrit mon nom sur une liste qu'il soumettait à l'empereur pour la préfecture d'Anvers ; cette promotion m'eut été un grand déplaisir : j'étais heureusement assuré d'avance qu'un autre me serait préféré. Le ministre de la police, au courant du désir de mes amis, me demanda très obligeamment si Alençon me convenait.

Je lui répondis que je ne souhaitais aucun changement.

Le lendemain, je fus convoqué, ainsi que dix autres préfets, par le ministre de l'intérieur. J'ai été pendant quatre ans sous les ordres de M. de Montalivet, lui ministre, moi préfet. Je ne me souviens pas d'avoir eu aucune affaire spéciale à traiter autrement que par correspondance. Obligeant et poli, il ne manquait pas de capacités, mais n'avait point d'esprit. Sa fortune fut rapide. L'empereur le connaissait depuis Valence, alors, que, jeune officier, il y était en garnison. Il le savait fort honnête homme ; il l'estimait sans pourtant avoir

grande notion de ses aptitudes. M. de Montalivet, reconnaissant et presque étonné de se voir arrivé si haut, ne se rendait pas compte du caractère et des actes de l'empereur. Son dévouement et son obéissance étaient sans bornes. Dans les derniers temps de l'empire, lorsque tout homme sensé prévoyait la chute prochaine, lorsque ses collègues, et tout le premier le duc de Rovigo, se conduisaient avec prudence, sans rigueur inutile, sans exigence trop dure, M. de Montalivet s'affichait chaque jour plus rude et plus ardent serviteur.

C'est ce qui me parut de toute évidence quand il nous réunit avant de retourner à notre poste, pour nous inspirer son empressement et ses illusions.

Nous pensions qu'il nous parlerait des volontés de l'empereur, de l'exécution de ses ordres, de ce qui serait difficile, de ce qui mécontenterait les populations.

Aucun de nous n'eut un mot à placer; nous n'aurions pas été écoutés. Il nous recommandait de répandre l'enthousiasme; or, nous avions à lever la conscription de deux années. En même temps, il fallait faire offrir et voter par les conseils municipaux d'une part, de l'autre par les conseils généraux, des cavaliers montés et équipés aux frais des communes comme des départements.

Je demandai pourquoi ces deux classes de cavaliers.

— Vous ne voyez donc pas, me répondit M. de Montalivet, qu'il doit y avoir deux mouvements à imprimer, le mouvement municipal et le mouvement départemental !

Mais les hommes à équiper ainsi, où et comment se les procurer?

L'empereur espérait-il qu'ils seraient recrutés de leur bonne volonté? Comptait-il sur un empressement d'obéissance, sur une exaltation de patriotisme? Je n'étais que trop certain que les volontaires feraient défaut. En arriverait-on alors au recrutement forcé, sous les auspices des conseils généraux?

Je partis le lendemain, et je commençai à prendre les mesures qui m'avaient été prescrites, mais comme je les avait comprises.

Je convoquai le conseil général, et je proposai d'équiper à nos frais les cavaliers que nous pourrions enrôler.

Je donnai l'exemple en me chargeant de l'un d'entre eux.

Les fonctionnaires civils en offrirent quatre; personne ne murmura.

Quant au désir exprimé par Napoléon de voir un vote solliciter cette levée de gardes d'honneur, le conseil général de la Vendée fit la sourde oreille. Il envoya une adresse à l'empereur dans laquelle il protestait de son adoration et de son dévouement, mais ne lui notifiait par autre chose. Peu de jours après je reçus, sous le couvert du ministère

de l'intérieur, un numéro du *Moniteur*. Il reproduisait le procès-verbal du conseil général de Maine-et-Loire, qui avait proposé un contingent de jeunes gens désignés d'office par l'administration. En marge était écrit à la main : *hic*. Je déposai ce journal sur la table du conseil et il ne fut pas question d'imiter l'exemple que l'on nous indiquait.

Les difficultés à surmonter étaient plus nombreuses que jamais; néanmoins tout se passait à souhait dans le département et je m'attachai de plus en plus à cette Vendée où je me trouvais si bien, quand, à ma grande surprise, je fus nommé préfet de la Loire-Inférieure. Sans doute, je restais dans une région que je connaissais et où j'étais favorablement connu ; mon successeur, raisonnable, bon enfant, susceptible de subir mon influence, ne prendrait pas le contrepied de ma conduite; mais je ne puis dire combien cette séparation me peina. Plaire à ceux qui vivaient près de moi avait été mon ambition, l'objet de tous mes soins.

J'y ai réussi, écrivais-je alors à mon père. Je le dis avec satisfaction, j'aurais à recommencer ces quatre années que je ne changerais pas un seul point à ma conduite, une seule parole à ma conversation.

Je ne crois pas avoir manqué une fois de justice, de patience, de franchise, d'aménité.

Le succès m'encourageait, je n'avais pas affaire aux

précautions et aux commérages de coteries. Je n'ai pas à me plaindre du sort, il m'a accordé ce que je désirerais : l'affection de ceux à qui j'ai songé plus qu'à moi.

J'ajoutais, dans une lettre à madame de Barante :

Je suis triste et touché des adieux que je fais à ce pays. Le chagrin que cause notre départ n'est pas concevable et m'étonne. On m'aborde les larmes aux yeux. Les plus secs et les plus insouciants sont attendris comme des enfants. Chacun accourt pour me faire ses adieux, les femmes que vous voyez habituellement pleurent du matin au soir.

Ce sentiment qui m'honore et dont je suis ému est général, c'est dans toute la contrée, dans toutes les classes.

L'autre jour, à Luçon, pendant le conseil de recrutement, chacun disait à voix basse : « Jamais nous n'avons vu un homme aussi juste! »

Je vous assure, ma chère amie, que c'est mal à moi de quitter des gens qui m'aiment tant. J'aurais dû demander à rester ici, en représentant que j'étais plus sûr d'y faire du bien que partout ailleurs. Je lisais l'autre jour que les premiers évêques se faisaient un scrupule de changer d'église et regardaient cela comme un adultère. Je suis heureux de ne pas avoir cherché à sortir d'ici. Si j'avais dit une parole pour cela j'en serais honteux à jamais vis-à-vis de moi-même.

Je ne retrouverai pas ailleurs cette bienveillance, cette facilité à obtenir la confiance de tous. Ce n'est

pas dans une ville de soixante mille habitants qu'on est connu et apprécié. Dans la Vendée j'avais journellement des rapports avec qui que ce soit. Un ouvrier, un paysan, trouvait toujours ma porte ouverte. J'avais le loisir de parler avec lui, de m'occuper de son affaire.

A Nantes, je serai forcé de faire le ministre et je ressemblerai à tous les préfets de France. Ici, j'étais comme je rêvais d'être quand, dans ma jeunesse, j'imaginais mon devoir.

FIN DU TOME PREMIER

APPENDICE

I

(Page 40.)

Je n'ai point connu Sieyès, je ne me suis jamais trouvé dans le même salon que lui, mais j'en ai beaucoup entendu parler par des personnes qui avaient pu et su le juger : madame de Staël, M. Constant, M. de Talleyrand, M. Boissy d'Anglas. C'était un homme d'un prodigieux orgueil, toutefois cet orgueil ne le rendait pas gouvernable par des flatteurs. Personne n'a jamais eu d'influence sur lui. Il avait une grande portée d'esprit, sa vue était pénétrante et hardie, elle atteignait sans trouble le but le plus éloigné, mais il y arrivait par logique, par l'habitude et le goût des théories plutôt que par l'observation, l'expérience et la pratique. Ses idées ne lui suscitaient ni résolutions ni projets, il n'avait nul courage, le moindre péril

l'effrayait, la moindre difficulté le rebutait. Prendre de la peine pour exécuter un plan, même pour l'exposer, lui était ennuyeux, il voulait qu'on le comprît à demi mot et qu'on se mît avec zèle en besogne après avoir écouté l'oracle. Il aimait ses aises, son repos, avec sybaritisme. Il se rendit compte dès la première heure, et mieux que personne, de la révolution. Elle était à ses yeux un renouvellement complet de la société, et non pas l'installation de telle ou telle forme de gouvernement. Il n'avait aucun goût pour la liberté, et il était assez porté à la croire incompatible avec la nécessité d'établir et de régler cette société nouvelle qu'il concevait plus aristocratique que démocratique; mais cette aristocratie devait être également moderne. Que faire pour marcher vers ce résultat? Quelle organisation donner à la France révolutionnaire? C'est ce que Sieyès ignorait. Sur ce point, ses idées étaient chimériques jusqu'au ridicule, comme on le vit lorsqu'il eut à s'occuper des constitutions de l'an III et de l'an VIII.

M. Boissy d'Anglas m'a relaté une anecdote qui peignait à la fois et lui et Sieyès. Dans les derniers jours de la Convention, au moment où entrait en fonctions le gouvernement directorial, existaient beaucoup de petits clubs, de coteries assez peu nombreuses représentant les nuances fort multipliées de l'opinion qui, au 13 Vendémiaire, avait ruiné les espérances d'une contre-révolution. Un de ces clubs s'assemblait dans un des salons de l'hôtel de Noailles, rue Saint-Honoré, sur l'emplacement où passe aujourd'hui

la rue d'Alger. Cet hôtel était alors propriété nationale ; plusieurs comités de la Convention y avaient leurs bureaux et leurs salles de réunion. Un soir, un certain nombre de membres de cette assemblée s'entretenaient des circonstances du moment. Sieyès insistait sur les difficultés qui menaçaient le nouveau gouvernement et de la nécessité de lui conférer un pouvoir fort, il parlait surtout de l'impossibilité de supporter la liberté de la presse. Pendant qu'il s'animait en élevant la voix on remarqua que, dans le salon voisin où siégeait un club, toute conversation et tout discours avaient cessé. Les membres de cette réunion, n'ignorant pas de qui les séparait une seule porte, se pressaient derrière pour entendre Sieyès. Sieyès se tut aussitôt, et Boissy d'Anglas prit la parole pour lui répondre. Il dit sur ce texte, aussi bruyamment que possible, tout ce qui pouvait venir à la mémoire d'un honnête libéral qu'il était. Quand il eut fini, et comme on sortait, Sieyès s'approcha de lui et lui murmura : « Tu es aussi par trop bête ! » Voilà ce que me racontait M. Boissy, pour me prouver que Sieyès n'aimait pas la liberté, et lorsqu'il me rapportait cette petite histoire, il était lui-même sénateur et commissaire extraordinaire de l'empereur à Nantes, tout disposé à des actes d'autorité où la liberté aurait été peu respectée.

II

(Page 97.)

M. Benoist était alors chef de la première division. Les ministères avaient à cette époque un mécanisme peu compliqué et beaucoup moins d'employés que depuis. Ce qu'il y existait alors d'administration se concentrait dans la division de M. Benoist. Il était d'une famille de magistrature et ses premières études furent dirigées en ce sens. Il avait épousé mademoiselle Laville-Leroux, fille, autant que je puis m'en souvenir, de M. Laville-Leroux, ministre des finances au 10 Août. C'était vers le temps de 1792. Ils n'avaient plus de fortune ni l'un ni l'autre. M. Benoist travaillait au *Moniteur* avec M. Maret, faisait des traductions, menait la vie moitié littéraire, moitié politique, d'où se sont élevés plusieurs hommes qui, depuis, se sont fait de grandes positions. M. Benoist, un instant attaché au département des affaires étrangères, eut une mission à Londre, un peu après le 10 Août. Je crois qu'il fut ensuite dans les bureaux du comité de salut public, en compagnie de plusieurs autres fort honnêtes gens. Ils trouvaient là un asile et une ressource, et les gouvernants d'alors les y gardaient comme utiles. Mais vers la fin de 1793, M. Benoist, compromis dans quelqu'une des intrigues ou conspirations du baron de Batź, quitta la France pour se réfugier en Suisse pendant les derniers temps de la Terreur. Il rentra à Paris où,

jusqu'au 18 Brumaire, il vécut de sa plume et du pinceau de sa femme. Tous les deux parlaient assez gaiement de ce temps de misère et de travail. M. Benoist avait tout le caractère de la vie qu'il avait menée : homme d'esprit et surtout aimant l'esprit ; instruit, écrivant bien, avec facilité, correction et bon goût, ayant aussi le sens des affaires et y apportant beaucoup de justesse et de clarté. Ses manières étaient fort convenables, et d'un homme de bonne compagnie. Il dînait tous les jours hors de chez lui, mais il revenait exactement dans le salon de sa femme. Pendant qu'il était obligeant et utile à moi et à d'autres, il ne réussissait à rien pour lui-même ; ses amis, ses contemporains, les hommes de sa position, devenaient ministres ou conseillers d'État, tandis qu'il demeurait un commis. Il le voyait bien, mais n'en souffrait pas assez. Son train de vie habituel, beaucoup d'occupation le matin et le soir, le plaisir de la conversation et de la société, lui donnaient de la distraction et de l'insouciance. Il croyait qu'on avait inspiré à l'empereur quelques préventions contre lui et peut-être en était-il ainsi. J'ai toujours été persuadé que c'était une complète injustice. Ses amis puissants n'étaient point de chauds protecteurs et oubliaient un peu l'ancienne égalité.

En 1814, il n'eut point de regrets de la chute du gouvernement impérial qui ne l'avait pas bien traité. D'ailleurs ses amitiés et ses opinions le portaient vers le parti libéral modéré, où se forma d'abord le gouvernement provisoire. M. Benoist fut même pen-

dant quelques jours commissaire au département de l'intérieur. Mais la position de M. Benoist changea à l'avènement de l'abbé de Montesquiou; ce dernier s'entoura des hommes pour qui il avait de l'amitié ou de la confiance. M. Royer-Collard, M. Becquey, M. Guizot, M. Jourdan furent ses conseillers intimes. M. Benoist n'était point connu de cette coterie, qui était dès lors, et même plus que par la suite, dédaigneuse et exclusive. Toutefois on voulut avoir des égards pour lui. Il reçut le titre de conseiller d'État et fut directeur général de l'administration des départements et des communes. De sorte qu'on semblait placer en situation inférieure un homme capable et éprouvé, en même temps qu'on lui confiait l'attribution la plus importante.

Au 20 mars 1815, M. Benoist se retira en Anjou dans sa terre de La Mothe, auprès de Segré. Il fut mêlé aux projets de guerre civile que formaient les gentilshommes du pays, projets qui n'eurent aucun commencement d'exécution. Il se rapprocha ainsi d'un parti avec lequel il n'avait jamais eu de liaison. Toutefois, lorsqu'il arriva à Paris pour siéger à la Chambre de 1815, ses opinions n'étaient pas encore très arrêtées, seulement il ne témoignait aucun penchant pour les ministres du cabinet de M. de Talleyrand qui n'avaient nullement pensé à lui et ne lui avaient destiné ni offert aucune fonction active. Le cabinet de M. de Richelieu ne songea pas davantage à M. Benoist. Dès que les partis commencèrent à se dessiner, il fut visible que les ministres auraient

pour principaux défenseurs M. Pasquier, M. Royer-Collard et les hommes dont M. Benoist avait déjà eu à se plaindre. Ils ne le recherchèrent point et il se tint éloigné d'eux. Ce fut ainsi qu'il tarda peu à peu à se trouver dans les rangs du parti ultra-royaliste. Il se fit l'ami de M. de Villèle et de M. Corbière, mais ne prit point à la Chambre une position importante. Il n'eut pas le talent de la tribune. Les discussions de politique générale ne lui convenaient point. Ses travaux et ses pensées ne s'étaient jamais tournés de ce côté; ce qu'il avait d'esprit et de capacité restait sans emploi dans une telle assemblée. En 1816, après la dissolution de la Chambre, il revint, comme tout son parti, dans un état de vive irritation. Dès la première discussion, à propos de la pétition d'une demoiselle Robert, qui se plaignait d'une détention arbitraire autorisée par une loi d'exception, votée dans l'autre session, la Chambre se livra au tumulte; les royalistes, maintenant en minorité, s'emportèrent. M. Benoist parla avec une vivacité qui offensa les ministres, surtout M. de Richelieu et M. Lainé. Autour d'eux on s'empressa de leur conseiller la destitution de M. Benoist encore conseiller d'État en service ordinaire. On prétendait qu'il n'avait pas traité une question générale, -mais une question de confiance, par conséquent personnelle aux ministres. Puis on voulait donner un exemple de sévérité pour établir la docilité du vote des fonctionnaires. M. Benoist fut destitué : ce qui m'affligea et me parut une rigueur non pas seulement inutile, mais nuisible et peu approuvée par l'opinion

générale. Son discours était d'un ton animé, sans être précisément injurieux. M. Benoist devint donc encore plus complètement un homme de la droite, ce qui n'empêchait pas M. de Villèle de me dire quelque temps après : « Pourquoi avoir destitué ce pauvre Benoist ? Il devrait être avec vous, plutôt qu'avec nous. » Désormais il s'attacha au sort de son parti. Lorsqu'à la fin de 1820, M. de Villèle et M. Corbière entrèrent au ministère sous M. de Richelieu, ils exigèrent la nomination de M. Benoist à la direction générale des contributions indirectes, vacante depuis que j'avais été appelé à la légation de Copenhague que j'avais refusée. Malgré la différence d'opinions, nous étions restés bons amis : « Il n'est pas naturel, observait-il, de voir les pères succéder à leurs enfants. » Pendant les sept années qu'il passa aux contributions indirectes, il fut très obligeant pour mes recommandations et favorisa les employés à qui j'avais conservé de l'intérêt. Sa santé et son activité étaient déjà affaiblies, et son fils Denis, qui commençait à montrer ses mérites et sa rare aptitude aux affaires, l'aidait beaucoup. A la chute de M. de Villèle, on ne conserva pas M. Benoist, mais en récompense de ses longs services, on le nomma ministre d'État. Deux ans après, arriva la révolution de Juillet et il disparut complètement de la scène politique. Lorsque je revenais à Paris, soit de Turin, soit de Pétersbourg, je le trouvais fort affaissé. Il avait perdu sa femme et sa fille, madame Cochin. Je suis encore en relations amicales avec ses deux fils, que je connais depuis leur enfance. L'aîné fut d'abord placé dans les

gardes du corps de Monsieur, puis dans les gardes du corps du roi. C'était un homme honorable et sensé, d'un caractère doux et de manières polies. Son frère, dès son enfance sérieux et studieux, se prit tout à fait dans sa première jeunesse, d'admiration pour l'abbé de Lamennais, qui exerça sur lui une influence déterminante, mais loin d'avoir suivi les variations de son premier directeur, il est resté pieux et pratiquant. Lorsque commençait sa ferveur, M. Benoist m'en entretenait quelquefois avec un peu de chagrin. Il était gêné de le voir si zélé et si rigide. Peu d'années après, le fils avait converti toute la maison, et ses parents sont morts fort bons chrétins. Le comte Benoist d'Azy quitta l'emploi supérieur qu'il avait au ministère des finances à l'époque de la révolution de Juillet, et appliqua sa capacité aux affaires d'industrie, il y a fait une très grande fortune; nommé député il tenait le premier rang dans l'opposition légitimiste. Aujourd'hui le voilà plus important encore à l'Assemblée nationale. Il n'est pas au bout de sa carrrière.

[Note écrite en 1849.]

III

(Page 137.)

J'ai beaucoup connu M. Auger lorsque j'étais surnuméraire au ministère de l'intérieur; il y était employé. Il avait le goût des lettres et du mouvement d'esprit.

Ce fut un rapport entre nous. Il n'appartenait pas à la littérature sérieuse. Ses études et ses pensées ne se portaient point vers la phisolophie, l'histoire ni l'érudition : il avait fait des vaudevilles qui n'avaient point réussi; sa vocation, et il ne l'ignorait point, n'allait pas au-dessus des articles de journaux et de la petite critique. Il était bon camarade, animé en conversation et d'assez joyeuse vie. Ses façons étaient un peu vulgaires; il ne connaissait aucunement le monde des salons et ne cherchait pas à y vivre. Lorsque j'eus quitté le ministère de l'intérieur, pour suivre une carrière qui m'éloigna de Paris, mes relations avec M. Auger se relachèrent, mais nous demeurâmes en bons termes. Il abandonna les bureaux qui lui déplaisaient, mena complètement une vie d'homme de lettres et fit son chemin par la camaraderie qui, à cette époque, envahit la littérature : il fut l'ami de M. Étienne, de M. Jouy, de M. Royer, de M. Campenon, et arriva ainsi à l'Académie, où il finit par devenir secrétaire perpétuel. Je ne me souviens pas s'il contribua à mon élection, que plusieurs de ses amis combattirent, mais il m'en parut fort content. Devenus confrères, nous nous vîmes plus souvent et plus amicalement. Il mourut très peu de temps après. Sa mort fut déplorable. Il s'était marié à l'âge de quarante-cinq ans à une personne jeune, jolie, vive, dont il devint bientôt très jaloux. Sa vie fut troublée; il avait des impressions profondes, ses affections étaient sincères et fortes. Après dix ans de mariage, le progrès d'une mélancolie maladive, et peut-être quelques circonstance imprévue que

je n'ai point sue, l'entraînèrent au suicide. Il disparut et, peut de jours après, on retrouva son corps dans la rivière. Il a laissé un fils. Sa veuve vint me voir quinze ans après sa mort pour me le recommander Elle était remariée depuis longtemps.

IV

(Page 191.)

M. Maret avait eu de nombreux succès dans ses études, il était presque littéraire. Protégé par M. de Vergennes, on le destinait à la diplomatie. Dès les premiers jours de la Révolution, il suivait avec intérêt les séances de la Constituante, et, pour sa propre satisfaction, il sténographiait les discours des orateurs, puis il offrit ce travail au *Moniteur*. D'opinions modérées, il était ce qu'on appelait alors un feuillant. Ce fut à cette époque qu'il lia connaissance avec le jeune sous-lieutenant Bonaparte. Tous deux logeaient dans le même hôtel, il eut l'occasion de lui être serviable. M. Maret, quoique devenu journaliste, ne renonça pas à la diplomatie. Nommé secrétaire de légation à Hambourg, puis à Bruxelles, malgré ses sentiments, il n'abandonna pas sa carrière après le 10 Août et fut appelé par Lebrun, alors ministre des affaires étrangères, à la place de directeur des affaires politiques, puis ensuite envoyé auprès de Dumouriez, qui venait de conquérir la Belgique.

A ce moment, il était encore possible d'éviter la guerre avec l'Angleterre, en renonçant à la conquête de la Hollande. Dumouriez, Lebrun et des gens raisonnables, encore membres du gouvernement, partageaient cet avis. La grande majorité de la Convention, les girondins surtout demandaient la guerre universelle et la suppression des rois. Ce fut dans ces circonstances que M. Maret partit pour l'Angleterre sans espérances de réussir; car, à supposer que Pitt désirât le maintien de la paix, la France ne la voulait pas. M. Maret en avait la certitude; mais il était heureux de profiter de cette occasion pour revoir une émigrée qu'il aimait beaucoup. C'est de lui que je tiens le récit de ce voyage. Par hasard, il fut compagnon de route d'une autre personne, appartenant à la haute aristocratie, qui allait rejoindre à Londres son mari déjà en exil. En chemin, il eut l'occasion de rendre à sa compagne un service qu'il m'a raconté, mais qu'il ne me convient pas d'écrire.

Il se trouva ainsi en bons rapports avec la société émigrée. Elle disait du bien de lui et n'entendait pas qu'on le confondît avec les autres agents français. M. Pitt, qui n'avait aucune confiance dans l'ambassade de la république et qui ne la reconnaissait pas comme représentant la France, souhaita de voir secrètement M. Maret. Il lui parla avec franchise de son désir de conserver la paix, il prévoyait avec effroi et affliction les aléas d'une guerre qui serait universelle et indéfinie dans sa durée, guerre d'extermination, où la France et l'Europe continentale épuiseraient leurs forces et leurs

finances. A cette triste prophétie, M. Maret n'avait rien à répondre, car il n'était pas autorisé à promettre que la Hollande ne serait pas envahie. Dans une seconde conversation Pitt ajouta : « Vous voyez bien que nous n'avons rien à nous dire. La Convention juge le roi et le condamnera. Il s'élèvera en Angleterre un cri d'indignation, l'accord sera établi entre les whigs et les tories. »

M. Maret revint en France pour être destitué en même temps que son ministre. Presque aussitôt il était nommé ambassadeur à Naples. La reine n'avait pas encore été traduite au tribunal révolutionnaire; il fut chargé de proposer à la cour de Naples la reconnaissance du gouvernement de la république française et de la paix. Les conditions agréées, la reine Marie-Antoinette, son fils, sa fille et madame Élisabeth, seraient délivrés et remis à leurs amis. Il est difficile de concevoir comment en juillet 1793, après le 31 Mai, lorsque la montagne toute-puissante et Robespierre régnaient, un semblable message eût été confié à M. Maret par le même ministre qui l'avait révoqué. Peut-être ce dernier était-il plus sensé que les orateurs de la Convention et en intelligence avec des montagnards tels que Danton, qui cachait un esprit politique sous des fureurs de sectaire.

Quoi qu'il en soit, M. Maret n'eut pas à poursuivre cette négociation. Il rencontra à Genève M. de Sémonville, nommé ambassadeur à Constantinople. Ni l'un ni l'autre ne pouvait gagner son poste par voie de mer sans tomber au pouvoir des croiseurs anglais

Pour éviter également le Piémont et les armées autrichiennes qui occupaient le nord de l'Italie, ils passèrent par la Suisse et les Grisons; mais ils furent arrêtés à Novalle, sur les bords du lac Chiavenna et détenus pendant trois ans, dans les prisons autrichiennes, dont les rigueurs ont acquis une célébrité historique. On ne les échangea, ainsi que d'autres prisonniers, avec Madame Royale que lors des premiers mois du directoire.

Le gouvernement directorial fut d'abord trop révolutionnaire pour accorder confiance et faveur à M. Maret. Mais lorsqu'un nouveau tiers entra par élection au conseil des Cinq-Cents, on agita la question de le placer au ministère des relations extérieures. On lui préféra M. de Talleyrand. Peu après, celui-ci le choisit comme commissaire pour négocier la paix avec l'Angleterre aux conférences de Lille. On voit dans la correspondance de lord Malmesbury de combien de sagesse et de loyauté fit preuve M. Maret en cette occasion. Le 18 Fructidor mit fin à ces pourparlers et à ces rapports momentanés de M. Maret avec le directoire.

Le général Bonaparte, qui ne l'avait jamais perdu de vue et n'oubliait pas leurs anciennes relations d'amitié, le nomma secrétaire général des consuls. Sa fonction consistait à être un intermédaire entre les ministres et le premier consul. Il lui présentait les projets soumis à sa signature et les rapports qu'on lui adressait, il lui était en outre fort commode pour ses dictées. Le général Bonaparte avait à peu près perdu l'habitude d'écrire. Ses manuscrits semblaient

illisibles; il sautait des mots dans les phrases et des lettres dans les mots. Il dictait aussi rapidement que si c'eût été une conversation. M. Maret, lorsqu'il reproduisait les séances pour le *Moniteur*, apprit à sténographier. Il conservait les mots essentiels et accentués, le mouvement de la phrase qu'il rendait suffisamment correcte, puis il faisait une seconde écriture et la lisait au premier consul. Il ne manquait point d'esprit et sa rédaction se ressentait de ses tendances littéraires.

Son rôle lui donnait donc une grande importance. Malgré les difficultés de sa situation, il s'y montra habile, non par calcul, mais parce que ses qualités et ses défauts s'accordaient avec cette position. Il ne cherchait pas en accroître l'importance. Lorsqu'il portait à la signature du premier consul le travail des ministres, chaque décret, chaque nomination était susceptible de donner lieu à une conversation, de susciter quelque hésitation; le secrétaire d'État aurait eu facilement un rôle de premier ministre et se serait bientôt perdu. Il évita cet écueil. Il ne contrariait pas les ministres, et, dans l'occasion, leur rendait de bons offices. Il ne desservait pas les solliciteurs et leur était très utile sans se faire valoir. Son caractère était bienveillant, son commerce très sûr. Avec des manières empesées et pédantesques, avec une lourde et prétentieuse imitation des façons de la haute aristocratie, il avait beaucoup de tact dans ses rapports avec les personnes, quoi qu'il n'en eût pas toujours dans ses entretiens. Jamais l'empereur n'a pu avoir l'idée que M. Maret passait dans le public pour avoir de l'in

fluence sur lui, ce qui lui aurait déplu beaucoup. Il n'avait d'autre art que d'attendre les bons moments et d'en profiter.

On ne pouvait pas dire qu'il eût une opinion politique. Sa douceur et sa sociabilité l'éloignaient de tout ce qui était dur et cruel; mais il ne tarda pas à devenir le serviteur le plus obséquieux et le plus dévoué de Napoléon. Toute possibilité de jugement, toute lumière de conscience disparurent complètement. Son admiration tenait de la béatitude; toutefois, il la manifestait avec calme, il l'enveloppait de cette dignité tranquille et souriante qui ne le quittait jamais. Officiel, comme les actes qu'il contresignait, sa vraie pensée, c'était le *Moniteur*

On a beaucoup dit que M. Maret avait été funeste à l'empereur par cette invariable docilité, par cette perpétuelle flatterie. Je ne sais, lorsqu'on a connu Napoléon si l'on peut supposer que son génie ait été égaré autrement que par ses propres défauts. Mais si quelqu'un a exercé une action nuisible sur lui, c'est assurément M. Maret. Ce fut surtout lorsque, devenu ministre des affaires étrangères, au moment où les entreprises et les illusions de Napoléon le précipitaient à sa perte, que le duc de Bassano, cent fois plus aveuglé et plus infatué que lui, aurait pu être un fatal conseiller. D'après certains renseignements jusqu'ici ignorés, il n'a point été cependant sans donner quelques avis et sans faire entendre quelques présages, mais pas plus écoutés que les représentations de ceux qui étaient loin de partager le même engouement.

Lorsque les ennemis furent maîtres de Paris, Maret se rendit à Fontainebleau auprès de l'empereur, et ne se sépara de lui que quand il partit pour l'île d'Elbe. On supposa généralement que le duc de Bassano était en correspondance suivie avec Napoléon et que ses renseignements et ses avis contribuèrent à décider le retour de l'île d'Elbe, mais il est certain qu'il ne conseilla et ne prépara aucunement cette prodigieuse entreprise. Napoléon ne le retrouva pas aussi aveuglément dévoué que par le passé. Il accepta avec regret le portefeuille de secrétaire d'État; il refusa de signer les décrets de proscription. Il insista vivement en faveur de la capitulation accordée par le maréchal Grouchy au duc d'Angoulême et réussit à obtenir de Napoléon que le prince serait remis en liberté.

Il suivit l'empereur à Waterloo, puis jusqu'au moment où, ne pouvant l'accompagner à Sainte-Hélène, il lui fit ses derniers-adieux à Rambouillet. Son nom fut inscrit sur la liste des trente-huit bannis, proscrits par l'ordonnance du 24 juillet 1815. Il se retira d'abord dans une maison de campagne. Un général autrichien le fit saisir dans cet asile et conduire à Lintz; il eut ensuite la permission d'habiter Grætz, avec quelques autres exilés, ainsi que des princes de la famille Bonaparte. Au bout de quatre ans il rentra en France, l'ordonnance de 1815 étant annulée.

Le duc de Bassano, quoique nullement mêlé au mouvement politique, appartenait au parti bonapartiste qui, dans les élections de la Chambre des députés, s'alliait intimement aux libéraux révolutionnaires. Cepen-

dant, avant le 30 Juillet, on l'accusa d'avoir fait remettre au roi Charles X un mémoire où il conseillait le coup d'État qui suscita la révolution. Il se défendit contre cette imputation, mais il ne nia pas que, longtemps avant les fatales ordonnances, il eût communiqué au comte Charles de Damas une note où il était question d'un coup d'État. Loin de le conseiller, il y disait qu'une mesure de ce genre ne devait être tentée que lorsqu'elle était absolument nécessaire et réclamée par un parti puissant dans l'intérêt de la majorité de la nation.

Sous le ministère de M. Périer, M. de Bassano fut appelé à la Chambre des pairs, au moment où l'hérédité allait y être supprimée. Il n'y jouit pas d'une grande influence et ne participa guère aux discussions; cependant, son illustre passé lui donnait beaucoup de considération. En 1834, la Chambre des députés et l'opinion publique étaient divisées en deux partis : l'un demandait à la révolution de Juillet des conséquences plus démocratiques et une politique extérieure qui eût amené la guerre ; pour l'autre, maintenir l'ordre et la paix était le devoir du nouveau gouvernement. Un certain nombre de députés se plaçaient entre ces deux programmes. Ils désiraient plus de condescendance pour la démocratie à la condition qu'elle serait moins exigeante. Le roi essaya d'avoir un ministère de conciliation sous la présidence de M. de Bassano. L'étonnement du public, la difficulté de composer une majorité en ne contentant personne ne tardèrent pas à montrer au roi que ce ministère n'était pas viable. Le duc de Bassano, qui avait déjà tracé en conversation la ligne de conduite de

son cabinet en disant : « Ce sera la restauration de la révolution de Juillet, » renonça dès le troisième jour à une semblable mission. Il n'éprouvait nul embarras du rôle qu'il venait de jouer, et, fort de ses intentions, il parlait sérieusement de son ministère. Il mourut l'année suivante.

V

(Page 219.)

La seule des sœurs de Napoléon que j'aie un peu connue est madame Bacciochi. En 1801, j'étais à Carcassonne près de mon père; elle y vint pour consulter Barthès, qui avait à cette époque une immense réputation dans le monde médical. Elle était fort souffrante d'une affection d'estomac. Mon père, assez malade, ne put lui faire les honneurs de la préfecture, je présentai ses excuses et offris mes services. Madame Bacciochi m'accueillit très gracieusement. Les sœurs du premier consul étaient alors de simples personnes. Elles voyageaient sans aucune suite, et je la trouvai dans une mauvaise auberge, couchée sur un matelas par terre pour échapper aux punaises. Elle se leva, s'habilla pendant que j'attendais dans la chambre voisine; puis, après une conversation qui fut bientôt facile et naturelle, elle prit mon bras pour se promener dans la ville. Elle paraissait assez contente de m'avoir rencontré sur son chemin. Son voyage l'ennuyait beaucoup;

elle arrivait de je ne sais plus quelles eaux, où elle n'avait aperçu personne de sa connaissance. Depuis trois ou quatre jours, elle ne recevait ni ses lettres ni ses journaux. Je lui dis des nouvelles; je lui parlai de gens qu'elle connaissait. Elle avait été élevée à Saint-Cyr, ses manières étaient fort bonnes et son instruction semblait avoir été soignée. Comme elle vivait dans la société toute littéraire de son frère Lucien et qu'elle était en rapports intimes avec M. de Fontanes, son intérêt et sa conversation se portaient surtout de ce côté. Nous causâmes des pièces du moment, des livres récemment parus; je lui donnai la dernière édition des *Jardins* de Delille, que je recevais au moment même. Enfin ce fut un tête-à-tête de deux jours. En partant, elle m'engagea à venir chez elle, lorsque je serais à Paris.

Quelques mois après, j'allai, en effet, lui présenter mes hommages. Dans ce temps-là les choses marchaient vite, et, en moins d'une année, la gloire et la puissance du premier consul avaient grandi beaucoup. Ainsi que cela devait être, sa famille avait gagné en importance. Je retrouvai madame Bacciochi bien plus grande dame que lorsque nous nous promenions dans les rues de Carcassonne. Elle me fit pourtant bon et aimable visage. Mais je n'avais pas vingt ans, j'avais goût à ma pleine et entière indépendance; je ne cherchais alors dans la société et les salons que les plaisirs de l'amitié ou de l'esprit, et je n'acceptais pas la gêne des réunions, pour peu qu'elles fussent officielles. Je retournai deux ou trois fois chez madame Bacciochi, je ne l'ai jamais revue depuis.

Quelques années après, j'entendis beaucoup parler d'elle en Silésie par M. Lespérut, ancien secrétaire du maréchal Berthier. Tout gauche et timide qu'il était, il avait plu à madame Bacciochi. C'était dans le temps où l'empereur venait de la créer princesse souveraine de Lucques; elle y amena M. Lespérut pour l'aider à faire une constitution, des codes, enfin tout un gouvernement. Il ne passa point très longtemps avec elle et fut rappelé en France, puis à la grande armée, pour être placé à la tête de l'administration de la Silésie. Sans malveillance, sans épigrammes et sans trop d'indiscrétions, mais avec une bonhomie naïve, il nous racontait, à Mounier et à moi, tous les ridicules de sa princesse, cette contrefaçon de l'empereur dans le gouvernement d'un territoire de quelques lieues carrées, ses airs de Sémiramis, ses prétentions à la politique et ses études de Machiavel.

Plus tard, l'empereur lui confia en outre le gouvernement de la Toscane, sans lui donner de grands pouvoirs, et en laissant le pays sous l'administration de l'empire. Parmi les préfets des trois départements toscans, M. Capelle était fort de son goût; l'empereur jugea qu'elle n'évitait pas assez le scandale et envoya M. Capelle à Genève. Après son départ la princesse Élisa ne cacha point l'inclination qu'elle avait pour M. Eynard, négociant genevois, établi à Florence. On dit que cette faveur n'a pas été inutile à l'augmentation de sa fortune, et qu'il obtint dans le temps grande tolérance pour des spéculations interdites. M. Eynard a depuis honoré sa richesse par son dévouement à

la cause grecque, sa charité, et son goût éclairé pour les arts.

VI

(Page 249.)

Le cabinet noir, institué sous Louis XIV, a été maintenu jusqu'à l'année 1828, où M. Roy, ministre avec M. de Martignac, le supprima. La tradition avait été constamment suivie. Les employés de ce bureau étaient, m'a-t-on dit, héréditairement pris dans les mêmes familles, élevés et instruits à décacheter subtilement les lettres et fort habiles à déchiffrer celles qui étaient en chiffres, supérieurs même aux employés des affaires étrangères dans cette industrie. M. Pasquier m'a raconté que, pendant qu'il était ministre de ce département, en 1821, une sorte de défi avait été porté par le directeur général des postes, de la part du cabinet noir, au bureau des chiffres. On s'appliqua à chiffrer une dépêche aussi soigneusement que possible, elle fut remise à messieurs du cabinet noir, qui réussirent à la lire. A cette occasion les chiffres des affaires étrangères ont été très perfectionnés et compliqués. On profita aussi du savoir-faire des employés de la poste pour faire traduire deux dépêches de Henri IV, contenues dans les archives de la cour d'Aix et dont on avait perdu la signification, ou pour parler le langage du métier, le clair.

L'empereur trouva donc le décachetage des lettres tout établi et transmis d'un gouvernement à l'autre, sans interruption depuis Louis XIV. Il en usa comme d'un droit régalien, sans scrupule, sans mystère, et curieux ainsi qu'avaient pu l'être ses prédécesseurs, car cette pratique, peu utile pour la politique, a servi plutôt à découvrir des secrets de famille et de vie privée que des projets coupables. L'empereur se croyait si bien autorisé à prendre ce plaisir qu'à l'armée il se faisait apporter la valise des estafettes, ouvrait les lettres, les lisait, puis on les distribuait à leurs destinataires sans même être refermées. M. de Talleyrand racontait que, le lendemain de la bataille d'Austerlitz, au moment où arrivait le courrier, l'empereur, à la fois très occupé et de bien bonne humeur, avait dit en signe de réjouissance : « Eh bien, qu'on remette les lettres tout de suite ! » Pendant que M. Mounier était secrétaire du cabinet, l'empereur vint un jour à la table où il écrivait et, ayant vu une lettre pliée et cachetée, adressée à madame Mounier, s'en empara devant lui, et en prit connaissance. Je crois que réellement le cabinet noir a été et qu'il est demeuré supprimé ; ainsi la violation du secret des correspondances n'est plus une mesure régulière et habituelle, mais la police emploie d'autres moyens pour se procurer les lettres qu'elle veut lire. Je ne sais pas très exactement comment elle s'y prend ; j'ai ouï dire à des ministres que, dans le trajet des facteurs, depuis le bureau jusque chez les destinataires, on pouvait en distraire quelques-unes, et les faire copier. J'ai eu la cer-

titude, presque l'aveu que des correspondances de moi avaient été ainsi connues. M. Molé, étant ministre des affaires étrangères, découvrit que ses propres lettres étaient interceptées et lues par la police.

VII

(Page 271.)

M. de Barante établit ici très nettement quelle fut sa collaboration aux *Mémoires* de madame de La Rochejaquelein, collaboration dont on a cherché récemment à diminuer l'importance. L'examen des papiers de M. de Barante confirme absolument son témoignage.

Dans sa correspondance de 1808 avec son père et ses amis, on voit indiquée sa première pensée d'écrire une histoire de la guerre de Vendée dont il est à même de se procurer les détails les plus précis. Il y a bien une histoire déjà parue de M. de Beauchamp.

Si elle n'existait pas, assurément je l'entreprendrais et je tâcherais de donner à ce récit une couleur plus locale et plus vraie...

Il commence néanmoins à recueillir de côté et d'autre des renseignements sur cette époque.

« Je suis à Clisson depuis hier soir (1). Madame de La

(1) 10 mai 1808.

Rochejaquelein y est établie pour tout l'été. C'est une femme sur laquelle se rassemblent bien de l'intérêt et bien des souvenirs. Elle a fait toute la guerre avec son mari. Elle l'a pansé de ses blessures, mais, malgré des soins dévoués, il est mort entre ses bras. Elle servait de secrétaire au conseil supérieur; elle a été poursuivie pendant six mois pendant que, déguisée en paysanne, elle gardait les vaches dans une ferme. Enfin, c'est une âme pleine de noblesse. Avec tout cela, elle est fort simple et fort bonne. Je reviendrai bien savant en l'histoire de la Vendée. C'est la seule chose où voir de près et connaître les détails ne détruise aucune illusion et ajoute encore à l'admiration.

Madame de La Rochejaquelein lui parle d'un manuscrit où elle a tenté de raconter ce qu'elle a vu, et le met à sa disposition comme elle avait déjà fait pour M. de Beauchamp. L'idée de donner à l'ouvrage qu'il médite la forme de mémoires composés par l'héroïne de cette guerre le séduit et, avec madame de La Rochejaquelein, il s'occupe à fondre dans son récit tous les documents intéressants qu'ils réunissent. A propos de ce travail elle lui écrit, entre autres choses, vers la fin de 1808.

Si Allard, Beaugé, Jagault, ont fini leur notes, il ne manque plus que celles du curé sur Cathelineau et les vœux des Vendéens, petits morceaux détachés... Je vous ai déjà dit que sur l'armée du Centre vous pouvez consulter M. de Béjari; sur l'armée de Charette, madame de Montsorbier sera, je crois, fort instruite.

Tâchez de forcer M. Soyer à être franc, pour lui comme pour tout autre...

Je vous envoie, monsieur, quelques notes informes; je vous demande mille pardons de ne les avoir pas recopiées,

je n'en ai pas le temps. Vous en ferez ce que vous voudrez, je ne tiens à aucune. M. Soyer va vous apporter beaucoup de notes. Il faudra suivre surtout son avis sur toutes les batailles de Vihiers, qui sont si embrouillées... Je vous supplie d'avoir la bonté, pour mettre la dernière main à l'ouvrage, de corriger mes propres corrections, de refondre dans le texte à votre fantaisie mes notes et celles de MM. Soyer et de Beaurepaire, enfin, d'examiner les six ou sept questions qui sont à la fin...

M. de Barante ne se contente pas seulement de puiser aux sources que lui signale madame de La Rochejaquelein; son collègue Hély d'Oissel, préfet de Maine-et-Loire, lui envoie des notices sur l'abbé Bernier et sur M. de Bonchamp. Les notes du curé de Saint-Laud sur l'*Histoire de la Vendée* lui sont aussi remises, puis celles de l'abbé de Grandmaison, aumônier des armées de la Vendée en 1793, ainsi que quatre volumineux cahiers de la main de l'abbé Remaud, commissaire général de l'armée de Charette. Ce n'est donc pas simplement de la revision d'un manuscrit qu'il s'agit, mais de la composition d'une œuvre sur un premier canevas de madame de La Rochejaquelein.

Une des grandes préoccupations de M. de Barante est de tracer avec ressemblance les portraits des principaux personnages de l'insurrection. Madame de La Rochejaquelein répond à ses questions sur ce sujet dans une série de lettres et de notes datées de 1809. Tantôt elle semble craindre les conséquences de certaines appréciations :

Je désirerais ôter beaucoup de choses contre M. de Talmond, on pourrait nous taxer de jalousie...

Tantôt elle se réjouit de certains jugements :

L'éloge que vous avez la bonté de faire de mon beau-frère à sa mort, et qui est aussi beau que vrai, me flatte, sans que je l'ose dire moi-même. A propos de Charette, j'aime à la folie ce que vous dites de lui ; c'est écrit avec justice, sagesse, et cela manquait à l'ouvrage...

Quant aux descriptions topographiques, elles ont toujours été reconnues par madame de La Rochejaquelein comme étant exclusivement de M. de Barante.

La correspondance de madame de La Rochejaquelein avec M. de Barante, de 1808 à 1810, ne permet pas seulement de reconstituer la part de ce dernier dans cet ouvrage, elle la proclame des plus considérables :

Quelle jouissance je vais me procurer, monsieur. J'ai reçu hier votre charmante lettre et la rédaction. Que n'ai-je la possibilité de la lire tout de suite ; mais mes pauvres yeux vont me priver de ce bonheur. Ce ne sera que peu à peu que je pourrai m'occuper de ce cher ouvrage. Cependant, j'ai dérobé quelques moments ; hier, j'ai parcouru quelques morceaux. J'ai trouvé le style si pur, si correct et d'une simplicité si aimable que j'ai été enchantée de moi ! Nous allons lire un chapitre par jour à commencer de demain. On jouit beaucoup plus en entendant lire. Ah ! si c'était vous qui lisiez... J'ai lu la fin avec attendrissement ; j'ai lu quand nous fûmes délivrés et réunis à Bressuire. Enfin, j'ai assez parcouru pour être bien satisfaite d'une diction si agréable, et si douce, si on peut se servir de ce mot...

L'ouvrage est bien vôtre par le charme et l'ordre que vous y avez répandus. J'en continue avec ardeur la lecture... Vous avez fait d'énormes changements dans cette partie qui en avait tant besoin ; je m'y reconnais à présent...

J'ai fini avant-hier ma charmante lecture, et s'il m'était possible de préférer une partie à l'autre, je trouverais tout ce qui y est, depuis les batailles de Torfou, encore mieux que du reste. Je vais faire relier bien vite. Les dernières pages sont parfaites, et je vous en remercie... En tout, l'ouvrage est tel que je le désirais, simple, écrit avec goût et bonne foi... Un jour, et j'y pense avec bonheur, tous ceux qui *vous liront* pleureront les malheurs de la Vendée et surtout la mort de M. de Lescure...

Quant à l'introduction, je la reçois en votre nom comme de vous à moi; elle me flatte, et j'avoue même que je dirai cela à mes enfants, et que je le pense. Mais si je conviens entre amis que je suis glorieuse de mes parents, je ne voudrais pas l'imprimer. Il y a cependant une ou deux phrases que je voudrais conserver...

Je pense sans cesse avec un sentiment complet de satisfaction à votre rédaction, parce que vous unissez au talent d'écrire celui de sentir et l'un et aussi rare que l'autre surtout pour la première guerre de la Vendée. Combien peu de gens, même de ceux qui l'ont faite, en saisissent le vrai caractère...

Ces quelques extraits ne répondent-ils pas à ceux qui, rapprochant deux ou trois passages très soigneusement choisis dans les divers manuscrits de madame de La Rochejaquelein, du texte de M. de Barante, voudraient étendre à l'ouvrage tout entier leur similitude? Il est certain que plusieurs des pages ou morceaux primitivement écrits par madame de La Rochejaquelein ont été presque littéralement reproduits. Si cette coïncidence n'existait nulle part, il n'y aurait même pas eu collaboration, et M. de Barante serait l'auteur unique des *Mémoires*, ce dont il n'a jamais eu la prétention.

La rédaction terminée, madame de La Rochejaquelein ne pense nullement au succès, et manifeste très haut le désir qu'elle ne soit pas publiée ; elle craint que le rôle considérable joué par les siens dans les événements de la Vendée, mis par trop en relief, ne réveille la haine des bleus. Le gouvernement de Napoléon les ménage et beaucoup d'entre eux détiennent les fonctions publiques. Elle est en procès avec des parents et des voisins. La magistrature qui appartient surtout à l'élément révolutionnaire lui deviendrait peut-être hostile. Enfin le gouvernement de l'empereur serait bien capable de vexations à leur égard.

Si je suis si fâchée qu'on parle de mes *Mémoires*, ce n'est pas par amour-propre, car, grâce à vous, ils ont un succès extrême; mais vous connaissez et approuvez mes raisons pour vouloir qu'on les oublie. Je désire plus que jamais qu'ils ne soient pas connus. Il faut attendre que nous soyons quitte de notre procès, aussi j'ose vous demander de ne les montrer à personne... Quant à monsieur votre père, je serai heureux à la faveur du rédacteur s'il veut les lire, il aura pour eux un petit goût de famille...

Vous voyez que le sort nous poursuit. Nous avons beau vivre dans un coin, la jalousie et la haine nous poursuivent, et vous voudriez que je fisse imprimer mes mémoires à présent! J'aimerais mieux les jeter au feu... Il faut, pour cela, attendre qu'on ne nous regarde plus comme des gens bons à dénoncer à tort et à travers, et qu'on veuille bien nous laisser dans un profond oubli, chose à laquelle nous ne cessons de travailler, sans quoi nous aurions l'air de désirer ou de braver les regards.

Cependant ces *Mémoires* furent assez rapidement connus. Les personnes à qui il avait été convenu qu'on

pouvait les communiquer en firent grand bruit. Plusieurs d'entre elles confièrent même le manuscrit à des amis. Il fut lu chez mesdames de Duras, de Laval, de La Briche, chez madame de Staël et madame Récamier. Madame de La Rochejaquelein en témoigna d'abord un vif mécontentement, puis tout s'expliqua, et le succès qui accueillait ces récits fit bientôt oublier l'indiscrétion de quelques-uns. Madame de La Rochejaquelein se montra dès lors plus disposée à les voir édités :

... Vous voyez que l'amour-propre me gagne puisque l'idée de l'impression ne me répugne plus autant. Vous paraissez si content des faits, et je suis si sûre de l'être du style, que je commence à faire un peu plus de cas de mes rapsodies. »

Sur ces entrefaites survint la première restauration ; nul moment n'était plus favorable pour publier cet ouvrage. Il parut avec le sous-titre : RÉDIGÉ PAR M. DE BARANTE. Plusieurs éditions se succédèrent rapidement.

A cette époque, madame de Staël s'écriait sans être contredite par personne : « Ce n'est point là le style d'une femme, autrement j'en serais jalouse ! » Toutefois la collaboration de M. de Barante devint de moins en moins importante aux yeux de madame de La Rochejaquelein. L'avant-propos de la sixième édition semble le laisser deviner. Néanmoins madame de la Rochejaquelein reconnaissait encore combien lui avait été utile l'aide qu'elle avait reçu. Mais aujourd'hui, si l'on en croit la préface de l'édition de 1889, M. de Barante

n'aurait été qu'un simple metteur au point ; il n'aurait fait que corriger les inexpériences de style, quelquefois même au détriment de l'œuvre primitive.

M. de Barante, de son vivant, n'a jamais cherché à protester contre les prétentions littéraires toujours croissantes de son amie ; et quand elle lui communiqua l'avant-propos de la sixième édition, écrit dans un état d'esprit un peu chagrin, ce n'est pas sur la question de son plus ou moins grand concours qu'il l'entretient par une lettre du 29 janvier 1846 ; il a soin, au contraire, de s'effacer derrière elle. C'est sur d'autres points qu'il demande des modifications :

Puisque vous avez la bonté de me permettre quelques observations sur l'avant-propos, je vous les soumettrai. Les *Mémoires* ont paru pour la première fois il y a plus de trente ans. Leur succès a été incontesté. Une des choses qui y ont contribué, c'est qu'à des récits pleins d'intérêt, à des sentiments nobles, à de si héroïques dévouements, ne se mêlaient aucune vivacité d'opinions, nulle rancune du passé, une sorte de bienveillance que n'avait pas troublé le souvenir de tant de malheurs. Les noms obscurs de M. du Colombier et de M. Dupin, le retour aux persécutions de cette époque, si différentes des horreurs de 93 et 94, ne me paraisssent pas en harmonie avec le ton général des *Mémoires*. Les héritiers de M. Dupin ou de M. Du Colombier réclameraient; il y aurait des controverses déplaisantes, lorsque vos éditions n'en ont jamais soulevées. Je dirai à peu près la même chose pour l'anecdocte de cette copie furtivement faite chez M. de Talleyrand. Je ne l'ai jamais regardée comme certaine. Depuis cette époque, j'ai connu beaucoup M. de Talleyrand. Il n'y avait plus de motif pour cacher ce fait. La copie se serait retrouvée dans ses papiers à sa

mort; or ils sont entre les mains d'une personne avec qui je suis en grande confiance et qui ne m'a jamais parlé de ce manuscrit. Je n'ai pas souvenir d'avoir vu une fois en ma vie M. de Pommereul; j'ai pu avoir la pensée un instant de faire la démarche que vous croyez vous rappeler. Il est certain que j'y aurais renoncé après m'être assuré qu'elle n'était point nécessaire. A quoi bon, d'ailleurs, faire une sorte d'apologie pour la publication de vos *Mémoires* qui ont, plus qu'aucun autre récit, honoré la Vendée et ses chefs héroïques. Votre édition nouvelle reproduira un livre déjà ancien et consacré par le succès. Aucune explication n'est nécessaire : ne suffit-il pas de rappeler que c'est vous qui la donnez ainsi que toutes les précédentes? Voici ce qui, selon moi, serait à conserver dans votre projet d'avant-propos; pardonnez-moi, non pas d'avoir changé ce que vous avez écrit, mais d'avoir choisi...

M. de Barante fut, en partie du moins, écouté. Mais l'édition de 1889 reproduit cet avant-propos, en y rétablissant les passages supprimés.

Les relations de M. de Barante avec madame de La Rochejaquelein et les siens n'ont jamais souffert de ces quelques désaccords. On peut s'en rendre compte en relisant la longue correspondance de madame de Donnissan, de madame de La Rochejaquelein, et de MM. Louis et Auguste de La Rochejaquelein. M. de Barante est le confident de leurs joies et de leurs douleurs. Il est mis au courant de leurs affaires de toutes sortes, des conseils lui sont demandés, son intervention active est souvent même réclamée. Devant les souvenirs d'une si longue et si étroite intimité, je n'ai pas cru, au sujet de la préface parue l'année dernière, entamer une polémique, j'ai pensé me conformer aux sentiments de mon

grand-père en gardant le silence, malgré les commentaires désobligeants de quelques journaux. J'ai préféré attendre la publication d'aujourd'hui pour présenter ces très brèves observations, reléguées, du reste, dans une partie du volume où bien des lecteurs n'iront pas les chercher. Elles n'ont point pour but de diminuer la part de madame de La Rochejaquelein, qui est encore la plus belle, mais de rendre à mon grand-père celle qui lui revient légitimement et qu'il n'a jamais cherché à usurper.

C. B.

FIN DE L'APPENDICE

TABLE DU TOME PREMIER

5775-90. — CORBEIL. Imprimerie CRÉTÉ.





